5.9.53

5BC.9.59

N.° 346.

Armadio terzo.

Palchetto 4.to di sopra

a man sinistra.

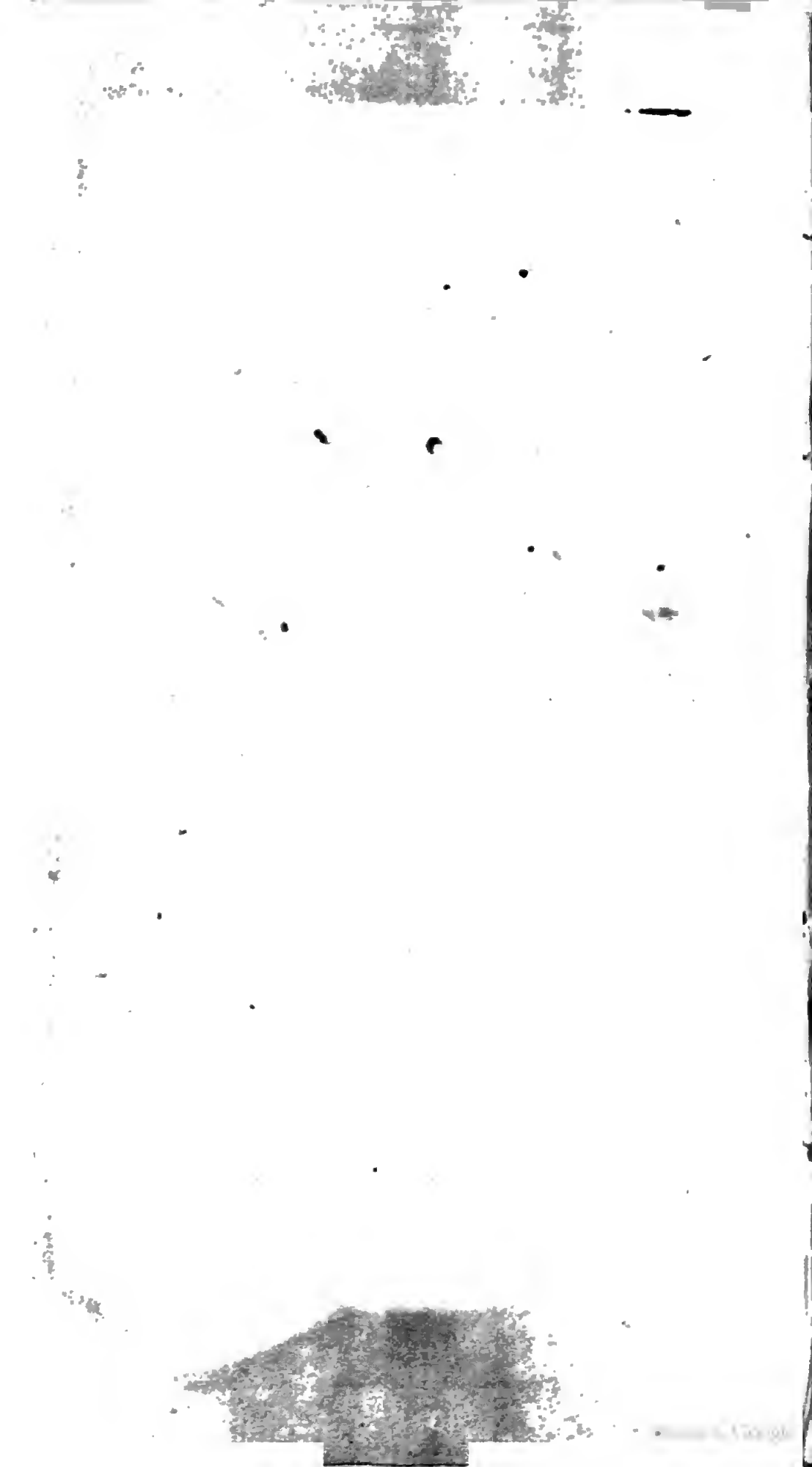

LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

AVEC

DES REMARQUES,

Et le Texte Latin de l'Edition de Grævius.

Par M. L. MONGAULT, *Précepteur de MONSEIGNEUR LE DUC DE CHARTRES.*

TOME SIXIEME.

A PARIS,
Chez FLORENTIN DELAULNE, ruë Saint Jacques, à l'Empereur.

M. DCCXIV.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

LA TAILLE
DES
CUIRASSES
ET
ARMES DE GUERRE

LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE QUATORZIEME.

M. T. CICERONIS

EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER QUARTUSDECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.

DIVERTI *ad illum, de quo tecum mane. Nihil perditius: explicari rem non posse. Etenim si ille tali ingenio exitum non reperiebat, quis nunc reperiet? quid quaris? periisse omnia aiebat, quod haud scio an ita sit: verum ille gaudens affirmabatque minus diebus* XX. *tumultum*

LETTRES
DE CICERON
A ATTICUS.
LIVRE QUATORZIEME.

LETTRE I.

J'AI passé chez la personne dont nous parlâmes hier, à l'entendre, tout est perdu, & les affaires ne peuvent s'accommoder. En effet, disoit-il, si un aussi grand genie que Cesar n'a pû réüssir, qui est-ce qui réüssira? Enfin, il prétend qu'il n'y a rien à esperer. Je ne sçai s'il a raison, mais il m'assûroit avec un air de satisfaction, qu'avant vingt jours les Gaules seroient soule-

Gallicum : in ſermonem ſe poſt Idus Mart. præterquam Lepidi veniſſe neminis: ad ſummam non poſſe iſtæc ſic abire. O prudentem Oppium, qui nihilo minus illum deſiderat; ſed loquitur nihil, quod quemquam bonum offendat. Sed hæc hactenus.

Tu, quæſo, quidquid novi (multa autem exſpecto) ſcribere ne pigrere. In his, de Sexto ſatiſne certum; maxime autem de Bruto noſtro; de quo quidem ille, ad quem diverti, Cæſarem ſolitum dicere, magni refert hic quid velit: ſed quidquid volt, valde volt: idque eum animadvertiſſe, cum pro Dejotaro Niceæ dixerit, valde vehementer eum viſum, & libere dicere: atque etiam (ut enim quidque ſuccurrit, libet ſcribere) proxime cum Seſtii rogatu apud eum fuiſſem, exſpectaremque ſedens quoad vocarer, dixiſſe eum, Ego dubitem quin ſummo in odio ſim, cum

vées ; [2] qu'au reſte, depuis les Ides de Mars, [3] il n'avoit vû, de tous les amis de Ceſar, que Lepidus ; [4] qu'enfin, il ne faloit pas ſe flater que les choſes en demeuraſſent où elles étoient. [5] Encore Oppius eſt-il plus prudent ; quoiqu'il regrette Ceſar, il ne dit rien que les gens du bon parti puiſſent trouver mauvais ; mais en voilà aſſez là-deſſus.

Ayez ſoin, je vous prie, de me mander toutes les nouvelles ; j'en attens pluſieurs ; celles qu'on a eûës de Sextus Pompeius [6] ſe confirment-elles ? mais donnez-m'en ſur-tout de Brutus. Ceſar, à ce que m'a dit celui chez qui j'ai paſſé, diſoit ſouvent de luy, *il n'eſt pas indifferent que ce qu'il veut ſoit juſte, car ce qu'il veut, il le veut fort.* C'eſt la reflexion que fit Ceſar lorſqu'il vit avec quelle force, & quelle liberté Brutus parla devant luy à Nice pour Dejotarus. [7] Voici encore ce que j'ai appris de Matius (car je rapporte les choſes à meſure qu'elles ſe preſentent) Eſtant allé il y a quelques jours chez Ceſar pour luy parler en faveur de Seſtius, j'attendois qu'il me fit appeller. Ceſar l'ayant ſçû, dit, *puis-je douter qu'on ne me*

M. Cicero ſedeat, nec ſuo commodo me convenire poſſit ? atqui ſi quiſquam eſt facilis, hic eſt : tamen non dubito, quin me male oderit. *Hæc & ejuſmodi multa. Sed ad propoſitum. Quidquid erit non modo magnum; ſed etiam parvum ſcribes. Equidem nihil intermittam.*

REMARQUES SUR LA I. LETTRE.

CEtte Lettre & toutes celles des trois derniers Livres ont eſté écrites l'an de Rome 709. depuis la mort de Ceſar, c'eſt-à-dire, depuis le quinze de Mars juſques vers la fin de Novembre.

1. *Chez la perſonne dont nous parlâmes hier.*] Matius, il le nomme dans la troiſiéme & quatriéme Lettre de ce Livre.

2. *Qu'avant vingt jours les Gaules ſeroient ſoulevées.*] Cette prédiction ſe trouva fauſſe. Il eſt ſurprenant que ces peuples qui avoient eû tant de peine à s'accoûtumer à porter le joug, & qui avoient fait ſi ſouvent des tentatives pour recouvrer leur liberté pendant que Ceſar avoit une armée dans les Gaules,

baïſſe, lorſqu'on voit M. Ciceron reduit à attendre que je veüille bien luy donner audience? S'il y a quelqu'un qui pût me le pardonner, c'eſt luy; cependant je ſuis bien ſûr qu'il me hait fort. Matius me rapporta pluſieurs autres traits ſemblables. Je vous prie encore une fois de me mander toutes les nouvelles, même les moins importantes; de mon côté je ſerai exact.

ſoient demeurez en repos pendant huit années de guerre Civile.

3. *Les Ides de Mars*] Le quinze que Ceſar fut tué dans le Senat. *Tumultum Gallicum*, nous avons expliqué ailleurs la difference qu'il y avoit entre *bellum* & *tumultus*. Voy. Rem. ſur la dix-neuviéme Lettre du premier Livre.

4. *Il n'avoit vû de tous les amis de Ceſar que Lepidus.*] Matius vouloit dire par-là, que quoiqu'il regretât fort Ceſar, il n'entroit point dans les intrigues de ce parti. On n'a qu'à lire la Lettre qu'il écrivît là-deſſus à Ciceron quelque temps aprés la date de celle-ci, & qui eſt la vingt-huitiéme du onziéme Livre des Fam. On ne peut rien voir de plus ſage, de plus moderé, & qui marque mieux le caractere d'un honête homme qui ſçait diſtinguer ce qu'il doit, à l'amitié, & ce qu'il doit à ſa patrie.

5. *Qu'enfin il ne falloit pas ſe flater que les choſes en demeuraſſent où elles eſtoient.*]

C'eſt-à-dire, que l'eſpece d'Amniſtie dont on eſtoit convenu de part & d'autre pût avoir lieu. Deux jours aprés la mort de Ceſar le Senat s'eſtant aſſemblé dans le Temple de la Terre, & Ciceron ayant harangué pour porter tout le monde à la paix, Antoine parut avoir de bonnes intentions pour l'eſtablir, & envoya ſon fils en ôtage aux Conjurez qui s'eſtoient emparez du Capitole. Alors ils en ſortirent; Brutus ſoupa chez Lepidus, & Caſſius chez Antoine. Mais ce n'eſtoit là qu'une paix plâtrée, & Matius avoit raiſon de juger que les choſes ne demeureroient pas long-temps dans cette ſituation.

6. *Sextus Pompeius.*] Depuis que Ceſar avoit quitté l'Eſpagne, il y avoit raſſemblé un corps d'armée aſſez conſiderable; & il étoit devant Cordouë lorſqu'il apprit de quelle maniere Ceſar avoit eſté tué.

7. *Avec quelle force & quelle liberté Brutus parla à Nice devant lui pour Dejotarus,*]

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

DUas à te accepi epiſtolas heri. Ex priore theatrum Publiumque cognovi; bona ſigna conſentientis multitudinis. Plauſus vero L. Caſſio datus,

Lorſque tous les amis de Dejotarus ſollicite-rent Ceſar en ſa faveur pour luy faire conſerver ſes Etats. Ciceron dans le Livre intitulé l'Orateur, & Tacite ou l'Auteur du dialogue ſur les Orateurs Latins, parlent du diſcours que Brutus prononça. Plutarque dit auſſi que Brutus parla devant Ceſar pour un Roy de Lybie, qu'il emporta par ſes prieres ce qu'il n'avoit pû obtenir par ſon éloquence, & luy fit conſerver une partie de ſes Etats. Celā regarde ſans doute Dejotarus, à qui Ceſar ôta la petite Armenie & laiſſa la Galatie, & il faut que le texte de Plutarque ſoit corrompu dans cet endroit; car on ne trouve point de Roy de Lybie à qui Ceſar ait conſervé une partie de ſon Royaume. Ce même Dejotarus avoit eſté accuſé depuis d'avoir voulu faire tuer Ceſar lorſqu'il paſſa chez luy, & Ciceron fit alors pour luy l'Oraiſon qui nous eſt reſtée. Brutus avoit parlé à Nice pour Dejotarus, lorſqu'il alla au devant de Ceſar qui revenoit d'Eſpagne, comme on l'a vû dans le treiziéme Livre.

LETTRE II.

J'Ai reçû hier deux de vos Lettres. Dans la premiere, vous me parlez de ce qui s'eſt paſſé au Theatre, & des bons mots de Publius. [1] On a vû par

etiam facetus mihi quidem viſus eſt. Altera epiſtola de Madaro ſcripta, apud quem nullum φαλάκρωμα, [a] *ut putas. Proceſſi enim, ſed minus. Diutius ſermone enim ſum retentus. Quod autem ad te ſcripſeram, obſcure fortaſſe, id ejuſmodi eſt; aiebat Ceſarem ſecum, quo tempore Seſtii rogatu veni ad eum, cum exſpectarem ſedens dixiſſe:* Ego nunc tam ſim ſtultus, ut hunc ipſum facilem hominem, putem mihi eſſe amicum, cum tamdiu ſedens meum commodum exſpectet? *Habes igitur* φαλάκρωμα [b] *inimiciſſimum otii, id eſt, Bruti. In Tuſculanum hodie; Lanuvii cras; inde Aſturæ cogitabam. Piliæ paratum eſt hoſpitium: ſed vellem Atticam; (verum tibi ignoſco) quarum utique ſalutem.*

a Vide Not.
b Vide notas.

là que le peuple eſt favorable à la bonne cauſe ; j'ai trouvé même quelque choſe de plaiſant dans les applaudiſſemens qu'on a donnez à L. Caſſius. Dans l'autre Lettre, vous me parlez de Matius ; [2] vous avez raiſon de croire que ce n'eſt pas chez luy qu'on peut trouver un abri aſſûré ; [3] auſſi je n'y ſuis pas demeuré, [4] mais comme je m'étois arrêté long-temps à cauſer avec luy, je n'ai pas été bien loin. Voici ce que je vous avois mandé, car je ne me ſuis peut-être pas aſſez bien expliqué. Un jour que j'eſtois allé chez Ceſar pour luy parler comme Seſtius m'en avoit prié, j'attendis fort long-temps avant qu'on me fit entrer. Ceſar l'ayant ſçû dit à Matius, *Je ne ſuis pas aſſez fol pour croire que Ciceron, quoique moins aiſé qu'un autre à choquer, ſoit de mes amis lorſqu'il ſe voit obligé à attendre ſi long-temps que je veüille bien luy donner audience.* Comptez que Matius eſt ennemi de la paix, c'eſt-à-dire de Brutus. Je vais aujourd'hui à Tuſculum, demain à Lanuvium, & j'irai enſuite à Aſture. Ma maiſon eſt prête pour Pilia. Je voudrois qu'elle amenât avec elle Attica, mais je vous pardon-

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE.

1. *DEs bons mots de Publius*] Comedien fameux, qui joüoit de ces pieces que les Romains appelloient des Mimes. Ces bons mots des Comediens avoient rapport aux affaires ; & ils affectoient de joüer des pieces où il y eût des endroits qu'on pût appliquer à l'état preſent de la Republique.. C'eſt ainſi que peu de temps avant la mort de Ceſar, Laberius l'Emule de Publius, introduiſant ſur la ſcene un Eſclave maltraité par ſon maître & qui ſe ſauvoit, luy faiſoit dire

Porro Quirites libertatem perdimus,

& cet autre vers,

Neceſſe eſt multos timeat quem multi timent.

Ce que tout le monde appliqua à Ceſar. * Dans les Republiques, tout juſqu'aux plaiſirs ſe rapporte au Gouvernement, comme on peut voir par les comedies d'Ariſtophane dont il y en a pluſieurs dont la politique eſt le principal objet. Voy. la dix-neuviéme Lettre du ſecond Livre. Ciceron dit dans la Lettre ſuivante, *populi* ἐπιφωνήματα *& mimorum dicta* ; cela explique ce qu'il dit ici plus obſcurement par *Theatrum, Publiumque* i. e. *Theatri plauſus, & Publii dicta.*

* *Macrob. Lib. 2. Saturn. cap. 7. Aulugel. Lib. 17. cap. 14.*

ne de vouloir la garder auprés de vous, je les saluë l'une & l'autre.

---

2. *De Matius*] DE MADARO. μαδαρὸς, c'eſt la même choſe que *Calvus*; & c'eſt un nom énigmatique par lequel Ciceron deſigne Matius, parce qu'il eſtoit chauve, comme il le deſigne dans la cinquiéme & la neuviéme Lettre de ce Livre, par *Calvena*.

3. *Que ce n'eſt pas chez luy qu'on peut trouver un abri aſſûré*,] Parce qu'il eſtoit ennemi du repos & de la tranquilité de la Republique, comme Ciceron le dit plus bas. *Apud quem nullum φαλάκρωμα*; ce mot Grec a un double ſens, il ſignifie *calvitium* & *promontorium*, parce que l'un & l'autre ſont *alba vertice* Φαλαιὰ τὸ ἄκρον; car il y a ordinairement ſur le haut des promontoires ou caps, des rochers, qui ſur-tout de loin paroiſſent blancs: par la même raiſon φαλὶς, qui ſignifie blanc, ſignifie auſſi un rocher qui paroiſt hors de l'eau. Ciceron joüe donc ſur cette double ſignification lorſqu'il dit, *apud quem nullum φαλάκρωμα*, ſupp. *quamvis ſit*, φαλακρὸς *calvus*. Cela paroiſtra un peu tiré, mais il ne faut pas juger du genie de la langue Latine, par la nôtre, qui paſſe à peine les jeux de mots, même dans des Lettres que l'on écrit à un ami particulier, & où l'on dit tout ce qui vient au bout de la plume.

4. *Auſſi je n'y ſuis pas demeuré.*] Ciceron ſuit ſa metaphore; il y a ordinairement ſous les caps, des rades où les vaiſſeaux ſe mettent à couvert.

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

TRanquillæ tuæ quidem litteræ; quod utinam diutius: nam Matius posse negabat. Ecce autem structores nostri ad frumentum profecti, cum inanes rediissent, rumorem afferunt magnum Romæ, domum ad Antonium frumentum omne portari, πανικὸν [a] *certe, scripsisses enim. Corumbus Balbi nullus adhuc; & mihi notum nomen. Bellus enim esse dicitur architectus. Ad obsignandum tu adhibitus non sine caussa videris. Volunt enim nos ita putare, nescio cur non animo quoque sentiant. Sed quid hæc ad nos? odorare tamen Antonii διάθεσιν:* [b] *quem quidem ego epularum magis arbitror rationem habere, quam*

a Inanis terror.
b Sensum.

LETTRE III.

SElon ce que vous me mandez tout eſt tranquile juſqu'à preſent ; je ſouhaite que cela dure, & que Matius ſe ſoit trompé. Vous ſçaurez que nos ouvriers étant allez à Rome chercher du blé, & n'en ayant pû avoir, nous ſont venus dire qu'il y avoit une grande rumeur, & qu'Antoine faiſoit porter chez luy tout le blé ; il faut que ce ſoit une terreur panique, car vous me l'auriez mandé. Je n'ai point encore vû ce Corumbus Affranchi de Balbus ; ce nom m'eſt connu, & l'on dit qu'il eſt bon Architecte. Ce n'eſt pas ſans raiſon que certaines gens vous appellent à la ſignature de leur Teſtament ; [1] ils veulent me faire croire qu'ils ſont de mes amis, & je ne ſçai pourquoi ils ne le ſont pas veritablement, mais je m'en mets fort peu en peine. Tâchez neanmoins de découvrir quelles ſont les vûës d'Antoine ; je crois

quidquam mali cogitare. Tu, ſi quid pragmaticon habes, ſcribe: ſin minus, populi ἐπισημασίαν, [a] *& mimorum dicta perſcribito. Piliæ, & Atticæ ſalutem.*

a Animi ſignificationem.

REMARQUES SUR LA III. LETTRE.

1. *CE n'eſt pas ſans raiſon que certaines gens vous appellent à la ſignature de leur Teſtament.*] C'eſtoient des gens du parti

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

NUnc quid putas me Lanuvii? at ego te iſtic. Quotidie aliquid novi ſuſpicor. Tument negotia. Nam cum Matius, quid cenſes ceteros? equidem doleo, quod numquam

qu'il penſe plûtôt à faire bonne chere, qu'à faire du mal à qui que ce ſoit. S'il y a quelque nouvelle affaire, vous me l'écrirez; s'il n'y en a point, vous me manderez ce qui ſe paſſe au Theatre, & les bons mots des Comediens. Mes complimens à Pilia & à Attica.

---

de Ceſar qui, dans l'incertitude où eſtoient les affaires, vouloient ménager Ciceron, à qui ils faiſoient entendre qu'ils laiſſoient quelque choſe par leur Teſtament; & qui appelloient Atticus à la ſignature, afin qu'il en rendît compte à ſon ami. *Voy. la 14. Lett. de ce Livre.*

LETTRE IV.

QUe pourrois-je vous mander à preſent de Lanuvium? Mais je crois qu'il n'en eſt pas de même à Rome, & qu'il y arrive tous les jours quelque choſe de nouveau. Les affaires ſont dans un grand mouvement. Si Matius eſt ſi

in ulla civitate accidit, non una cum libertate Rempublicam recuperatam. Horribile eſt quæ loquantur, quæ minitentur; ac vereor Gallica etiam bella; ipſe Sextus quo evadat. Sed omnia licet concurrant, Idus Martiæ conſolantur. Noſtri autem ἥρωες, [a] *quod per ipſos confici potuit, glorioſiſſime & magnificentiſſime confecerunt. Reliquæ res, opes & copias deſiderant, quas nullas habemus. Hæc ego ad te, ut ſi quid novi (nam quotidie aliquid exſpecto) confeſtim ad me: &, ſi novi nihil, noſtro more tamen ne patiamur intermitti litterulas. Equidem non committam.*

a Heroes.

mal intentionné, que devons-nous penſer des autres ? Pour moi, je ne puis me conſoler de voir ce qu'on n'a jamais vû dans aucune autre Republique, que n'ayant plus de maître, nous n'ayons pas recouvré nôtre liberté. Il n'eſt rien de plus horrible que tout ce que diſent les partiſans de Ceſar, & que les menaces qu'ils nous font. Je crains auſſi que les Gaulois ne prennent les armes, & je ne ſçai ce que deviendra Sextus Pompeius. Mais, malgré tous les malheurs dont nous ſommes menacez, les Ides de Mars me conſolent. Pour nos Heros, ils ont fait tout ce qu'ils pouvoient faire, & ils l'ont fait avec un courage qui leur a acquis une gloire immortelle ; mais pour conſommer cet ouvrage, il faut de l'argent & des troupes, & nous n'en avons point. Je vous écris pour vous engager à me mander ſur le champ tout ce qu'il y aura de nouveau, car je compte qu'il arrivera tous les jours quelque choſe. S'il n'y a rien, n'interrompons pas pour cela nôtre commerce ordinaire. Pour moi, je ſerai exact.

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

SPero tibi jam esse ut volumus ; quoniam quidem ἀοίτισας , [a] *cum leviter commotus esses : sed tamen velim scire quid agas. Signa bella , quod Calvena moleste fert , se suspectum esse Bruto. Illa signa non bona , si cum signis legiones veniunt è Gallia. Quid tu illas putas , quæ fuerunt in Hispania , nonne idem postulaturas ? quid , quas Annius transportavit ? Caninium volui , sed μνημονικὸν ἁμάρτημα.* [b] *Ab aleatore φυρμὸς πολὺς.* [c] *Nam ista quidem Cæsaris libertorum conjuratio facile opprimeretur , si recta saperet Antonius.*

Meam stultam verecundiam , qui legari noluerim ante res prolatas , ne

[a] Cibo abstinuisti. [b] Lapsus memoriæ. [c] Conturbatio multa.

LETTRE. V.

JE vous crois gueri à preſent ; la diete aura emporté cette petite fiévre, mais mandez-moi toûjours comment vous vous trouvez. C'eſt une bonne marque pour nous que Matius ſoit fâché d'être ſuſpect à Brutus. [1] Mais c'en ſeroit une fort mauvaiſe que ces legions vinſſent des Gaules. [2] Croyez-vous que celles qui ont eſté en Eſpagne ne demandent pas la même choſe, auſſi-bien que celles qui ſont paſſées en Grece ſous les ordres d'Annius ? [3] je voulois dire de Caninius, mais je me ſuis mépris. Nôtre joüeur broüille tout ; car ce tumulte excité par les Affranchis de Ceſar, pourroit aiſément être appaiſé, ſi Antoine avoit de bonnes intentions.

La ſotte honte à moi de n'avoir pas voulu demander une legation [6] qu'aprés que le Senat ſeroit ſeparé, [7] de peur qu'on ne me reprochât que j'abandonne la Republique dans un temps

deſerere viderer hunc rerum tumorem ; cui certe ſi poſſem mederi , deeſſe non deberem. Sed vides magiſtratus , ſi quidem illi magiſtratus : vides tamen tyranni ſatellites in imperiis ; vides ejuſdem exercitus in latere veteranos ; quæ ſunt εὐρίπιςα [a] *omnia : eos autem qui orbis terræ cuſtodiis non modo ſepti , verum etiam magni eſſe debebant , tantum non laudari , atque amari , ſed parietibus contineri. Atqui illi quoquo modo beati ; civitas miſera. Sed velim ſcire quid adventus Octavii. Num qui concurſus ad eum , num quæ νεωτερισμῶ* [b] *ſuſpicio ? Non puto equidem : ſed tamen quidquid eſt , ſcire cupio. Hæc ſcripſi ad te proficiſcens Aſturæ* III. *Idus.*

a Mobilia.

b Rerum novarum.

où les affaires ſont ſi broüillées. Et en effet, ſi je pouvois les rétablir, ce ſeroit un reproche juſte; mais vous connoiſſez nos Magiſtrats, ſi l'on peut même leur donner ce nom; vous voyez que les Satellites de Ceſar ont le commandement dans les Provinces, [8] que les ſoldats veterans ſont à portée de Rome, [9] il ne faut rien pour mettre tout cela en mouvement. Ceux au contraire à la ſûreté & à la gloire deſquels toute la terre devroit s'intereſſer, bien loin d'être loüez & aimez autant qu'ils le meritent, ſont obligez à ſe tenir cachez; [10] aprés tout, ils ſont en quelque maniere heureux, & c'eſt la Republique qui eſt à plaindre. Mais je voudrois bien ſçavoir quel effet a produit l'arrivée d'Octavius; [11] raſſemble-t-il quelque monde, & cela pourroit-il donner une nouvelle face aux affaires? Je ne le crois pas, mais mandez-moi toûjours ce qui en eſt. J'ai écrit cecy le onze d'Avril en partant d'Aſture.

REMARQUES

SUR LA V. LETTRE.

1. *C'Eſt une bonne marque pour nous que Matius ſoit fâché d'eſtre ſuſpect à Brutus.*] C'eſt-à-dire, c'eſt une marque que les affaires du parti de Ceſar ne ſont pas ſi bonnes, puiſque Matius, qui eſtoit ſi grand ami de Ceſar, voudroit ménager Brutus. On a vû dans les remarques ſur la ſeconde Lettre de ce Livre, pourquoi Ciceron appelle Matius *Calvena.*

2. *Mais c'en ſeroit une fort mauvaiſe que ces legions vinſſent des Gaules.*] On diſoit qu'elles venoient pour ſe faire payer des recompenſes que Ceſar leur avoit promiſes. Il y a dans le texte un jeu de mots ſur la double ſignification de *ſigna* qui ſignifie *marques*, & *Enſeignes militaires.*

3. *Celles qui ſont paſſées en Grece ſous les ordres d'Annius.*] Ceſar les deſtinoit à la guerre contre les Parthes. Ciceron dans la trentiéme Lettre du ſeptiéme Livre des Fam. dit que ces legions qu'on avoit envoyées en Grece, eſtoient commandées par Acilius; mais Ceſar pouvoit en avoir envoyé à diverſes fois, par differens Commandans. Il a eſté parlé dans le cinquiéme Livre d'un Annius qui avoit eſté Lieutenant de Ciceron en Cilicie; ainſi il n'y a nulle apparence qu'Annius ſoit ici un nom énigmatique que Ciceron donne

donne à Antoine, comme le conjecture Junius ſans en dire la raiſon ; il eſt bien plus ridicule de s'imaginer que Ciceron appelle Antoine Caninus *à cane*, parce qu'il eſtoit grand mangeur. Il y avoit alors un Caninius qui avoit ſuivi le parti de Ceſar, & c'eſt celui qui fut nommé Conſul le dernier jour de l'année précedente à une heure aprés midi, pour occuper pendant le peu d'heures qui reſtoient, cette place vacante par la mort de Q. Fabius Maximus, ce qui donna lieu aux bons mots de Ciceron. Apparemment qu'Acilius avoit eſté nommé pour commander ces legions, qu'Antoine en fit donner le Commandement à Annius, & enſuite à Caninius, & que c'eſt pour cela que Ciceron fait ſemblant de ſe méprendre au nom, pour faire entendre qu'Antoine changeoit ſi ſouvent ſes comm n dans, qu'il eſtoit aiſé de s'y méprendre.

4. *Nôtre Joüeur.* [Il veut parler d'Antoine, à qui il reproche dans la ſeconde Philippique ſa paſſion pour le jeu.

5. *Ce tumulte excité par les Affranchis de Ceſar*] Lorſque l'on fit ſes funerailles.

6. *De n'avoir pas voulu demander une legation.*] Nous avons expliqué ailleurs ce que c'eſtoit que ces legations, qui ſervoient de pretexte aux Senateurs lorſqu'ils vouloient eſtre long-temps abſens de Rome.

7. *Qu'aprés que le Senat ſeroit ſeparé.*] ANTE RES PROLATAS ; c'eſt-à-dire, avant le temps des vacations. *Res prolata* eſtoit oppoſé à *res acta*, c'eſt à dire au temps où le Senat s'aſſembloit, & où l'on rendoit la juſtice. *Rerum prolatio* eſtoit la même choſe que *juſtitium* ; & il y en avoit de deux ſortes ; l'ordinaire,

& l'extraordinaire, quand dans des temps de tumulte & de guerre civile le Senat ordonnoit que toutes les affaires ceſſaſſent, & qu'on ne rendît point la juſtice juſqu'à ce que la tranquilité fût retablie, comme le Senat l'ordonna, lorſqu'il apprit que Ceſar eſtoit entré avec ſon armée en Italie. *V. Epiſt.* 12. *Lib.* 7. Je crois qu'il s'agit ici des vacations ordinaires, parce qu'il paroiſt par les Lettres ſuivantes que Ciceron vouloit aller en Grece pendant les derniers mois de l'année, & eſtre de retour au commencement de la ſuivante.

8. *Que les Satellites du Tiran ont le Commandement dans les Provinces.*] TYRANNI SATELLITES IN IMPERIIS. On a vû dans pluſieurs de ces Lettres, que *eſſe cum imperio*, c'étoit commander dans une Province où il y avoit une armée. Aſinius Pollio commandoit dans l'Eſpagne Ulterieure, Lepidus dans la Citerieure, Hirtius & Plancus dans les Gaules; & l'on peut bien s'imaginer que Ceſar, qui s'en alloit à l'autre extremité de l'Empire faire la guerre contre les Parthes, avoit confié ces Provinces à des gens de qui il eſtoit bien ſûr.

9. *Que ſes ſoldats veterans ſont à portée de Rome.*] Ceſar leur avoit diſtribué des terres dans l'Italie; c'eſt pour cela que Ciceron dit qu'ils eſtoient à portée; en effet, ils reprirent les armes, & ſe donnerent à Octavius.

10. *Sont obligez à ſe tenir cachez.*] Lorſqu'Antoine prononça l'Oraiſon funébre de Ceſar, il montra au peuple ſa robe percée de vingt-trois coups de poignard & toute teinte de ſon ſang, ce qui fit l'effet qu'il s'en eſtoit promis. Le peuple fut ſi ému à ce ſpectacle, qu'ils partirent de la main pour aller mettre

le feu aux maiſons des meurtriers ; mais ceux qui eſtoient attachez à Brutus & à Caſſius, prirent les armes & arrêterent cette fougue du peuple, qui dans ce tumulte mit en pieces un Senateur qu'il prit pour l'un des Conjurez, parce qu'il portoit le même ſurnom. Cela obligea Brutus & tous les autres Conjurez à ſortir de Rome.

11. *L'arrivée d'Octavius.*] Ceſar l'avoit envoyé en Grece en attendant qu'il marchât contre les Parthes, & il eſtoit à Apollonie lorſqu'il apprit que Ceſar avoit eſté tué, & qu'il l'avoit fait ſon heritier.

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

PRidie Idus Fundis accepi tuas litteras cenans. Primum igitur melius esse : deinde meliora te nunciare. Odiosa illa enim fuerant, legiones venire. Nam de Octavio susque deque. Exspecto quid de Mario : quem quidem ego sublatum rebar à Cesare. Antonii colloquium cum heroibus nostris pro re nata non incommodum. Sed tamen adhuc me nihil delectat praeter Idus Mart.

Nam, quoniam Fundis sum cum Ligure nostro, discrucior, Sextilii fundum à verberone Curtilio possideri : quod cum dico, de toto genere dico. Quid enim miserius, quam ea nos tueri, propter quae illum oderamus ? Etiamne Coss. & Tribunos

LETTRE VI.

ON m'a rendu vôtre Lettre à Fundi [1] le douze, pendant que je ſoupois. Je me ré joüis d'abord de ce que vous vous portez mieux, & enſuite de ce qu'il y a de meilleures nouvelles, car c'en étoit une fort mauvaiſe que l'arrivée de ces legions; pour Octavius, je ne m'en mets pas autrement en peine. Mandez-moi ce que l'on fera de ce Marius; [2] je croyois que Ceſar s'en étoit défait. Je ſuis aſſez content de l'entrevûë d'Antoine avec nos Heros; mais juſqu'à preſent rien ne me fait un veritable plaiſir, que les Ides de Mars.

Actuellement que je ſuis à Fundi avec nôtre ami Ligus, j'ai la douleur de voir le bien de Sextilius poſſedé par ce maraut de Curtilius. [3] Ce que je dis de celui-ci, je l'entens de tous les autres. Où en ſommes-nous reduits? nous confirmons ce qui nous a fait haïr Ceſar. [4] Quoi! même la nomination qu'il a fai-

pleb. in biennium quos ille voluit? nullo modo reperio quemadmodum posſim πολιτεύεσθαι. [a] *Nihil enim tam* σόλοικον [b] *quam* τυραννοκτόνους [c] *in cælo eſſe, tyranni facta defendi. Sed vides Coſſ. vides reliquos magiſtratus, ſi iſti magiſtratus: vides languorem bonorum. Exultant lætitia in municipiis. Dici enim non poteſt quantopere gaudeant, ut ad me concurrant, ut audire cupiant verba mea ea de re; nec ulla interea decreta. Sic enim* πεπολιτεύμεθα, [d] *ut victos metueremus. Hæc ad te ſcripſi appoſita ſecunda menſa: plura, &* πολιτικώτερα [e] *poſtea: & tu quid agas, quidque agatur.*

a In Rep. verſari. b Abſurdum.
c Tyrannicidas. d Publice nos geſſimus.
e Quæ ad Remp. magis pertineant.

te des Conſuls & des Tribuns pour les deux années ſuivantes ſubſiſtera ! Je ne vois pas commenr je pourrois me mêler du Gouvernement ; car il n'eſt rien de plus abſurde que d'élever juſqu'au Ciel ceux qui ont tué le Tiran, pendant qu'on confirme tout ce qu'il a fait. Quels Conſuls avons-nous ? quels Magiſtrats ? Peut-on même leur donner ce nom ? Quelle langueur parmi tous les gens du bon parti ? Ils font éclater leur joie dans toutes les Villes de ces quartiers ; je ne ſçaurois vous exprimer juſqu'où elle va, ils accourent de tous côtez pour m'entendre parler de tout ce qui s'eſt paſſé, & cependant le Senat ne fait aucun Decret. Quelle conduite ! les vainqueurs craignent les vaincus. Je vous ai écrit ceci au ſecond ſervice. Je vous écrirai dans la ſuite, des Lettres plus longues & plus raiſonnées. Mandez-moi ce que vous faites, & ce qui ſe paſſe.

REMARQUES

SUR LA VI. LETTRE.

1. *Fundi*] Entre Formie & Terracine dans un territoire nommé *Cæcubus ager* fameux par ſes bons vins.

2. *Ce que l'on fera de ce Marius.*] C'étoit le faux Marius dont nous avons parlé ſur la quarante-neuviéme Lettre du douziéme Livre. Ceſar l'avoit banni ; mais aprés ſa mort il revint à Rome, où il forma une conſpiration contre le Senat. Antoine le fit mourir.

3. *J'ai la douleur de voir le bien de Sextilius poſſedé par ce marant de Curtilius.*] Les biens de pluſieurs partiſans de Pompée qui eſtoient morts les armes à la main, ou que Ceſar avoit bannis, avoient eſté conſignez & vendus à l'encan, ou Ceſar les avoit donnez à ſes creatures. Sextilius eſtoit un nom aſſez commun chez les Romains, mais on ne trouve point qui eſtoit celui dont Ciceron parle ici. Pour Curtilius, il en parle avec tant de mépris, qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'on ne le connoiſſe point.

4. *Nous confirmons ce qui nous a fait haïr Ceſar*] Lorſque le Senat s'aſſembla deux jours aprés ſa mort, & que l'on convint d'une amniſtie generale, on fit en même temps un Decret qui confirmoit tout ce que ce Dictateur avoit fait & reglé, comme on avoit fait lorſque Sylla abdiqua la Dictature. On eut

en vûë principalement les ſoldats veterans ; on craignoit qu'ils ne remuaſſent, s'ils avoient le moindre lieu d'apprehender qu'on ne leur ôtât les terres que Ceſar leur avoit diſtribuées, ou qu'on ne leur païât pas les gratifications qu'il leur avoit promiſes.

Quoi ! même la nomination qu'il a faite des Conſuls & des Tribuns pour deux années, ſubſiſtera.] Comme Ceſar ſe diſpoſoit à partir pour la guerre des Parthes, & qu'il ne comptoit pas de revenir ſi-tôt à Rome, il avoit nommé ces Magiſtrats pour deux ans. Dion dit pour trois, & Suetone pour pluſieurs années ; mais leur autorité n'eſt pas comparable à celle de Ciceron ; & en effet, on ne trouve de Conſuls deſignez par Ceſar qu'Hirtius & Panſa, Decimus Brutus & Plancus. Ciceron ne parle ici que des Conſuls & des Tribuns, parce que Ceſar avoit laiſſé au peuple la liberté des ſuffrages pour les autres Magiſtratures, comme il paroiſt par des Lettres de recommandation de Ciceron en faveur de Lamia qui demanda l'année ſuivante la Préture.

Epiſt. 16. & 17. Lib. 12. Fam.

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

POstridie Idus Paullum in Caieta vidi. Is mihi de Mario & de Rep. alia quædam ſane peſſima. A te ſcilicet nihil : nemo enim meorum. Sed Brutum noſtrum audio viſum ſub Lanuvio. Ubi tandem eſt futurus ? nam cum reliqua, tum de hoc ſcire haveo omnia. Ego è Formiano exiens XVII. *Kal. ut inde altero die in Puteolanum, ſcripſi hæc.*

A Cicerone mihi litteræ ſane πεπινωμέναι, [a] *& bene longæ. Ceteræ autem vel fingi poſſunt : πῖνος* [b] *litterarum ſignificat doctiorem. Nunc magnopere à te peto, de quo ſum nuper tecum locutus, ut videas nequid ei deſit. Id cum ad officium noſtrum pertinet, tum ad exiſtimationem, &*

a Eleganter ſcriptæ. b Nitor.

LETTRE VII.

J'Ai vû Paulus à Gaïete le quatorze ; il m'a parlé de ce Marius & m'a appris pluſieurs autres nouvelles qui ſont certainement fort mauvaiſes. Je n'ai point eû de vos Lettres, c'eſt qu'aucun de mes gens n'eſt venu de Rome. Mais j'entens dire qu'on a vû nôtre cher Brutus auprés de Lanuvium. Où veut-il donc ſe fixer ? Je ſuis curieux de toutes les nouvelles, mais ſur-tout de ce qui le regarde. J'écris ceci le quinze, avant que de partir de Formiés pour arriver le lendemain à Pouzzoles.

J'ai reçû une Lettre de mon fils fort longue & fort bien écrite ; on peut me tromper ſur tout le reſte, [1] mais ſon ſtile m'aſſure du moins qu'il profite. Je vous prie donc inſtamment, comme je vous en ai prié il y a quelques jours lorſque nous étions enſemble, d'avoir ſoin qu'il ne manque de rien ; le devoir, l'honneur & mon rang le demandent, & il m'a parû que vous penſiez

dignitatem : quod idem intellexi tibi videri omnino. Si ergo eſt, volo menſe Quintili in Græciam. Sint omnia faciliora. Sed cum ſint ea tempora, ut certi nihil eſſe poſſit, quid honeſtum mihi ſit, quid liceat, quid expediat; quæſo da operam, ut illum quam honeſtiſſime copioſiſſimeque tueamur. Hæc & cetera quæ ad nos pertinebunt, ut ſoles, cogitabis : ad meque aut quod ad rem pertineat; aut, ſi nihil erit, quod in buccam venerit, ſcribes.

REMARQUES SUR LA VII. LETTRE.

1. *ON peut me tromper ſur tout le reſte.*] C'eſt-à-dire, ſur ce qui regarde ſes mœurs, ſa conduite & ſa dépenſe.

2. *Cela eſtant.*] SI ERGO EST. S'il eſt vrai que le devoir & l'honneur demandent cela de moi; ou ſelon Grævius & Gronovius, *ſi ergo eſt* ſuppl. *parata pecunia*, ſi j'ai de l'argent pour faire ce voyage.

3. *Tout en ira mieux.*] SINT OMNIA FACILIORA. *Sint* eſt ici pour *erunt*, où il faut ſous-entendre *ut*. La conduite & les études

de même. Cela étant, [2] je veux aller en Grece au mois de Juillet ; tout en ira mieux. [3] Mais comme dans la conjoncture preſente, je ne puis ſçavoir certainement ce que je dois & ce que je puis faire, & quel ſera le meilleur parti, je vous prie en attendant de faire toucher à mon fils autant d'argent qu'il luy en faut, pour être ſur un pié qui me faſſe honneur. Vous penſerez à cela & à tout ce qui me regarde, avec vôtre attention ordinaire, & vous m'écrirez ou quelque choſe qui m'intereſſe, ou tout ce qui vous viendra au bout de la plume.

---

de mon fils en iront mieux, & il me ſera plus aiſé de regler ſa dépenſe. *V. Epiſt. 16. h. Lib.* Cela pourroit encore ſignifier, il faut auparavant que mes affaires & celles de la Republique ſoient en meilleur état. Ciceron dit dans la dix-ſeptiéme Lettre du quinziéme Livre, qu'il ne penſe point à partir que ſes affaires ne ſoient reglées.

Vid. & Epiſt. 20. Lib. 15.

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

TU me jam rebare, cum ſcribebas, in actis eſſe noſtris: & ego accepi XVII. *Kal. in diverſoriolo Sinueſſano tuas litteras. De Mario probe: etſi doleo L. Craſſi nepotem. Optime tam etiam Bruto noſtro probari Antonium. Nam quod Juniam ſcribis moderate, & amice ſcriptas litteras attuliſſe, mihi Paullus dedit ad ſe à fratre miſſas: quibus in extremis erat, ſibi inſidias fieri; ſe id certis auctoribus comperiſſe. Hoc nec mihi placebat, & multo illi minus. Regina fuga mihi non moleſta. Sed Clodia quid egerit, ſcribas ad me velim. De Bizantiis curabis, ut cetera; & Pelopem ad te arceſſes. Ego, ut poſtulas, Bajana negotia, chorumque illum, de quo ſcire vis, cum perſpe-*

LETTRE VIII.

QUand vous m'avez écrit, vous me croyiez déja ſur nos rivages ; [1] mais je n'étois encore le quinze, qu'à mon entrepos de Sinueſſe, [2] lorſque j'ai reçû vôtre Lettre. Ce Marius n'a que ce qu'il meritoit, cependant je plains le petit-fils de Craſſus. [3] Je ſuis ravi que Brutus ſoit ſi content d'Antoine. [4] Vous me dites que Junia [5] luy a apporté une Lettre de Lepidus où il paroît de la moderation, & même de l'amitié ; mais Paulus [6] m'en a fait voir une où ſon frere Lepidus luy dit à la fin, qu'on en veut à ſa vie, & qu'il en a des indices certains. Cela ne m'a point plû, [7] & cela plaît encore moins à Æmilius Paulus. Je ne ſuis point fâché que la Reine d'Ægypte ait été obligée de ſe ſauver. [8] Mandez-moi ce qu'aura fait Clodia. Prenez ſoin, je vous prie, de l'affaire des Bizantins, [9] comme de toutes celles auſquelles je m'intereſſe, & envoyez chercher Pelops. [10]

xero, tum ſcribam; ne quid ignores.

Quid Galli, quid Hiſpani, quid Sextus agat, vehementer exſpecto. Ea ſcilicet tu declarabis, qui cetera. Nauſeolam tibi tum cauſſam otii dediſſe facile patiebar. Videbare enim mihi legenti tuas litteras requieſſe paulliſper. De Bruto ſemper ad me omnia perſcribito, ubi ſit, quid cogitet: quem quidem ego ſpero jam tuto vel ſolum, tota urbe vagari poſſe. Verumtamen.

REMARQUES SUR LA VIII. LETTRE.

1. *Sur nos rivages.*] C'eſt-à-dire, dans les maiſons de campagne que Ciceron avoit auprés de la Mer. *In actis*, Ciceron s'eſt encore ſervi de ce mot dans les Verrines, & Virgile a dit *littoris actum*. Æneid. Lib. 5.

2. *A mon entrepos de Sinueſſe.*] IN DI-

Je ne manquerai pas de vous mander ce qui ſe paſſera à Bayes ; & pour contenter vôtre curioſité, je vous ferai la peinture de cette aſſemblée [11] quand je l'aurai vûë.

J'attens avec impatience des nouvelles des Gaules, de l'Eſpagne, & de Sextus Pompeius ; vous m'en inſtruirez avec vôtre exactitude ordinaire. Je ne ſuis pas fâché que vos maux de cœur vous ayent obligé à vous tranquiliſer, car je trouve que vôtre Lettre ſe ſent de ce repos. Mandez-moi toûjours tout ce qui regarde Brutus, où il eſt, quelles ſont ſes vûës. Je crois qu'il pourroit dés à preſent ſe promener tout ſeul dans Rome ſans rien craindre, cependant qu'il ne ſe preſſe pas trop.

VERSORIOLO SINUESSANO. C'eſtoit une petite maiſon où il couchoit, lorſqu'il alloit de Tuſculum & de Formies aux maiſons de campagne qu'il avoit du côté de Naples. Sinueſſe eſtoit ſur les limites du nouveau Latium & de la Campanie.

3. *Je plains le petit fils de Craſſus.*] Si cet Impoſteur avoit eſté veritablement petit-fils de Marius, il auroit eſté petit-fils de Craſſus l'Orateur, dont la fille avoit épouſé le jeune Marius. *Voy. la 4. Lett. du 12. Liv.*

4. *Que Brutus ſoit ſi content d'Antoine.*] C'eſt-à-dire, de ce qu'il paroiſſoit vouloir rendre le calme à la Republique, puiſqu'il avoit fait mourir ce faux Marius qui vouloit exciter une ſedition, & qui auroit favoriſé le parti de Ceſar, dont il ſe diſoit parent.

5. *Junia*] Sœur de Brutus, & femme de Lepidus.

6. *Paulus.*] L. Æmilius Paulus frere aîné de M. Æmilius Lepidus; on ne ſçait pourquoi ils portoient un different ſurnom. Lepidus avoit alors le Gouvernement de l'Eſpagne Citerieure, mais il eſtoit encore à Rome, & n'en partit qu'aſſez long-temps depuis la mort de Ceſar.

7. *Cela ne m'a point plû.*] C'eſt qu'il paroiſſoit que c'eſtoit un pretexte dont ſe ſervoit Lepidus, pour chercher querelle à Brutus & aux autres Conjurez.

8. *Je ne ſuis point fâché que la Reine d'Ægypte ait eſté obligée de ſe ſauver.*] On verra dans la vingtiéme Lettre de ce Livre, & dans la quinziéme du ſuivant, qu'il s'agit ici de Cleopatre. Tout le monde ſçait que Ceſar en eſtoit devenu amoureux lorſqu'il paſſa en Ægypte. Elle vint depuis à Rome. Suetone dit que Ceſar la renvoya aprés luy avoir fait de grands preſens; mais il paroiſt par cette Lettre qu'elle n'eſtoit pas encore partie lorſque Ceſar mourut. Apparemment que la maniere dont Ceſar fut tué, l'alarma, & la fit partir en diligence, & que c'eſt pour cela que Ciceron parle de ſon départ comme d'une fuite.

9. *De l'affaire des Bizantins.*] On ne ſçait ce que c'eſtoit que cette affaire. Ciceron

s'intereſſoit pour eux, parce que Caton avoit eſté leur patron.

10. *Pelops.*] Il eſtoit de Bizance, & c'eſt celui à qui Plutarque dit que Ciceron avoit adreſſé un ouvrage Grec. Apparemment qu'il eſtoit député des Bizantins.

11. *Cette aſſemblée*] CHORUMQUE ILLUM. Ciceron parle ainſi, parce que Bayes eſtoit un rendez-vous de plaiſirs, car *chorus* ſe dit proprement des Muſiciens & des Danſeurs. Voy. ce que nous avons dit ſur Bayes dans les Remarques ſur la ſeiziéme Lettre du premier Livre, à quoi l'on peut ajoûter que Seneque appelle Bayes, *diverſorium vitiorum. Epiſt.* 15.

EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

DE Rep. multa cognovi ex tuis litteris, quas quidem multijuges, accepi tempore a Veſtorii liberto. Ad ea autem quæ requiris, brevi reſpondebo. Primum vehementer me Cluviana delectant. Sed quod quæris quid arceſſierim Chryſippum; tabernæ mihi duæ corruerunt, reliquaque rimas agunt, itaque non ſolum inquilini, ſed mures etiam migraverunt. Hanc ceteri calamitatem vocant: ego ne incommodum quidem. O Socrates, & Socratici viri! numquam vobis gratiam referam. Dii immortales, quam mihi iſta pro nihilo! ſed tamen ea ratio ædificandi initur, conſiliario quidem, & auctore Veſtorio, ut hoc damnum quæſtuoſum ſit.

LETTRE IX.

VOs Lettres m'ont trés-bien inſtruit de l'état preſent de la Republique ; j'en ai reçû pluſieurs à la fois par l'Affranchi de Veſtorius. Pour vous répondre en peu de mots ſur ce que vous voulez ſçavoir ; je vous dirai d'abord que je ſuis trés content du bien que Cluvius m'a laiſſé. Vous me demandez pourquoi j'ai fait venir Chryſippus, c'eſt qu'il y a deux boutiques à moi de tombées, les autres menacent ruine, & non ſeulement ceux qui les occupoient, mais les rats mêmes en ſont délogez. 1 Bien des gens appelleroient cela un malheur ; pour moi, je le regarde comme le plus petit accident du monde. Que j'ai d'obligation à Socrate & à ſes diſciples ! ma reconnoiſſance ſera toûjours au-deſſous de ce que je leur dois. Grands Dieux ! que la Philoſophie m'a mis au-deſſus de la fortune ! 2 Il eſt vrai neanmoins qu'en ſuivant l'idée que Veſtorius m'a donnée pour re-

Hic turba magna eſt, eritque, ut audio, major. Duo quidem quaſi deſignati Coſſ. O Dii boni! vivit tyrannis, Tyrannus occidit? ejus interfecti morte lætamur, cujus facta defendimus? itaque quam ſevere nos M. Curtius accuſat; ut pudeat vivere: neque injuria. Nam mori millies præſtitit, quam hæc pati, quæ mihi viderentur habitura etiam vetuſtatem. Et Balbus hic eſt, multumque mecum: ad quem à Vetere litteræ datæ pridie Kal. Januar. cum à ſe Cæcilius circumſederetur, & jam teneretur; veniſſe cum maximis copiis Pacorum Parthum: ita ſibi eſſe eum ereptum, multis ſuis amiſſis in qua re accuſat Volcatium. Ita mihi videtur bellum illud inſtare. Sed Dolabella, & Nicias viderint. Idem Balbus meliora de Gallia XXI. *die litteras habebat; Germanos, illaſque nationes re audita de Cæſare, legatos*

bâtir ces boutiques, je retirerai du profit de la perte que j'ai faite.

Il y a ici un grand monde, ſelon ce que j'entens dire il y en aura encore davantage. Nous y avons les deux Conſuls prétendus deſignez. [3] Bon Dieu quelle indignité ! Le Tyran n'eſt plus, & la tyrannie ſubſiſte ; nous nous réjoüiſſons de ſa mort, & nous ratifions tout ce qu'il a fait. Comment ſoutenir l'air grave avec lequel M. Curtius [4] nous fait nôtre procés? ce qui me fait avoir honte de vivre encore. En effet, ne vaudroit-il pas mieux mourir mille fois, que de ſouffrir tout ce que nous ſouffrons ſans eſperance de le voir finir ? Balbus eſt ici, & nous ſommes ſouvent enſemble. Il a reçû d'Antiſtius-Vetus une Lettre datée du dernier de Decembre, où il luy mande que comme il eſtoit prêt à forcer Cæcilius, [5] Pacorus Roi des Parthes étoit venu à ſon ſecours avec une groſſe armée, ce qui l'avoit obligé à ſe retirer aprés avoir perdu beaucoup de monde ; il prétend que c'eſt la faute de Volcatius. [6] Voilà donc la guerre rallumée ſur cette frontiere, mais c'eſt l'affaire de Dolabella & de Nicias. [7] Le même Balbus a eû par une Lettre

miſiſſe ad Aurelium, qui eſt præpoſitus ab Hirtio, ſe, quod imperatum eſſet, eſſe facturos. Quid quæris? omnia plena pacis, aliter ac mihi Calvena dixerat.

REMARQUES
SUR LA IX. LETTRE.

1. *Les rats même en ſont délogez.*] On croyoit alors, comme on ſe l'imagine encore à preſent, que lorſqu'une maiſon eſt prête à tomber tous les rats en ſortent.

Plin. Lib. 8. cap. 28.

2. *Grands Dieux que la Philoſophie m'a mis au deſſus de la fortune!*] J'admire Ciceron qui s'applaudit & qui ſe croit l'homme du monde le plus Philoſophe, parce qu'il ne ſe deſeſpere point d'avoir fait une trés petite perte qu'il compte de reparer avantageuſement. Quand on ſe ſçait ſi bon gré des moindres efforts, on n'eſt gueres capable d'en faire de plus grands. Et en effet, pour peu qu'on étudie Ciceron, on reconnoît que perſonne n'étoit moins Philoſophe que luy, c'eſt-à-dire moins au deſſus de la vanité, de l'ambition, & de l'opinion que les hommes pouvoient avoir de luy.

3. *Les deux Conſuls prétendus deſignez.*] QUASI DESIGNATI. Il les appelle ainſi, parce qu'ils

écriteil y a vingt-un jour, des nouvelles des Gaules meilleures qu'on ne l'eſperoit. On lui mande que les Germains & les peuples de ces frontieres ayant appris la mort de Ceſar ont député vers Aurelius Lieutenant d'Hirtius [8] pour l'aſſurer de leur fidelité; ainſi vous voyez que tout ſe tourne à la paix de ce côté-là, ce qui eſt bien different de ce que Matius m'avoit dit. [9]

---

qu'ils n'avoient pas eſté élus par le peuple ſelon les loix, mais choiſis par Ceſar.

4. *M. Curtius*] C'eſt celui dont Ciceron a déja parlé avec beaucoup de mépris. *Epiſt.* 5. *&* 6. *Lib.* 9. *&* *Epiſt.* 49. *Lib.* 12.

5. *Cæcilius*] Surnommé Baſſus. C'eſtoit un Chevalier Romain, qui aprés la bataille de Pharſale ſe retira à Tyr, & forma depuis en Syrie un parti contre Sextus Ceſar qui y commandoit pendant la guerre d'Afrique, & qu'il fit tuer par quelques ſoldats. Il eſtoit aſſiegé dans Apamée par C. Antiſtius Vetus, lorſque les Parthes vinrent à ſon ſecours. Dion dit qu'il fut auſſi ſecouru par Alchondius chef des Arabes. Il remit depuis à Caſſius la legion qu'il commandoit.

Dio Lib. 47. *Epiſt.* 11. *Lib.* 12. *Fam. Appian. Civ. Lib.* 4.

6. *Volcatius.*] On ne trouve point de Volcatius qui commandât alors dans ces quartiers, ce qui fait croire à Corradus avec quel-

que vrai-ſemblance qu'il faut lire ici L. Statius qui eſtoit Proconſul de Syrie ; cependant comme Volcatius Tullus avoit eſté Préteur deux ans auparavant, il pouvoit bien avoir quelque Commandement ſur cette frontiere.

7. *C'eſt l'affaire de Dolabella & de Nicias.*] Le Senat avoit donné à Dolabella le Gouvernement de Syrie avec le commandement de la guerre contre les Parthes. Nicias étoit ami particulier de Dolabella, qui l'emmena en Syrie. *Epiſt.* 28. *Lib.* 13. *&* *Epiſt.* 21. *Lib.* 15.

8. *Aurelius Lieutenant d'Hirtius.*] Il paroiſt par-là qu'Hirtius avoit alors le Gouvernement de la Gaule Belgique, quoiqu'il ſoit

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

ITane vero ? hoc meus & tuus Brutus egit ut Lanuvii eſſet ? ut Trebonius itineribus deviis proficiſceretur in provinciam ? ut omnia facta, ſcripta, dicta, promiſſa, cogitata Cæſaris plus valerent, quam ſi ipſe viveret ? meminiſti me clamare ; illo ipſo primo Capitolino die, Senatum, in Capitolium à Prætoribus vocari ? dii immortales, quæ tum opera effici potuerunt, latantibus omnibus

demeuré à Rome toute cette année comme Lepidus, qui estoit Gouverneur de l'Espagne Citerieure & de la Gaule Narbonoise, ne laissa pas de passer à Rome la plus grande partie de cette année, & comme on a vû que Pompée fut long-temps Gouverneur d'Espagne sans y aller.

9. *Ce qui est bien different de ce que Marius m'avoit dit.*] Voy. la premiere Lettre de ce Livre, & dans les Remarques sur la seconde, pourquoi Ciceron appelle Marius *Calvena*.

LETTRE X.

VOilà donc à quoi aboutit tout ce qu'a fait nôtre ami Brutus; il est reduit à demeurer à Lanuvium, & Trebonius [1] à se sauver dans son Gouvernement. Tout ce que Cesar a fait, tout ce qu'il a écrit, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a promis, tout ce qu'il a pensé a plus de force que s'il étoit encore en vie. [2] Vous vous souvenez bien que le jour même de sa mort, lorsque les Conjurez se furent retirez dans le Capitole, je criois qu'il falloit que les Préteurs y fissent assembler le Senat. 3.

bonis, etiam ſat bonis, fractis latronibus? Liberalia tu accuſas. Quid fieri tum potuit? jam pridem perieramus. Meminiſtine te clamare, cauſſam periiſſe, ſi funere elatus eſſet? at ille etiam in foro combuſtus, laudatuſque miſerabiliter: ſervique, & egentes in tecta noſtra cum facibus immiſſi. Quæ deinde? ut audeant dicere, tu ne contra Cæſaris nutum? Hæc & alia ferre non poſſum. Itaque γῆν πρὸ γῆς [a] cogito.

a Longe terrarum.

Tua tamen ὑπηνέμιος [b] nauſea jamne plane abiit? mihi quidem ex tuis

b Inanis.

Grands Dieux ! que n'auroit-on pas pû faire dans cette premiere chaleur ? La joie eſtoit répanduë parmi les gens du bon parti, & même parmi les moins zelez, les ennemis de la Republique eſtoient conſternez & abatus. Vous condamnez ce que l'on fit le dix-huit de Mars, 4 que pouvoit-on faire ? le mal étoit deſlors ſans remede. 5 Ne vous ſouvenez-vous pas, que vous diſiez hautement que ce ſeroit un coup fatal pour la bonne cauſe, ſi l'on rendoit à Ceſar des honneurs funébres ; 6 non ſeulement on luy en a rendu, mais on a brûlé ſon corps dans la place publique. On a fait ſon éloge, on a cherché à émouvoir la compaſſion, 7 & on y a réüſſi. On a armé de flambeaux des Eſclaves & des gens de la lie du peuple pour venir brûler nos maiſons. Depuis ce temps-là, ils vous diſent hardiment, Quoi ! vous oſez aller contre la volonté de Ceſar ? je ne puis ſoutenir cela, ni beaucoup d'autres choſes ; ainſi je penſe à m'éloigner.

Vôtre mal de cœur eſt-il entierement paſſé ? il me ſemble que vôtre Lettre me donne lieu de le croire. Je reviens aux Thebaſſus, aux Sçævas, &

litteris conjectanti ita videbatur. Redeo ad Thebassos, Scævas, Frangones. Hoc tu existimas confidere se illa habituros, stantibus nobis? in quibus plus virtutis putarunt, quam experti sunt. Pacis isti scilicet amatores, & non latrocinii auctores? at ego cum tibi de Curtilio scripsi, Sestulianoque fundo, scripsi de Censorino, de Messalla, de Planco, de Postumio, de genere toto. Melius fuit periisse illo interfecto, quod numquam accidisset, quam hæc videre. Octavius Neapolim venit XIIII. *Kal. ibi eum Balbus mane postridie; eodemque die mecum in Cumano illum hereditatem aditurum. Sed, ut scribis,* ῥιζόθεμιν [a] *magnam cum Antonio.*

a Juris concertationem.

Buthrotia mihi tua res est, ut debet, eritque curæ. Quod quæris, jamne ad centena Cluvianum: adventare videtur: sed primo anno LXXX. *deterſimus. Q. pater ad me gravia de filio, maxime quod matri nunc in-*

aux Frangons. [8] Penſez-vous que ces gens-là croyent pouvoir joüir en ſûreté de ce qu'ils ont eû de Ceſar, qu'ils ne ſe ſoient défaits de nous; & ils l'entreprendront hardiment, à preſent qu'ils ont reconnu que nous n'avons pas autant de vigueur qu'ils l'avoient crû. Ce ſont bien des gens à aimer la paix, eux qui ſont les premiers Auteurs de tous les troubles. Ce que je vous ai écrit de Curtilius [9] à propos de ce bien de Sentilius, je l'entens de Cenſorinus, [10] de Meſſala, [11] de Plancus, [12] de Poſtumius, [13] & de tous ceux du même parti. Il auroit mieux valu aprés la mort de Ceſar s'expoſer à perir, ce qui ne ſeroit point arrivé, que de voir tout ce que nous voyons. Octavius eſt arrivé à Naples le dix-huit. Balbus, qui le vit le lendemain, vint le même jour chez moi à Cumes, & me dit qu'il accepteroit la ſucceſſion; [14] vous avez raiſon de croire que ce ſera une grande matiere de conteſtations entre luy & Antoine. [15]

Je penſe, comme je le dois, à vôtre affaire de Buthrote, & j'y donnerai tous mes ſoins. Vous me demandez ſi le bien de Cluvius ira juſqu'à cent mille ſeſterces; je crois qu'il en approchera,

dulgeat, cui antea bene merenti fuerit inimicus. Ardentes in eum litteras ad me misit. Ille autem quid agat, si scis, neque dum Roma es profectus, scribas ad me velim; & hercule, si quid aliud. Vehementer delector tuis litteris.

REMARQUES

SUR LA X. LETTRE.

1. *Rebonius.*] Cesar l'avoit fait Consul l'année précedente; & de tous les Conjurez, c'estoit le seul Consulaire. Il avoit le Gouvernement de l'Asie mineure.

2. *Tout ce que Cesar a fait, tout ce qu'il a écrit, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a promis, tout ce qu'il a pensé, a plus de force que s'il estoit en vie.*] On estoit convenu de part & d'autre que tout ce que Cesar avoit fait, subsisteroit; mais Antoine, qui s'estoit emparé des Livres où Cesar faisoit écrire tout ce qu'il regloit, non seulement y avoit fait plusieurs additions; mais lorsqu'il vouloit faire executer quelque chose, il se contentoit de soutenir que Cesar avoit dit qu'il le feroit, qu'il avoit promis telle & telle grace, ou enfin qu'il sçavoit que c'estoit là son intention.

3. *Qu'il falloit que les Préteurs y fissent*

mais j'ai mis cette premiere année quatre-vingt mille ſeſterces en reparations. Mon frere ſe plaint fort de ſon fils, ſur-tout de ce qu'il a maintenant une complaiſance outrée pour ſa mere, luy qui s'étoit declaré contre elle dans les temps où il avoit le plus lieu de s'en loüer. Mon frere m'écrit là-deſſus de la maniere du monde la plus vive. Si vous n'êtes pas encore parti de Rome, & que vous ſçachiez quelque choſe de nôtre neveu, je vous prie de m'en faire part, & de tout ce qu'il y aura de nouveau; vos Lettres me font un plaiſir infini.

---

aſſembler le Senat.] Brutus & Caſſius étoient Préteurs; les Préteurs avoient droit de convoquer le Senat en l'abſence des Conſuls. Antoine eſtoit alors caché, & avoit même quitté les marques de ſa dignité.

4. *Ce qu'on fit le dix-huitiéme de Mars.*] LIBERALIA. V. Rem. 4. ſur la 6. Lettre de ce Livre. Nous avons déja dit ailleurs que les *Liberalia* eſtoient une fête à l'honneur de Bacchus.

5. *Le mal eſtoit deſlors ſans remede.*] C'eſt qu'on avoit donné aux partiſans de Ceſar le temps de ſe reconnoiſtre; & les ſoldats veterans, qui apprehendoient qu'on ne leur payât pas ce que Ceſar leur avoit promis, eſtoient entrez dans Rome avec des armes, & obligerent le Senat à faire ce qu'ils voulurent.

6. *Que ce ſeroit un coup fatal pour la bonne cauſe ſi l'on rendoit à Ceſar des honneurs funébres.*] Les loix défendoient d'en rendre aux Tyrans, & les Conjurez vouloient d'abord qu'on jettât ſon corps dans le Tibre ; mais Antoine & Lepidus l'empêcherent.

Appian. Lib. 3. Sueton. Jul.

7. *On a fait ſon éloge, on a cherché à émouvoir la compaſſion.*] Voy. la neuviéme Remarque ſur la cinquiéme Lettre de ce Livre.

8. *Je reviens aux Thebaſſus, aux Scevas, aux Frangons.*] C'eſtoient des Officiers des troupes de Ceſar, qui s'étoient enrichis des dépoüilles de ceux dont Ceſar avoit confiſqué les biens. On ne connoiſt point Thebaſſus. Caſſius Scæva, c'eſt celui qui fit des prodiges de valeur à l'attaque du camp de Pompée à Dyrrachium. On trouve dans Dion un C. Funcius Fangon, à qui Octavius donna depuis le Commandement de la Numidie. On lit dans Dion φαγγώνα ; mais comme tous les Manuſcrits de ces Lettres portent Frangonas, il faut corriger le Grec par le Latin.

Caſ. Lib. 3. de Bel. civ. Plut. Jul. Dio. Lib. 48.

9. *Ce que je vous ai écrit de Curtilius &c.*] Voy. la ſixiéme Lettre de ce Livre.

10. *Cenſorinus.*] L. Marcius Cenſorinus. Cet homme s'eſtoit diſtingué parmi ceux qui s'eſtoient enrichis en achetant à vil prix les biens que Ceſar avoit confiſquez. Il fut depuis par la faveur d'Antoine, Conſul en 704

11. *Meſſala*] Manuce, & aprés luy Grævius, veulent qu'on liſe ici Muſtela ; & en effet, Ciceron parle en plus d'un endroit d'un Muſtela qu'il nomme parmi les Satellites d'An-

toine, & il ſemble que Ciceron ne nomme ici que des gens aſſez obſcurs, ce qui ne convient pas à Meſſala qui eſtoit d'une grande naiſſance. Cependant, comme il eſtoit du parti de Ceſar, & que ſon nom ſe lit dans tous les Manuſcrits, je ne crois pas qu'on doive ſuivre la conjecture de Manuce, auſſi Grævius ne l'a pas miſe dans ſon texte.

12. *De Plancus.*] Ce n'eſt pas celui qui avoit alors une armée dans les Gaules, mais ſon frere ſurnommé Burſa, l'un des grands ennemis de Ciceron qui avoit eſté banni avant la guerre civile, & que Ceſar avoit rappellé.

13. *Poſthumius.*] Quelques Commentateurs veulent qu'on liſe ici Poſtumus, & l'entendent de Poſtumus Curtius dont Ciceron parle dans la ſeconde Lettre du neuviéme Livre; on trouve auſſi dans le troiſiéme Livre *de bello civili*, un Fulvius Poſthumus qui eſtoit du parti de Ceſar. Cependant on lit dans tous les Manuſcrits de ces Lettres *Poſthumius*, qui eſt un nom de famille, au lieu que Poſthumus eſt un ſurnom.

14. *Qu'il accepteroit la ſucceſſion.*] Ce n'eſtoit pas une petite entrepriſe à l'âge de dix-huit ans, que d'oſer ſe porter pour heritier d'un homme qui avoit eſté tué comme Tyran, & dont la mort eſtoit demeurée impunie, & de ſe mettre entre Antoine & les Conjurez, également ſuſpect aux uns & aux autres.

15. *Que ce ſera une grande matiere de conteſtations entre luy & Antoine.*] Cela ne manqua pas d'arriver. Antoine avoit détourné une grande partie des effets de Ceſar. Octavius les luy redemanda, & ce fut ce qui com-

mença à les Broüiller, ῥιζόβεμιν *magnam.* Il ſemble que ce ſoit un mot qu'Atticus avoit compoſé de ῥιζὰ & de θεμις, qui ſignifie ici procés, debat, conteſtation. Cette leçon eſt celle des Manuſcrits, que les Commentateurs

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

NUdius tertius dedi ad te epiſtolam longiorem : nunc ad ea, quæ proxime. Velim mehercule, Aſtura Brutus. ἀκολασίαν [a] *iſtorum ſcribis, an cenſebas aliter? equidem etiam majora exſpecto. Cum equidem concionem lego, de tanto viro, de Clariſſimo civi, ferre non queo : etſi iſta jam ad riſum. Sed memento : ſic alitur conſuetudo perditarum concionum; ut noſtri illi, non heroes, ſed dii, futuri quidem in gloria ſempiterna ſint, ſed non ſine invidia, ne ſine periculo quidem. Verum illis magna conſola-*

[a] Intemperantiam.

corrigent differemment, mais ils conviennent tous du même ſens, ce qui nous ſuffit.

16. *De ce qu'il a maintenant une complaiſance outrée pour ſa mere.*] Quintus Ciceron l'avoit repudiée depuis peu, comme on le verra dans les Lettres ſuivantes.

LETTRE XI.

JE vous ai écrit avant-hier une Lettre aſſez longue; je vais répondre à preſent à ce que vous m'avez mandé depuis. Je ſouhaiterois fort que Brutus vint à Aſture. Vous me parlez de l'inſolence des partiſans de Ceſar; croyiez-vous que cela pût être autrement? ce ſera bien pis dans la ſuite. Lorſque je lis cette Harangue où en parlant de luy, on dit, un ſi grand homme, un Citoyen ſi illuſtre, je perds patience, quoiqu'aprés tout, cela devienne ridicule; mais, ſouvenez-vous de ce que je vous dis, un pareil ſtile dans ces pernicieuſes Harangues fera un ſi mauvais effet, que nos amis, qui ſont plûtôt des Dieux que des Heros, joüiront à la verité d'une gloire immortelle, mais

tio, conſcientia maximi & clariſſimi facti : nobis quæ, qui interfecto rege liberi non ſumus ? ſed hæc fortuna viderit, quoniam ratio non gubernat.

De Cicerone, quæ ſcribis, jucunda mihi ſunt : velim, ſint proſperæ. Quod vero curæ tibi eſt, ut ei ſuppeditetur ad uſum & cultum copioſe, per mihi gratum eſt; idque ut facias, te etiam rogo. De Buthrotiis & tu recte cogitas, & ego non dimitto iſtam curam. Suſcipiam omnem etiam actionem; quam video quotidie faciliorem. De Cluviano, quoniam in re mea me ipſum diligentia vincis, res ad centena perducitur. Ruina rem non fecit deteriorem. Haud ſcio an jam fructuoſiorem. Hic mecum Balbus, Hirtius, Panſa. Modo venit Octavius, & quidem in proximam villam Philippi, mihi totus deditus. Lentulus Spin-

qui ne laiſſera pas d'être noircie par l'envie, & qui ne les mettra pas même en ſureté. Ce ſera toûjours une grande conſolation pour eux que le ſouvenir d'une action ſi illuſtre & ſi éclatante ; qui eſt-ce qui nous conſolera, nous qui ſommes délivrez du Tyran ſans être libres ? Mais abandonnons-nous à la fortune, puiſque la prudence ne nous ſert point ?

Ce que vous me mandez de mon fils me fait beaucoup de plaiſir ; je ſouhaite qu'il ne ſe démente point. Je vous ſuis trés-obligé de ce que vous luy faites fournir tout l'argent dont il a beſoin pour vivre & paroître avec honneur, & je vous recommande de continuer. J'approuve fort ce que vous me dites touchant l'affaire de Buthrote ; j'y penſe toûjours, & je me charge de la faire réüſſir, ce qui me paroiſt de jour en jour plus aiſé. Puiſque vous étes plus en peine de mes affaires que moi-même, je vous dirai que le bien de Cluvius ira à cent mille ſeſterces de rente. Les reparations qu'il a fallu faire ne le diminueront point, je ne ſçai même ſi elles ne l'augmenteront pas. J'ai ici avec moi Balbus, Hirtius, & Panſa. Octa-

ther hodie apud me : cras mane vadit.

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

O Mi Attice, vereor, ne nobis Idus Mart. nihil dederint præter lætitiam, & odii pœnam ac doloris. Quæ mihi istinc afferuntur? quæ hic video? ὦ σοφίξεως καλῆς μὲν ἀτελοῦς δὲ. [a] *Scis quam diligam Siculos, & quam illam clientelam honestam judicem. Multa illis Cæsar, neque me invito : etsi Latinitas erat non ferenda : verumtamen. Ecce autem Antonius, accepta grandi pecunia, fixit legem, à Dictatore comitiis latam, qua Siculi cives Romani : cujus rei, vivo illo, mentio nulla. Quid? Deiotari nostri caussa non si-*

a O factum præclarum quidem, sed imperfectum.

vius vient d'arriver chez mon voiſin Philippe, il paroît vouloir ſe laiſſer conduire par moi. Lentulus Spinther couche ici aujourd'hui, & part demain.

LETTRE XII.

JE crains bien, mon cher Atticus, que nous ne retirions des Ides de Mars, que le plaiſir de nous être vengez d'un homme que nous avions tant de ſujet de haïr. Tout ce que l'on me mande de Rome, & tout ce que je vois ici me le fait craindre. La belle action, ſi elle n'étoit pas demeurée imparfaite! Vous ſçavez combien j'aime les Siciliens, & que je me ſuis toûjours fait un honneur d'être leur patron. Ceſar leur avoit accordé beaucoup de graces, & je n'en ai pas été fâché, quoique c'en fût trop que de leur donner le droit des peuples du Latium, [1] paſſe encore pour cela; mais voici bien autre choſe, Antoine gagné à force d'argent, fait paroître une loy [2] qui donne à tous les Siciliens le droit de Bourgeoiſie Ro-

milis ? dignus ille quidem omni regno, ſed non per Fulviam. Sexenta ſimilia. Verum illuc referor : tam claram, tamque teſtatam rem, tamque juſtam Buthrotiam non tenebimus aliqua ex parte ? & eo quidem magis, quo iſte plura?

Nobiſcum hic perhonorifice, & amice Octavius : quem quidem ſui Cæſarem ſalutabant, Philippus non ; itaque ne nos quidem ; quem nego poſſe bonum civem, ita multi circumſtant, qui quidem noſtris mortem minitantur. Negant hæc ferri poſſe. Quid cenſes, cum Romam puer venerit, ubi noſtri liberatores tuti eſſe non poſſunt? qui quidem ſemper erunt clari? conſcientia vero facti ſui etiam beati.

maine, & il eſt dit dans cette loy que Ceſar l'a fait paſſer dans l'aſſemblée du peuple, quoique de ſon vivant on n'en ait pas ſeulement entendu parler. J'en dis autant de nôtre ami Dejotarus ; il ne ſçauroit avoir trop de Royaumes, mais je voudrois bien qu'ils ne luy vinſſent pas par Fulvia. 3 Il y a cent autres exemples ſemblables. Mais voici l'avantage que j'en tire pour l'affaire de Buthrote ; elle eſt trop juſte, & le Decret de Ceſar trop authentique, pour que nous n'obtenions pas du moins une partie de ce que nous demandons, ſur-tout puiſqu'Antoine en accorde tant à d'autres.

J'ai vû ici Octavius de qui j'ai reçû beaucoup de marques d'honêteté & d'amitié; ſes gens l'appellent Ceſar; 4 mais, comme Philippe l'appelle toûjours Octavius, 5 j'ai fait de même. Je ſoutiens qu'il ne peut pas être bon Citoyen, j'en juge par tous ceux qui l'environnent ; ils menacent nos Conjurez, & diſent que ce qu'ils ont fait, ne doit pas demeurer impuni. Que ſera-ce lorſque ce jeune homme ſera à Rome où nos Liberateurs n'ont pû demeurer en ſureté ? Ils ſe ſont acquis, il eſt vrai,

Sed nos, nisi me fallit, jacebimus. Itaque exire haveo, ubi nec Pelopidarum, inquit. Haud amo vel hos designatos, qui etiam declamare me coegerunt; ut ne apud aquas quidem acquiescere liceret. Sed hoc meæ nimiæ facilitatis. Nam id erat quondam quasi necesse: nunc, quoquo modo se res habet, non est item.

Quam dudum nihil habeo, quod ad te scribam, scribo tamen, non ut delectem his litteris, sed ut eliciam tuas. Tu, si quid erit de ceteris; de Bruto utique, quidquid. Hæc conscripsi X. *Kal. accubans apud Vestorium, hominem remotum à dialecticis, in arithmeticis satis exercitatum.*

une gloire immortelle, & ils ſeront heureux par le ſeul ſouvenir de cette grande action, mais j'ai bien peur que nous n'en ſoyons pas mieux. Ainſi, j'ai fort envie de m'éloigner, afin de n'avoir pas la douleur de voir tout ce que je prévois. [6] Je hais juſqu'à ces Conſuls deſignez qu'il a fallu encore faire declamer, [7] de ſorte que je n'ai pû être en repos dans un endroit où tout le monde vient en chercher. [8] Auſſi je ſuis trop facile. Avant la mort de Ceſar il falloit bien avoir ces complaiſances, mais à preſent, de quelque maniere que les choſes tournent, je pourrois fort bien m'en diſpenſer.

Depuis long-temps je n'ai rien à vous écrire, & je vous écris neanmoins. Ce n'eſt pas que de pareilles Lettres puiſſent vous faire beaucoup de plaiſir, mais c'eſt afin d'en avoir des vôtres. J'ai écrit celle-ci le vingt-deuxiéme d'Avril, étant à table chez Veſtorius qui n'eſt pas grand Dialecticien, mais qui entend fort bien l'Arithmetique. 9

REMARQUES
SUR LA XII. LETTRE.

1. *LE droit des peuples du Latium.*] Voy. la premiere Remarque ſur l'onziéme Lettre du cinquiéme Livre.

2. *Fait paroiſtre une loy*] FIXIT LEGEM. On gravoit les loix ſur des tables d'airain qu'on expoſoit quelque temps en public, & qu'on mettoit enſuite dans le treſor. Servius dit que c'eſt par rapport à Antoine que Virgile a dit,

Fixit leges pretio atque refixit.

3. *Il ne ſçauroit avoir trop de Royaumes, mais je voudrois qu'ils ne luy vinſſent pas par Fulvia.*] Ceſar avoit ôté à Dejotarus la petite Armenie. Ce Prince avoit à Rome des Deputez qui, aprés la mort de Ceſar, traiterent avec Antoine. Il fit rendre à leur Maître la petite Armenie aprés avoir tiré d'eux une obligation de dix millions de ſeſterces, ce qui faiſoit prés d'un million de nôtre monnoye. Ce fut ſa femme Fulvia qui ménagea cette affaire, & ce fut dans ſa chambre que l'obligation fut ſignée. Dés que Dejotarus eut appris la mort de Ceſar, il s'empara de la petite Armenie avant que d'avoir eû nouvelle du Traité que ſes Deputez avoient fait avec Antoine, qui apparemment fut mal payé.

4. *Ses gens l'appellent Ceſar.*] Comme Octavius avoit eſté adopté par Ceſar, il de-

voit prendre ſon nom ; mais dans les regles il ne pouvoit le porter qu'aprés que cette adoption auroit eſté confirmée par le peuple dans la forme ordinaire.

5. *Comme Philippe l'appelle toûjours Octavius.*] Philippe avoit épouſé ſa mere en ſecondes noces.

6. *Afin de n'avoir pas la douleur de voir tout ce que je prévois.*] UBI NEC PELOPIDARUM, ſupp. *facta nec famam audiam*, comme Ciceron le cite tout au long dans l'onziéme Lettre du quinziéme Livre, & dans quelques autres endroits. Il ajoûte *inquit* ſupp. *Poëta.* Il ne nomme nulle part le Poëte, mais il y a beaucoup d'apparence que ce vers eſt tiré de la Tragedie d'Attius intitulée *Atreus*; car Nonius en cite deux vers qui paroiſſent avoir rapport à celui-ci,

in voce dignatus,

7. *Je hais juſqu'à ces Conſuls deſignez, qu'il a fallu encore faire declamer.*] Declamer dans le ſtile des Rheteurs Latins, c'étoit s'exercer ſur des ſujets feints. On prononçoit des diſcours preparez, ou quelquefois on parloit ſur le champ & ſans preparation. Depuis que Ceſar eſtoit devenu le maître, Ciceron qui n'avoit plus de part au Gouvernement, n'avoit pas laiſſé de ſe conſerver une aſſez grande conſideration, parce que les jeunes gens, qui avoient le plus de credit auprés de Ceſar, venoient ſouvent chez luy pour ſe former à l'éloquence ſous un ſi grand maître.

Fam. Epiſt. 24. *Lib.* 7. *& Epiſt.* 16. *&* 18. *Lib.* 9.

8. *Dans un endroit où tout le monde vient en chercher.*] A Bayes où nous avons

vû que Ciceron devoit aller, & où on n'alloit que pour ſe divertir, auſſi Stace dit de cette ville *deſidęs Baja*. Voy. l'onziéme Remarque ſur la huitiéme Lettre de ce Livre.

9. *Chez Veſtorius, qui n'eſt pas grand Dialecticien, mais qui entend bien l'Arith-*

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

SEptimo denique die litteræ mihi redditæ ſunt, quæ erant à te XIII. *Kal. datæ: quibus quæris, atque etiam me ipſum neſcire arbitraris, utrum magis tumulis proſpectuque, an ambulatione ἀλιτενεῖ [a] delecter. Eſt mehercule, ut dicis, utriuſque loci tanta amœnitas, ut dubitem, utra anteponenda ſit:*

[μέμηλεν,
—— ἀλλ' ὃ δαιτὸς ἐπηράτυ ἔργα
[εἰσορόωντες
Ἀλλὰ λίην μέγα πῆμα διοτρεφὲς

[a] Plana & humili.

Δύδυμα

metique.] J'ai déja dit que Veſtorius eſtoit Banquier. Ciceron dit en plaiſantant, que Veſtorius ne laiſſe pas d'être Philoſophe, puiſqu'il entend ſi bien l'Arithmetique qui eſt une partie des Mathematiques, qui ſont elles-mêmes partie de la Philoſophie.

LETTRE XIII.

J'Ai enfin reçû vôtre Lettre du dix-neuf, ſept jours aprés ſa datte. Vous me demandez lequel j'aime le mieux, ou la belle vûë que l'on a ici ſur les collines, ou la promenade de la plaine, & vous croyez que j'aurois de la peine à le dire ; en verité vous avez raiſon, elles ont toutes deux tant d'agrément que je ne ſçai à laquelle on doit donner la préference ; mais on n'eſt gueres ſenſible à tout cela dans une conjoncture auſſi triſte que celle où nous ſommes, & on donne toute ſon attention au danger preſſant où ſe trouve la République.

[ἀπολέσθαι. a

Δείδιμεν. ἐν δοιῇ δὲ σαώσεμεν, ἢ

Quamvis enim tu magna, & mihi jucunda ſcripſeris de D. Bruti adventu ad ſuas legiones; in quo ſpem maximam video: tamen, ſi eſt bellum civile futurum, quod certe erit, ſi Sextus in armis permanebit, quem permanſurum eſſe certe ſcio, quid nobis faciendum eſt, ignoro. Neque enim jam licebit, quod Cæſaris bello licuit, neque huc, neque illuc. Quemcumque enim hæc pars perditorum lætatum morte Cæſaris putabit, (lætitiam autem apertiſſimę tulimus omnes,) hunc in hoſtium numero habebit: quæ res ad cædem maximam ſpectat. Reſtat, ut in Caſtra Sexti, aut, ſi forte, Bruti nos conferamus. Res odioſa & aliena noſtris ætatibus, & incerto exitu belli: & neſcio quo pacto tibi ego poſſum, mihi tu dicere,

b Sed non eſt nobis curæ convivium, verum magnam cladem à Jove immiſſam intuentes, extimeſcimus; incertumque eſt ſalvine futuri, an interituri ſimus.

Je regarde, il eſt vrai, comme une nouvelle trés-avantageuſe ce que vous me mandez de l'arrivée de Decimus Brutus à ſon armée, [2] & j'eſpere beaucoup de luy ; mais enfin, ſi l'on en vient à une guerre civile, comme il y a tout lieu de le craindre, ſi Sextus Pompeius veut garder ſes troupes, & certainement il le voudra, quel parti faudra-t-il que je prenne ? Il ne me ſera pas libre a preſent de demeurer neutre, comme j'aurois pû l'être pendant la guerre de Ceſar & de Pompée. Ce parti compoſé de tout ce qu'il y a de mauvais Citoyens traitera comme ennemis tous ceux qui ſe ſont réjoüis de la mort de Ceſar, & qui eſt-ce qui n'a pas pas fait paroître ſa joie ? ſur ce pié-là qu'on va répandre de ſang ! Il faudra donc aller joindre l'armée de Sextus pompeius, ou, ſi vous voulez, celle de Brutus ; mais, outre que l'évenement de la guerre eſt incertain, cela ne convient ni à nôtre humeur, ni à nôtre âge ; & il me ſemble que nous pouvons en quelque maniere nous dire l'un à l'autre.

[μήϊα ἔργα ;
Τέκνον ἐμὸν σ' τοι δέδοται πολε-
[ἔργα λόγοιο. [a]
Λ'λλὰ σύγ' ἱμερόεντα μετέρχεο

Sed hæc fors viderit, ea, quæ talibus in rebus plus quam ratio poteſt. Nos autem id videamus, quod in nobis ipſis eſſe debet, ut quidquid acciderit, fortiter & ſapienter feramus, & accidiſſe hominibus meminerimus; noſque cum multum litteræ, tum non minimum Idus quoque Mart. conſolentur.

a Fili mi, non tibi data ſunt opera bellica, verum tu placida perſequere munera eloquentiæ.

Suſcipe nunc meam deliberationem, qua ſollicitor: ita multa veniunt in mentem in utramque partem. Proficiſcor, ut conſtitueram, legatus in Græciam. Cadis impendentis periculum nonnihil vitare videor, ſed caſurus in aliquam vituperationem, quod Reip. defuerim tam gravi tempore. Sin autem manſero, fore me

Ce n'eſt point dans les champs de Mars
Que vous devez chercher la gloire. 3
L'éloquence loin des hazards
Fera vivre vôtre Memoire. 4

Mais laiſſons gouverner tout cela à la fortune, qui dans de pareilles conjonctures a ſouvent plus de pouvoir que la prudence. Ce qui dépend de nous & à quoi nous devons nous attacher, c'eſt à ſoutenir avec courage & en Philoſophes, tout ce qui pourra arriver. Souvenons-nous que ce ſont des malheurs auſquels l'homme eſt expoſé par ſa condition ; que nos études ſervent à nous conſoler, & ſouvenons-nous des Ides de Mars.

Il faut à preſent que vous m'aidiez de vos conſeils pour me tirer de l'étrange embarras & de l'incertitude où je me trouve. Je ſuis prêt à partir pour la Grece en qualité de Lieutenant, comme je l'avois reſolu ; par là je pourrai me mettre à couvert contre les meurtres dont nous ſommes menacez ; mais, d'un autre côté, n'aura-t-on pas quelque ſujet de me blâmer, de ce que je manque à la Republique dans un

quidem video in discrimine ; sed accidere posse suspicor, ut prodesse possim Reip. Jam illa consilia privata sunt, quod sentio valde esse utile ad confirmationem Ciceronis, me illuc venire : nec alia causſa profectionis mihi ulla fuit tum cum consilium cepi legari ab Cæsare. Tota igitur hac de re, ut soles, si quid ad me pertinere putas, cogitabis.

Redeo nunc ad epistolam tuam. Scribis enim esse rumores, ad lacum quod habeo venditurum : minusculam vero villam utique Quinto traditurum, vel impenso pretio, quo introducatur, ut tibi Q. filius dixerit, dotata Aquillia : ego vero de venditione nihil cogito, nisi quid, quod magis me delectet, invenero. Quintus autem de emendo nihil curat hoc tempore. Satis enim torquetur debitione dotis : in qua mirificas Egnatio gratias agit. A ducenda autem uxore sic abhorret,

temps ſi fâcheux & ſi difficile ? En demeurant, je vois bien que je m'expoſe à quelque danger, mais auſſi il pourroit arriver que je ſerois utile à la République. J'ai des raiſons particulieres par rapport à mon fils ; je conçois qu'il eſt trés-important pour achever de le rendre habile, que j'aille à Athenes ; c'étoit pour cette ſeule raiſon que j'avois penſé à me faire donner une legation par Ceſar. Penſez, je vous prie, à tout cela, avec cette attention que vous avez coûtume de donner à ce qui me regarde.

Je reviens à vôtre Lettre ; vous me dites qu'il court un bruit que je veux vendre le bien que j'ai auprés du lac Lucrinum, que mon frere veut avoir à quelque prix que ce ſoit cette petite maiſon de campagne, pour y mener Aquilia qu'il a envie d'épouſer, à ce que dit nôtre neveu. Pour moi, je ne penſe point à vendre, à moins que je ne trouve quelque choſe qui me convienne mieux ; & mon frere ne penſe point à preſent à acheter. Il eſt aſſez embarraſſé à payer la dote de vôtre ſœur, & il a là-deſſus toutes les obligations du monde à Egnatius. Pour ſe

ut libero lectulo neget esse quidquam jucundius.

Sed hæc quoque hactenus. Redeo enim ad miseram, seu nullam potius Remp. M. Antonius ad me scripsit de restitutione Sex. Clodii: quam honorifice, quod ad me attinet, ex ipsius litteris cognosces; (misi enim tibi exemplum) quam dissolute, quam turpiter, quamque ita pernicioſe, ut nonnunquam Cæsar desiderandus esse videatur, facile existimabis. Quæ enim Cæsar numquam neque fecisset, neque passus esset, ea nunc ex falsis ejus commentariis proferuntur. Ego autem Antonio facillimum me præbui. Etenim ille, quoniam semel induxit animum sibi licere quod vellet, fecisset nihilo minus me invito. Itaque mearum quoque litterarum misi tibi exemplum.

marier, il en eſt ſi éloigné qu'il ne trouve point d'état plus agréable que celui où il eſt.

Mais en voilà aſſez ſur ce ſujet. Je reviens à la Republique, qui eſt dans un état ſi deplorable, ou plûtôt qui ne ſubſiſte plus. Antoine m'a écrit ſur le rappel de Sextus Clodius. [6] Il ne pouvoit le faire d'une maniere qui marquât plus de conſideration pour moi, comme vous en jugerez par ſa Lettre dont je vous envoie une copie ; mais vous jugerez en même temps que ce qu'il entreprend eſt ſi hardi, ſi indigne, & d'un ſi pernicieux exemple, que cela me fait quelquefois regretter Ceſar. Ce qu'il n'auroit jamais fait, ce qu'il n'auroit pas même ſouffert, on le luy fait par une fauſſeté, ordonner aprés ſa mort. [7] J'ai donné à Antoine le conſentement qu'il me demandoit ; puiſqu'il s'eſt perſuadé que tout luy eſt permis, il auroit bien paſſé outre quand même je n'y aurois pas conſenti. Je vous envoie une copie de ma Lettre.

REMARQUES

SUR LA XIII. LETTRE.

1. *Mais on n'eſt gueres ſenſible à tout cela dans une conjoncture auſſi triſte, &c.*] A la lettre, *mais nous ne nous ſoucions gueres à preſent de faire bonne chere &c.* C'eſt un endroit du dixiéme Livre de l'Iliade. Les Grecs ayant envoyé une députation à Achile pour tâcher de le racommoder avec Agamemnon, & pour l'engager à reprendre les armes & à s'oppoſer aux progrez que faiſoit Hector, Achile fit ſervir un grand repas aux Députez, & c'eſt là-deſſus qu'Uliſſe luy dit, *dans le danger preſſant où nous ſommes, nous ne devons pas penſer à faire bonne chere.* Ces alluſions à Homere eſtoient trés ordinaires chez les Anciens, comme on le voit dans pluſieurs endroits de ces Lettres, & cela avoit ſon agrément pour des gens qui ſçavoient ordinairement ce Poëte par cœur ; mais il m'a paru qu'en François il valloit mieux ſe contenter de prendre la penſée en l'accommodant au ſujet, que de traduire à la lettre.

2. *De l'arrivée de Decimus Brutus à ſon armée.*] Il avoit le Gouvernement de la Gaule Ciſalpine ; &, comme il eſtoit à portée de l'Italie, perſonne n'eſtoit plus en eſtat de s'oppoſer aux deſſeins d'Antoine.

3. *Ce n'eſt point dans les champs de Mars &c.*] Voici encore un endroit d'Homere que

Ciceron accommode à ſon ſujet en changeant un mot, λόγου au lieu de γάμου, *l'éloquence* au lieu de *l'amour*. Ce ſont deux vers que Jupiter dit à Venus, lorſqu'elle vint ſe plaindre à luy aprés avoir eſté bleſſée par Diomede: *Pourquoi vous mêlez-vous de la guerre, vous ne devez vous mêler que de l'amour?* Quoique γάμος ſignifie le mariage, on voit bien que dans ce vers d'Homere, il ſe prend en general pour l'amour dont Venus eſtoit la Déeſſe.

4. *L'éloquence loin des hazards fera vivre vôtre memoire.*] Il y a une ſorte de politeſſe à Ciceron de joindre ici ſon ami avec luy; & d'ailleurs, quoiqu'Atticus ne fût point Orateur, il avoit compoſé pluſieurs ouvrages qui luy donnoient rang parmi les meilleurs Ecrivains de ſon temps.

5. *En qualité de Lieutenant.*] Nous avons déja dit ailleurs ce que c'eſtoit que ces ſortes de legations. Voy. la vingt troiſiéme Remarque ſur la dixiéme Lettre du premier Livre.

6. *Sextus Clodius*] Affranchi de Clodius, & le principal Miniſtre de toutes ſes violences contre Ciceron.

7. *On le luy fait par une fauſſeté, ordonner aprés ſa mort.*] Voy. la ſeconde Remarque ſur la dixiéme Lettre de ce Livre.

ANTONIUS CONSUL.

S. D. M. CICERONI.

Occupationibus eſt factum meis, & ſubita tua profectione, ne tecum coram de hac re agerem. Quam ob cauſſam vereor, ne abſentia mea levior ſit apud te. Quod ſi bonitas tua reſponderit judicio meo, quod ſemper habui de te; gaudebo. A Cæſare petii, ut Sex. Clodium reſtitueret, impetravi. Erat mihi in animo etiam tum ſic uti beneficio ejus, ſi tu conceſſiſſes. Quo magis laboro, ut tua voluntate id per me facere nunc liceat. Quod ſi duriorem te ejus miſeræ, & afflictæ fortunæ præbes, non contendam ego adverſus te. Quamquam videor debere tueri commentarium Cæſaris. Sed mehercule, ſi humaniter, & ſapienter, & amabiliter in me cogitare vis, facilem profecto

LETTRE
D'ANTOINE A CICERON.

J'Ai été ſi occupé & vous êtes parti ſi ſubitement, que je n'ai pû vous parler de l'affaire pour laquelle je vous écris. J'apprehende de ne pas réüſſir auſſi-bien par Lettre; mais, ſi vous me donnez dans cette occaſion des marques de cette bonté naturelle que je vous ai toûjours connue, cela me fera un ſenſible plaiſir. J'avois demandé à Ceſar le rappel de Sextus Clodius, & il me l'avoit accordé; deſlors j'eſtois reſolu de ne le faire revenir qu'aprés que j'aurois eû vôtre conſentement, & je ſouhaite plus que jamais que vous vouliez bien me le donner Que ſi le triſte & le miſerable état où eſt Sextus Clodius ne vous touche point, je ne paſſerai pas outre, quoiqu'il ſemble que je devrois faire executer tout ce qui ſe trouve dans les regiſtres de Ceſar. Mais en verité, ſi vous conſultez tout ce que

te præbebis : & voles P. Clodium, in optima ſpe puerum repoſitum, exiſtimare, non te inſectatum eſſe, cum potueris, amicos paternos.

Patere, obſecro te, pro Rep. videri geſſiſſe ſimultatem cum patre ejus. Non contempſeris hanc familiam. Honeſtius enim, & libentius deponimus inimicitias Reip. nomine ſuſceptas, quam contumaciæ. Me deinde ſine ad hanc opinionem jam nunc dirigere puerum, & tenero animo ejus perſuadere, non eſſe tradendas poſteris inimicitias. Quamquam tuam fortunam, Cicero, ab omni periculo abeſſe certum habeo : tamen arbitror malle te quietam ſenectutem, & honorificam potius agere, quam ſollicitam. Poſtremo meo jure te hoc beneficium rogo. Nihil enim non tua cauſſa feci. Quod ſi non impetro, per me Clodio daturus non ſum : ut intelligas,

l'honêteté, la prudence & l'amitié demandent de vous à mon égard, vous vous laiſſerez fléchir, & vous ſerez bien aiſe de faire voir à Publius Clodius, qui eſt un jeune homme de trés-grande eſperance, que vous n'avez point voulu deſſervir les amis de ſon pere lorſque vous l'auriez pû.

Laiſſez voir, je vous prie, à tout le monde que les ſeuls interêts de la Republique vous avoient obligé à agir contre luy; ayez quelqu'égard pour cette famille. On a bien moins de peine à ſacrifier ſon reſſentiment lorſque le ſeul zele pour la Republique l'avoit fait naître, que lorſqu'il vient d'une animoſité perſonnelle. Enfin mettez-moi en état de faire concevoir au jeune Clodius, dans un âge où les impreſſions ſe prennent facilement, que les inimitiez ne doivent point être hereditaires dans les familles Quoique je ſois perſuadé, mon cher Ciceron, que vôtre élevation vous met à couvert contre toutes ſortes de dangers, cependant je crois que vous aimerez mieux joüir en repos pendant le reſte de vos jours des honneurs que vous avez meritez, que d'avoir toûjours à combatre même de

quanti apud me auctoritas tua ſit, atque eo te placabiliorem præbeas.

REMARQUES
SUR LA LETTRE D'ANTOINE A CICERON.

1. *Publius Clodius*] Le fils de celui qui avoit eſté tué par Milon. Antoine avoit épouſé Fulvia ſa mere.

2. *J'ai fait pour vous tout ce qui a eſté en mon pouvoir.*] Antoine reprocha depuis à

CICERO ANTONIO
Cos. S.

QUod mecum per litteras agis, unam ob cauſſam mallem coram egiſſe. Non enim ſolum ex oratione, ſed etiam ex vultu, & oculis, & fronte (ut aiunt) meum erga te amorem perſpicere potuiſſes. Nam cum te

foibles ennemis. D'ailleurs, il me ſemble que j'ai quelque droit de vous demander cette grace, car j'ai fait pour vous tout ce qui a eſté en mon pouvoir. [2] Que ſi vous ne voulez point faire cette grace à Clodius, je ne la luy ferai point ſans vôtre conſentement; afin de vous marquer combien j'ai de conſideration pour vous, & de vous toucher de compaſſion pour luy.

Ciceron qu'il luy avoit ſauvé la vie lorſqu'il revint à Brindes aprés la bataille de Pharſale, ſans avoir fait ſa paix avec Ceſar. *Philipp.* 2.

LETTRE
DE CICERON A ANTOINE.

CE qui m'auroit fait ſouhaiter que vous m'euſſiez parlé de l'affaire pour laquelle vous m'écrivez, c'eſt que non ſeulement vous auriez reconnu par mes diſcours, vous auriez même vû ſur mon viſage & dans mes yeux combien j'ai d'amitié pour vous. L'attache-

ſemper amavi, primum tuo ſtudio, poſt etiam beneficio provocatus; tum his temporibus Reſp. te mihi ita commendavit, ut cariorem habeam neminem. Litteræ vero tuæ, cum amantiſſime, tum honorificentiſſime ſcriptæ ſic me affecerunt, ut non dare tibi beneficium viderer, ſed accipere à te, ita petente, ut inimicum meum neceſſarium tuum, me invito ſervare nolles, cum id nullo negotio facere poſſes.

Ego vero tibi iſtuc, mi Antoni, remitto; atque ita, ut me à te, cum his verbis ſcripſeris, liberaliſſime atque honorificentiſſime tractatum exiſtimem: idque cum totum, quoquo modo ſe res haberet, tibi dandum putarem, tum do etiam humanitati & naturæ meæ. Nihil enim umquam non modo acerbum in me fuit, ſed ne paullo quidem triſtius, aut ſeverius, quam neceſſitas Reip. poſtulavit. Ac-

ment que vous avez eû pour moi dés vôtre jeuneſſe [1] l'a fait naître, les ſervices que vous m'avez rendus depuis l'ont entretenue, mais ceux que vous venez de rendre à la Republique [2] l'ont ſi fort augmentée, que perſonne ne m'eſt plus cher que vous. J'ai été ſi fort touché des marques de conſideration & d'amitié dont vôtre Lettre eſt remplie, qu'il me ſemble que c'eſt plûtôt me faire une grace que de m'en demander une, de ne vouloir point ſans mon conſentement rappeller un homme qui m'a été oppoſé, quoiqu'il ſoit vôtre creature, & que rien ne pût vous empêcher de le faire.

Je vous ſacrifie donc mon reſſentiment, mon cher Antoine, & je reconnois qu'il n'y a rien de plus honorable & de plus obligeant pour moi, que la maniere dont vous m'en avez écrit. Ce que vous ſouhaitez, je le ferois à vôtre ſeule conſideration; mais d'ailleurs mon caractere me porte naturellement à la douceur. Je n'ai jamais eû un eſprit de vangeance, & je n'ai fait paroître de la chaleur & de la ſeverité qu'autant que les beſoins de la Republique l'ont exigé. De plus, je n'ai jamais fait écla-

cedit, ut ne in ipſum quidem Clodium meum inſigne odium fuerit umquam: ſemperque ita ſtatui, Non eſſe inſectandos inimicorum amicos, præſertim humiliores, nec his præſidiis noſmet ipſos eſſe ſpoliandos.

Nam de puero Clodio tuas partes eſſe arbitror, ut ejus animum, tenerum, quemadmodum ſcribis, his opinionibus imbuas, ut ne quas inimicitias reſidere in familiis noſtris arbitretur. Contendi cum P. Clodio, cum ego publicam cauſſam, ille ſuam defenderet. Noſtras concertationes Reſp. dijudicavit. Si viveret, mihi cum illo nulla contentio jam maneret. Quare, quoniam hoc à me ſic petis, ut, quæ tua poteſtas eſt, ea neges te me invito uſurum; puero quoque hoc à me dabis, ſi tibi videbitur: non quo aut ætas noſtra ab illius ætate quidquam debeat periculi ſuſpicari, aut dignitas mea ullam contentionem eximeſcat: ſed ut noſmet ipſi inter

ter mon reſſentiment contre Sextus Clodius, car j'ai toûjours crû que nôtre animoſité ne devoit point s'étendre juſqu'aux amis de nos ennemis, 3 ſur-tout lorſque ce ſont des gens obſcurs, & que nous nous devions à nous-mêmes ce ménagement, pour conſerver nos creatures.

Pour ce qui eſt du jeune Clodius, c'eſt à vous à luy donner les impreſſions que vous me marquez, & à luy faire concevoir qu'il ne doit plus y avoir d'inimitié entre nos familles. Lorſque j'ai agi contre ſon pere, je n'avois en vûë que les intereſts de l'Etat, & il ne penſoit qu'aux ſiens. La Republique a decidé en ma faveur; s'il étoit encore en vie, je ne le regarderois plus comme mon ennemi. Ainſi, puiſque vous avez bien voulu avoir mon conſentement pour une choſe dont vous étiez entierement le maître, je veux bien auſſi avoüer tout ce que vous jugerez à propos de dire au jeune Clodius. 4 Ce n'eſt pas qu'à mon âge j'aie rien à craindre d'un enfant, ou que dans le rang où je ſuis, je doive redouter aucun ennemi. Mais c'eſt afin que nous puiſſions doreſna-

nos conjunctiores ſimus, quam adhuc fuimus. Interpellantibus enim his inimicitiis, animus tuus magis patuit, quam domus. Sed hæc hactenus. Illud extremum; ego, quæ te velle, quæque ad te pertinere arbitrabor, ſemper ſine ulla dubitatione ſummo ſtudio faciam. Hoc velim tibi penitus perſuadeas.

REMARQUES

SUR LA LETTRE DE CICERON

A ANTOINE.

1. *L'Atachement que vous avez eû pour moi dés vôtre jeuneſſe.*] Antoine s'étoit ataché d'abord à Ciceron à qui ſon pere l'avoit recommandé, afin qu'il ſe formât à l'éloquence dans une ſi bonne école. Et, lorſqu'il revint de Syrie pour demander la Queſture, il ſe declara contre Clodius le grand ennemi de Ciceron, mais il ſe refroidit pour nôtre Auteur, depuis qu'il eut épouſé Fulvia veuve du même Clodius.

Pro Milone. Philip. 2.

2. *Les ſervices que vous venez de rendre à la Republique*] En établiſſant la paix par une amniſtie reciproque, & en propoſant une

vant être plus amis que nous ne l'avons été depuis quelque temps ; car, quoique vous fuſſiez toûjours de mes amis, ces querelles domeſtiques ne me laiſſoient pas la liberté d'aller chez vous. Mais en voilà aſſez là-deſſus. Je finis en vous aſſûrant que je ſerai toûjours prêt à executer avec zele tout ce que vous ſouhaiterez, & tout ce qui pourra vous faire plaiſir.

---

loi qui portoit qu'on regarderoit comme ennemi de l'Etat, quiconque oſeroit jamais propoſer d'élire un Dictateur. Ce fut apparemment ce que Ciceron dit ici à Antoine qui donna lieu depuis au dernier de produire cette Lettre, lorſque Ciceron ſe fut declaré hautement contre luy, pour faire voir que malgré toutes ſes invectives, il ne regardoit pas peu de temps auparavant Antoine comme un mauvais Citoyen. En effet, il ſemble que Ciceron pouſſe ici la politeſſe fort prés de la flaterie. Qnoique la Lettre d'Antoine ſoit fort polie, il y a bien plus de dignité & de bienſéance. Les gens qui ſont bons naturellement & un peu ſenſibles à la vanité, en font & en diſent beaucoup plus qu'il ne faut, dés que des perſonnes d'un certain rang, mais qui devroient d'ailleurs leur eſtre ſuſpects, leur font quelque avance.

Philip. 1. & 2.

3. *Que nôtre animoſité ne devoit point s'étendre juſqu'aux amis de nos ennemis.*] En effet, qui auroit voulu s'attacher aux Grands, ſi deſlors on avoit cû pour ennemis tous ceux qu'ils avoient pour Concurrens ? Ciceron avoit déja établi la même maxime dans l'Oraiſon *pro Calio. Erat æqua lex, & nobis judices atque omnibus qui noſtris familiaritatibus*

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

ITera dum eadem iſta mihi. Coronatus Quintus noſter Parilibus ? Parilibus ? ſoluſne ? etſi addis Lamiam : quod demiror equidem : ſed ſcire cupio, qui fuerunt alii : quamquam ſatis ſcio, niſi improbum neminem. Explanabis igitur hoc diligentius. Ego autem caſu cum dediſſem ad te litteras VI. *Kalend. ſatis multis verbis, tribus fere horis poſt accepi tuas, & magni quidem ponderis. Itaque joca tua plena facetiarum, de hæreſi Veſtorina, & de Pherionum*

implicantur

implicantur vehementer utilis, ut noſtras inimicitias ipſi inter nos geramus, amicis noſtrorum inimicorum temperemus.

4. *Je veux bien auſſi avoüer ce que vous jugerez à propos de dire au jeune Clodius.*] A ME, ſignifie ici *de ma part*, ou *de mon conſentement.* PUERO QUOQUE HOC A ME DABIS; c'eſt comme s'il diſoit, je veux bien que vous diſiez au jeune Clodius que je le fais auſſi à ſa conſideration, *hoc me illi dare.*

LETTRE XIV.

QUe dites-vous? repetez encore une fois, [1] quoi! nôtre neveu a paru avec une couronne aux jeux qu'on a célébrez à l'honneur de Ceſar? [2] A ces jeux! & n'y a-t-il eû que luy? Vous me parlez auſſi de Lamia, ce qui me ſurprend. Je voudrois bien ſçavoir s'il y en a eû d'autres, mais je ſçai déja par-avance que ce ne peut pas être de bons Citoyens; vous m'en rendrez donc compte en détail. Il s'eſt trouvé que je vous avois écrit le vingt-ſixiéme une aſſez longue Lettre, lorſque j'en ai reçû trois heures aprés, une de vous trés remplie. Il n'eſt pas ne-

more Puteolano, risisse me satis, nihil est necesse scribere. πολιτικώτερα [a] *illa videamus.*

a Quæ ad Remp. magis pertineant.

Ita Brutos Cassiumque defendis, quasi eos ego reprehendam: quos satis laudare non possum. Rerum ego vitia collegi, non hominum. Sublato enim tyranno, tyrannida manere video. Nam quæ ille facturus non fuit, ea fiunt, ut de Clodio: de quo mihi exploratum est, illum non modo non facturum, sed etiam ne passurum quidem fuisse. Sequetur Rufio Vestorianus, Victor numquam scriptus, ceteri, quis non? cui servire ipsi non potuimus, ejus libellis paremus.

Nam Liberalibus quis potuit in Senatum non venire? fac id potuisse aliquo modo: num, etiam cum ve-

ceſſaire que je vous diſe que vos plaiſanteries pleines de ſel, ſur la ſecte de Veſtorius, 3 & ſur la coûtume des Banquiers de Pouzzoles, 4 m'ont fait fort rire. Sans nous y arrêter, parlons d'affaires plus ſerieuſes.

Vous juſtifiez les deux Brutus & Caſſius comme ſi je les condamnois, je crois au contraire qu'on ne peut aſſez les loüer ; j'ai voulu parler, non pas de leur faute, mais de nôtre malheur. Ils nous ont délivrez du Tiran, & la tyrannie ſubſiſte ; car ce que l'on fait à preſent, Ceſar ne l'auroit pas fait, témoin le rappel de Clodius. Je ſuis trés-ſûr que non ſeulement Ceſar n'y auroit pas penſé, mais qu'il n'y auroit pas même conſenti. On rappellera de même Rufio Veſtorianus, 5 Victor que Ceſar n'a jamais écrit ſur ſes regiſtres, beaucoup d'autres, ou pour mieux dire tous ceux qu'il leur plaira. Nous executons ſervilement tout ce qui ſe trouve dans les Memoires d'un homme à qui nous n'avons pû nous reſoudre d'obéïr.

Quant à l'aſſemblée du dix-huit de Mars, qui pouvoit ſe diſpenſer d'aller au Senat ? Mais je ſuppoſe que nous

niſſemus, libere potuimus ſententiam dicere? nonne omni ratione veterani, qui armati aderant, cum præſidii nos nihil haberemus, defendendi fuerunt! illam ſeſſionem Capitolinam mihi non placuiſſe, tu teſtis es, quid ergo? iſta culpa Brutorum? minime illorum quidem, ſed aliorum Brutorum; qui ſe cautos, ac ſapientes putant: quibus ſatis fuit lætari; non nullis etiam gratulari; nullis permanere. Sed præterita omittamus: iſtos omni cura præſidioque tueamur; &, quemadmodum tu præcipis, contenti Idibus Mart. ſimus: quæ quidem noſtris amicis, divinis viris, aditum ad cælum dederunt, libertatem populo Romano non dederunt. Recordare tua: Nonne meminiſti clamare te, omnia periiſſe, ſi ille funere elatus eſſet? ſapienter id quidem. Itaque ex eo quæ manarint vides.

l'euſſions pû, quand une fois nous y avons été, avons-nous pû opiner librement? N'a-t'il pas fallu conſerver tous les droits des ſoldats veterans qui nous environnoient, & qui étoient armez pendant que nous étions ſans défenſe? Vous ſçavez bien vous même que je n'approuvai point que les Conjurez demeuraſſent enfermez dans le Capitole. Eſt-ce donc la faute des Brutus? non, mais c'eſt la faute de ceux qui ſont veritablement ce que ce nom ſignifie, & qui ſe croyent fort habiles & fort prudens. Ils ſe ſont contentez de ſe réjoüir, quelques-uns ont applaudi aux Conjurez, mais aucun d'eux n'eſt demeuré pour les ſoutenir. Ne penſons plus au paſſé, faiſons tous nos efforts pour défendre nos Liberateurs; &, comme vous me le recommandez, conſolons-nous en penſant aux Ides de Mars, qui à la verité ont acquis une gloire immortelle à nos amis & en ont fait des Heros, mais qui n'ont point rendu au peuple Romain ſa liberté. Souvenez-vous de vos prédictions; vous diſiez tout haut que tout étoit perdu ſi l'on faiſoit des funerailles à Ceſar; vous aviez grande raiſon, & vous voyez

Quæ ſcribis Kalendis Juniis Antonium de provinciis relaturum, ut & ipſe Gallias habeat, & utriſque dies prorogetur: licebitne decerni libere? ſi licuerit; libertatem eſſe recuperatam lætabor: ſi non licuerit; quid mihi attulerit iſta domini mutatio præter lætitiam, quam oculis cepi juſto interitu tyranni? Rapinas ſcribis ad Opis fieri: quas nos quoque tum videbamus. Næ nos & liberati ab egregiis viris, nec liberi ſumus. Ita laus illorum eſt, culpa noſtra. Et hortaris me, ut hiſtorias ſcribam? ut colligam tanta eorum ſcelera, à quibus etiam nunc obſidemur? poterone eos ipſos non laudare, qui te obſignatorem adhibuerunt? nec mehercule me rauduſculum movet: ſed homines benivolos, qualeſcunque ſunt, grave eſt inſequi contumelia.

quelles en ont été les ſuites.

Vous me mandez qu'Antoine doit propoſer le premier de Juin dans le Senat l'affaire des Gouvernemens de Province, & qu'il demandera celui des deux Gaules pour un plus grand nombre d'années que celui qui eſt fixé par les loix. 7 Pourra-t-on opiner librement? Si on le peut, je me réjoüirai de ce que la liberté nous aura été renduë. Mais, ſi on ne le peut pas, qu'aurai-je gagné à changer de maître? rien autre choſe que le plaiſir que j'ai eû de voir mourir le Tyran comme il le meritoit. Vous me dites qu'on pille tout l'argent qui étoit dans le Temple d'Ops, 8 je m'y étois bien attendu. Nous avons eû d'illuſtres Liberateurs, & nous ne ſommes pas libres; l'honneur eſt tout pour eux, & la faute eſt toute de nôtre côté. Et, avec cela, vous m'exhortez à écrire l'Hiſtoire de ces temps malheureux; voulez-vous que j'inſtruiſe la poſterité de tous les attentats de ceux qui nous tiennent comme aſſiegez? Pourrai-je ne pas dire du bien de ceux qui vous ont fait ſigner leur Teſtament? 9 Ce n'eſt pas l'interêt qui me touche, mais il eſt fâcheux d'être

Sed de omnibus meis consiliis, ut scribis, existimo exploratius nos ad Kalendas Junias statuere posse: ad quas adero, & omni ope, atque opera enitar, adjuvante me scilicet auctoritate tua, & gratia, & summa æquitate caussæ, ut de Buthrotiis S C. quale scribis, fiat. Quod me cogitare jubes, cogitabo equidem: etsi tibi dederam superiore epistola cogitandum. Tu autem, quasi jam recuperata Repub. vicinis tuis Massiliensibus sua reddis. Hæc armis, quæ, quam firma habeamus ignoro, restitui fortasse possunt, auctoritate non possunt.

obligé de dire du mal de ceux qui nous veulent du bien, tels qu'ils puiſſent être.

Je crois comme vous, que pour me déterminer plus ſûrement ſur le parti que je dois prendre, il faut attendre le premier de Juin. Je ne manquerai point d'aller au Senat, & je ferai mon poſſible pour vous faire avoir un Decret tel que vous le ſouhaitez. La grande conſideration que vous vous êtes acquiſe, & la bonté de la cauſe de ceux de Buthrote ſoutiendront fort mon credit. Je penſerai à l'affaire à laquelle vous me conſeillez de penſer encore, 10 quoique je vous euſſe prié dans ma derniere Lettre d'y penſer pour moi. Vous rendez à vos voiſins de Marſeille 11 tout ce que Ceſar leur a ôté, comme ſi la Republique avoit repris tous ſes droits ; pour les rétablir l'autorité ne ſuffit pas, il faut avoir des troupes, & quelles troupes avons-nous ?

REMARQUES

SUR LA XIV. LETTRE.

1. *Que dites-vous ? repetez encore une fois.*] ITERA DUM EADEM ISTA MIHI. C'eſt un endroit d'une Tragedie de Pacuvius, que Ciceron emploie encore en quelques autres endroits, & qui eſtoit paſſé comme en proverbe.

Academ. 4. & *Tuſcul.* 2.

2. *Nôtre neveu a paru avec une couronne aux jeux qu'on a célebrez à l'honneur de Ceſar*] PARILIBUS. Nous avons dit ailleurs ce que c'eſtoit que cette fête. Les Hiſtoriens nous apprennent que le jeune Octavius donna des jeux au peuple pendant cette fête, † & l'on voit dans la dix-neuviéme Lettre de ce Livre, que le neveu de Ciceron avoit porté une couronne à l'honneur de Ceſar. D'ailleurs, indépendemment des jeux célébrez à l'honneur de Ceſar, ceux qui célébroient la fête des *Parilia*, portoient des couronnes.

† *Dio Lib.* 45.

3. *La ſecte de Veſtorius.*] Ciceron avoit dit à Atticus dans la douziéme Lettre de ce Livre, que Veſtorius n'eſtoit pas grand Philoſophe, mais qu'il eſtoit grand Arithmeticien, c'eſt à-dire qu'il ſçavoit bien faire valoir ſon argent ; car, comme nous l'avons dit, Veſtorius eſtoit Banquier. C'eſt là-deſſus qu'Atticus, à l'imitation des ſectes des Philo-

ſophes, en fait une nouvelle de Banquiers, & de tous ceux qui faiſoient valoir leur argent à interêt, dont il dit que Veſtorius eſt le chef.

4. *Et ſur la coûtume des Banquiers de Pouzzoles*] Dans le texte *de Pherionum more Puteolano.* Il n'y a point dans les Lettres d'endroits plus difficiles à entendre que les plaiſanteries, parce qu'elles roulent ſouvent ſur des choſes qui ne ſont connues que de celui à qui on écrit; & comme ces endroits ſont obſcurs, il eſt auſſi ordinaire que le texte en ſoit corrompu, car les Copiſtes ſont ſujets à ſe tromper lorſqu'ils n'entendent pas ce qu'ils écrivent. Cet endroit, comme quelques autres de ces Lettres, eſt de cette eſpece. Les Commentateurs, au lieu de donner dans des conjectures abſurdes, auroient mieux fait d'avoüer avec Grævius qu'on n'a point la veritable leçon de ce paſſage, & qu'on en ignore le ſens. On entrevoit bien par ce qui précede, que Ciceron veut parler des Banquiers & de ceux qui faiſoient valoir leur argent ſur la place; mais pourquoi les appelle-t-il *Pheriones?* C'eſt ce qu'on ne ſçait point, comme on ne ſçait pas non plus pourquoi il les appelle dans une autre Lettre *Nicaſiones Epiſt. 5. Lib. 12.* & on n'entreprendra point de l'expliquer, à moins d'aimer mieux dire des impertinences que d'avoüer qu'on n'entend point une plaiſanterie, qui dans le temps même que cette Lettre a eſté écrite, ne pouvoit peut être eſtre entendue que par Ciceron & Atticus, comme il arrive encore tous les jours dans les Lettres que des amis s'écrivent, de faire alluſion à des cho-

ſes qui ſe ſont dites & paſſées entr'eux, & dont perſonne ne peut avoir la clef. Grævius conjecture avec aſſez de vrai-ſemblance qu'Aticus en diſant *more Puteolano*, a fait un jeu de mots ſur ce que Veſtorius eſtoit de Pouzzoles & ſur *Puteal*, qui eſtoit un endroit de Rome où les Banquiers & ceux qui prêtoient à interêt, tenoient leurs comptoirs. Au lieu de *Pherionum*, Grævius croit qu'on pourroit lire *Veſtorianorum*; ce qui feroit un ſens très-clair, mais il y a trop loin de *Pherionum* à *Veſtorianorum*.

5. *Rufio Veſtorianus.*] Ciceron l'appelle *Veſtorianum*, à cauſe des differens qu'il avoit eûs avec Veſtorius. *Voy. la 5. Rem. ſur la 2. Lett. du 5. Liv.*

6. *Qui ſont veritablement ce que ce nom ſignifie.*] Brutus ſignifie, une bête, un homme peſant & groſſier. Ciceron a déja fait une pareille alluſion à ce nom, à la fin de la premiere Lettre du ſixiéme Livre.

7. *Et qu'il demandera le Gouvernement des deux Gaules pour un plus grand nombre d'années que celui qui eſt fixé par les loix.*] Ceſar, qui avoit connu par ſa propre experience combien il eſtoit dangereux que ceux qui gardoient long-temps le même Gouvernement ne devinſſent trop puiſſans, avoit fait depuis qu'il eſtoit Dictateur, une loy qui portoit que les Prétoriens ne pourroient demeurer qu'une année dans leurs Gouvernemens, & les Conſulaires deux ans au plus. * Antoine vouloit changer le Gouvernement de Macedoine qui luy eſtoit échû, avec celui des Gaules; mais comme Decimus Brutus eſtoit Gouverneur de la Gaule Ciſalpine, ceux de

lon parti empêcherent que le Senat n'accordât à Antoine ce qu'il demanda. Il ſe le fit donner par le peuple, & ce fut ce qui donna lieu depuis à la premiere guerre contre Antoine qui voulut ſe rendre maître par force de ce Gouvernement, & qui aſſiegea Decimus Brutus dans Modene.

* *Philip.* 3. *&* 8. *Dio Lib.* 43.

8. *Qu'on pille tout l'argent qui étoit dans le temple d'Ops.*] Ceſar y avoit ramaſſé juſqu'à ſept cens millions de ſeſterces, ce qui faiſoit prés de ſoixante & dix millions de nôtre monnoie qu'il avoit reſervez pour la guerre des Parthes. Antoine diſtribuoit cet argent à ſes amis & à ſes creatures, ſous pretexte que Ceſar avoit ordonné ces gratifications, comme on le verra dans la dix huitiéme Lettre de ce Livre. Ops eſt la même Déeſſe que Rhea femme de Saturne, & les anciens adoroient ſous ce nom la terre à cauſe de ſa fecondité.

9. *Pourrai-je ne pas dire du bien de ceux qui vous ont fait ſigner leur Teſtament ?*] Voyez la premiere Remarque ſur la troiſiéme Lettre de ce Livre.

10. *Je penſerai à l'affaire à laquelle vous me conſeillez de penſer encore*] C'eſt-à-dire, ſi je dois aller en Grece dans la conjoncture préſente. *Voyez la ſeiziéme Lettre de ce Livre.*

11. *Vos voiſins de Marſeille.*] Apparemment que les Deputez de cette ville logeoient auprés d'Atticus. Ceſar leur avoit ôté tous leurs privileges & le petit pays qui dépendoit d'eux, parce qu'ils avoient voulu demeurer neutres pendant la guerre Civile, & qu'ils

avoient ſoutenu un ſiege contre luy. Ciceron dit que pour les rétablir dans tous leurs droits,

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

EPiſtola brevis, quæ poſtea à te ſcripta eſt, ſane mihi fuit jucunda, de Bruti ad Antonium, & de ejuſdem ad te litteris, poſſe videntur eſſe meliora, quam adhuc fuerunt. Sed nobis ubi ſimus, & quo jam nunc nos conferamus, providendum eſt. O mirificum Dolabellam meum! jam enim dico meum; antea, crede mihi, ſubdubitabam. Magnam ἀναθεώρησιν [a] *res habet: de ſaxo; in crucem: columnam tollere; locum illum ſternendum locare. Quid quæris? heroica: ſuſtuliſſe mihi videtur ſimulationem deſiderii, adhuc quæ ſerpebat in dies, & inveterata, verebar, ne*

[a] Animadverſionem.

il falloit une armée, parce que Lepidus & Plancus qui commandoient dans ces quartiers-là, eſtoient devoüez au parti de Ceſar.

LETTRE XV.

CEtte petite Lettre que vous m'avez écrite la derniere, m'a fait un vrai plaiſir. Ce que vous me dites de la Lettre de Brutus à Antoine & de celle que Brutus vous a écrite, me fait eſperer que les affaires vont prendre un meilleur train. Il eſt temps que je voie ſi je dois demeurer ici, ou aller en Grece. La belle action que celle de mon cher Dolabella ! [1] Je dis à preſent mon cher Dolabella, auparavant je vous aſſûre que je n'oſois preſque le dire. Cette action ſera d'un grand exemple, faire précipiter les uns, [2] faire mettre en croix les autres, ôter cette colonne & n'en laiſſer aucun veſtige, [3] pour moi je ne vois rien de plus heroïque. Il a fait finir par-là ce regret que le peuple paroiſſoit avoir de la mort de Ceſar, [4] qui gagnoit de plus

periculoſa noſtris tyrannoctonis eſſet. Nunc prorſus aſſentior tuis litteris, ſperoque meliora : quamquam iſtos ferre non poſſum : qui, dum ſe pacem velle ſimulant, acta nefaria defendunt. Sed non poſſunt omnia ſimul. Incipit res melius ire, quam putaram. Nec vero diſcedam, niſi cum tu me id honeſte putabis facere poſſe.

Bruto certe meo nullo loco deero : idque etiam ſi mihi cum illo nihil fuiſſet, facerem propter ejus ſingularem, incredibilemque virtutem. Piliæ noſtræ villam totam, quæque in villa ſunt, trado, in Pompeianum ipſe proficiſcens Kalend. Maiis. Quam velim Bruto perſuadeas, ut Aſturæ ſit.

en plus, & qui ſeroit enfin devenu fatal à nos illuſtres Meurtriers. Je ſuis à preſent de vôtre avis, & je commence à avoir de meilleures eſperances ; quoique je ne puiſſe ſouffrir ces gens qui ſous pretexte d'entretenir la paix, r font executer les choſes les plus criantes ; mais tout ne peut pas venir à la fois. Les affaires tournent mieux que je ne l'avois eſperé, & je ne partirai que lorſque vous croirez qu'on ne pourra pas me blâmer.

Brutus peut compter entierement ſur moi; quand je n'aurois jamais eû de liaiſon avec luy, ſa vertu ſi rare & ſi diſtinguée me mettroit dans ſes interêts. Je laiſſe nôtre chere Pilia maîtreſſe à ma maiſon de Cumes, & je m'en vais le premier de Mai à Pompeii. Je voudrois bien que vous puſſiez perſuader à Brutus de ſe trouver à Aſture.

REMARQUES

SUR LA XV. LETTRE.

1. *LA belle action que celle de mon cher Dolabella.*] Il avoit fait abatre une colonne, qui estoit comme une espece de Mausolée que les Affranchis & les Esclaves de Cesar avoient élevée tumultuairement au milieu de la place, où ils alloient luy rendre des honneurs divins.

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

V. *Non. conscendens ab hortis Cluvianis in phaselum epicopum has dedi litteras, cum Pilia nostræ villam ad Lucrinum, villicosque, procuratores tradidissem. Ipse autem eo die in Pœti nostri tyrotarichum imminebam; perpaucis diebus in Pompeianum: post in hæc Puteolana, & Cumana regna*

2. *Faire précipiter les uns*] C'eſtoit le ſuplice des criminels d'Etat, qu'on jettoit du haut en bas du rocher Tarpeien.

3. *N'en laiſſer aucun veſtige.*] A la lettre, faire paver la place où eſtoit cette colonne, afin qu'on ne reconnût plus l'endroit où elle eſtoit.

4. *Il a fait ceſſer par là ce regret que le peuple paroiſſoit avoir de la mort de Ceſar.*] C'eſt que non ſeulement les bons Citoyens, mais le menu peuple même applaudit fort à Dolabella, & fit voir par là qu'il ne regrettoit pas ſi fort Ceſar qu'il l'avoit témoigné d'abord lorſqu'Antoine prononça ſon Oraiſon funébre.

5. *Sous pretexte d'entretenir la paix*] Dont la premiere condition avoit eſté que tout ce que Ceſar avoit fait, ſubſiſteroit.

LETTRE XVI.

J'Ai écrit cette Lettre avant que de partir de la maiſon de campagne que j'ai eûë de Cluvius & où je me ſuis embarqué [1] aprés avoir mis Pilia en poſſeſſion de ma maiſon de Cumes, où mes gens luy fourniront tout ce qu'il luy faudra. [2] Je vais aujourd'hui ſouper frugalement avec nôtre cher Pæ-

renavigaro. O loca ceteroqui valde expetenda, interpellantium autem multitudine pæne fugienda!

Sed ad rem ut veniam, ô Dolabellæ noſtri magnam ἀριστείαν! [a] *quanta eſt ἀναθεώρησις?* [b] *equidem laudare eum & hortari non deſiſto. Rectè tu omnibus epiſtolis ſignificas, quid de re, quid de viro ſentias. Mihi quidem videtur Brutus noſter jam vel coronam auream per forum ferre poſſe. Quis enim audeat violare, propoſita cruce, aut ſaxo? præſertim tantis plauſibus, tanta approbatione infimorum? Nunc, mi Attice, me fac ut expedias. Cupio, cum Bruto noſtro affatim ſatisfecerim, excurrere in Græciam. Magni intereſt Ciceronis, vel mea potius, vel mehercule utriuſque, me intervenire diſcenti. Nam epiſtola Leonidæ, quam ad me miſiſti, quid*

a Rem geſtam.
b Animadverſio.

tus ; [4] j'irai de-là à Pompeii où je ſerai fort peu de jours, & enſuite je reviendrai dans le beau pays de Pouzzoles & de Cumes. [5] Que je me plairois dans cet agréable ſéjour ſi les importuns ne m'obligeoient preſque à deſerter ! [6]

Mais pour parler d'affaires plus ſerieuſes, que j'admire le courage de mon cher Dolabella ! que cela ſera d'un grand exemple ! Pour moi je ne ceſſe de le loüer & de l'exhorter à ne ſe pas démentir. Je ſuis bien aiſe que vous me marquiez dans toutes vos Lettres ce que vous penſez de cette action & de celui qui l'a faite. Je crois qu'à preſent Brutus pourroit paroître au milieu de Rome avec une couronne d'or. [7] Qui eſt-ce qui oſeroit l'inſulter, depuis que ceux qui ſe declarent pour Ceſar ſont punis du dernier ſupplice, & que la plus vile populace a ſi bien temoigné par ſes applaudiſſemens qu'elle approuvoit cette execution ? Il faut à preſent, mon cher Atticus, que vous me mettiez en état de partir pour la Grece, [8] où j'ai envie d'aller dés que j'aurai fait tout ce que Brutus ſouhaitera. Il eſt fort important pour mon fils, ou plûtôt pour moi, ou ſi vous voulez pour tous deux,

habet, quæſo, in quo magnopere latemur? numquam ille mihi ſatis laudari videbitur, cum ita laudabitur; quomodo nunc eſt. Non fidentis hoc teſtimonium, ſed potius timentis. Herodi autem mandaram, ut mihi κατὰ μίτον[a] *ſcriberet: à quo adhuc nulla littera eſt. Vereor, ne nihil habuerit, quod mihi, cum cognoſſem, jucundum putaret fore. Quod ad Xenonem ſcripſiſti, valde mihi gratum eſt. Nihil enim deeſſe Ciceroni, cum ad officium, tum ad exiſtimationem meam pertinet.*

a Per filum, ſingillatim.

Flammam Flaminium audio Romæ eſſe. Ad eum ſcripſi, me tibi mandaſſe per litteras, ut de Montani negotio cum eo loquerere: & velim cures epiſtolam, quam ad eum miſi, reddendam; & ipſe, quod commodo tuo fiat, cum eo colloquare. Puto, ſi quid in homine pudoris eſt, præſtaturum eum ne pro ſe quodam modo dependatur. De Attica pergratum mihi feciſti, quod cu-

que je voie par moi-même comment vont ſes études. Car cette Lettre de Leonidas, que vous m'avez envoyée, que contient-elle qui puiſſe me faire tant de plaiſir ? je ne trouverai jamais que ce ſoit dire aſſez de bien de mon fils, que d'en parler comme il en parle. *Pour le preſent*, dit-il ; cela ſignifie qu'on ne répond pas de l'avenir. J'avois prié Herode de me rendre compte en détail du progrés que feroit mon fils, & il ne m'a point encore écrit ; je crains qu'il n'ait eû rien à me mander qui pût me faire plaiſir. Je vous ſuis trés obligé de ce que vous avez écrit à Xenon ; il eſt de mon devoir & de mon honneur que mon fils ne manque de rien.

J'apprens que Flamma Flaminius eſt à Rome, je luy écris que vous luy parlerez de l'affaire de Montanus ; [10] je vous prie de luy faire rendre ma Lettre & de luy parler à vôtre commodité. Je crois que ſi cet homme a quelque pudeur, il donnera des aſſûrances pour le payement de cette dette, & qu'il ne voudra pas qu'on paye pour luy. [11] Je vous ſçai fort bon gré de m'avoir fait ſçavoir que vôtre fille eſt guerie,

rasti, ut ante scirem recte esse, quam non belle fuisse.

REMARQUES
SUR LA XVI. LETTRE.

1. *JE me suis embarqué*] CONSCENDENS IN PHASELUM EPICOPUM. J'ai expliqué sur la neuviéme Lettre du cinquiéme Livre, ce que c'estoit que cette espece de bâtiment; mais, comme nous n'avons point de mot en François qui y réponde, j'ai cru ne le devoir pas mettre dans la traduction.

2. *Ma maison de Cumes.*] Il y a dans le texte ma maison auprés du lac Lucrinum: on voit dans la Lettre suivante que c'estoit celle de Cumes.

3. *Où mes gens luy fourniront tout ce qu'il luy faudra.*] Il y a dans le texte, *villicosque & procuratores*; car je lis ainsi aprés Grævius & Pignorius. *Villicus* estoit different de *Procurator*. *Villicus* c'estoit celuy qui avoit soin du labour; & *Procurator* celui qui avoit l'Intendance de la terre. Comme les Romains avoient un grand nombre d'Esclaves, ils faisoient ordinairement valoir leurs terres. *Villicosque & procuratores tradidissem*, ne peut signifier ici autre chose, si non que Ciceron leur avoit ordonné de recevoir les ordres de Pilia, & de luy fournir toutes les choses dont elle auroit besoin; & c'est dans le même sens qu'il dit à la fin de la dix-neuviéme Lettre de

avant que j'euſſe ſçû qu'elle avoit eſté incommodée.

---

ce Livre, *cui quidem ego totam villam cellamque tradidi.*

4. *Je vais aujourd'hui ſouper frugalement chez nôtre ami Patus*] TYROTARICHUM. Voyez la premiere Remarque ſur la huitiéme Lettre du quatriéme Livre. *Vid. Epiſt.* 16. 17. & 20. *Lib.* 9. *Fam.*

5. *Dans le beau pays de Cumes & de Pouzzoles*] IN HÆC PUTEOLANA ET CUMANA REGNA. Virgile a dit dans le même ſens, *poſt aliquot, mea regna videns, mirabor ariſtas*; & Horace, pour marquer le plaiſir qu'il avoit à la campagne, *vivo & regno* &c.

6. *Si les importuns ne m'obligeoient preſque à deſerter*] C'eſt qu'il y avoit beaucoup de maiſons de Campagne aux environs de Pouzzoles & de Cumes.

7. *Je crois à preſent que Brutus pourroit paroiſtre au milieu de Rome avec une couronne d'or.*] Ciceron veut dire que Brutus pour avoir délivré Rome de la tyrannie, meritoit de porter une couronne d'or, comme ceux à qui on accordoit l'honneur du Triomphe.

8. *Que vous me mettiez en état de partir pour la Grece.*] ME FAC UT EXPEDIAS; c'eſt à dire que vous expediez mes affaires, & que vous me faſſiez toucher l'argent qui m'eſt dû. Ciceron dans la dix-huitiéme Lettre de ce Livre, en parlant du payement d'une dette, ſe ſert du même mot *ad iſta*

expedienda, & dans la dix-ſeptiéme & la vingtiéme Lettre du Livre ſuivant, il dit qu'il ne partira point qu'il n'ait reglé ſes affaires.

9. *De ce que vous avez écrit à Xenon.*] De donner de l'argent à ſon fils. *Vid. Epiſt.* 1. *Lib.* 16.

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

IN Pompeianum veni V. *Nonas Mai. Cum pridie, ut antea ad te ſcripſi, Piliam in Cumano collocaviſſem. Ibi mihi cenanti litteræ tuæ ſunt redditæ, quas dederas Demetrio liberto prid. Kal. in quibus multa ſapienter, ſed tamen talia, quemadmodum tute ſcribebas, ut omne conſilium in fortuna poſitum videretur. Itaque his de rebus ex tempore, & coram. De Buthrotio negotio, utinam quidem Antonium conveniam: multum profecto proficiam. Sed non arbitrantur eum à Capua declinaturum. Quo quidem, metuo, ne magno Reip. malo venerit.*

10 *De l'affaire de Montanus.*] Vid. Epiſt. 52. Lib. 12.

11. *Et qu'il ne voudra pas que l'on paye pour luy.*] NE PRO SE QUODAM MODO DEPENDATUR. J'avoüe que je ne ſçai pas ce que ſignifie ce *quodam modo.* Montanus avoit ſervi de caution à Flaminius, ainſi s'il payoit, c'eſtoit veritablement payer pour luy.

LETTRE XVII.

J'Arrivai à Pompeii le troiſiéme de Mai, aprés avoir établi Pilia à Cumes, comme je vous l'ai déja mandé. J'étois à table lorſque Demetrius m'a apporté vôtre Lettre du trente du mois paſſé. Vous me donnez des conſeils trés-ſages, mais vous avez raiſon de conclure qu'on ne peut ſe determiner que ſur ce que la fortune décidera, ainſi nous délibererons enſemble à meſure qu'il arrivera quelque choſe de nouveau. Je compte fort que je mettrois en bon train l'affaire de Buthrote ſi je pouvois voir ici Antoine, mais on ne croit pas qu'il ſe détourne du chemin de Capouë ; j'ai bien peur que ce voyage

Quod idem L. Cæſari videbatur, quem pridie Neapoli affectum graviter viderам. Quamobrem iſta nobis ad Kal. Jun. tractanda & perficienda ſunt. Sed hactenus.

Q. filius ad patrem acerbiſſimas litteras miſit : quæ ſunt ei redditæ, cum veniſſemus in Pompeianum : quarum tamen erat caput, Aquilliam novercam non eſſe laturum. Sed hoc tolerabile fortaſſe, illud vero? ſe ab Cæſare habuiſſe omnia, nil à patre, reliqua ſperare ab Antonio. O perditum hominem! ſed μελήσει [a] *Ad Brutum noſtrum, ad Caſſium, ad Dolabellam epiſtolas ſcripſi. Earum exempla tibi miſi, non ut deliberarem reddendæne eſſent, (plane enim judico eſſe reddendas) ſed quod non dubito, quin tu idem exiſtimaturus ſis.*

Ciceroni meo, mi Attice, ſuppeditabis quantum videbitur, meque hoc tibi onus imponere patiere. Quæ ad-

[a] Curæ criſ.

ne ſoit funeſte à la Republique ; [1] Lucius Ceſar, que je laiſſai hier à Naples fort incommodé, l'apprehende auſſi-bien que moi. Ainſi il faudra remettre juſqu'au premier de Juin à parler de vôtre affaire de Buthrote, & tâcher de la terminer. Parlons d'autre choſe.

Mon frere a reçu comme nous arrivions à Pompeïi, une Lettre de ſon fils, pleine d'aigreur. Il commence par dire qu'il ne s'accommodera jamais d'Aquilia pour ſa belle-mere ; mais cela n'eſt rien par rapport à ce qu'il ajoûte, qu'il a obtenu de Ceſar tout ce qu'il a voulu, au lieu qu'il n'a jamais rien eû de ſon pere, & qu'il eſpere le reſte d'Antoine. Quel malheureux ! mais tant pis pour luy. J'ai écrit à Brutus, à Caſſius & à Dolabella ; je vous envoie une copie de mes Lettres, non pas pour examiner s'il faut les rendre, car je n'ai aucun doute là-deſſus, mais parce que je ſuis ſûr que vous en ſerez content.

Je vous prie, mon cher Atticus, de faire tenir à mon fils tout l'argent que vous jugerez à propos ; permettez-moi de vous charger de ce ſoin, je vous ſuis trés-obligé de celui que vous avez pris

huc feciſti, mihi ſunt gratiſſima. Librum meum illum ἀνέκδοτον [a] *nondum, ut volui, perpolivi. Iſta vero, quæ tu contexi vis, aliud quoddam ſeparatum volumen exſpectant. Ego autem (credas mihi velim) minore periculo exiſtimo contra illas nefarias parteis, vivo tyranno, dici potuiſſe, quam mortuo: ille enim neſcio quo pacto ferebat me quidem mirabiliter. Nunc, quacumque nos commovimus, ad Cæſaris non modo acta, verum etiam cogitata revocamur. De Montano, quoniam Flamma venit, videbis. Puto rem meliore loco eſſe debere.*

[a] Non edendum.

REMARQUES SUR LA XVII. LETTRE.

1. *J'Ai bien peur que ce voyage ne ſoit funeſte à la Republique.*] Antoine étoit allé à Capouë pour tâcher de mettre dans ſes intereſts les ſoldats veterans, à qui Ceſar avoit donné des terres dans ces quartiers-là.

juſqu'à preſent. Je n'ai pas encore aſſez travaillé mes Anecdotes ; [2] ce que vous voudriez que j'y ajoûtaſſe demande un volume en particulier ; mais, croyez-moi, je ſuis trés-perſuadé qu'il y auroit eû moins de danger à parler contre ces peſtes de la Republique pendant la vie du Tyran, que depuis ſa mort. J'étois aſſez heureux, je ne ſçai par quel endroit, pour qu'il ſouffrît avec une patience merveilleuſe tout ce qui venoit de moi ; [3] à preſent de quelque côté que nous nous tournions, on nous donne pour loy non ſeulement ce que Ceſar a fait, mais ce qu'il avoit envie de faire. [4] Puiſque Flamma eſt arrivé, vous travaillerez, je vous prie, à l'affaire de Montanus ; je la crois à preſent en meilleur état.

---

2. *Mes Anecdotes.*] Voyez la Remarque ſur la ſixiéme Lettre de ce Livre. Dion dit que Ciceron remit cet écrit cacheté entre les mains de ſon fils, & qu'il luy défendit de le lire & de le montrer à perſonne avant ſa mort. Mais ce que dit Dion ne s'accorde pas avec ce que Ciceron dit ici, car il paroiſt que ces Anecdotes n'eſtoient pas encore achevées lorſque le fils de Ciceron partit pour la Grece, & il ne le revit jamais depuis. *Dio Lib.* 39.

3. *Pour qu'il ſouffrit avec une patience merveilleuſe tout ce qui venoit de moi.*] Ciceron ſe donnoit ſouvent la liberté de dire des bons mots qui intereſſoient Ceſar, témoin tous ceux qu'il dit ſur ce Conſul que Ceſar nomma le dernier jour de l'année, & qui ne fut en charge que pendant quelques heures; & auſſi celui qu'il dit ſur ce que Ceſar avoit fait donner à Servilie le bien d'un Banni à trés-grand marché. Le marché eſt encore meilleur que vous ne penſez, dit Ciceron, *nam tertia deducta eſt*, ce qui ſignifie dans le ſens naturel, *on luy a remis le tiers du prix*, & dans le ſens que Ciceron avoit en

CICERO DOLABELLÆ

COS. SUO S.

ETſi contentus eram, mi Dolabella, tua gloria, ſatiſque ex ea magnam lætitiam voluptatemque capiebam: tamen non poſſum non confiteri, cumulari me maximo gaudio quod vulgo hominum opinio ſocium me adſcribat tuis laudibus. Neminem conveni, (convenio autem quotidie plurimos: ſunt enim permulti optimi

vûë. *Servilie a fait avoir à Ceſar les faveurs de* TERTIA ſa fille. On mettoit même ſur le compte de Ciceron pluſieurs bons mots qui n'eſtoient pas de luy, & qu'on rapportoit à Ceſar qui faiſoit un recüeil de bons mots, où je ne doute point qu'il ne mit ceux qui rouloient ſur luy, lorſqu'ils eſtoient veritablement bons, comme Ciceron le fait aſſez entendre dans la ſeiziéme Lettre du neuviéme Livre des Fam.

4. *On nous donne pour loy non ſeulement ce que Ceſar a fait, mais ce qu'il avoit envie de faire.*] Voyez la ſeconde Remarque ſur la dixiéme Lettre de ce Livre.

LETTRE

DE CICERON A DOLABELLA

QUoique l'interêt que je prends à ce qui vous regarde, mon cher Dolabella, ſuffiſe pour me faire voir avec une joie infinie la gloire que vous venez d'acquerir, il faut neanmoins avoüer que je ſuis charmé de ce que la voix publique me donne quelque part au merite de vos grandes actions. Tous ceux que je vois ici (& j'y vois beau-

viri, qui valitudinis cauſſa in his locis conveniunt; præterea ex municipiis frequentes neceſſarii mei) qui omnes, cum te ſummis laudibus ad cælum extulerunt, mihi continuo maximas gratias agunt. Negant enim ſe dubitare, quin tu meis præceptis, & conſiliis obtemperans, præſtantiſſimum te civem, & ſingularem Conſulem præbeas. Quibus ego quamquam veriſſime poſſum reſpondere, quæ facias, tuo judicio, & tua ſponte facere, nec cujuſquam egere conſilio: tamen neque plane aſſentior, ne imminuam tuam laudem, ſi omnis à meis conſiliis profecta videatur; neque valde nego. Sum enim avidior etiam, quam ſatis eſt, gloriæ. Et tamen non alienum eſt dignitate tua, quod ipſi Agamemnoni, regum regi, fuit honeſtum, habere aliquem in conſiliis capiendis Neſtorem. Mihi vero glorioſum, te juvenem Conſulem florere laudibus quaſi alumnum diſciplinæ meæ.

coup de monde, car outre qu'il y vient un grand nombre d'honêtes gens prendre les eaux, il y vient auſſi tous les jours des villes voiſines pluſieurs de mes amis) tous ceux dis-je que je vois, aprés vous avoir donné toutes les loüanges que vous meritez, me font enſuite de grands remercimens. Ils ſe perſuadent tous que c'eſt en ſuivant mes conſeils & en profitant de mes inſtructions, que vous faites voir en vous un ſi bon Citoyen, & un Conſul ſi digne de cette grande place. Je ne dirois que ce qui eſt trés-veritable ſi je leur répondois que tout ce que vous faites, vous le faites de vous même, & que vous n'avez beſoin pour cela de perſonne; je prens neanmoins un milieu; je ne conviens pas tout à fait de ce qu'ils me diſent, ce ſeroit vous faire une trop grande injuſtice que de laiſſer attribuer à mes conſeils tout ce que vous vous étes acquis d'honneur, mais je ne nie pas abſolument que je n'y aye quelque part, car, comme vous ſçavez, mon foible, c'eſt la gloire. Au reſte, il me ſemble que vous pouvez, comme Agamemnon ce Roy des Rois, [1] vous faire honneur d'avoir pour Conſeiller un Neſtor, &

L. quidem Cæſar, cum ad eum ægrotum Neapolim veniſſem, quamquam erat oppreſſus totius corporis doloribus, tamen ante, quam me plane ſalutavit, ô mi Cicero, inquit, gratulor tibi, cum tantum vales apud Dolabellam, quantum ſi ego apud ſororis filium valerem, jam ſalvi eſſe poſſemus. Dolabellæ vero tuo & gratulor, & gratias ago: quem quidem, poſt te Conſulem, ſolum poſſum vere Conſulem dicere. Dein multa de facto, ac de re geſta. Tum nihil magnificentius, nihil præclarius actum umquam, nihil Reipub. ſalutarius: atque hæc una vox omnium eſt. A te autem peto, uti me hanc quaſi falſam hereditatem aliena gloria ſinas cernere, neque aliqua ex parte in ſocietatem tuarum laudum venire patiare.

Quamquam, mi Dolabella, (hæc

il eſt bien glorieux pour moi qu'un Conſul qui, dans un âge ſi peu avancé, ſe rend ſi recommandable, paſſe pour mon éleve.

Lorſque je vis à Naples L. Ceſar que je trouvai malade, tout accablé qu'il étoit de douleurs par tout le corps, ô mon cher Ciceron, me dit-il, même avant les premiers complimens, que je vous trouve heureux d'avoir tant de pouvoir ſur l'eſprit de Dolabella! ſi j'en avois autant ſur celui de mon neveu, nous n'aurions plus rien à craindre. Je félicite nôtre cher Dolabella, & je le remercie en mon particulier; nous pouvons dire qu'il eſt le ſeul qui depuis vous, ait été veritablement Conſul. Il me parla enſuite en détail de l'action, & de la maniere dont elle s'étoit paſſée; & conclut qu'il ne s'étoit jamais rien fait de plus beau, de plus grand, & de plus utile pour la Republique; il n'y a point deux voix là-deſſus. Je vous prie donc de vouloir bien ſouffrir que j'aie quelque part aux loüanges qu'on vous donne, & que je joüiſſe, comme ſous un faux titre ?, d'une gloire qui vous appartient toute entiere.

Mais, pour parler ſerieuſement, j'ai

enim jocatus ſum) libentius omneis meas, ſi modo ſunt aliquæ meæ laudes, ad te transfuderim, quam aliquam partem exhauſerim ex tuis. Nam cum te ſemper tantum dilexerim, quantum tu intelligere potuiſti; tum his tuis factis ſic incenſus ſum, ut nihil umquam in amore fuerit ardentius. Nihil eſt enim, mihi crede, virtute formoſius, nihil pulchrius, nihil amabilius. Semper amavi, ut ſcis, M. Brutum, propter ejus ſummum ingenium, ſuaviſſimos mores, ſingularem probitatem atque conſtantiam: tamen Idibus Mart. tantum acceſſit ad amorem, ut mirarer locum fuiſſe augendi in eo, quod mihi jampridem cumulatum etiam videbatur. Quis erat, qui putaret ad eum amorem, quem erga te habebam, poſſe aliquid accedere? tantum acceſſit, ut mihi nunc denique amare videar, antea dilexiſſe.

Quare quid eſt, quod ego te horter, ut dignitati & gloriæ ſervias? pro-

merois mieux, mon cher Dolabella, ſi j'ai jamais acquis quelque gloire, la faire paſſer toute entiere en vous, que de vous ôter la moindre partie de celle qui vous eſt dûë. Vous ſçavez combien j'ai toûjours eû d'amitié pour vous; mais ce que vous venez de faire l'a ſi fort augmentée, qu'elle ne peut être ni plus vive ni plus ardente. C'eſt qu'il n'eſt rien de plus beau, de plus aimable, & de plus charmant que la vertu. J'ai toûjours aimé, comme vous ſçavez, M. Brutus à cauſe de l'élevation de ſon eſprit, de la douceur de ſes mœurs, & de cette grande probité qui ne s'eſt jamais démentie; cependant depuis les Ides de Mars, cette amitié eſt ſi fort augmentée, que j'ai été ſurpris moi-même qu'un ſentiment qui ſembloit ne pouvoir aller plus loin, ſe ſoit trouvé capable d'un ſi grand accroiſſement. Qui auroit crû que l'amitié que j'avois pour vous pût devenir plus grande? elle eſt ſi fort accruë qu'il me ſemble que ce n'étoit auparavant qu'une ſimple affection, & que c'eſt à preſent une parfaite amitié.

Qu'eſt-il donc neceſſaire que je vous exhorte à vous faire un merite & une

ponam tibi claros viros, quod facere ſolent, qui hortantur? neminem habeo clariorem, quam te ipſum. Te imitere oportet, tecum ipſe certes. Ne licet quidem tibi jam, tantis rebus geſtis, non tui ſimilem eſſe. Quod cum ita ſit, hortatio non eſt neceſſaria; gratulatione magis utendum eſt. Contigit enim tibi, quod haud ſcio an nemini, ut ſumma ſeveritas animadverſionis non modo non invidioſa, ſed etiam popularis eſſet, & cum bonis omnibus, tum infimo cuique gratiſſima. Hoc ſi tibi fortuna quadam contigiſſet, gratularer felicitati tuæ: ſed contigit magnitudine cum animi, tum etiam ingenii, atque conſilii. Legi enim concionem tuam. Nihil illa ſapientius. Ita pedetentim tum acceſſus à te ad cauſſam facti; tum receſſus, ut res ipſa maturitatem tibi animadvertendi omnium conceſſu daret.

gloire ſolide ? Faut-il, comme l'on fait ordinairement, que je vous propoſe pour modele, des hommes illuſtres ? je n'en ai point de plus illuſtres à vous propoſer que vous-même ; vous n'avez qu'à vous imiter, & vous ſurpaſſer. Il ne vous eſt plus même libre, aprés une action d'un ſi grand éclat, de n'être pas ſemblable à vous-même. Il ne faut donc point vous exhorter, il faut plûtôt ſe réjoüir avec vous ; car il vous eſt arrivé ce qui peut-être n'eſt jamais arrivé à perſonne, qu'une extrême ſeverité vous a rendu agréable au peuple, bien loin de le prévenir contre vous ; & que vous avez eû l'approbation non ſeulement des honêtes gens, mais même de la plus vile populace. Si cela vous étoit arrivé par quelque ſorte de hazard, je vous féliciterois de vôtre bonheur ; mais on ne peut attribuer ce ſuccés qu'à vôtre courage, à vôtre eſprit, & à vôtre prudence. J'ai lû vôtre Harangue au peuple. Vous entrez ſi bien en matiere ; & en expoſant le fait, vous avancez pas à pas avec tant d'adreſſe, que vous amenez inſenſiblement tout le monde à aprouver la ſeverité dont vous avez uſé.

Liberaſti igitur & urbem periculo, & civitatem metu : neque ſolum ad tempus utilitatem attuliſti, ſed etiam ad exemplum. Quo facto intelligere debes, in te poſitam eſſe Remp. tibique non modo tuendos, ſed etiam ornandos illos viros, à quibus initium libertatis profectum eſt. Sed his de rebus coram plura propediem, ut ſpero. Tu, quoniam Rempub. noſque conſervas, fac, ut diligentiſſime te ipſum, mi Dolabella, cuſtodias.

REMARQUES SUR LA LETTRE DE CICERON A DOLAB.

1. *Agamemnon ce Roy des Rois.*] Tout le monde ſçait qu'on l'appelloit ainſi, parce qu'il y en avoit pluſieurs dans l'armée des Grecs dont il eſtoit General ; & par la même raiſon ceux qui eſtoient jaloux de Pompée pendant la guerre Civile, l'appelloient Agamemnon, parce que les Conſuls, & tout ce qu'il y avoit de plus grand dans la Republique ſervoit ſous luy.

Par-là vous avez délivré Rome d'un grand danger, vous avez raſſuré tous les Citoyens; & ce n'eſt pas ſeulement un avantage paſſager, c'eſt un grand exemple pour l'avenir. Concevez donc que vous étes maintenant le ſoutien de la Republique, & que vous devez non ſeulement défendre, mais encore traiter avec diſtinction ceux à qui nous devons les premiers commencemens de nôtre liberté. Mais j'eſpere de vous voir au premier jour, & je vous en dirai alors davantage. En attendant, mon cher Dolabella, comme nous vous devons la conſervation de la Republique & la nôtre, nous vous prions de vous bien conſerver.

---

2. *D'avoir tant de credit ſur l'eſprit de Dolabella, ſi j'en avois autant ſur celuy de mon neveu.*] Il parut bien dans la ſuite qu'il n'en avoit pas beaucoup, car Antoine le ſacrifia à Auguſte qui le fit mettre ſur la liſte des proſcrits, & conſentit en revanche qu'on y mît Ciceron. Mais Julia ſœur de Lucius Ceſar & mere d'Antoine, retira ſon frere chez elle, & le ſauva.

3. *Comme ſous un faux titre.*] J'ai tâché de rendre par-là *falſam hereditatem* i. e. *hereditatem falſo nomine.*

4. *Que ce n'eſtoit auparavant qu'une ſimple affection, & que c'eſt à preſent une parfaite amitié.*] UT MIHI NUNC DENIQUE AMARE VIDEAR, ANTEA DILEXISSE, Nous n'avons point de mots en François qui puiſſent marquer bien preciſément la difference que Ciceron met entre *amare* & *diligere*. Il les confond même trés ſouvent; & peut-être n'auſions-nous jamais ſçû que *amare* dit plus que *diligere*, s'il ne les avoit diſtinguez en deux ou trois endroits. Cela nous donne lieu de remarquer qu'il n'y a point de mots parfaitement ſynonymes; & s'il y en a pluſieurs qui nous pa-

EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

SÆpius me jam agitas, quod rem geſtam Dolabellæ nimis in calum videar efferre. Ego autem, quamquam ſane probo factum, tamen ut tanto opere laudarem, adductus ſum tuis unis, & alteris litteris. Sed totum ſe à te abalienavit Dolabella, ea de cauſſa, qua me quoque ſibi inimiciſſimum reddidit. O hominem puden-

roiſſent tels, ſur tout dans les langues mortes, c'eſt que nous n'en connoiſſons pas toute la force, ou que nous n'avons pas aſſez obſervé la differente étenduë de leur ſignification. Qui n'auroit pas crû, par exemple, que *fidens* & *confidens* eſtoient ſynonymes, ſi par hazard Ciceron ne nous eût appris que *fidens* ſe prenoit en bonne part, & *confidens* en mauvaiſe part, quoique *confidere* ſe prenne en bonne part. *Qui fortis eſt idem eſt fidens, quoniam confidens mala conſuetudine loquendi in vitio ponitur, ductum verbum à confidendo quod laudis eſt. Tuſcul.* 3. Voyez la quatriéme Remarque ſur la troiſiéme Lettre du Livre ſuivant.

LETTRE XVIII.

VOus me reprochez toûjours que j'exalte trop l'action de Dolabella. Il eſt vrai que je l'approuve fort ; cependant c'eſt ce que vous m'en avez écrit dans deux Lettres conſecutives, qui m'a determiné à la loüer autant que je le fais ; mais Dolabella s'eſt mis fort mal dans vôtre eſprit par la même raiſon qui m'a fort broüillé avec luy. N'a-t-il point de honte ? Il me

tem! Kalend. Jan. debuit; adhùc non ſolvit, præſertim cum ſe maximo ære alieno Faberii manu liberarit, & opem ab eo petierit. Licet enim jocari, ne me valde conturbatum putes. Atque ego ad eum IIX. *Idus litteras dederam bene mane: eodem autem die tuas litteras veſperi acceperam in Pompeiano, ſane celeriter, tertio abs te die. Sed, ut ad te eo ipſo die ſcripſeram, ſatis aculeatas ad Dolabellam litteras dedi: quæ ſi nihil profecerint, puto fore, ut me præſentem non ſuſtineat. Albianum te confeciſſe arbitror. De Patulciano nomine, quod mihi ſuppeditatus es, gratiſſimum, & ſimile tuorum omnium. Sed ego Erotem ad iſta expedienda factum mihi videbar reliquiſſe: cujus non ſine magna culpa vacillarunt. Sed cum ipſo videro. De Montano, ut ſæpe ad te ſcripſi, erit tibi tota res curæ.*

Servius proficiſcens, quod deſpe-

doit de l'argent depuis le premier de Janvier, & il ne m'a point encore payé, luy qui a demandé ſi à propos du ſecours à Faberius, [1] dont la main luy a fourni tant d'argent pour ſes dettes, car il eſt bon de plaiſanter pour vous faire voir que je ne ſuis pas trop inquiet. Je luy ai écrit le huit de grand matin. Le même jour au ſoir, je reçûs à Pompeii vôtre Lettre le troiſiéme jour aprés ſa date, c'eſt faire une grande diligence. [2] Mais, comme je vous l'avois déja mandé ce jour-là-même, j'ai écrit à Dolabella une Lettre aſſez vive; ſi elle ne produit aucun effet, je crois qu'il ne pourra pas ſoutenir ma preſence. Je compte que vous avez fini avec Albius. Je vous ſuis trés-obligé de m'avoir aidé à payer Patulcius, & je reconnois à cela vôtre honêteté ordinaire. Je croyois qu'il ſuffiſoit que je laiſſaſſe à Rome Eros qui a un grand uſage de ces ſortes d'affaires, & il y a bien de ſa faute que celle-ci ait penſé manquer; mais je verrai ce qu'il aura à dire. Je vous recommande fort l'affaire de Montanus, comme j'ai déja fait pluſieurs fois.

Je ne ſuis point ſurpris que Servius

ranter tecum locutus est, minime miror; neque ei quidquam in desperatione conced. Brutus noster, singularis vir, si in Senatum non est Kal. Juniis venturus, quid facturus sit in foro, nescio. Sed hoc ipse melius. Ego ex his, quæ parari video, non multum Idibus Martiis profectum judico. Itaque de Græcia quotidie magis & magis cogito. Nec enim Bruto meo, exilium, ut scribis ipse, meditanti, video quid prodesse possim.

Leonidæ me litteræ non satis delectarunt. De Herode tibi assentior. Saufeii legisse vellem. Ego ex Pompeiano VI. *Idus Mai. cogitabam.*

en partant de Rome vous ait témoigné qu'il deſeſperoit de la Republique, je n'en eſpere pas plus que luy. Si Brutus, que nous ne ſçaurions d'ailleurs trop loüer, ne vient pas au Senat le premier Juin, autant vaudroit-il qu'il ne parût point en public, mais il ſçait mieux que moi ce qu'il a à faire. De la maniere dont les choſes tournent, il paroît que les Ides de Mars ne nous ont pas fort avancé; ainſi je me determine tous les jours de plus en plus à paſſer en Grece. Je ne vois pas à quoi je pourrois être bon ici à Brutus, puiſque, comme vous me le dites, il penſe à ſe bannir luy-même.

Je n'ai pas été tout à fait content de la Lettre de Leonidas; je ſuis de vôtre avis ſur Herode. Je voudrois bien voir la Lettre de Saufeius. Je compte de partir de Pompeii le dix de Mai.

REMARQUES
SUR LA XVIII. LETTRE.

1. *Luy qui a demandé ſi à propos du ſecours à Faberius, dont la main luy a fourni tant d'argent pour payer ſes dettes.*] Faberius avoit eſté Secretaire de Ceſar, & Antoine ſe ſervoit de luy pour faire écrire ſur les Regiſtres de ce Dictateur tout ce qu'il vouloit. Il y fit mettre, entr'autres, une gratification conſiderable pour Dolabella, qu'il luy fit toucher afin de le mettre dans ſes intereſts. Cet argent ſe prenoit dans le Temple d'Ops où Ceſar avoit laiſſé prés de ſoixante

EPISTOLA XIX.
CICERO ATTICO SAL.

NOn. Mai. cum eſſem in Pompeiano, accepi binas à te litteras, alteras ſexto die, alteras quarto. Ad ſuperiores igitur prius. Quam mihi jucundum, oportune tibi Bar-

& dix millions, comme nous l'avons déja dit, & c'eſt là-deſſus que roule la plaiſanterie du texte, où il y a un double ſens *opem*, qui ſignifie dans le ſens naturel *du ſecours*, ſignifie ici dans le ſens de Ciceron *de l'argent qui eſtoit dans le Temple d'Ops.*

Voy. la huitiéme Remarque ſur la quatorziéme Lettre de ce Livre.

2. *Je reçûs vôtre Lettre à Pompeii trois jours aprés ſa datte, c'eſt faire beaucoup de diligence.*] Pompeii eſtoit par de-là Naples, & les Eſclaves dont on ſe ſervoit alors pour porter les Lettres, alloient à pié; mais ils en avoient qui eſtoient des eſpeces de coureurs qu'on appelloit *celeripedes.*

3. *Je voudrois bien voir la Lettre de Saufeius.*] Il eſtoit alors à Athenes; apparemment que dans la Lettre qu'il avoit écrite à Atticus, il luy parloit du fils de Ciceron.

Voy. la ſeiziéme Lettre de ce Livre.

LETTRE XIX.

J'Ai reçû le ſeptiéme de Mai à Pompeii deux de vos Lettres; l'une ſix jours, & l'autre quatre jours depuis ſa datte. Je vais commencer par répondre à la premiere. Je ſuis ravi que Barneus vous ait rendu ma Lettre

næum litteras reddidiſſe. Tu vero cum Caſſio, ut cetera. Quam commode autem, quod id ipſum quod me mones, quatriduo ante ad eum ſcripſeram, exemplumque mearum litterarum ad te miſeram. Sed cum Dolabellæ ἀτιμίᾳ [a] *(ſic enim tu ad me ſcripſeras) magna deſperatione affectus eſſem; ecce tibi & Bruti, & tuæ litteræ. Ille exilium meditari. Nos autem alium portum propiorem huic ætati videbamus: in quem mallem equidem pervehi florente Bruto noſtro, conſtitutaque Rep. ſed nunc quidem, ut ſcribis, non utrum vis. Aſſentiris enim mihi noſtram ætatem à caſtris, præſertim civilibus, abhorrere.*

a Solutionis defectu.

Antonius ad me tantum de Clodio reſcripſit, meam lenitatem & clementiam & ſibi eſſe gratam, & mihi voluptati magnæ fore. Sed Panſa furere videtur de Clodio, itemque de Dejotaro; & loquitur ſevere, ſi velis cre-

ſi à propos. Vous avez fort bien parlé à Caſſius, ce qui vous eſt ordinaire. Heureuſement quatre jours avant que j'euſſe reçû vôtre Lettre, j'avois écrit à Caſſius, comme vous le ſouhaitez, & je vous avois envoyé une copie de ma Lettre. Mais dans le temps que j'étois tout conſterné de ce que Dolabella ne me payoit point, [1] j'ai reçû vôtre Lettre & celle de Brutus, qui me mande qu'il penſe à ſe bannir luy-même. Pour moi, il faut que je cherche un autre port dont mon âge m'approche. [2] J'aurois bien voulu avant que d'y entrer, voir les affaires de Brutus & celles de la Republique en meilleur état; mais, comme vous me le dites, je n'ai point deux partis à prendre; car vous penſez comme moi, qu'à l'âge où je ſuis, & ſur-tout pendant une guerre Civile, il ne me convient plus de prendre les armes.

Antoine m'a ſeulement répondu au ſujet de Clodius, qu'il me ſçait trés-bon gré de ce que je veux bien ſuivre des ſentimens de douceur & de moderation, & que je m'en trouverai fort bien. Pour Panſa, il crie fort haut ſur Clodius & ſur Dejotarus, & parle d'un ton ſevere

dere. Illud tamen non belle, ut mihi quidem videtur, quod factum Dolabellæ vehementer improbat. De coronatis, cum sororis tuæ filius à patre accusatus esset, rescripsit se coronam habuisse honoris Cæsaris caussa; posuisse luctus gratia: postremo, se libenter vituperationem subire, quod amaret etiam morituum Cæsarem. Ad Dolabellam, quemadmodum tibi dicis placere, scripsi diligenter. Ego etiam ad Siccam; tibi hoc oneris non impono. Nolo te illum iratum habere. Servii orationem cognosco: in qua plus timoris video, quam consilii. Sed quoniam perterriti omnes sumus, assentio Servio. Publilius tecum tricatus est. Huc enim Carellia missa ab istis est legata ad me; cui facile persuasi, mihi id, quod rogaret, ne licere quidem, non modo non lubere. Antonium si videro, accurate agam de Buthroto.

Venio ad recentiores litteras: quamquam de Servio jam rescripsi, me fa-

propre à tromper ceux qui voudroient s'y laiſſer prendre ; [3] mais, ce qui me paroît une trés mauvaiſe marque, c'eſt qu'il condamne fort ce qu'a fait Dolabella. Mon frere ayant fait des reproches à nôtre neveu ſur ce qu'il a porté une couronne aux *Parilia*, il luy dit dans ſa réponſe, qu'il a porté une couronne à l'honneur de Ceſar & qu'il l'a quittée pour marquer ſa douleur; qu'au reſte il étoit ravi qu'on luy reprochât qu'il aimoit Ceſar, même aprés ſa mort. J'ai écrit à Dolabella une Lettre trés-forte comme vous me le conſeillez ; j'ai écrit auſſi à Sicca. Je ne vous charge point de cette affaire de peur que Dolabella ne vous en ſçache mauvais gré. Je trouve dans le diſcours de Servius plus de peur que de prudence ; [4] mais la peur eſt devenuë ſi generale que je ſuis de ſon avis. Publilius a chicané avec vous ; ils m'ont deputé Cerellia, [5] mais je luy ai fait aiſément concevoir que je ne pouvois pas faire ce qu'elle me demandoit, [6] & & que d'ailleurs je ne le voulois pas. Si je vois Antoine, je luy recommanderai fort l'affaire de Buthrote.

Je viens à vôtre derniere Lettre ; je vous ai déja répondu au ſujet de ce que

cere magnam πρᾶξιν [a] *Dolabellæ. Mihi mehercule ita videtur, non potuisset major tali re talique tempore. Sed tamen, quidquid ei tribuo, tribuo ex tuis litteris. Tibi vero assentior, majorem πρᾶξιν* [b] *ejus fore, si mihi, quod debuit, dissolverit. Brutum, velim, sit Asturæ. Quod autem laudas me, quod nihil ante de profectione constituam, quam ista quo evasura sint videro, muto sententiam. Neque quidquam tamen ante, quam te videro. Atticam meam gratias mihi agere de matre gaudeo: cui quidem ego totam villam, cellamque tradidi; eamque cogitabam V. Idus videre. Tu Atticæ salutem dices, nos Piliam diligenter tuebimur.*

a Factum.

b Factum.

vous a dit Servius, que je trouve l'action de Dolabella fort belle ; je ſuis toûjours du même avis, il me paroît qu'il ne pouvoit dans une pareille conjoncture rien faire qui luy fit plus d'honneur. Cependant, ſi je l'éleve ſi haut, c'eſt ſur ce que vous m'en avez écrit vous-même; je ſuis neanmoins de vôtre avis, cette action ſera beaucoup plus belle lorſqu'il m'aura payé ce qu'il me doit. Je ſouhaite que Brutus vienne à Aſture. Vous approuvez fort que je ne determine rien ſur mon voyage juſqu'à ce que j'aie vû comment les affaires tourneront ; je change d'avis, ce ſera plûtôt juſqu'à ce que je vous aye vû. Je ſuis fort content des remercimens que nôtre chere Attica me fait au ſujet de ſa mere ; je l'ai laiſſé maîtreſſe de ma maiſon de campagne, & de toutes mes proviſions, 7 je compte de la voir l'onziéme de ce mois. Faites mes complimens à Attica ; j'aurai bien ſoin de Pilia.

REMARQUES

SUR LA XIX. LETTRE.

1. *Dans le temps que j'estois tout consterné de ce que Dolabella ne me payoit point.*] Ciceron dit cela en plaisantant, car on voit dans cette Lettre même & dans la suivante, que cela l'inquiétoit fort mediocrement.

Ἀτιτία, c'est un mot dont Atticus s'estoit servi dans sa Lettre, & c'est pour cela que Ciceron dit, *sic enim scribis*, parce qu'Atticus avoit fait ce mot. On trouve bien dans Hesichius ἀτιτὸς, *qui non est solvendo*, mais on ne trouve nulle part ἀτιτία.

2. *Qu'il pense à se bannir luy-même*] C'est à-dire à sortir de l'Italie où le parti de Cesar estoit le plus fort à cause des soldats veterans. Ciceron a traité de même de fuite & d'exil le parti que prit Pompée, d'abandonner l'Italie à Cesar, comme on l'a vû dans le septiéme & le huitiéme Livre.

3. *Il faut que je cherche un autre port dont mon âge m'approche*] Ce port c'est la mort. Ciceron fait dire à Caton dans le Traité de la Vieillesse qu'il regarde la mort comme un port où l'on arrive aprés une longue navigation. Gronovius veut que par ce port on entende le repos & la retraite; mais cela ne s'accorde pas avec ce que Ciceron dit ici & dans plusieurs autres Lettres, qu'il ne luy seroit pas libre de demeurer neutre, comme il

avoit pû l'être pendant la guerre de Ceſar & de Pompée. *vide Epiſt. 13. h. Lib.*

4. *Et parle d'un ton ſévere, propre à tromper ceux qui voudroient s'y laiſſer prendre.*] On verra dans les Lettres ſuivantes, que Ciceron ſe défioit fort de Panſa, & qu'il le croyoit dans les intereſts d'Antoine plus qu'il ne vouloit qu'on le crût. Mais Ciceron ſe trompa; Panſa demeura attaché au parti du Senat, & fut tué dans la bataille qu'il donna pour faire lever à Antoine le ſiége de Modene.

5. *Je trouve dans le diſcours de Servius plus de peur que de prudence.*] SERVII ORATIONEM, ſignifie ici ce que Servius Sulpitius avoit dit à Atticus ſur ce que Dolabella avoit fait depuis peu, qu'il craignoit que cela n'eût des ſuites fâcheuſes. On voit que c'eſt le ſens de cet endroit, par cet autre de la même Lettre, *quamquam de Servio, jam reſcripſi me facere magnam πρᾶξιν Dolabellæ &c.* & dans la Lettre precedente. *Servius proficiſcens quod deſperanter tecum locutus eſt, &c.*

6. *Cerellia*] La bonne amie de Ciceron. *Voy. Rem. 4. ſur la 51. Lettre du 12. Livre.*

7. *Que je ne pouvois faire ce qu'elle me demandoit.*] Publilius frere de la ſeconde femme de Ciceron, faiſoit des chicanes pour ne point toucher l'argent de la dote de ſa ſœur, & cherchoit à engager Ciceron à la reprendre. Il ſemble même par la premiere Lettre du ſeiziéme Livre, que Ciceron ait eû quelque envie de ſe racommoder avec elle.

8. *Je l'ai laiſſé maitreſſe de ma maiſon de campagne, & de toutes mes proviſions.*] V. la 3. Rem. ſur la 16. Lett. de ce Liv.

EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO SAL.

E *Pompeiano navi advectus ſum in Luculli noſtri hoſpitium* VI. *Idus, hora fere* III. *Egreſſus autem è navi, accepi tuas litteras, quas tuus tabellarius in Cumanum attuliſſe dicebatur, Nonis Mai, datas: à Luculle poſtridie eadem fere hora, qua veni,* VII. *Idus Lanuvio datas. Audi igitur ad omnes.*

Primum, quæ de re mea & geſta & in ſolutione, & in Albiano negotio, grata. De tuo autem Buthroto, cum in Pompeiano eſſem, Miſenum venit Antonius: inde ante diſceſſit, quam illum veniſſe audiſſem: à quo in Samnium, vide quid ſperes. Romæ igitur de Buthroto. L. Antonii horribilis concio, Dolabellæ præclara. Jam vel ſibi habeat nummos, modo nume-

LETTRE XX.

J'Ai été par Mer de Pompeii chez Lucullus, & j'y ſuis arrivé le dix ſur les neuf heures. Sortant du vaiſſeau j'ai reçû vôtre Lettre du ſept, que vôtre Meſſager avoit portée à Cumes ; & le lendemain, à peu prés à la même heure que j'étois arrivé la veille, Lucullus m'en donna une dattée du neuf à Lanuvium ; je vais répondre à toutes les deux.

Je vous remercie du ſoin que vous vous étes donné pour ce payement, & pour l'affaire d'Albius. Quant à celle de Buthrote, pendant que j'étois à Pompeii Antoine eſt venu à Miſene ; mais il en eſt parti avant que j'aie ſçû qu'il y étoit, & il eſt allé de là dans le Samnium. Vous voyez qu'il n'y a pas d'apparence que je le voie ici, & qu'il faudra attendre pour luy parler de cette affaire, que je ſois à Rome. Je ſuis trés indigné de la Harangue de L. An-

ret Idibus. Tertullæ nollem abortum: tam enim Cassii sunt jam, quam Bruti ferendi. De regina velim, atque etiam de Cæsare illo. Persolvi primæ epistolæ: venio ad secundam.

De Quintis, Buthroto, cum venero, ut scribis. Quod Ciceroni suppeditas, gratum. Quod errare me putas, qui Remp. putem pendere è Bruto: sic se res habet. Aut nulla erit, aut ab isto istisve servabitur. Quod me hortaris, ut scriptam concionem mittam; accipe à me, mi Attice, καθολικὸν θεώρημα [a] *earum rerum, in quibus satis exercitati sumus. Nemo unquam neque poeta, neque Orator fuit, qui quemquam meliorem quam se arbitraretur. Hoc etiam malis contigit. Quid tu Bruto putas, & inge-*

[a] Generalem regulam.

tonius, [1] mais je ſuis trés content de celle de Dolabella ; il peut à preſent, s'il veut, garder mon argent, pourvû qu'il me paye l'interêt. [2] Je ſuis fâché de la fauſſe couche de Tertulla, [3] car il eſt bon que les Caſſius ſe multiplient auſſi-bien que les Brutus. Je voudrois bien ſçavoir ſi ce que vous me mandez de Cleopâtre & de ce petit Ceſar, [4] ſe confirme. Voilà pour vôtre premiere Lettre ; je viens à la ſeconde.

Il faut, comme vous me le marquez, attendre que je ſois à Rome pour parler à mon frere & à ſon fils, & pour ſolliciter l'affaire de Buthrote. Je vous remercie du ſoin que vous prenez de faire toucher de l'argent à mon fils. Quant à ce que vous me dites, que j'ai tort de croire que le ſalut de la Republique dépende de Brutus ; il n'y a rien de plus vrai : ſi elle peut êtré ſauvée, ce ſera par luy & par ceux de ſon parti. [5] Vous voudriez que je fiſſe pour luy une Harangue ; je vais, mon cher Atticus, vous dire en general ce que je penſe ſur cette matiere que j'ai aſſez meditée. Il n'y a jamais eû de Poëte ni d'Orateur, ſi mauvais qu'il fût, qui ait cru qu'il y en avoit de meil-

nioſo, & erudito? de quo etiam experti ſumus nuper in edicto. Scripſeram rogatu tuo. Meum mihi placebat, illi ſuum. Quin etiam, cum ipſius precibus pene adductus ſcripſiſſem ad eum de optimo genere dicendi, non modo mihi, ſed etiam tibi ſcripſit, ſibi illud, quod mihi placeret, non probari. Quare ſine quaſo ſibi quemque ſcribere. Suam cuique ſponſam, mihi meam; ſuum cuique amorem, mihi meum. *Non ſcite. Hoc enim Attilius, poeta duriſſimus. Atque utinam liceat iſti concionari; cui ſi eſſe in urbe tuto licebit, vicimus. Ducem enim novi belli civilis aut nemo ſequetur, aut ii ſequentur, qui facile vincantur.*

Venio ad tertiam. Gratas fuiſſe meas literas Bruto, & Caſſio gaudeo. Itaque iis reſcripſi. Quod Hirtium per me meliorem fieri volunt: de equi-

leurs que luy ; que devons-nous donc penſer de Brutus, qui a beaucoup d'eſprit, & qui l'a fort cultivé ? Nous l'avons déja éprouvé à l'occaſion de ſon Edit ; [6] vous avez voulu que j'en compoſaſſe un ; je trouvois le mien bon, & il a trouvé le ſien meilleur. Lors même que je luy adreſſai ce Traité ſur l'éloquence, que je ne fis preſque qu'à ſa ſollicitation, il me manda, & à vous auſſi, qu'il étoit dans des principes bien differens des miens ; ainſi, je vous prie, que chacun compoſe pour ſoi. *Suam cuique ſponſam, mihi meam ; ſuum cuique amorem, mihi meum.* [8] Voilà qui n'eſt pas fort élegant, auſſi cela eſt d'Atilius dont les vers ſont fort durs. [8] Que Brutus ſeulement ait la liberté de haranguer, c'eſt-là l'eſſentiel. S'il peut être en ſûreté dans Rome, nous ſommes les maîtres ; perſonne ne ſuivra celui qui voudroit bien allumer une nouvelle guerre Civile ; ou ceux qui le ſuivront, ne ſeront pas fort redoutables.

Je paſſe à vôtre troiſiéme Lettre ; je ſuis bien aiſe que Brutus & Caſſius ayent été contens des miennes ; je leur ai fait réponſe. Ils me prient d'inſpirer de bons ſentimens à Hirtius ; j'y tra-

dem operam; & ille optime loquitur: ſed vivit, habitatque cum Balbo, qui item bene loquitur. Quid credas, videris. Dolabellam valde placere tibi video: mihi quidem egregie. Cum Panſa vixi in Pompeiano. Is plane mihi probabat ſe bene ſentire, & cupere pacem. Cauſſam armorum quæri plane video. Edictum Bruti & Caſſii probo. Quæris, ut ſuſcipiam cogitationem, quidnam iſtis agendum putem: conſilia temporum ſunt; quæ in horas commutari vides. Dolabellæ & prima illa actio, & hæc contra Antonium concio mihi confeciſſe permultum videtur. Prorſus ibat res. Nunc autem videmur habituri ducem: quod unum municipia bonique deſiderant.

Epicuri mentionem facis, & audes dicere, μὴ πολιτεύεσθαι? [a] *non te Bruti*

[a] Accedendum non eſſe ad Remp.

vaille ; il parle fort bien, mais il eſt intime ami de Balbus qui parle de même ; jugez ſi l'on peut s'y fier. Vous me paroiſſez content de Dolabella ; pour moi, j'en ſuis charmé. J'ai paſſé quelques jours à Pompeii avec Panſa ; il m'a parlé d'une maniere à me perſuader qu'il eſt dans de bons ſentimens, & qu'il ſouhaite véritablement la paix. Je vois par ce que vous me mandez, qu'on ne cherche qu'un pretexte pour prendre les armes. J'approuve fort l'*Edit* de Brutus & de Caſſius. Vous me priez d'examiner de quelle maniere ils doivent ſe conduire ; cela dépend des conjonctures qui, comme vous voyez, changent d'une heure à l'autre. Il me paroît que cette premiere action de Dolabella, & la Harangue qu'il a faite depuis contre L. Antonius, ont fait le meilleur effet du monde. Les affaires ſont en trés bon train. Je crois à preſent que nous aurons un Chef, 9 & c'eſt tout ce que les villes de l'Italie, & les gens du bon parti demandoient.

Vous me citez Epicure, & oſez dire qu'il ne faut point ſe mêler du Gouvernement. Quoi ! l'air grave & ſevere de Brutus ne vous empêche point de

noſtri vulticulus ab iſta oratione deterret? Q. filius, ut ſcribis, Antonii eſt dextella. Per eum igitur, quod volemus, facile auferemus. Exſpecto, ſi, ut putas, L. Antonius produxit Octavium, qualis concio fuerit. Hæc ſcripſi citatim. Statim enim Caſſii tabellarius. Eram continuò Piliam ſalutaturus: deinde ad epulas Veſtorii, naviculæ. Attica plurimam ſalutem.

REMARQUES SUR LA XX. LETTRE.

1. *LA Harangue de L. Antonius.*] Il y avoit alors trois Antoines dans les Charges, tous trois freres; Marc-Antoine eſtoit Conſul, Caius-Antonius Préteur, & Lucius-Antonius Tribun du peuple. Ce dernier vouloit faire diſtribuer les terres du marêts Pomptina pour mettre le peuple dans les intereſts de ſon frere. Dolabella s'oppoſa à cette diſtribution, & ce fut à cette occaſion qu'ils haranguerent l'un & l'autre.

2. *Pourvû qu'il me paye l'intereſt*] MODO NUMERET IDIBUS. Nous avons déja dit que chez les Romains, l'intereſt ſe payoit tous les mois le jour des Ides, c'eſt-à-dire, ou le treize ou le quinze.

tenir de pareils discours? 10 Puisque nôtre neveu est le bras droit d'Antoine, nous pourrons aisément par son moyen obtenir ce que nous souhaitons. Si L. Antonius a produit Octavius devant le peuple, 11 comme vous croyiez qu'il le feroit, rendez-moi compte, je vous prie, de sa Harangue. J'ai écrit cette Lettre en courant, car le Messager de Cassius me pressoit. Je m'en vais voir Pilia, & je me mettrai ensuite dans une barque pour aller souper chez Vestorius. Mes complimens à Attica.

---

3. *Tertulla*] Sœur de Brutus & femme de Cassius. Les filles portoient le nom de famille sans prænom ni surnom; & lorsqu'il y en avoit plusieurs, on les distinguoit par le rang de leur naissance. L'aînée des Sœurs de Brutus s'appelloit Junia major, la seconde Junia minor, & la troisiéme Junia Tertia, & par diminutif *Tertulla*.

4. *Ce petit Cesar.*] Cleopâtre prétendoit avoir eû de Cesar un fils, qu'elle faisoit appeller Cesarion. Les partisans de ce Dictateur soutenoient que cela n'estoit pas vrai; & ils prirent la chose si serieusement, qu'Hirtius fit un écrit pour prouver que c'estoit une supposition de la Reine d'Egypte. Lorsqu'Antoine fut devenu amoureux de Cleopâtre, il reconnut cet enfant pour fils de Cesar, & Auguste le

fit mourir lorſqu'il eut vaincu Antoine.

5. *Vous voudriez que je fiſſe pour luy une Harangue.*] Atticus comptoit que Brutus pourroit bien-tôt paroiſtre à Rome en ſûreté, & il ſouhaitoit que Ciceron composât la Harangue qu'il feroit au peuple ; ſans doute parce qu'il croyoit, auſſi bien que Ciceron, qu'il n'y avoit pas aſſez de force & de vehemence dans les Harangues de Brutus. *Voy. la premiere Lettre du Livre ſuivant.*

6. *Son Edit.*] Voy. ce que nous avons dit des *Edits* de Bibulus, ſur la 19. Lettre du 2. Liv. Rem. 11.

7. *Suam cuique ſponſam &c.*] A la lettre, *laiſſez à chacun ſa femme & à moi la mienne ; laiſſez à chacun ſes amours, & à moi les miennes.* Cela revient à ce que nous diſons, *il n'y a point de laides amours*, ou *il ne faut pas diſputer des goûts.*

8. *Voilà qui n'eſt pas fort elegant, auſſi cela eſt d'Atilius dont les vers ſont fort durs.*] Il ne s'agit pas ici du ſentiment, comme le veut Corradus, mais de la maniere de l'exprimer, & c'eſt pour cela qu'il a falu le laiſſer en Latin. Ciceron dans le premier Livre *de Finibus*, appelle Atilius *ferreum ſcriptorem.* Junius croit qu'on liſoit dans Atilius,

Suam cuique ſinas ſponſam, mihi meam.
Suum cuique ſinas amorem, mihi meum.

Et comme pour la meſure, il faut faire deux ſyllabes de *cui*, il prétend que c'eſt en cela que conſiſtoit la dureté de ces vers. Mais aprés tout, ſi Ciceron ne diſoit pas que ces vers n'eſtoient pas bons, je ne ſçai ſi on l'auroit deviné. Il faut des oreilles Romaines pour

ſentir ces delicateſſes qu'on ne ſent bien que dans ſa langue. Par-à les Auteurs Grecs & Latins gagnent infiniment avec nous ; car nous ne voyons point de défauts dans le ſtile de ceux qui ont écrit dans les bons temps ; & on ne peut pas douter qu'il n'y en eût pluſieurs, comme il y en a à preſent dans les Livres les mieux écrits. Ou ſi nous croyons voir dans les Auteurs anciens quelque choſe de trop hazardé ou de negligé, nous craignons, & avec raiſon, que ce ne ſoit ou une élegance, ou une exception des regles, que l'uſage autoriſoit.

9. *Je crois à preſent que nous aurons un Chef.*] Je ne conçois pas comment un homme auſſi judicieux que Manuce a pû s'imaginer que Ciceron parle ici d'Octavius. Ce jeune homme ne joüoit pas encore un aſſez grand rôle, & l'on ne ſçavoit pas quel accés il trouveroit auprés du peuple. Il eſt viſible par ce qui précede, qu'il s'agit ici de Dolabella, qui eſtant Conſul auſſi-bien qu'Antoine, pouvoit ſe mettre à la tête de l'un des deux partis.

10. *Vous me citez Epicure, & vous oſez dire qu'il ne faut point ſe mêler du Gouvernement, quoi ! l'air grave & ſevere de Brutus ne vous empêche point de tenir de pareils diſcours.*] Epicure mettoit le ſouverain bien dans la volupté, c'eſt-à-dire, dans une vie douce & tranquile (car la volupté d'Epicure n'eſtoit pas une volupté de paſſion & de débauche) & il n'y a rien de plus contraire à la tranquilité, que les mouvemens de l'ambition & l'embaras des affaires publiques. Au contraire les Stoïciens croyoient que le Sage

eſtoit obligé à ſervir ſa patrie ; & Brutus à l'exemple de ſon oncle Caton, ſuivoit leurs principes.

II. *Si L. Antonius a produit Octavius devant le peuple.*] Nous avons déja vû ailleurs qu'un Particulier ne pouvoit haranguer le peu-

EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

CUm paullo ante dediſſem ad te Caſſii tabellario litteras, V. Idus venit noſter tabellarius, & quidem, portenti ſimile, ſine tuis litteris. Sed cito conjeci Lanuvii te fuiſſe. Eros autem feſtinavit, ut ad me litteræ Dolabellæ perferrentur, non de re mea (nondum enim meas acceperat) ſed reſcripſit ad eas quarum exemplum tibi miſeram, ſane luculente.

Ad me autem, cum Caſſii tabella-

ple

ple, à moins qu'il ne fût presenté par quelque Magistrat. Octavius vouloit se faire nommer Tribun du peuple à la place de Cinna, qui avoit esté tué dans une emotion populaire, où on le prit pour un autre Cinna qui estoit du nombre des Conjurez. Les Partisans d'Antoine empêcherent qu'Octavius n'eût cette place. *Dio Lib.* 45.

LETTRE XXI.

LE onze de ce mois un peu aprés que j'eûs donné une Lettre pour vous au Messager de Cassius, le mien arriva ; &, ce qui est une espece de prodige, il n'avoit point de Lettre de vous, mais j'ai jugé aussi-tôt que vous étiez à Lanuvium. Eros s'est pressé de le faire partir parce qu'il m'apportoit une Lettre de Dolabella ; ce n'est pas une réponse à celle que je luy ai écrite sur mon affaire, car il ne l'avoit pas encore reçûë, mais à celle dont je vous ai envoyé une copie, & à laquelle il répond d'une maniere dont je suis fort content.

Aussi-tôt aprés que j'eûs congedié le

rium dimiſiſſem, ſtatim Balbus. O dii boni, quam facile perſpiceres timere otium! & noſti virum quam tectus: ſed tamen Antonii conſilia narrabat; illum circumire veteranos, ut acta Cæſaris ſancirent: idque ſe facturos eſſe jurarent, ut rata omnes haberent: eaque Duumviri omnibus menſibus inſpicerent. Queſtus eſt etiam de ſua invidia; eaque omnis ejus oratio fuit, ut amare videretur Antonium. Quid quæris? nihil ſinceri.

Mihi autem non eſt dubium, quin res ſpectet ad caſtra. Acta enim illa res eſt animo virili, conſilio puerili. Quis enim hoc non vidit, regni heredem relictum? quid autem abſurdius, Hos metuere, alterum in metu non ponere? quin etiam hoc ipſo

Meſſager de Caſſius, Balbus arriva. Bon Dieu ! qu'on voit bien qu'il ſeroit fâché que la Republique demeurât tranquile ! Vous connoiſſez le perſonnage, & vous ſçavez combien il eſt diſſimulé, cependant il m'a parlé aſſez clairement des deſſeins d'Antoine, il m'a dit qu'il parcouroit tous les lieux où il y a des ſoldats veterans pour les porter à ſoutenir tout ce que Ceſar a reglé, qu'il vouloit les engager par ſerment à obliger tout le monde à s'y ſoumettre ; qu'il falloit pour cela que les Duumvirs [1] lûſſent tous les mois une copie de ce que Ceſar a laiſſé par écrit. Balbus s'eſt auſſi plaint à moi de la prévention où l'on eſt contre luy. Tout ce qu'il m'a dit m'a fait concevoir qu'il eſt dans les intereſts d'Antoine ; que voulez-vous que je vous diſe ? ce n'eſt qu'artifice.

Pour moi je ne doute point qu'on n'en vienne à la guerre, car nos Conjurez ont fait paroître beaucoup de courage, mais ils n'ont pas eû plus de prudence que des enfans. Qui ne voyoit pas qu'on laiſſoit un ſucceſſeur au Tyran ? [2] & y avoit-il rien de plus abſurde que de craindre l'un, & de ne ſe

tempore multa ὑποτόλοιπα. [a] *Pontii Neapolitanum à matre tyrannectoni poſsideri? legendus mihi ſæpius eſt Cato major, ad te miſſus. Amariorem enim me ſenectus facit. Stomachor omnia. Sed mihi quidem βεβιώται.* [b] *Viderint juvenes.*

a Subabſurda.
b Ætas acta eſt.

Tu mea curabis, ut curas. Hæc ſcripſi, ſeu dictavi, appoſita ſecunda menſa, apud Veſtorium. Poſtridie apud Hirtium cogitabam: & quidem πεντελοιπον. [c] *Sic hominem traducere ad optimates paro. λῆρος πολύς.* [d] *Nemo eſt iſtorum, qui otium non timeat. Quare talaria videamus. Quidvis enim potius quam caſtra. Atticæ ſalutem plurimam velim dicas. Expecto Octavii concionem, &, ſi quid aliud; maxime autem ecquid Dolabella tinniat: an in meo nomine tabulas novas fecerit.*

c De quinis reliquum. V. not.
d Nugæ multæ.

pas mettre en peine de l'autre ? A preſent même, combien voyons-nous de choſes ridicules ? & entr'autres, que la mere du Chef des Conjurez garde un bien qui appartient à l'un des complices de la Conjuration. [3] Il faut que je liſe ſouvent le Traité de la Vieilleſſe ; [4] car je ſens que l'âge me rend plus chagrin, tout me choque ; mais mon temps eſt bien-tôt fait, [5] & c'eſt l'affaire de ceux qui ſont jeunes.

Continuez, je vous prie, de veiller à mes intereſts. J'ai écrit, ou pour mieux dire, j'ai dicté cette Lettre au ſecond ſervice chez Veſtorius. Je vais demain chez Hirtius qui reſte ſeul des cinq ; [6] & c'eſt pour l'engager dans le bon parti ; [7] vraie chimere, il n'y en a pas un ſeul qui ne ſouhaite que les affaires ſe broüillent. Penſons donc à partir, car il n'y a point de plus grande extremité pour moi que de me trouver dans un camp. Mille complimens à Attica. J'attens la Harangue d'Octavius, & tout ce qu'il y aura de nouveau. Marquez-moi ſur-tout ſi Dolabella m'a payé, [8] ou ſi, pour s'en diſpenſer, il a encore envie de faire faire une banqueroute generale. [9]

REMARQUES

SUR LA XXI. LETTRE.

1. *LEs Duumvirs.*] Comme il y avoit à Rome deux Conſu's, il y avoit auſſi dans les villes Municipa es de l'Italie deux Magiſtrats qui s'éliſoient tous les ans comme les Conſuls. Il y avoit auſſi à Rome pluſieurs Magiſtrats ſubalternes nommez *Duumviri*; mais comme il ne s'en agit pas ici, il ſeroit inutile d'expliquer ce que c'eſtoit.

2. *Qu'on laiſſoit un ſucceſſeur au Tyran.*] Il veut parler d'Antoine. Les Conjurez delibererent s'ils ne s'en déferoient point, mais ils conclurent qu'il ne falloit tuer que Ceſar, afin qu'il parût qu'on n'en vouloit qu'à la tyrannie: & Trebonius ſous pretexte de parler à Antoine de quelque affaire, le retint hors du Senat pendant qu'on tuoit Ceſar.

Vide Epiſt. 9. & 10. Lib. 12. Fam.

Que la mere du Chef des Conjurez garde un bien qui appartient à l'un des complices de la conjuration.] Il y a dans le texte, *le bien que Pontius avoit auprés de Naples*; mais en traduiſant comme j'ai fait, cela fait ſentir tout d'un coup le ridicule que Ciceron trouvoit à cette affaire. Ceſar avoit fait adjuger à grand marché à ſa bonne amie Servilia des biens confiſquez ſur ceux qui avoient ſuivi le parti de Pompée; apparemment que ce bien de Pontius faiſoit partie de ces belles

acquiſitions de Servilia. Il s'agit ici de Pontius Aquila qui avoit eſté Tribun l'année précedente, & à qui Ceſar ne pardonna point de ne s'eſtre pas levé, ſans doute par diſtraction, lorſque Ceſar paſſa le jour de ſon Triomphe devant l'endroit où les Tribuns en corps étoient aſſis. Dion & Appien le nomment parmi les Conjurez ; il ſervit de Lieutenant ſous D. Brutus, & fut tué à la bataille contre Antoine.

Sueton. Jul. Dio. Lib. 45. *Fam. Lib.* 10. *Epiſt.* 33.

4. *Le Traité de la Vieilleſſe*] Qu'il avoit compoſé depuis peu.

5. *Mais mon temps eſt bien-tôt fait.*] Ciceron n'avoit pourtant alors que ſoixante & trois ans.

6. *Hirtius qui reſte ſeul des cinq*] πεντάλογον, c'eſt à dire ſelon quelques Commentateurs, de Philippe, Octavius, Panſa, & Balbus, tous du parti de Ceſar, que Ciceron avoit vûs à Pouzzoles ; ou ſelon d'autres de Lepidus, Antoine, Dolabella, & Panſa, qui eſtoient ceux du parti de Ceſar qui joüoient le plus grand rôle. Le premier ayant eſté *Magiſter equitum* (car il n'y a point de mot François qui puiſſe exprimer ce que c'eſtoit que cette Charge, & en le rendant par General de la Cavalerie on n'en donne qu'une idée trés-imparfaite; c'eſtoit la premiere place aprés le Dictateur, tant en paix qu'en guerre) les deux autres eſtoient Conſuls, & Hirtius & Panſa Conſuls deſignez. D'autres diſent que par πεντάλογον, Ciceron deſigne ici le jeune Pompée à cauſe de ſon prénom Sextus, parce que le premier nombre aprés cinq, c'eſt ſix. Cette explication me paroît ridicule ; car pourquoi

Ciceron deſigneroit-il le jeune Pompée par cette énigme ? & puis, il ne s'agit point du tout ici de Sextus Pompeius. J'avoüe que je ne ſuis gueres plus content des deux premieres, & encore moins d'une autre de Junius qui veut que Ciceron appelle ici Hirtius πανταλοιπον, parce qu'il avoit eſté l'un des cinq qui avoient eû ſoin des funerailles de Ceſar, comme ſi λοιπὸν venoit de λοιπὴ *ſepulcrum* ou *ſepultura*. Mais où a-t-il trouvé que λοιπὴ ſignifie *ſepulcrum* ou *ſepultura* ? Je n'ai rapporté ces differentes conjectures, que pour faire voir que ſi dans quelques autres endroits parei's, je ne charge pas mes Remarques des viſions des Critiques, le Lecteur n'y perd pas beaucoup. Il faut donc avoüer qu'il y a ici ſous πανταλοιπον

EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO SAL.

CErtior à Pilia factus, mitti ad te Idibus tabellarios, ſtatim hoc neſcio quid exaravi. Primum igitur ſcire te volui, me hinc Arpinum XVI. *Kalend. Jun. eo igitur mittes, ſi quid erit poſthac : quamquam ipſe jam jamque adero. Cupio enim ante, quam Romam venio, odorari diligen-*

λόγον, quelque plaiſanterie cachée, dont le ſens ne nous eſt pas connu.

7. *C'eſt pour l'engager dans le bon parti.*] Comme Brutus & Caſſius en avoient prié Ciceron. *Epiſt. 20. h. Lib.*

8. *Si Dolabella m'a payé.*] ECQUID DOLABELLA TINNIAT. C'eſt une metaphore tirée du bruit que fait l'argent lorſqu'on le compte ; d'où eſt venuë auſſi parmi nous cette diſtinction trop connuë, de payement *en monnoye ſonnante*, par oppoſition aux payemens en papier.

9. *Ou ſi, pour s'en diſpenſer, il a encore envie de faire faire une banqueroute generale.*] Voy. Remarq. ſur la 12. Lettre du 11. Livre.

LETTRE XXII.

PIlia m'ayant fait ſçavoir qu'on vous envoyoit le quinze quelques uns de vos gens, j'ai pris auſſi-tôt la plume pour vous écrire, quoique je n'aie pas grand'choſe à vous mander. Il eſt bon d'abord que vous ſçachiez que j'irai d'ici à Arpinum le dix-ſept de Mai ; ainſi vous m'y écrirez, s'il y a quelque choſe de nouveau ; mais je vous irai

tius, quid futurum sit. Quamquam vereor, ne nihil conjectura aberrem. Minime enim obscuram est, quid isti moliantur (meus vero discipulus, qui hodie apud me cenat, valde amat illum, quem Brutus noster sauciavit) & , si quaris, (perspexi enim plane) timent otium: ὑποθέσιν [a] *autem hanc habent, eamque pra se ferunt, virum clarissimum interfectum, totam Rempub. illius interitu perturbatam, irrita fore, qua ille egisset simul ac desistemus temere: clementiam illi malo fuisse: qua si ipsius non esset, nihil ei tale accidere potuisse.*

a Causam quam prætexunt.

Mihi autem venit in mentem, si Pompeius cum exercitu firmo veniat, quod est εὔλογον, [b] *cere fore bellum. Hac me species cogitatioque perturbat. Neque enim jam, quod tibi tum li-*

b Probabile.

joindre dans peu de jours, car je veux, avant que d'entrer dans Rome, être plus à portée pour preſſentir ce qui doit arriver, quoique j'apprehende que mes conjectures ne ſoient que trop juſtes. Les gens du parti de Ceſar laiſſent aſſez voir ce qu'ils trament (mon diſciple entr'autres, qui ſoupe aujourd'hui chez moi, aime fort celui que Brutus à bleſſé) [1] & pour vous dire ce que j'en penſe, je ſuis trés-ſûr qu'ils ſeroient fâchez que les affaires s'accommodaſſent. Voici ce qu'ils prétendent & ce qu'ils diſent hautement, qu'on a ôté à la Republique un grand homme, que ſa mort a mis par tout le trouble & le deſordre, que nous caſſerons tous ſes Decrets du moment que la crainte qui nous les a fait confirmer ſera paſſée, que ſa clemence luy a été funeſte, [2] & qu'il luy en a coûté la vie.

Je conſidere d'ailleurs, que ſi Sextus Pompeius paſſe en Italie avec des forces conſiderables, ce qui pourra bien arriver, nous aurons certainement la guerre. Voilà ce qui m'inquiéte & ce qui m'embaraſſe, car je n'aurai pas la même liberté que vous avez eûe dans l'autre guerre. J'ai fait éclater ma joie;

cuit, nobis nunc licebit. Nam aperte lætati ſumus. Deinde habent in ore, nos ingratos. Nullo modo licebit, quod tum & tibi licuit, & multis. φαινοπροσωπητέον[a] *ergo, & ἰτέον in caſtra? millies mori melius, huic præſertim ætati. Itaque me Idus Mart. non tam conſolantur, quam antea. Magnum enim mendum continent. Etſi illi juvenes.*

[ται λόγον. [b]

Ἄλλοις ἐν ἐσθλοῖς τὸν δ' ἀπωθεῖν-

Sed, ſi tu melius quippiam ſperas, quod & plura audis, & interes conſiliis, ſcribas ad me velim, ſimulque cogites, quid agendum nobis ſit ſuper legatione votiva. Equidem in his locis moneor à multis, ne in Senatu Kalend. dicuntur enim occulte milites ad eam diem comparati, & quidem in iſtos; qui mihi videntur ubivis, tutius quam in Senatu fore.

a Aperta facie procedendum. b Alios inter bonos hoc vituperium depellunt.

les amis de Ceſar m'accuſent haurement d'ingratitude, ainſi je ne pourrai pas demeurer neutre, comme vous le fûtes alors avec beaucoup d'autres. Il faudra donc ſe declarer & prendre les armes ? La mort vaudroit mille fois mieux pour moi, ſur-tout à l'âge où je ſuis. Je ne trouve donc plus dans les Ides de Mars un ſi grand ſujet de conſolation. On fit ce jour-là une grande faute, [3] mais l'obligation que nous avons aux Conjurez nous ôte le droit de nous plaindre. [4]

Comme vous êtes mieux inſtruit que moi, & que vous vous trouvez ſouvent avec ceux qui ſont en place, peut-être avez-vous de meilleures eſperances. Dites-moi ce que vous en penſez, & quel parti je dois prendre ſur cette *legation votive*. [5] Il y a bien des gens qui me conſeillent de ne point aller au Senat le premier de Juin ; on dit qu'on tient ſous main des ſoldats tous prêts pour ce jour-là, & qu'on en veut aux Conjurez ; je crois en effet, qu'il n'y a point d'endroit où ils puiſſent être moins en ſûreté, qu'au Senat.

REMARQUES

SUR LA XXII. LETTRE.

1. *Mon diſciple aime fort celui que Brutus a bleſſé.*] C'eſt-à dire, Hirtius aime fort Ceſar. *Hirtium & Dolabellam dicendi diſcipulos habeo, cœnandi magiſtros.* Voy. la 7. Rem. ſur la douziéme Lettre de ce Livre.

2. *Que ſa clemence luy a eſté funeſte.*] Preſque tous les Conjurez avoient eſté du parti de Pompée; & Ceſar non ſeulement leur avoit permis de revenir à Rome, mais les avoit même mis dans les Charges.

3. *On fit ce jour-là une grande faute*] De ne pas tuer Antoine avec Ceſar. *Voy. la 2. Rem. ſur la Lettre précedente.*

4. *Mais l'obligation que nous avons aux Conjurez nous ôte le droit de nous plaindre.*] Ciceron dit *illi juvenes*, par rapport à l'âge qu'il avoit. Parmi les Conjurez, il n'y en avoit gueres qui paſſaſſent quarante ans, & la plus part eſtoient au deſſous. Il n'y avoit de Conſulaires que Trebonius, qui avoit eſté Conſul les trois derniers mois de l'année précedente, & qui par la faveur de Ceſar pouvoit bien l'avoir eſté avant l'âge marqué par les loix, comme Dolabella le fut cette année à vingt-cinq ans. *Juvenis* & *puer* chez les Romains s'étendoient à un âge plus avancé que chez nous *jeune homme* & *enfant*. On verra

dans les Lettres ſuivantes, qu'on appelloit Octavius *puerum*, quoiqu'il eût dix-huit ans. Il y a dans le texte un vers de quelqu'ancien Poëte tragique Grec, on ne ſçait point duquel. En le traduiſant, j'ai eû moins d'égard à la Lettre qu'à l'application qu'en fait Ciceron, & à la ſuite du diſcours.

5. *Cette legation votive.*] Voy. Rem. 16. ſur la 2. Lett. du 4. Liv.

M. T. CICERONIS.

EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER QUINTUSDECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.

O *FACTUM male de Alexione. Incredibile est, quanta me molestia affecerit; nec mehercule ex ea parte maxime quod plerique mecum. Ad quem igitur te medicum conferes? quid mihi jam medico? aut si opus est, tanta inopia est? amorem erga me, humanitatem, suavitatemque de-*

LETTRES
DE CICERON
A ATTICUS.
LIVRE QUINZIEME.

LETTRE I.

QUE je ſuis fâché de la mort d'Alexion ! vous ne ſçauriez croire combien j'en ai été touché ; ce n'eſt point par l'endroit dont la plûpart des gens me parlent, où prendrez-vous, me dit-on, un autre Medecin ? Qu'ai-je affaire à preſent de Medecin ? [1] &, quand j'en aurois beſoin, eſt ce une choſe ſi rare ? Ce qui me le fait regréter, ce ſont les agrémens que je trouvois dans ſa

ſidero. Etiam illud : quid eſt , quod non pertimeſcendum ſit ; cum hominem temperantem, ſummum medicum, tantus impreviſo morbus oppreſſerit ? ſed ad hæc omnia una conſolatio eſt, quod ea conditione nati ſumus , ut nihil, quod homini accidere poſſit , recuſare debeamus.

De Antonio, jam antea tibi ſcripſi, non eſſe eum à me conventum. Venit enim Miſenum , cum ego eſſem in Pompeiano : inde ante profectus eſt , quam ego eum veniſſe cognovi. Sed caſu , cum legerem tuas litteras, Hirtius erat apud me in Puteolano : ei legi ; & egi : primum quod attinet, nihil mihi concedebat : deinde ad ſummam , arbitrum me ſtatuebat non modo hujus rei , ſed totius Conſulatus ſui. Cum Antonio autem ſic agemus , ut perſpiciat , ſi in eo negotio nobis ſatisfecerit, totum me futurum ſuum. Dolabellam ſpero domi eſſe.

Redeamus ad noſtros ; de quibus

ſocieté, & l'amitié qu'il avoit pour moi. D'ailleurs que ne devons-nous pas craindre lorſque nous voyons un homme ſi ſobre, & un ſi grand Medecin emporté tout d'un coup par une pareille maladie ? Mais dans ces occaſions il faut ſe ſouvenir que l'on doit s'attendre & ſe ſoumettre à tous les maux qui ſont attachez à la condition humaine.

Je vous ai déja mandé que je n'ai pû voir Antoine. J'étois à Pompeii lorſqu'il vint à Miſene, & il en partit avant que j'euſſe appris qu'il y étoit. Mais à propos de cela, Hirtius ſe trouva par hazard chez moi lorſque je reçûs vôtre Lettre ; je la luy montrai, & je luy recommandai vôtre affaire ; il commença par me dire qu'il ne s'intereſſoit pas moins à ce qui vous regarde que moi-même, & il conclut en m'aſſurant que je pouvois compter ſur luy non ſeulement pour cette affaire, mais pour tout ce qui dépendroit de luy pendant ſon Conſulat. Je parlerai à Antoine d'une maniere à luy faire entendre que s'il fait ce que nous ſouhaitons, il pourra compter abſolument ſur moi. J'eſpere d'être payé de Dolabella.

Revenons à Brutus & à Caſſius. La

tu bonam ſpem te ſignificas habere propter edictorum humanitatem. Ego autem perſpexi, cum à me XVIII. *Kalend. de Puteolano Neapolim Panſæ conveniendi cauſſa proficiſceretur Hirtius, omnem ejus ſenſum: ſeduxi enim, & ad pacem ſum cohortatus. Non poterat ſcilicet negare, ſe velle pacem; ſed non minus ſe noſtrorum arma timere, quam Antonii: & tamen utroſque non ſine cauſſa præſidium habere; ſe autem utraque arma metuere. Quid quæris? οὐδὲν ὑγιές.* [a]

[a] Nihil ſincerum.

De Q. filio tibi aſſentior: patri quidem certe gratiſſimæ, & belliſſimæ tuæ litteræ fuerunt, Cærelliæ vero facile ſatisfeci: nec laborare mihi viſa eſt: &, ſi illa, ego certe non laborarem. Iſtam vero, quam tibi moleſtam ſcribis eſſe, auditam à te eſſe omnino demiror. Nam quod eam collaudavi apud amicos; audientibus tribus

moderation de leurs *Edits* 3 vous fait eſperer que les affaires tourneront à la paix ; mais moi, j'ai pénétré les ſentimens d'Hirtius ; lorſqu'il partit de ma maiſon de Pouzzoles le ſeize pour aller à Naples voir Panſa, je le pris en particulier, & je l'exhortai à entretenir la paix. Il me dit bien qu'il la ſouhaitoit, & il ne pouvoit pas parler autrement ; mais il ajoûta qu'il apprehendoit qu'on n'y trouvât autant d'oppoſition du côté des Conjurez que de celui d'Antoine ; qu'à la verité les uns & les autres avoient raiſon de ſe faire accompagner par des gens armez, mais qu'il apprehendoit également qu'ils n'en vinſſent à une guerre ouverte. Que voulez-vous que je vous diſe ? je n'en ai pas trop bonne opinion.

Je ſuis de vôtre avis touchant nôtre neveu. Pour mon frere il a été charmé de vôtre Lettre, & vous ne pouviez luy faire un plus grand plaiſir. J'ai fait aiſément goûter mes raiſons à Cærellia ; 4 il m'a paru qu'elle ne prenoit pas cette affaire fort vivement ; elle a bien fait, car je ne m'en ſerois pas pour cela plus mis en peine. Pour cette autre perſonne, qui, à ce que

filiis ejus, & filia, ὃ ταυτὸ ἐπὶ τῷ αὐτῷ. [a] *Quid eſt hoc? quid eſt autem, cur ego perſonatus ambulem? parumne fœda perſona eſt ipſius ſenectutis?*

[a] Non idem ex eodem.

Quod Brutus rogat, ut, ante Kalend. ad me quoque ſcripſit: & fortaſſe faciam. Sed plane quid velit neſcio. Quid enim illi conferre conſilii poſſum, cum ipſe egeam conſilio? & cum ille ſuæ immortalitati melius, quam noſtro otio conſuluerit? De regina rumor exſtinguetur. De Flamma, obſecro te, Si quid potes.

Here dederam ad te litteras exiens è Puteolano, diverteramque in Cumanum. Ibi pane valentem videram Piliam. Quin etiam Baulos Cumis eam vidi. Venerat enim in funus;

vous me marquez, vous importune, je ſuis ſurpris que vous l'ayez ſeulement écoutée. Si j'en ai dit du bien devant quelques-uns de ſes amis, & en preſence de ſes trois fils & de ſa fille, je n'en ai pas parlé de même depuis. [6] Pourquoi cela ? me direz-vous, pourquoi ? c'eſt que je ne veux pas me maſquer, la vieilleſſe ne nous deguiſe-t-elle pas aſſez. [7]

Quant à ce que vous me dites, que Brutus me prie de l'aller voir avant le premier du mois prochain ; il m'en écrit, & peut-être que j'irai ; mais, aprés tout, je ne vois pas à quoi je pourrois luy eſtre bon ; comment luy donnerois-je des conſeils ? j'en ai beſoin moi-même, & je ſuis fâché qu'en rendant ſon nom immortel il n'ait pas mieux aſſûré nôtre repos. Ce bruit qui a couru touchant la Reine d'Egypte [8] ſe diſſipera. Tâchez, je vous prie, de faire entendre raiſon à Flamma. [9]

Je vous écrivis hier [10] en partant de Pouzzoles pour aller à Cumes où j'ai trouvé Pilia preſque entierement rétablie ; je l'ai même vûë à Baules [11] où elle étoit venuë de Cumes pour les funerailles que Lentulus nôtre ami faiſoit

cui funeri ego quoque operam dedi, Cn. Lucullus, familiaris noſter, matrem efferebat. Manſi igitur eo die in Sinueſſano: atque inde mane poſtridie Arpinum proficiſcens hanc epiſtolam exaravi.

Erat autem nihil novi quod aut ſcriberem, aut ex te quærerem; niſi forte hoc ad rem putas pertinere: Brutus noſter miſit ad me orationem ſuam, habitam in concione Capitolina; petivitque à me, ut eam nec ambitioſe corrigerem ante, quam ederet. Eſt autem oratio ſcripta elegantiſſime ſententiis, verbis, ut nihil poſſit ultra. Ego tamen, ſi illam cauſſam habuiſſem, ſcripſiſſem ardentius ὑποθέσεις. [a] *Vides quæ ſit perſona dicentis. Itaque eam corrigere non potui. Quo enim in genere Brutus noſter eſſe vult, & quod judicium habet de optimo genere dicendi, id ita conſecutus eſt in ea oratione, ut elegantius eſſe nihil poſſit. Sed ego ſolus alius ſum; ſive hoc*

a Argumenta.

faire

faire à ſa mere. J'y aſſiſtai & je vins coucher à Sinueſſe, [12] d'où je vous écris le matin avant que de partir pour Arpinum.

Je n'ai aucune nouvelle à vous apprendre ni à vous demander. Il ne faut pas neanmoins oublier de vous dire que Brutus m'a envoyé la Harangue qu'il prononça dans le Capitole ; il me prie de la corriger avant qu'il la rende publique, & de ne le point épargner. [13] On ne peut rien voir de plus élegant que cette piece, ſoit pour les penſées, ſoit pour le ſtile ; mais ſi j'avois eû un pareil ſujet à traiter, je l'aurois fait avec plus de vehemence. [14] Vous voyez bien quel perſonnage il avoit à repreſenter. Je n'ai donc pû rien changer à cette Harangue ; car dans le genre d'écrire que Brutus regarde comme le plus parfait, il a ſi bien réüſſi qu'on ne peut rien faire de mieux ; mais ſoit que j'aie raiſon ou que j'aie tort, je ſuis dans un goût tout different. [15] Je ſerois bien aiſe que vous lûſſiez cette Harangue, ſi vous ne l'avez pas lûë, & que

recte, sive non recte. Tu tamen velim orationem legas, nisi forte jam legisti, certioremque me facias, quid judices ipse. Quamquam vereor, ne cognomine tuo lapsus ὑπερατ-τικὸς [a] *sis in judicando. Sed si recordabere* Δημοσθένους [b] *fulmina, tum intelliges posse & ἀττικώτατα* [c] *gravissime dici. Sed hæc coram. Nunc nec sine epistola, nec cum inani epistola volui ad te Metrodorum venire.*

a Nimis Atticus. *b* Demosthenis.
c Maxime Attica.

REMARQUES

SUR LA PREMIERE LETTRE.

1. *Qu'ai-je affaire à présent de Medecin ?*] Ciceron estoit dans un âge où l'on a plus besoin que jamais de Medecin ; mais il veut faire entendre que le deplorable état où estoit la Republique, l'avoit entierement détaché de la vie, comme il le dit souvent.

2. *J'espere d'estre payé de Dolabella.*] DOMI ESSE, est la même chose que *solvendo esse* ; & *foris esse*, n'estre pas en état de payer.

vous me diſiez ce que vous en penſez ; quoique j'apprehende que vôtre ſurnom ne vous mette trop dans les intereſts de l'élegance Attique. [16] Cependant lorſque vous vous ſouviendrez des foudres de Demoſthene, vous concevrez qu'on peut joindre la force avec l'élegance ; mais nous en parlerons enſemble ; je vous en ai entretenu à preſent, parce que je ne voulois pas laiſſer partir Metrodore ſans luy donner une Lettre pour vous, & qu'il falloit la remplir.

Ciceron dit ailleurs *egere, foris eſſe Gabinium. In Piſon.* Cette metaphore vient de ce que ceux qui ne ſont pas en état de payer, ſe font celer à leurs creanciers, & leur font dire qu'ils ne ſont pas chez eux. On a vû dans les Lettres précedentes que Dolabella devoit de l'argent à Ciceron, & l'on verra dans les ſuivantes qu'il ne l'avoit pas encore payé.

3. *La moderation de leurs Edits.*] Il y a dans le texte, *propter edictorum humanitatem* ; mais cela ne regarde que les Edits de Brutus & de Caſſius, auſquels Antoine répondit par des invectives. Voyez la troiſiéme Lettre du onziéme Livre des Fam. Nous avons dit dans les Remarques ſur le Livre précedent, ce que c'eſtoit que ces *Edits.*

4. *J'ai fait aiſément goûter mes raiſons*

à Cærellia] Qui vouloit engager Ciceron à reprendre Publilia ſa ſeconde femme qu'il avoit repudiée. Voy. Rem. 5. ſur la 19. Lett. du 14. Livre.

5. *Pour cette autre perſonne &c.*] C'eſtoit apparemment la mere de Publilia.

6. *Je n'en ai pas parlé de même depuis.*] A la lettre, *non idem ex eodem ore efflavi.* C'eſt une maniere de parler proverbiale qui a paſſé dans nôtre langue ; nous diſons à peu prés dans le même ſens, *ſouffler le froid & le chaud.* Cet endroit eſt corrompu dans les Manuſcrits, j'ai ſuivi la conjecture de Boſius qui eſt la ſeule ſuportable, & que Grævius a miſe dans ſon texte.

7. *C'eſt que je ne veux pas me maſquer, la vieilleſſe ne nous déguiſe-t-elle pas aſſez?*] CUR ERGO PERSONATUS AMBULEM? PARUMNE FOEDA PERSONA EST IPSIUS SENECTUTIS? C'eſt une metaphore tirée du maſque que portoient les Acteurs. Pourquoi voulez-vous, dit Ciceron, que je déguiſe mes ſentimens, & que je ne diſe pas du mal d'une femme que je n'aime point ? Peut-être auſſi qu'il s'agit de quelque femme qu'on diſoit que Ciceron vouloit épouſer, & qu'il dit là-deſſus : pourquoi voulez-vous que je me donne ce ridicule ? la vieilleſſe n'en donne-t-elle pas aſſez ? ou, pourquoi voulez-vous que je joüe un mauvais perſonnage ? c'en eſt déja un aſſez triſte que celui de la vieilleſſe. On ne peut que deviner dans des endroits ſi concis & ſi obſcurs.

8. *Ce bruit qui a couru touchant la Reine d'Egypte.*] Je crois que ce bruit, c'eſtoit qu'elle vouloit faire reconnoiſtre pour fils de Ceſar un de ſes enfans qu'elle appelloit Ceſa-

rion. Voy. Rem. 4. ſur la 20. Lettre du 14. Livre.

9. *Flamma.*] Voy. la fin de la 16. Lett. du 14. Liv.

10. *Je vous écrivis hier &c.*] Corradus a conjecturé le premier que c'eſtoit ici le commencement d'une nouvelle Lettre ; & on a trouvé depuis des Manuſcrits qui appuient ſa conjecture, dont il n'a point donné de preuve. Mais on n'a qu'à lire la fin de cette Lettre pour ſe convaincre qu'il la faut diviſer en deux ; car Ciceron dit à Atticus qu'il ne luy a parlé de la Harangue de Brutus que pour remplir ſa Lettre, n'ayant d'ailleurs aucune nouvelle ni à luy apprendre ni à luy demander, comme il le dit au commencement de cette ſeconde partie. Si ces deux parties n'en faiſoient qu'une, Ciceron n'auroit pas eû beſoin de parler de la Harangue de Brutus pour remplir ſa Lettre, où il parle dans la premiere partie de tant de choſes differentes.

11. *Baules*] Entre Bayes & Cumes ; c'eſt-là qu'eſtoit cette maiſon de campagne d'Hortenſius ſi fameuſe par ſes beaux viviers.

12. *Sinueſſe.*] Voy. Rem. 1. ſur la Lett. ſuivante.

13. *Et de ne le point épargner.*] C'eſt l'ordinaire des Auteurs de prier qu'on leur diſe ſon avis ſur leurs ouvrages ſans les flater ; quoique ſouvent, lorſqu'on le fait, ils ne le trouvent pas trop bon. Ainſi *nec ambitioſe*, ſignifie ici ſans chercher à luy plaire. Ciceron dit ailleurs, *ne forte me in Græcos tam ambitioſum factum eſſe mirere.* Epiſt. 2. Lib. 1. ad Q. Fr. de peur que vous ne ſoyez ſurpris de ce que je ménage ſi fort les Grecs. *Am-*

bitioſe, ſe trouve encore dans la ſeptiéme Lettre du troiſiéme Livre des Familieres pour marquer une honêteté preſque outrée.

14. *Si j'avois eu un pareil ſujet à traiter, je l'aurois fait avec plus de vehemence.*] Ciceron ne trouvoit pas aſſez de feu & de mouvement dans l'éloquence de Brutus ; & Brutus de ſon côté trouvoit que le ſtile de Ciceron, ſouvent trop diffus, devenoit lâche & énervé, *fractum & elumbem.* Ce ſont les propres termes d'une Lettre de Brutus, rapportez par l'Auteur du Dialogue des Orateurs attribué à Tacite.

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

XV. *Kalend. è Sinueſſano proficiſcens, cum dediſſem ad te litteras, diverſiſſemque à Cumis in Veſciano, accepi à tabellario tuas litteras : in quibus nimis multa de Buthroto. Non enim tibi ea res majori curæ aut eſt, aut erit, quam mihi. Sic enim decet, te mea curare, tua me. Quamobrem id quidem ſic ſuſceptum eſt mihi, ut nihil ſim habiturus antiquius. L. An-*

15. *Je ſuis dans un goût tout different.*] Je lis ici avec Maleſpina, Fulvius Urſinus & Grævius, *totus alius ſum* au lieu de *ſolus alius.*

16. *L'élegance Attique.*] La pluſpart des Orateurs Atheniens avoient pris pour modele Lyſias dont l'éloquence conſiſtoit plus dans la juſteſſe des penſées & dans la politeſſe du ſtile, que dans les mouvemens. Ciceron a fait le portrait de cette ſorte d'éloquence froide dans le Livre de l'Orateur ; auſſi on luy reprochoit qu'il n'eſtoit gueres Attique *Parum Atticus. Dialogo de Orat. cap.* 18.

LETTRE II.

J'Etois venu de Cumes dans le territoire de Veſcia, & j'allois partir de Sinueſſe [1] d'où je vous ai écrit lorſque vôtre Meſſager m'a rendu vôtre Lettre. Vous n'aviez pas beſoin de me recommander ſi fort l'affaire de Buthrote, je ne m'y intereſſe pas moins que vous ; car vos affaires & les miennes doivent être communes, & je me ſuis chargé de faire réüſſir celle-ci comme tout ce que j'ai le plus à cœur. J'apprens par vôtre Lettre, & j'avois déja appris par

tonium concionatum esse, cognovi tuis litteris & aliis, sordide: sed id quale fuerit, nescio. Nihil enim scripsisti. De Menedemo probe. Quintus certe ea dictitat, quæ scribis. Consilium meum à te probari, quod ea non scribam, quæ tu à me postularis, facile patior; multoque magis id probabis, si orationem eam, de qua hodie ad te scripsi, legeris. Quæ de legionibus scribis, ea vera sunt. Sed non satis hoc mihi videris tibi persuasisse, quid de Buthrotiis nostris per Senatum speres confici posse. Quod puto, (tantum enim video) non videmur esse victuri. Sed, si etiam nos hoc fallat, de Buthroto te non fallet.

De Octavii concione idem sentio, quod tu: ludorumque ejus apparatus, & Matius, ac Postumius mihi procuratores non placent. Saserna collega

d'autres, que L. Antonius a fait une miſerable Harangue ; mais je n'en ſçai pas le détail, & vous ne me le marquez point. Ce que vous me dites de Menedemus, me fait plaiſir. [2] Il eſt vrai que nôtre neveu dit par tout ce que vous me mandez. [3] Je ſuis ravi que vous approuviez que je ne compoſe point cette Harangue que vous m'aviez demandée, & vous l'approuverez encore plus quand vous aurez lû celle dont je vous parle dans la Lettre que je vous ai déja écrite aujourd'hui. Ce que vous me dites de ces Legions eſt vrai, [4] mais il me ſemble que vous n'avez pas aſſez compris que l'autorité du Senat ne ſuffit pas pour vous faire obtenir ce que vous demandez pour la ville de Buthrote. Je ne puis que conjecturer, mais je crains bien que nous ne ſoyons pas même ſûrs de mettre nôtre vie à couvert; ſi je me trompe, vous ne ſerez pas trompé ſur l'affaire de Buthrote.

Je penſe comme vous ſur la Harangue d'Octavius ; ces jeux qu'il prepare, Matius & Poſtumius qui en ont le ſoin, tout cela ne me plaît gueres ; [5] Saſerna eſt pour eux un digne collegue ; [6]

dignus. Sed iſti omnes, quemadmodum ſentis, non minus otium timent, quam nos arma. Balbum levari invidia per nos velim: ſed ne ipſe quidem id fieri poſſe confidit. Itaque alia cogitat. Quod prima diſputatio Tuſculana te confirmat, ſane gaudeo. Neque enim ullum eſt perfugium aut melius, aut paratius. Flamma quod bene loquitur, non moleſte fero. Tyndaritanorum cauſſa de qua tam laboras, qua ſit ignoro. Hos tamen. πεντέλοιπον [a] *movere iſta videntur, in primis erogatio pecuniæ. De Alexione doleo; ſed, quoniam inciderat in ita gravem morbum, bene actum cum illo arbitror. Quos tamen ſecundos heredes, ſcire vellem, & diem teſtamenti.*

a Reliquum è quinque. *v. Not.*

mais comme vous le penſez, tous ces gens-là craignent autant la paix, que nous craignons la guerre. Je voudrois bien que nous pûſſions rendre Balbus moins ſuſpect ; [7] mais luy-même ne croit pas que cela ſoit poſſible, ainſi il a d'autres vûës. Je ſuis ravi que ce que j'ai dit du mépris de la mort dans le premier Livre des Tuſculanes, vous rende plus ferme ; il n'eſt point de reſſource plus ſûre & plus prompte contre tous les évenemens. Je ſuis bien aiſe que Flamma donne de bonnes paroles. Je ne ſçai ce que c'eſt que cette affaire des Tyndaritains [8] pour laquelle vous vous intereſſez ſi fort, mais je leur rendrai ſervice. [9] Ce que fait Antoine, & ſur-tout l'argent qu'il diſtribue, ſemble ébranler Hirtius. [10] Je ſuis fâché de la mort d'Alexion, mais puiſque ſon mal l'avoit mis dans un ſi terrible état, je le trouve heureux. Je voudrois bien ſçavoir qui ſont ſes ſeconds heritiers & de quel jour eſt ſon teſtament.

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE.

1. *J'Eſtois venu de Cumes dans le territoire de Veſcia, & j'allois partir de Sinueſſe.*] Sinueſſe eſtoit dans le territoire nommé *Veſcinus* ou *Veſcianus*, d'une petite ville appellée *Veſcia*. Strabon dit que Sinueſſe eſtoit ainſi appellée parce qu'elle eſtoit *in ſinu Veſcino*. Gronovius, qui quelquefois corrige le texte un peu trop aiſément, voudroit qu'on lût ici *divertiſſemque Minturnis* au lieu de *Cumis*; parce que, dit-il, Ciceron en allant de Sinueſſe à Arpinum, laiſſoit Cumes derriere luy. Mais cet habile Commentateur n'a pas bien pris ici le ſens de Ciceron; il ne dit pas qu'il eſtoit parti de Sinueſſe lorſque le Meſſager d'Atticus eſtoit arrivé, mais qu'il alloit partir. *Proficiſcens* a ce ſens dans une infinité d'endroits de ces Lettres. Sans aller chercher bien loin, Ciceron dans la Lettre précedente, écrite quelques momens avant celle ci, dit qu'il avoit couché à Sinueſſe, & ajoûte *atque inde mane poſtridie Arpinum proficiſcens hanc epiſtolam exaravi*, & dans la même Lettre, *dederam ad te litteras exiens è Puteolano, diverteramque in Cumanum.* Je vous écris avant que de partir pour Pouzzoles d'où je ſuis allé à Cumes. Dans nôtre Lettre de même, *divertiſſemque à Cumis in Veſciano*, ne ſe-

gnifie pas, comme le dit Gronovius, *ayant laiſſé Cumes à droit ou à gauche*, mais, *eſtant venu de Cumes dans le territoire de Veſcia*; c'eſt à-dire, à ſa maiſon qui eſtoit auprés de Sinueſſe, qu'il appelle ailleurs *diverſorium Sinueſſanum*. Ce qui décide la queſtion, c'eſt que Ciceron a dit poſitivement qu'il eſtoit venu de Pouzzoles à Cumes, *exiens è Puteolano diverteramque in Cumanum*. Je ne me ſuis arrêté là-deſſus, que pour faire voir que les plus habiles Critiques feroient ſouvent mieux de s'attacher à pénétrer le ſens de leur texte, que de ſe déterminer ſi aiſément à le changer ſans eſtre autoriſez par aucun Manuſcrit.

2. *Ce que vous me dites de Menedemus me fait plaiſir*] DE MENEDEMO PROBE. On voit que c'eſt ainſi qu'il faut entendre cet endroit, par cet autre de la quatriéme Lettre de ce Livre, *de Menedemo vellem verum fuiſſet*. On ne ſçait point ce qu'Atticus avoit mandé à Ciceron ſur ce Menedemus. On trouve ſeulement un Menedemus à qui Trebonius fit trancher la tête en Aſie, mais on ne ſçait point s'il s'agit ici de celui-là. *Philip.* 13.

3. *Il eſt vrai que nôtre neveu dit par tout ce que vous mandez.*] Qu'il eſt le bras droit d'Antoine, c'eſt-à-dire qu'il a beaucoup de credit auprés de luy. *Voy. la fin de la 20. Lett. du Liv. précedent.*

4. *Ce que vous me dites de ces Legions eſt vrai.*] Antoine, à qui Ceſar avoit deſtiné le Gouvernement de la Macedoine, & qui vouloit avoir celui des Gaules, faiſoit revenir les legions qui eſtoient en Macedoine, ce qu'Atticus regardoit comme une bonne nou-

velle pour ſon affaire de Buthrote, parce que cela en éloignoit les ſoldats à qui Ceſar avoit aſſigné des terres dans le territoire de Buthrote, ville d'Epire qui faiſoit partie du Gouvernement de Macedoine.

5. *Ces jeux qu'il prepare, Matius & Poſthumius qui en ont le ſoin, tout cela ne me plaiſt gueres*] Lorſque Ceſar fut tué, il alloit faire repreſenter des jeux en l'honneur de Venus dont il prétendoit deſcendre par Iulus fils d'Enée, & à qui il avoit fait un vœu avant la bataille de Pharſale. Octavius voulut l'en acquiter, ou plûtôt ſe ſervir de ce prétexte pour gagner le peuple. Ciceron n'eſtoit pas bien aiſe que Matius & Poſthumius euſſent l'intendance de ces jeux, parce qu'ils avoient eſté partiſans zelez de Ceſar; & que s'ils avoient la confiance d'Octavius, il eſtoit à craindre qu'ils ne le portaſſent à venger la mort de ſon oncle, & à ſe declarer contre les Conjurez.

6. *Saſerna eſt pour eux un digne Collegue.*] C'eſtoit un homme obſcur qui avoit ſervi long temps ſous Ceſar, il en eſt parlé dans la treiziéme Philippique, & dans l'Hiſtoire de la guerre Civile d'Afrique.

7. *Je voudrois bien que nous pûſſions rendre Balbus moins ſuſpect.*] Ciceron a déja dit dans la vingt-uniéme Lettre du Livre précedent, que Balbus ſe plaignoit de ce qu'il eſtoit ſuſpect; il eſtoit bien naturel qu'il le fût aux Conjurez, car il n'y avoit point eû d'homme plus attaché à Ceſar que luy, & il ne le fut pas moins depuis à Octavius.

8. *Tyndaritains*] Habitans d'une ville de Sicile ſur la côte, au Nort, vis à vis les Iſles Æoliennes.

9. *Mais je leur rendrai ſervice.*] Il n'y a dans le texte que, *hos tamen*; mais on ne peut pas ſous-entendre ici autre choſe, car on ſçait que Ciceron eſtoit patron des Siciliens.

10. *Ce que fait Antoine, & ſur tout l'argent qu'il diſtribue, ſemble ébranler Hirtius.*] On verra dans la ſixiéme Lettre de ce Livre, qu'Hirtius n'eſtoit pas des amis d'Antoine. Ciceron dit ici, qu'il apprehende qu'il ne le gagne à force d'argent, comme il avoit déja gagné Dolabella & pluſieurs autres perſonnes. Il s'eſtoit ſervi pour cela de l'argent que Ceſar avoit laiſſé dans le Temple d'Ops, comme on a vû dans le Livre précedent. Ciceron deſigne ici Hirtius par un mot énigmatique, dont il s'eſt déja ſervi dans la vingt-uniéme Lettre du Livre précedent. Voyez la ſixiéme Remarque ſur cette Lettre.

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

XI. *Kalend. accepi in Alinati duas epiſtolas tuas, quibus duabus meis reſpondiſti. Una erat* XV. *Kal. altera* XII. *data. Ad ſuperiorem igitur prius. Accurres in Tuſculanum, ut ſcribis: quo me* VI. *Kal. venturum arbitrabar. Quod ſcribis parendum victoribus: non mihi quidem, cui ſunt multa potiora. Nam illa, quæ recordaris Lentulo & Marcello Coſſ. facta in æde Apollinis; nec cauſſa eadem eſt, nec ſimile tempus; præſertim cum Marcellum ſcribas, alioſque diſcedere. Erit igitur nobis coram odorandum, & conſtituendum, tutone Romæ eſſe poſſimus. Novi conventus habitatores ſane movent. In magnis enim verſamur an-*

LETTRE III.

J'Ai reçû le vingt-deux à Atina [1] les deux Lettres par leſquelles vous répondez aux deux miennes ; l'une eſt du dix-huit, & l'autre du vingt-un. Je vais commencer par la plus vieille. Vous viendrez donc à Tuſculum dés que j'y ſerai, & je compte d'y être le vingt-ſept. Vous me dites qu'il faudra ſe ſoumettre aux vainqueurs ; ce parti ne me convient pas, & j'en ſçai pluſieurs qui me conviendront mieux. Vous rappellez le Decret que l'on fit dans le Temple d'Apollon ſous le Conſulat de Lentulus & de Marcellus ; [2] les circonſtances ſont fort differentes, & le bon parti n'eſt pas auſſi puiſſant qu'il l'étoit alors ; [3] ſur-tout ſi Marcellus & d'autres Conſulaires s'abſentent, comme vous me le dites. Il faudra donc obſerver & reconnoître d prés ſi je puis être à Rome en ſûreté. Je me défie fort de ces gens à qui l'on vient de

guſtiis. Sed ſint iſta parvi. Quin & majora contemnimus. Calvæ teſtamentum cognovi, hominis turpis ac ſordidi. Tabula Demonici quod tibi curæ eſt, gratum. De Mario ſcripſi jam pridem ad Dolabellam accuratiſſime; modo reddita litteræ ſint. Ejus cauſſa & cupio, & debeo.

Venio ad propiorem. Cognovi de Alexione, quæ deſiderabam. Hirtius eſt tuus. Antonio quam eſt volo pejus eſſe. D. Q. filio ſcribis, ἰλιὰς? De patre coram agemus. Brutum omnibus, qua poſſum, cupio juvare: cujus de oratiuncula idem te, quod, me ſentire video: Sed parum intelligo, quid me velis ſcribere, quaſi à Bruto habita oratione, cum ille ediderit. Qui tandem convenit? an ſic ut in tyrannum jure optimo cæſum? multa dicentur, multa ſcribentur à nobis; ſed alio modo, & tempore. De ſella Cæſaris

distribuer de nouvelles terres, 4 nous sommes assiégez de tous côtez ; mais il faut se mettre au-dessus de tout cela, je mépriſe même de plus grands dangers. Je ſçai ce que contient le Testament de Calva ; c'étoit un homme d'une avarice ſordide. Je vous remercie du ſoin que vous prenez de la vente des biens de Demonicus. Je m'intereſſe pour Marius 5 autant que je le dois. Il y a déja du temps que j'ai écrit ſur ſon affaire à Dolabella une Lettre trés-forte, je ne ſçai s'il l'a réçûë.

Je viens à vôtre ſeconde Lettre. Vous m'avez appris ce que je voulois ſçavoir du Teſtament d'Alexion. Vous pouvez compter ſur Hirtius. Je voudrois qu'Antoine fût encore plus mal qu'il n'eſt. 6 Vous me parlez de nôtre neveu ; c'eſt une ſource inépuiſable de chagrin ; 7 nous parlerons de ſon pere quand nous ſerons enſemble. Je ſouhaite fort de pouvoir être utile à Brutus. Je vois que vous penſez comme moi ſur ſa Harangue ; mais je ne conçois pas comment vous voulez que j'en compoſe une, comme ſi c'étoit celle qu'il a prononcée, puiſqu'il a rendu la ſienne publique. Cela convient-il ? ou

bene tribuni. Præclaros etiam XIV. *ordines. Brutum apud me fuisse gaudeo : modo & libenter fuerit, & sat diu.*

REMARQUES

SUR LA III. LETTRE.

1. *Atina*] Dans le pays des Volsques sur les confins de la Campanie, auprés d'Arpinum.

2. *Vous rappellez le Decret que l'on fit dans le Temple d'Apollon sous le Consulat de Lentulus & de Marcellus.*] Un peu avant la guerre civile lorsqu'on apprit que Cesar marchoit du côté de l'Italie, le Senat chargea les Consuls & les autres Magistrats du soin des affaires, comme on faisoit dans les grandes extremitez par cette formule, *Viderent Consules &c. ne quid Respublica detrimenti caperet.*

3. *Le bon parti n'est pas aussi puissant qu'il l'estoit alors.*] Avant que la guerre civile commençât, presque tout le Senat estoit réüni contre Cesar, au lieu que depuis sa mort les esprits estoient fort partagez ; les uns favorisoient Antoine, d'autres estoient pour Octavius, & les autres pour les Conjurez. D'ailleurs, la guerre Civile avoit fait perir une partie des Consulaires. Presque tous ceux

bien voudriez-vous que je prouvaſſe qu'on étoit en droit de tuer le Tyran ? Je parlerai & j'écrirai ſouvent là-deſſus, mais ce ſera d'une autre maniere, & dans un autre temps. Les Tribuns ont bien fait de ne pas ſouffrir qu'on plaçât au Theatre la Chaire de Ceſar ; [8] je ſuis auſſi fort content de nos Chevaliers. [9] Je ſuis bien-aiſe que Brutus ait été chez moi ; [10] je ſouhaite qu'il s'y ſoit bien trouvé, & qu'il y ait demeuré pluſieurs jours.

---

qui avoient le plus d'autorité eſtoient morts, & ceux qui reſtoient ou eſtoient mal intentionnez, ou eſtoient la pluſpart des gens foibles & ſans conſideration. *Nec cauſa eadem eſt*, ne ſignifie pas ici nous ne ſoutenons pas la même cauſe, car il s'agiſſoit de la liberté comme au commencement de la guerre civile ; *cauſa* ſignifie ici *parti*, comme dans pluſieurs autres de ces Lettres. Je n'en rapporterai que deux exemples. Ciceron dit en parlant de Pompée dans la Lettre du Livre, *non cauſa*, il n'a point de parti formé, & dans la troiſiéme Lettre du ſeptiéme Livre, en parlant du parti de Ceſar ; *cauſam ſolum illa cauſa non habet*, où l'on voit que ce mot eſt pris dans deux ſens differens, *il ne manque à ce parti que d'avoir une meilleure cauſe.*

4. *Je me défie fort de ces gens à qui l'on*

vient de diſtribuer des terres.] Il s'agit des terres de la Campanie qu'Antoine venoit de faire diſtribuer à des ſoldats veterans. Ciceron dit, nous ſommes aſſiégez de tous côtez, c'eſt-à dire, nous ne ſerons pas en ſûreté à Rome où l'on fait venir des ſoldats, & je ne ſerai pas non plus en ſûreté dans mes terres de la Campanie à cauſe de ces nouveaux habitans qui ſont entierement dévoüez à Antoine.

Philipp. 2.

5. *Marius.*] Marcus Marius parent & ami de Ciceron. Nous avons au commencement du ſeptiéme Livre des Fam. pluſieurs Lettres que Ciceron luy avoit écrites.

6. *Je voudrois qu'Antoine fût encore plus mal qu'il n'eſt.*] Je crois qu'il s'agit ici de L. Antonius dont Atticus n'eſtoit pas content par rapport à l'affaire de Buthrote. Ciceron dit dans la quinziéme Lettre de ce Livre : *L. Antonio male ſit, ſi quidem Buthrotiis moleſtus eſt*, & il dit immediatement auparavant, *vous pouvez compter ſur Hirtius* ; il avoit promis d'eſtre favorable à ceux de Buthrote, comme on a vû dans la premiere Lettre de ce Livre, ainſi il s'agit ici de cette même affaire. Les affaires de L. Antonius n'alloient pas alors trop bien ; il avoit eſté fort mal mené par Dolabella qui avoit harangué deux fois contre luy, il eſtoit en meſintelligence avec Octavius qui avoit pour luy preſque tous les amis de Ceſar, & il ne reſtoit que trés peu de monde dans le parti d'Antoine.

7. *Vous me parlez de nôtre neveu, c'eſt une ſource inépuiſable de chagrin.*] A la ler-

tre, *une Iliade de malheurs.* ἰλιὰς ſupp. κακῶν. Ciceron a dit dans l'onziéme Lettre du huitiéme Livre, *tanta malorum impendet* ἰλιὰς, Voy. la Rem. ſur cette Lettre.

8. *Les Tribuns ont bien fait de ne pas ſouffrir qu'on plaçât au Theatre la Chaire de Ceſar*] Entre les autres honneurs que le Senat avoit decernez à Ceſar avant ſa mort, on avoit ordonné qu'au Senat & aux jeux publics, il auroit une Chaire dorée. Cette Chaire étoit ſemblable à celles ſur leſquelles on mettoit les Statuës des Dieux, auſſi Suetone & Dion mettent cet honneur parmi les honneurs divins qu'on luy decerna. Octavius voulut faire placer cette Chaire, lorſqu'il donna les jeux dont nous avons parlé ſur la Lettre précedente, mais les Tribuns s'y oppoſerent.

9. *Je ſuis auſſi fort content de nos Chevaliers.*] Ils avoient apparemment applaudi à ce que les Tribuns avoient fait. Ciceron dit *quatuordecim ordines*, parce que les Chevaliers avoient au Theatre les quatorze premiers rangs aprés les Senateurs.

10. *Je ſuis bien aiſe que Brutus ait été chez moi*] Dans la maiſon que Ciceron avoit à Aſture. Il a dit dans pluſieurs des Lettres précedentes, *Brutus velim ſit Aſturæ*, ſur ce qu'Atticus luy mandoit que Brutus avoit envie d'y aller.

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

X. *Kalend. hora* IIX. *fere à Q. Fufio venit Tabellarius : neſcio quid ab eo litterularum, uti me ſibi reſtituerem, ſane inſulſe, ut ſolet : niſi forte, quæ non ames, omnia videntur inſulſe fieri. Scripſi ita, ut te probaturum exiſtimem. Mihi duas à te epiſtolas reddidit, unam* XI. *alteram* X. *ad recentiorem prius. Et legio? rem laudo. Si vero etiam Carfulenus ἄνω ποταμῶν.*[a] *Antonii conſilia narras turbulenta : atque utinam potius per populum agat ; quam per Senatum ; quod quidem ita credo. Sed mihi totum ejus conſilium ad bellum ſpectare videtur, ſi quidem D. Bruto provincia eripitur. Quoquo modo ego*

[a] Surſum fluminum &c. *vide Not.*

LETTRE

LETTRE IV.

LE vingt-troiſiéme ſur les deux heures aprés midi, on m'a apporté de la part de Q. Fufius [1] une eſpece de billet où il me prie de luy rendre mon amitié, ce qu'il fait à ſon ordinaire, d'une maniere fort fade; peut-être que tout ce qui vient des gens que nous n'aimons point, nous paroît tel. Je crois que vous ſerez content de la réponſe que je luy ai faite. Le même Meſſager m'a apporté deux de vos Lettres; l'une du vingt-deux, & l'autre du vingt-trois; je vais d'abord répondre à la derniere. Quoi! une legion toute entiere abandonne Antoine [2]; j'en ſuis charmé, mais voir Carfulenus prendre le bon parti, c'eſt voir les rivieres remonter vers leur ſource. Les deſſeins d'Antoine dont vous me parlez nous menacent de troubles, je ſouhaite qu'il s'adreſſe plûtôt au peuple qu'au Senat; pour obtenir ce qu'il demande, & je crois qu'il pren-

de illius nervis existimo non videtur fieri posse sine bello. Sed non cupio, quoniam cavetur Buthrotiis. Rides? ast condoleo, non mea potius assiduitate, diligentia, gratia perfici.

Quod scribis te nescire, quid nostris faciendum sit: jam pridem me illa ἀπορία [a] sollicitat. Itaque stulta jam Iduum Martiarum est consolatio. Animis enim usi sumus virilibus, consiliis, mihi crede, puerilibus. Exciſa enim est arbor, non evulsa, itaque quam fruticetur vides. Redeamus igitur, quoniam sæpe usurpas, ad Tusculanas disputationes. Saufeium per te celemus. Ego numquam indicabo. Quod te à Bruto scribis; ut certior fieret,

[a] Dubitatio.

dra le premier parti ; mais il paroît qu'il en veut venir à une guerre ouverte, puiſqu'il prétend ôter à Decimus Brutus ſon Gouvernement ; car j'ai aſſez bonne opinion de la vigueur de ce dernier, pour croire qu'il ne ſe laiſſera pas dépoſſeder ſans ſe défendre ; cependant je ne le ſouhaite pas, puiſqu'on vous donne une garantie pour les Buthrotiens. 4 Riez-vous ? nullement ; mais je ſuis fâché que ce ne ſoient pas plûtôt mes ſoins, mon credit, & mes ſollicitations qui ayent fait réüſſir cette affaire.

Vous me dites que vous ne ſçavez quel parti nos Conjurez doivent prendre ; il y a long-temps que je ſuis tourmenté d'une pareille incertitude, ainſi c'eſt une folie de chercher de la conſolation dans les Ides de Mars ; on fit paroître alors beaucoup de courage, mais on ſe conduiſit comme des enfans ; on a coupé l'arbre, mais on ne l'a pas arraché, vous voyez comme il repouſſe. Revenons donc aux Tuſculanes 5 que vous me citez ſouvent ; n'en parlons point, ſi vous voulez, à Saufeius ; 6 pour moi, je vous promets de ne vous point deceler. Vous me dites que Bru-

quo die in Tuſculanum eſſem venturus: ut ad te ante ſcripſi, VI. *Kal. & quidem ibi te quamprimum pervidere velim. Puto enim nobis Lanuvium eundum, & quidem non ſine multo ſermone. Sed* μελήσει. [a]

Redeo ad ſuperiorem: ex qua praetereo illa prima de Buthrotiis: quae mihi ſunt incluſa medullis; ſit modo, ut ſcribis, locus agendi. De oratione Bruti contendis, cum iterum tam multis verbis agis. Egone ut eam cauſſam, quam is ſcripſit? ego ſcribam non rogatus ab eo? nulla παρεγχείρεσις [b] *fieri poteſt contumelioſior. At inquis,* Ἡρακλείδιον [c] *aliquod. Non recuſo id quidem; ſed & componendum argumentum eſt, & ſcribendi exſpectandum tempus maturius. Licet enim de me, ut libet, exiſtimes (velim quidem quam optime) ſi haec ita manent, ut videntur (feres quod dicam)*

[a] Curæ erit. [b] Molitio in alieno opere. [c] Heraclideum. *v. Not.*

tus vous a prié de luy faire ſçavoir quand je ſerai à Tuſculum ; je compte toûjours d'y être le vingt-ſept , & je voudrois bien vous y voir dés que j'y ſerai ; car je crois qu'il faudra que j'aille à Lanuvium , ce qui fera ſans doute fort parler ; 7 mais nous y penſerons.

Je reviens à vôtre premiere Lettre, & je ne m'arrête point à ce que vous me dites au commencement ſur l'affaire de Buthrote , cela eſt profondement gravé dans mon eſprit. Tout ce que je ſouhaite , c'eſt que j'aie la liberté d'agir comme vous l'eſperez. 8 Vous voulez abſolument que je faſſe une Harangue ſous le nom de Brutus, & vous inſiſtez encore là-deſſus ; que je traite un ſujet qu'il a traité ? & que je le faſſe ſans que cela vienne de luy ? Il n'y a rien de plus offenſant que ces concurrences d'eſprit. 9 Mais , dites-vous , faites donc quelque ouvrage à la maniere d'Heraclide ; 10 je ne le refuſe pas , mais il faut former un plan , & attendre un temps plus propre pour traiter un pareil ſujet. Vous penſerez de moi comme il vous plaira , & je ſouhaite que ce ſoit en bien ; mais ſi la

me Idus Martia non delectant. Ille enim numquam revertisset : nos timor confirmare ejus acta non coëgisset, aut, (ut in Saufeii eam, relinquamque Tusculanas disputationes, ad quas tu etiam Vestorium hortaris) ita gratiosi eramus apud illum, quem dii mortuum perduint, ut nostræ ætati, quoniam interfecto domino liberi non sumus, non fuerit dominus ille fugiendus. Rubeo, mihi crede. Sed jam scripseram; delere nolui.

De Menedemo, vellem verum fuisset. De regina, velim verum sit. Cetera coram, & maxime, quid nostris faciendum sit; quid etiam nobis, si Antonius militibus obsessurus est Senatum. Hanc epistolam si illius tabellario dedissem, sum veritus, ne solveret. Itaque misi dedita opera. Erat enim rescribendum tuis.

ſituation des affaires ne change point, comme il y a apparence, ſouffrez que je vous diſe que je ne ſuis point content des Ides de Mars ; ſi on s'y étoit bien pris, nous n'aurions plus de maître, [11] la crainte ne nous auroit pas obligez à ratifier tout ce que Ceſar avoit fait ; ou bien, pour ſuivre les principes de Saufeius qui ſont ſi contraires à ceux des Tuſculanes que vous voulez faire lire même à Veſtorius, [12] j'étois ſi bien avec cet homme dont nous nous ſommes défaits & que les Dieux puiſſent confondre, qu'à l'âge où je ſuis je pouvois bien m'accommoder d'un pareil maître, puiſqu'auſſi bien depuis ſa mort nous n'en ſommes pas plus libres. Je rougis de ce qui me vient d'échaper ; mais il eſt écrit, & je ne l'effacerai point.

J'aurois ſouhaité que ce que vous m'aviez mandé de Menedemus ſe fût trouvé vrai, & je ſouhaite que ce que l'on dit de la Reine d'Egypte ſe confirme. [13] Nous parlerons enſemble du reſte, & ſur-tout de ce que doivent faire nos Conjurez ; & de ce que je dois faire moi-même, ſi Antoine tient le Senat aſſiegé avec ſes ſoldats. Je n'ai point voulu donner cette Lettre à ſon

Quam vellem, Bruto ſtudium tuum navare potuiſſes! ego igitur ad eum litteras. Ad Dolabellam Tironem miſi cum mandatis, & litteris. Eum ad te vocabis; & ſi quid habebis, quod placeat, ſcribes. Ecce autem de traverſo L. Cæſar, ut veniam ad ſe, rogat, in Nemus; aut ſcribam, quo ſe venire velim: Bruto enim placere, ſe à me conveniri. O rem odioſam & inexplicabilem! Puto me ergo iturum, & inde Romam; niſi quid mutaro. Summatim adhuc ad te. Nihil dum enim à Balbo. Tuas igitur exſpecto, nec actorum ſolum, ſed etiam futurorum.

Meſſager de peur qu'il ne l'ouvrît, & j'ai mieux aimé envoyer un homme exprés pour vous porter ma réponſe.

J'aurois bien voulu [14] que vous euſſiez pû faire ce que Brutus vous demandoit ; je luy ai donc écrit que vous ne le pouviez pas. J'ai écrit auſſi à Dolabella, & j'ai envoyé Tiron pour luy parler. Vous l'envoirez chercher, & ſi vous avez quelque choſe à me mander, vous luy donnerez une Lettre. Voici L. Ceſar qui vient à la traverſe me prier de venir à ſa maiſon de campagne auprés d'Aricie, [15] ou bien que je luy mande où je veux qu'il me vienne trouver, que Brutus ſouhaite que j'aille chez luy. Que d'embarras ! & par où en ſortir ? [16] Je crois donc que j'irai chez L. Ceſar, & de-là à Rome, à moins que je ne change d'avis. Je ne vous écris aucun détail, parce que je n'ai point encore eû de nouvelles de Balbus. J'en attens des vôtres ; vous me manderez non ſeulement ce que vous ſçavez, mais ce que vous prévoyez.

REMARQUES SUR LA IV. LETTRE.

1. Q. *Fufius*] Surnommé Calenus qui avoit eſté des amis de Clodius, & qui fut depuis le plus zelé partiſan d'Antoine.

2. *Quoi ! une legion toute entiere abandonne Antoine*] Et legio. Le ſtile eſt ſi coupé dans les Lettres de ces derniers Livres, qu'il faut ſouvent mettre le Commentaire dans le texte. Cette legion eſtoit celle qui eſtoit appellée *Martia*, & qui eſtoit commandée par Carfulenus. Ciceron dit que voir Carfulenus prendre le bon parti, c'eſt voir les rivieres remonter vers leur ſource, parce que Carfulenus avoit eſté de tout temps creature de Ceſar, auſſi ne quitta-t il Antoine que pour ſe donner à Octavius. Il fut tué à la bataille de Modene, où la legion qu'il commandoit fut preſqu'entierement détruite. Ciceron parle encore de ce Carfulenus dans la troiſiéme Philippique, & Ceſar dans la quatriéme de la guerre des Gaules. *Hirtius de bello Alex. Appian Lib. 3. Paterculus Lib. 2.* Ces Auteurs le nomment differemment, les uns Carfulenus, & d'autres Carfuleius ; mais ces ſortes de varietez ſont ordinaires aux Copiſtes quand il s'agit des noms qui ſont peu connus. ἐκ πηγαίων. Ciceron ne cite à ſon ordinaire que le commencement du proverbe grec, *ſupp.* ἱερῶν χωροῦσι πηγαί. *Fluminum ſacrorum feruntur retro fontes.*

3. *Je ſouhaite qu'il s'adreſſe plûtôt au peuple qu'au Senat.*] Pour obtenir le Gou-

vernement des Gaules ; s'il l'obtenoit, Ciceron eſtoit bien-aiſe qu'il ne parût pas que le Senat fût contraire aux Conjurez en ôtant à Decimus Brutus ſon Gouvernement.

4. *Cependant je le ne ſouhaite pas, puiſqu'on vous donne une garantie pour les Buthrotiens.*] Ciceron dit immediatement auparavant, qu'il compte que D. Brutus ne ſe laiſſera pas ôter ſon Gouvernement ; ainſi *non cupio* ſignifie, je ne ſouhaite pas qu'il ſe défende & qu'il refuſe de le remettre, puiſqu'on vous répond qu'on laiſſera en repos les Buthrotiens, & qu'on ne leur ôtera point leurs terres. Apparemment qu'Atticus avoit mandé à Ciceron, qu'Antoine luy avoit donné de bonnes paroles ſur cette affaire, & que c'eſt là-deſſus que roule la plaiſanterie. C'eſt pour cela qu'il ajoûte qu'il eſt fâché que ce ne ſoient pas ſes ſollicitations & ſon credit auprés du Senat plûtôt que l'autorité d'Antoine, qui faſſe réüſſir cette affaire. Gronovius donne un autre ſens à cet endroit, *non cupio* ſupp. *fieri ſine bello*, je ſouhaite que nous ayons la guerre parce que cela ſera avantageux aux Buthrotiens ; car les ſoldats ne ſe ſoucieront plus des terres qu'on leur avoit aſſignées auprés de cette ville, ils aimeront mieux ſervir parce qu'ils eſpereront de la guerre de plus grands avantages ; mais ſi Ciceron avoit voulu dire cela, il n'auroit pas dit *ſed non cupio*, mais *& cupio* ſupp. *non fieri ſine bello* ; il n'y a qu'à lire le texte pour le ſentir. D'ailleurs, *caveri* eſt un terme de juriſprudence dont on ſe ſervoit par rapport à ceux à qui l'on donnoit des ſûretez lorſqu'on faiſoit paſſer quelqu'affaire qui leur pouvoit être préjudiciable. An-

toine en ôtant à D. Brutus son Gouvernement alloit contre les dispositions de Cesar qui avoit nommé D. Brutus ; mais, dit Ciceron, puisqu'Antoine vous promet que ce que Cesar a fait en faveur des Buthrotiens, à qui il avoit conservé leurs terres, subsistera, je veux bien que ce qu'il avoit fait pour Decimus Brutus, ne subsiste pas.

5. *Revenons donc aux Tusculanes*] C'est à dire, cherchons une consolation plus sûre dans le mépris de la mort. Ciceron prouve dans le premier Livre des Tusculanes contre les Epicuriens, qu'elle n'est point un mal.

6. *N'en parlons point, si vous voulez, à Saufeius.*] Ne luy disons point que d'Epicurien vous estes devenu Stoïcien. Nous avons déja dit que Saufeius estoit Epicurien aussi-bien qu'Atticus.

7. *Je crois qu'il faudra que j'aille à Lanuvium, ce qui fera sans doute fort parler*] Brutus & Cassius estoient à Lanuvium ; & Ciceron, qui vouloit ménager Octavius, prévoyoit qu'on tâcheroit de donner à ce jeune homme de l'ombrage contre luy, si on le voyoit en si grande liaison avec les meurtriers de Cesar.

8. *Que j'aie la liberté d'agir comme vous l'esperez*] C'est-à-dire qu'il pût aller au Senat en sûreté.

9. *Ces concurrences d'esprit*] παρεγχείρησις, c'est un terme d'art qui se disoit lorsqu'on traitoit le même sujet qu'un autre, parce qu'on croyoit qu'il n'avoit pas esté bien traité ou qu'on n'avoit pas dit tout ce qu'il y avoit à dire, & ἀπαρεγχείρητον signifie un ouvrage parfait, auquel on ne peut rien ajoûter.

10. *Quelqu'ouvrage à la maniere d'Heraclide.*] Quelque Traité politique ſur les affaires preſentes à la maniere d'Heraclide de Pont dont nous avons parlé dans la quatriéme Remarque ſur la dix-neuviéme Lettre du treiziéme Livre. On voit dans la vingt-ſeptiéme Lettre de ce Livre, que Ciceron entend par là des eſpeces d'Anecdotes. *Excudam aliquid ἀνεκδοτον quod lateat in theſauris tuis.*

11. *Nous n'aurions plus de maître.*] ILLE ENIM NUNQUAM REVERTISSET. Le texte eſt ici fort obſcur, je ne ſçai même s'il n'eſt pas corrompu. Junius avoit lû dans ſes Manuſcrits, *Ille enim ſi vixiſſet*, & Fulvius Urſinus dit qu'un de ſes amis qu'il ne nomme pas, liſoit de même; mais je ne vois pas qu'on puiſſe tirer un bon ſens de cette leçon. Si Ceſar eût vécu il ſe ſeroit ſervi pour faire confirmer tout ce qu'il avoit fait, de la même voye dont il s'eſtoit ſervi pour s'établir, c'eſt à-dire de l'autorité & de la force; & avant que de mourir, il avoit déja obligé le Senat à confirmer tout ce qu'il avoit fait pendant la guerre civile. Comment donc Ciceron diroit il? *ille enim ſi vixiſſet, nunquam nos timore confirmare ejus acta coëgiſſet*, comme lit Junius. Je ne ſçai ſi en ſuivant les veſtiges de cette leçon des MSS. de Junius, on ne pourroit pas lire, *ille enim nos revixiſſet, nunquam &c.* On a vû dans les Lettres précedentes que Ciceron appelle Antoine l'heritier de la Tyrannie. Il dit auſſi qu'on n'avoit fait que changer de maître; & dans cette Lettre même, il dit qu'on a coupé l'arbre, mais qu'on ne l'a pas arra-

ché, & qu'il repouſſe, ce qui regarde Antoine. Voici donc ce que Ciceron a voulu apparemment dire. Le jour des Ides de Mars, on n'en a point fait aſſez, ou l'on en a trop fait. En ſe défaiſant de Ceſar, il falloit auſſi ſe défaire d'Antoine, comme Ciceron le dit clairement dans pluſieurs autres Lettres, nous ne verrions pas revivre Ceſar en ſa perſonne, & il ne nous auroit pas obligé à confirmer tout ce que le Tyran avoit fait. En conſervant *revertißet*, ce ſera toûjours à peu prés le même ſens. Il ſe pourroit même faire que Ciceron fît alluſion au retour d'Antoine que l'on craignoit, & qui revenoit à Rome avec des ſoldats pour ſe faire donner par le Senat le Gouvernement des Gaules. Les Commentateurs qui liſent *revertiſſet*, diſent que cela ſignifie que Ceſar ne ſeroit jamais revenu de la guerre contre les Parthes; mais d'où Ciceron ſçavoit il que la guerre des Parthes occuperoit aſſez long-temps Ceſar, qui n'avoit que cinquante-huit ans, pour qu'il ne revint jamais à Rome? Quoiqu'il n'y fût pas, n'y auroit-il pas toûjours eſté le maître? & s'il eſtoit mort paiſible poſſeſſeur de l'Empire & de ſa mort naturelle, il auroit eſté encore plus aiſé à ceux de ſon parti de faire confirmer tout ce qu'il auroit fait juſqu'à ſa mort.

12. *Des Tuſculanes que vous voulez faire lire à Veſtorius.*] C'eſtoit un Banquier qui ne ſe piquoit pas fort de Philoſophie, comme Ciceron l'a dit à la fin de la douziéme Lettre du quatorziéme Livre.

13. *Je ſouhaite que ce que l'on dit de la Reine d'Egypte ſe confirme.*] Apparemment qu'il

couroit quelque bruit qui ne luy eſtoit pas avantageux, car on verra dans la quinziéme Lettre de ce Livre que Ciceron ne l'aimoit pas.

14. *J'aurois bien voulu &c.*] Je ſuis perſuadé que c'eſt ici le commencement d'une autre Lettre, & je ſuis ſurpris que les Commentateurs n'ayent eû nul doute là-deſſus; voici mes raiſons. 1°. Il n'y a qu'à lire les quatre lignes qui précedent pour voir que c'eſt la fin d'une Lettre, on le ſentira ſans que je le prouve. 2°. Ciceron dit à la fin de cette premiere partie qu'il a envoyé un Exprés à Rome uniquement pour porter ſa réponſe à Atticus; & dans la ſeconde, il dit qu'il a envoyé Tiron à Rome pour parler de Dolabella, & qu'Atticus pourra l'envoyer chercher & luy donner une Lettre. Si ces deux parties avoient eſté écrites en même temps, Atticus n'avoit que faire d'envoyer chercher Tiron, il n'avoit qu'à donner ſa Lettre à l'Exprés que Ciceron luy avoit envoyé. 3°. Dans la premiere partie Ciceron doit aller à Tuſculum & de là à Lanuvium; & dans la ſeconde, il s'en va à Aricie, & de-là à Rome. 4°. Il dit à la fin de cette ſeconde partie, qu'il écrit à Atticus *ſummatim*, en peu de mots & ſans entrer dans aucun détail; mais ſi ces deux parties ne faiſoient qu'une ſeule Lettre, elle ſeroit trés-longue & fort remplie. Il eſt vrai que cette ſeconde partie n'eſt ſeparée de la premiere dans aucun Manuſcrit; mais dans les plus anciens, le commencement des Lettres n'eſt point marqué; & c'eſt pour cela que les Critiques en ont fait ſouvent de deux une, ou les ont fait commencer autrement que

dans les éditions ordinaires, ſans eſtre appuyez de l'autorité d'aucun Manuſcrit.

15. *A la maiſon d'Aricie*] IN NEMUS. Il y avoit auprés d'Aricie un bois conſacré à Diane, d'où venoit le nom de cet endroit, où Ceſar avoit auſſi une maiſon de campagne.

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

A Bruto tabellarius rediit : attulit & ab eo, & Caſſio. Conſilium meum magnopere exquirunt : Brutus quidem, utrum de duobus. O rem miſeram ! plane non habeo quid ſcribam. Itaque ſilentio puto me uſurum; niſi quid aliud tibi videtur. Sin tibi quid venit in mentem, ſcribe quæſo. Caſſius vero vehementer orat ac petit, ut Hirtium quam optimum faciam. Sanum putas? ὁ γναφεὺς ἀνθρακεύς. [a] *Epiſtolam tibi miſi. Ut tu de provincia Bruti & Caſſii per S C. ita ſcribit & Balbus & Hirtius. Qui qui-*

[a] Fullo carbonarius. *vid. Not.*

Voy. la 57. Rem. sur la 1. Lett. du 6. Liv.

16. *Que d'embarras ! & par où en sortir?*] O REM ODIOSAM ET INEXPLICABILEM ! Nous avons déja remarqué ailleurs, qu'*odiosus* signifie souvent incommode, embarassant. *Voy. la fin de la 52. Lett. du 13. Liv.*

LETTRE V.

LE Messager que j'avois envoyé à Brutus est revenu, & m'a apporté une Lettre de luy & une autre de Cassius. Ils me prient fort de les aider de mes conseils. Brutus me demande s'il doit aller à Rome, ou quitter l'Italie; où en sommes-nous reduits? Je ne sçai que luy dire, ainsi je crois que je ne luy écrirai point, à moins que vous ne soyez d'un autre avis. S'il vous vient quelque chose dans l'esprit là-dessus, je vous prie de me le marquer. Cassius me conjure fort d'inspirer à Hirtius de bons sentimens, c'est demander l'impossible. 1 Ce que vous me dites que le Senat fera un Decret sur les Gouvernemens qu'on doit donner à Brutus & à Cassius, Balbus & Hirtius me l'ont

dem, ſe actutum. Etenim jam in Tuſculano eſt: mihique, ut abſim, vehementer auctor eſt: & ille quidem periculi cauſſa; quod ſibi etiam fuiſſe dicit: ego autem, etiam ut nullum periculum ſit: tantum abeſt, ut Antonii ſuſpicionem fugere nunc curem; ne videar ejus ſecundis rebus non delectari, ut mihi cauſſa ſit, cur Romam venire nolim, ne illum videam.

Varro autem noſter ad me epiſtolam miſit; ſibi à neſcio quo miſſam, (nomen enim delerat) in qua ſcriptum erat, veteranos eos, qui rejiciantur (nam partem eſſe dimiſſam) improbiſſime loqui; ut magno periculo Romæ ſint futuri, qui ab eorum partibus diſſentire videantur. Qui porro noſter itus, reditus, vultus, inceſſus inter iſtos? quod ſi, ut ſcribis, L. Antonius in Decimum, reliqui in noſtros; ego quid faciam? aut quo me pacto geram? mihi vero deliberatum eſt, ut nunc quidem eſt, abeſſe ex ea urbe, in qua non modo florui cum

auſſi mandé. Ce dernier me marque qu'il a déja quitté Rome, [2] & il eſt à preſent à Tuſculum. Il me conſeille fort de ne me point trouver au Senat; & cela, à cauſe du danger que je pourrois courir, & qu'il a couru luy-même. Mais, quand il n'y auroit aucun danger, bien loin que je me ſoucie de laiſſer voir à Antoine que je ne ſuis pas bien-aiſe qu'il ſoit ſi puiſſant, c'eſt préciſément pour ne le pas voir que je ne vais point à Rome.

Varron m'a envoyé une Lettre qui luy a été écrite par une perſonne dont il a effacé le nom, & on luy mande que les veterans qui n'ont point été compris dans la diſtribution des terres qu'on a faite aux autres, [3] tiennent des diſcours fort inſolens, & que ceux qui ne ſont pas de ce parti ne peuvent pas aller à Rome ſans s'expoſer à un grand danger. Comment y aller? comment revenir? comment me montrer? comment me conduire au milieu de tous ces gens-là? Que s'il eſt vrai, comme vous me le marquez, qu'on envoye L. Antonius contre Decimus Brutus, & que les autres doivent s'oppoſer à Brutus & à Caſſius, que faut-il que je

ſumina, verum etiam ſervivi cum aliqua dignitate. Nec tam ſtatui ex Italia exire, de quo tecum deliberabo, quam iſtuc non venire.

REMARQUES

SUR LA V. LETTRE.

1. C'*Eſt demander l'impoſſible*] ὁ γνάφεὺς ἀνθρακεύς. *Fullo Carbonarius.* Il y a auſſi loin d'Hirtius à un bon Citoyen, que d'un Foulon à un Charbonier; ou bien le Foulon, au lieu de blanchir le Charbonier, ſe noircit. C'eſtoit un proverbe tiré de la Fable d'Eſope du Foulon & du Charbonnier. Popma lit ἄνθρακες, le Foulon ne peut pas blanchir des charbons, ce qui revient au même ſens. Nous diſons, c'eſt vouloir laver la tête d'un More; ou, à laver la tête d'un More, on y perd ſa leſſive.

2. *Ce dernier me marque qu'il a déja quitté Rome.*] QUI QUIDEM SE ACTUTUM, ſupp. *Roma profectum.* Hirtius eſtoit allé à

faſſe ? quelles meſures prendre ? Pour le preſent, je ſuis reſolu de ne point paroître dans une ville, où non ſeulement j'ai rempli avec éclat les premieres places, mais où je me ſuis même ſoutenu avec quelque dignité dans un temps de ſervitude ; & je ſuis moins reſolu à ſortir de l'Italie (car je veux encore deliberer avec vous là-deſſus) qu'à ne point aller à Rome.

Rome pour l'aſſemblée du premier de Juin ; mais comme il ne s'y eſtoit pas trouvé en ſûreté, il eſtoit retourné à Tuſculum, comme on le va voir dans ſa Lettre à Ciceron.

3. *Les veterans qui n'ont point eſté compris dans la diſtribution des terres qu'on a faite aux autres.*] Antoine avoit fait diſtribuer depuis peu aux ſoldats veterans des terres dans la Campanie ; mais il n'y en avoit pas eû pour tous, ce qui fit bien des mécontens ; & c'eſt ce qui fut cauſe qu'ils ſe donnerent à Octavius lorſqu'il ſe fut déclaré contre Antoine.

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

CUm ad me Brutus noſter ſcripſiſſet & Caſſius, ut Hirtium, quem adhuc bonum fuiſſe ſciebant, neque eum confidebant fore, mea auctoritate meliorem facerem, (Antonio eſt enim fortaſſe iratior, cauſſæ vero amiciſſimus) tamen ad eum ſcripſi, eique dignitatem Bruti, & Caſſii commendavi. Ille quid mihi reſcripſiſſet, ſcire te volui; ſi forte idem tu, quod ego, exiſtimares, iſtos etiam nunc vereri, ne forte ipſi noſtri plus animi habeant, quam habent.

LETTRE VI.

BRutus & Caſſius m'ont écrit de me ſervir du credit que j'ai ſur l'eſprit d'Hirtius, pour l'attacher au bon parti. Ils comptent qu'il eſt à preſent bien intentionné, mais ils ont peur qu'il ne change. Pour moi, je ſçai bien qu'il n'eſt pas content d'Antoine, mais il eſt fort dans les interêts du parti de Ceſar. Cependant je luy ai écrit, & je luy ai recommandé ceux de Brutus & de Caſſius. Je vous envoie ſa réponſe. Je ſuis bien-aiſe de ſçavoir ſi vous ne trouverez pas, comme moi, que les amis de Ceſar craignent que nos Conjurez n'ayent plus de courage qu'ils n'en ont en effet.

HIRTIUS CICERONI SUO S.

RUre jam redierim, Quæris? An ego, cum omnes caleant, ignaviter aliquid faciam? etiam ex urbe ſum profectus. Utilius enim ſtatui abeſſe. Has tibi litteras exiens in Tuſculanum ſcripſi. Noli autem me tam ſtrenuum putare, ut ad Nonas recurram. Nihil enim jam video opus eſſe noſtra cura; quoniam præſidia ſunt in tot annos proviſa. Brutus, & Caſſius utinam, quam facile à te de me impetrare poſſunt, ita per te exorentur, ne quod calidius ineant conſilium. Cedentes enim hæc ais ſcripſiſſe: quo? aut quare? retine, obſecro te Cicero, illos: & noli ſinere hæc omnia perire, quæ

LETTRE
D'HIRTIUS A CICERON.

VOus me demandez ſi je ſuis de retour de la campagne, ou ſi pendant que tout le monde eſt dans un ſi grand mouvement, je demeure dans l'inaction. J'ai eſté à Rome, & j'en ſuis même revenu, [1] *car j'ai cru que je ferois mieux de n'y pas demeurer. Je vous ai écrit cette Lettre en allant à Tuſculum, & ne croyez pas que je ſois aſſez brave pour retourner à Rome le cinq; je ne vois pas qu'on y ait beſoin de moi, puiſqu'on a diſtribué les Gouvernemens pour tant d'années.* [2] *Je voudrois bien que vous puſſiez auſſi facilement empêcher Brutus & Caſſius de ſe porter à quelque extremité, que vous pouvez ſûrement leur répondre de moi. Vous me marquez que lorſqu'ils vous ont écrit, ils étoient reſolus à ſortir de l'Italie. Où vont-ils? pourquoi partir? retenez-les, je vous prie, mon cher Ciceron; qu'ils n'achevent pas de perdre la Republique qui eſt déja re-*

funditus mediusfidius rapinis ; incendiis , cædibus pervertuntur. Tantum , ſi quid timent , caveant : nihil præterea moliantur. Non mediusfidius acerrimis conſiliis plus, quam etiam inertiſſimis , dum modo diligentibus , conſequentur. Hæc enim , quæ fluunt , per ſe diuturna non ſunt ; in contentione præſentis ad nocendum habent vires. Quid ſperes de illis , in Tuſculanum ad me ſcribe.

Habes Hirtii epiſtolam : cui reſcripſi , nil illos calidius cogitare , idque confirmavi. Hoc qualecunque eſſet , te ſcire volui. Obſignata jam epiſtola , Balbus ad me Serviliam rediiſſe, confirmare non diſceſſuros. Nunc exſpecto à te litteras.

duite dans un état ſi deplorable par les rapines, les incendies & les meurtres qui arrivent tous les jours. S'ils craignent, qu'ils ſe mettent à couvert des inſultes, mais qu'ils en demeurent-là. Pourvû qu'ils prennent de bonnes précautions, ils réüſſiront auſſi-bien en ſuivant des conſeils moderez, qu'en ſe portant à des extremitez fâcheuſes. Ce qu'ils ont à craindre eſt d'une nature à ne pouvoir pas durer long-temps; mais ſi l'on en vient à une guerre Civile, ce ſera un mal preſent & effectif. Mandez-moi, je vous prie, à Tuſculum dans quelle diſpoſition vous les aurez trouvez.

Voilà la Lettre d'Hirtius; je luy ai dit dans ma réponſe que Brutus & Caſſius ne penſoient point à prendre les armes, & je le luy ai bien aſſûré. J'ai cru que vous ſeriez bien-aiſe que je vous rendiſſe compte de tout cela. J'avois déja cacheté ma Lettre lorſque j'en ai reçû une de Balbus; il me mande que Servilie eſt de retour, & qu'elle aſſure que Brutus & Caſſius ne partiront point. J'attens de vos nouvelles.

REMARQUES

SUR LA LETTRE D'HIRTIUS A CICERON.

1. *J'Ai eſté à Rome, & j'en ſuis même revenu.*] Hirtius avoit eſté au Senat le premier de Juin ; mais comme il avoit vû qu'Antoine y eſtoit le maître, & qu'on n'eſtoit pas en ſûreté à Rome, il en eſtoit ſorti, quoique le Senat dût s'aſſembler le cinq.

2. *Je ne vois point qu'on y ait beſoin de moi, puiſqu'on à diſtribué les Gouver-*

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

GRatum, quod mihi epiſtolas : quæ quidem me delectarunt, in primis Sexti noſtri. Dices, quia te laudat. Puto mehercule id quoque eſſe cauſſæ ; ſed tamen etiam ante quam ad eum locum veni, valde mihi pla-

nemens pour tant d'années.] On devoit propoſer le cinq, l'affaire des Gouvernemens. Hirtius dit qu'il étoit inutile de deliberer là deſſus, puiſque Ceſar les avoit diſtribuez pour pluſieurs années, & qu'on avoit confirmé tout ce que Ceſar avoit reglé. Ce que dit ici Hirtius, ſemble confirmer ce que dit Sueto-ne, que Ceſar avoit nommé les Magiſtrats & les Gouverneurs des Provinces pour pluſieurs années. Appien dit pour cinq ans; mais comme Hirtius parle d'une maniere indefinie, & que Ciceron dit ailleurs poſitivement que Ceſar n'avoit nommé les Magiſtrats que pour deux ans, & qu'en effet on n'en trouve point de nommez par de-là, il faut s'en tenir à ſon temoignage. *Voy. Rem. 5. ſur la 6. Lett. du 14. Liv.*

Sueton. Jul. Appian. Lib. 3. civil.

LETTRE VII.

JE vous remercie des Lettres que vous m'avez envoyées. Elles m'ont fait plaiſir, ſur-tout celle de nôtre cher Sextus. [1] Vous me direz que c'eſt parce qu'il me loüe; je crois en verité que cela y entre pour quelque choſe, cependant, avant que j'en fuſſe venu à

cebat, cum ſenſus ejus de Rep. tum ſcribendi cura. Servius vero pacificator cum librariolo ſuo videtur obiiſſe legationem, & omnes captiunculas pertimeſcere. Debuerat autem, non ex jure manu conſertum; ſed quæ ſequuntur. Tu quoque ſcribes.

REMARQUES
SUR LA VII. LETTRE.

1. DE *nôtre cher Sextus.*] Ciceron deſigne ſouvent dans ſes Lettres par ce prénom Sextus Peduceus, & j'aurois mis ſon nom dans la traduction, comme j'ai fait dans pluſieurs autres endroits, ſi ce n'eſtoit que Manuce croit qu'il s'agit ici de Sextus Pompeius, quoiqu'il ſoit ſeul de ſon ſentiment qui ne me paroiſt nullement vraiſemblable. Ciceron ni Atticus n'avoient jamais eû de liaiſon particuliere avec Sextus Pompeius; & depuis que nôtre Auteur avoit eû aprés la bataille de Pharſale de ſi grands ſujets de plainte contre Cn. Pompeius l'aîné de Sextus, il ne paroît pas avoir entretenu aucun commerce avec eux. Lorſque Ciceron dit que Peduceus le loüoit dans ſa Lettre, cela a rapport à ce qu'il luy mandoit ſur les Tuſculanes dont il avoit eſté fort content, comme Ciceron le dit dans la treiziéme Lettre de ce Livre.

cet endroit là, j'étois déja fort content & des ſentimens ſur la Republique, & de l'attention qu'il a eûë à m'écrire. Pour Servius nôtre Pacificateur, je crois qu'il s'eſt chargé avec ſon petit Secretaire, [2] de cette legation ; & qu'en bon Juriſconſulte, [3] il veut faire un Traité dont les clauſes ne laiſſent aucun lieu à la chicanne ; mais il devoit concevoir que ce ne ſera pas le droit qui décidera cette affaire, mais la force. [4] Ne vous contentez pas de m'envoyer des Lettres des autres, écrivez-moi auſſi. [5]

---

2. *Avec ſon petit Secretaire.*] CUM SUO LIBRARIOLO. Ce mot ſe trouve dans d'autres endroits de Ciceron, où il ſignifie *un Secretaire, un Copiſte. Librarium* ſe trouve auſſi dans nôtre Auteur pour un Regiſtre, un abregé de Loix, & Corradus croit que *librariolo* pourroit bien être ici un diminutif de *librarium*. Cela pourroit avoir rapport à la plaiſanterie que fait ici Ciceron ſur ce que Sulpitius eſtoit un grand Juriſconſulte ; mais comme on ne trouve point dans Ciceron *librariolum* dans ce ſens, & que dans l'endroit où il y a *librarium*, Ciceron ajoûte *legum*, au lieu que dans tous les endroits où *librarius* & *librariolus* ſe trouvent ſeuls, ils ſignifient *un Secretaire, un Copiſte*, j'ai crû qu'il eſtoit plus ſûr de s'en tenir à ce ſens.

3. *En bon Juriſconſulte.*] J'ai ajoûté ces mots pour faire mieux ſentir la plaiſanterie de Ciceron. Servius Sulpitius eſtoit le plus grand Juriſconſulte de ſon temps. Apparemment qu'il s'entremettoit entre les differens partis, & qu'il faiſoit des allées & des venuës pour moyenner un accommodement. C'eſt ce qu'il faut entendre par cette legation. Il fut depuis deputé par le Senat vers Antoine; mais ce ne fut que l'année ſuivante, & ſept ou huit mois depuis cette Lettre; ainſi ce que dit ici Ciceron, n'a aucun rapport avec cette deputation.

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

POſt tuum diſceſſum binas à Balbo, nihil novi, itemque ab Hirtio; qui ſe ſcribit vehementer offenſum eſſe veteranis. Exſpectat animus, quidnam agant de Kal. Martiis. Miſi igitur Tironem, & cum Tirone plures, quibus ſingulis, ut quidque accidiſſet, dares litteras: atque etiam ſcripſi ad Antonium de legatio-

4. *Que ce ne ſera pas le droit qui décidera cette affaire, mais la force.*] NON EX JURE MANU CONSERTUM, SED QUÆ SEQUUNTUR. *i. e. mage ferro.* C'eſt un vers d'Ennius au huitiéme Livre de ſes Annales que Ciceron cite tout entier dans quelques autres endroits.

5. *Ne vous contentez pas de m'envoyer les Lettres des autres, écrivez-moi auſſi.*] Il y a ſeulement dans le texte *tu quoque ſcribes*; mais cela a rapport au commencement de cette Lettre, où Ciceron remercie Atticus de ce qu'il luy avoit envoyé quelques Lettres de ſes amis, apparemment ſans luy écrire.

LETTRE VIII.

DEpuis vôtre départ j'ai reçû deux Lettres de Balbus, où il ne me mande rien de nouveau; j'en ai auſſi reçû une d'Hirtius qui me marque qu'il eſt fort choqué de tout ce que font les ſoldats veterans. Je ſuis fort en peine de tout ce qui arrivera le premier du mois prochain. 1 J'ai donc envoyé Tiron à Rome, & avec luy pluſieurs de mes gens à qui vous donnerez des Lettres à meſure qu'il y

ne: ne, ſi ad Dolabellam ſolum ſcripſiſſem, iracundus homo commoveretur. Quod autem aditus ad eum difficilior eſſe dicitur; ſcripſi ad Eutrapelum, ut is ei meas litteras redderet, legatione mihi opus eſſe. Honeſtior eſt votiva: ſed licet uti utraque.

De re, quæſo, etiam atque etiam vide. Velim poſſis coram: ſi minus poſſis, litteris idem conſequemur. Græceius ad me ſcripſit, C. Caſſium ſibi ſcripſiſſe, homines comparari, qui armati in Tuſculanum mitterentur. Id quidem mihi non videbatur; ſed cavendum tamen, villæque plures videndæ. Sed aliquid craſtinus dies ad cogitandum nobis de ea re.

aura quelque choſe de nouveau. J'ai auſſi écrit à Antoine ſur cette legation que je demande. Je ſçai qu'il s'offenſe aiſément, & il pourroit trouver mauvais que je n'en euſſe écrit qu'à Dolabella ; mais comme on dit qu'on ne l'aproche pas aiſément, j'ai écrit à Eutrapelus [2] pour le prier de luy rendre ma Lettre, & luy dire que j'ai beſoin de cette legation pour le voyage que je veux faire. La legation votive eſt plus honorable, [3] mais je pourrai prendre l'une & l'autre.

Penſez, je vous prie, ſerieuſement à ce qui vous regarde ; [4] je ſouhaite que nous puiſſions en parler enſemble. Si vous ne pouvez pas venir, nos Lettres y ſuppléront. Græceius [5] m'a écrit que C. Caſſius luy avoit mandé qu'on ramaſſoit des gens armez qui viendroient à ma maiſon de Tuſculum. Je ne crois pas que cela ſoit vrai, cependant il eſt toûjours bon de prendre des précautions pour être en ſûreté, non ſeulement à Tuſculum, mais auſſi dans mes autres maiſons de campagne ; [6] nous verrons demain ce que nous devons en penſer.

REMARQUES
SUR LA VIII. LETTRE.

1. JE *ſuis fort en peine de ce qui arrivera le premier du mois prochain.*] Il y a dans le texte *de Kal. Martiis*, mais ce dernier mot eſt ſans doute une gloſe de quelqu'ignorant, qui voyant qu'il eſtoit ſouvent parlé dans ces Lettres des Ides de Mars, a cru qu'aprés *Kal.* il falloit ajoûter *Martiis*, quoique Ciceron dans preſque toutes les Lettres de ces derniers Livres, ne marque point le mois parce qu'il écrivoit ſouvent à Atticus. Ciceron eſtoit alors en peine comment ſe paſſeroit l'aſſemb'ée du Senat qui devoit ſe tenir le premier de Juin. Je lis ici avec Manuce & quelques éditions *quidnam agant.* Si on liſoit *quidnam agam*, cela ſignifieroit *ſi je dois aller au Senat le premier de Juin*; mais on a vû dans la cinquiéme Lettre de ce Livre que Ciceron eſtoit abſolument reſolu à ne point aller à Rome; & en liſant la Lettre ſur laquelle nous ſommes, on voit qu'il eſtoit toûjours dans la même reſolution. Au reſte, cette Lettre a eſté écrite avant la cinquiéme & la ſixiéme de ce Livre, qui l'ont eſté depuis le premier de Juin.

2. *Eutrapelus.*] P. Volumnius Eutrapelus, qui fut depuis Intendant des ouvriers dans l'armée d'Antoine auprés de qui il avoit beaucoup de credit.

Epiſt. 26. Lib. 9. Fam. Philip. 13. Nepos vita Att.

3. *La legation Votive eſt plus honorable.*] C'eſt-à-dire il ſeroit plus honorable pour moi de prendre ſimplement une Legation Votive, que d'être Lieutenant de Dolabella; mais Ciceron explique dans l'onziéme Lettre de ce Livre, les avantages de cette ſeconde eſpece de Legation.

4. *Penſez, je vous prie, ſerieuſement à ce qui vous regarde.*] S'il devoit demeurer à Rome, où Ciceron apprehendoit qu'il ne fût pas en ſûreté.

5. *Graceius*] On voit dans pluſieurs Lettres du onziéme Livre des Familieres, qu'il eſtoit ami particulier des deux Brutus, auſſi-bien que de Caſſius.

6. *Cependant il eſt toûjours bon de prendre des précautions pour être en ſûreté, non ſeulement à Tuſculum, mais auſſi dans mes autres maiſons de campagne.*] VILLÆQUE PLURES VIDENDÆ. id eſt *providendæ, parandæ*, comme dans la premiere Lettre du cinquiéme Livre, *ut prandium nobis videret*, afin qu'il nous fit preparer à dîner. Cela pourroit auſſi ſignifier, il faut changer ſouvent de maiſon, comme font ceux qui craignent d'être ſurpris. Le texte eſt ici corrompu dans la plûpart des Manuſcrits. Grævius a mis dans ſon texte la leçon la plus ſuportable, & qui eſt copiée exactement d'un des plus anciens Manuſcrits. On lit dans les anciennes éditions, *cavendum tamen ut ille qua plures vident.* Quelques Commentateurs croyent que Ciceron fait alluſion à un paſſage de quelqu'ancien Poëte, *ut ille* ſupp. *dicit.* Le ſens ſeroit, mais comme pluſieurs perſonnes voient mieux qu'une, il faut ſe tenir ſur ſes gardes.

7. *Nous verrons demain ce que nous en devons penſer.*] Peut être que cette Lettre a eſté écrite le dernier de Mai, & que Ciceron

EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

III. *Nonas veſperi à Balbo reddita mihi litteræ, fore Nonis Senatum, ut Brutus in Aſia, Caſſius in Sicilia frumentum emendum, & ad urbem mittendum curarent. O rem miſeram! primum ullam ab iſtis, dein, ſi aliquam, hanc legatoriam provinciam? atque haud ſcio an melius ſit, quam ad Eurotam; ſed hæc caſus gubernabit. Ait autem, eodem tempore decretum iri, ut iis, & reliquis Prætoriis provinciæ decernantur. Hoc certe melius, quam illa Perſice porticus. Nolo enim Lacedæmonem longinquam Lanuvium exiſtimari. Rides, inquies, in talibus rebus? quid faciam? plorando feſſus ſum.*

veut dire qu'on pourroit juger par ce qui ſe paſſeroit au Senat le premier de Juin, s'il y avoit quelque violence à craindre de la part d'Antoine.

LETTRE IX.

J'Ai reçû le trois au ſoir une Lettre de Balbus qui me mande que le Senat s'aſſemblera le cinq & qu'on donnera à Brutus & à Caſſius une commiſſion pour acheter du blé & le faire tranſporter à Rome ; qu'on envoira Brutus en Aſie, & Caſſius en Sicile. Quelle honte ! Qu'ils reçoivent une commiſſion de ces gens-là, [1] & qu'ils en prennent une pareille ? [2] Je ne ſçai s'il ne vaudroit pas mieux demeurer à rien faire ſur le bord de l'Eurotas ; [3] mais remettons-nous en au ſort. Balbus me marque auſſi, qu'on fera un Decret pour donner des Gouvernemens à Brutus & à Caſſius, & à ceux qui ont été Préteurs. Cela vaudroit mieux que de ſe promener ſous ce Portique nommé Perſicé ; [4] car il ne faut pas aller chercher fort loin cet Eurotas dont je

Dii immortales ! quam me conturbatum tenuit epiſtolæ tuæ prior pagina ! quid autem iſte in domo tua caſus armorum ? ſed hunc quidem nimbum cito tranſiiſſe lætor. Tu quid egeris tua cum triſti, tum etiam difficili ad conſiliandum legatione, vehementer exſpecto. Eſt enim inexplicabilis. Ita circumſedemur copiis omnibus. Me quidem Bruti litteræ, quas oſtendis à te lectas, ita perturbarunt, ut, quamquam ante egebam conſilio, tamen animi dolore ſim tardior. Sed plura, cum iſta cognoro. Hoc autem tempore, quod ſcriberem, nihil erat, eoque minus, quod dubitabam, tu has ipſas litteras eſſes ne accepturus. Erat enim incertum, viſuruſne te eſſet tabellarius. Ego tuas litteras vehementer exſpecto.

vous ai parlé, & Lacedemone n'eſt ici autre choſe que Lanuvium. Vous riez, me direz-vous, en parlant d'affaires ſi ſerieuſes, que voulez-vous ? je ſuis las de gémir.

Bon Dieu ! que la premiere page de vôtre Lettre m'a inquieté, qu'eſt-ce que c'eſt que cette irruption de gens armez dans vôtre maiſon ? mais je ſuis bien aiſe que cet orage ait paſſé ſi vîte. Je ſuis fort en peine de ſçavoir comment vous vous ſerez tiré de cette commiſſion ſi triſte & ſi difficile qu'on vous a donnée, de déliberer avec nos amis ſur ce qu'ils doivent faire. C'eſt un abiſme dont on ne ſçauroit ſortir, car nous ſommes aſſiegez de tous côtez par des ſoldats. La Lettre de Brutus, que vous avez vûë, à ce que vous me dites, m'a ſi fort troublé, que quoique je ne ſçuſſe pas trop quel conſeil luy donner, la douleur m'a rendu encore plus incertain. Mais, je vous en dirai davantage lorſque je ſçaurai ce qui ſe ſera paſſé à Rome. A preſent, je n'ai rien à vous mander, & je ne ſuis pas même ſûr que vous receviez cette Lettre, car il ſe pourroit faire que celui qui la porte ne vous verroit pas. J'attens de vos nouvelles avec impatience.

REMARQUES

SUR LA IX. LETTRE.

1. *Qu'ils reçoivent une commiſſion de ces gens-là*] D'Antoine & de ſes partiſans, qui eſtoient maîtres alors dans le Senat.

2. *Et qu'ils en reçoivent une pareille.*] LEGATORIAM PROVINCIAM. Comme les Préteurs ne pouvoient aller dans leurs Gouvernemens, qu'aprés que l'année de leur Préture eſtoit finie, on ne pouvoit donner à Brutus & à Caſſius que le titre de *Legati*. Cette commiſſion n'eſtoit qu'un pretexte qu'on vouloit leur donner pour s'abſenter de Rome & ſortir de l'Italie, où ils n'eſtoient pas plus en ſûreté qu'à Rome, à cauſe des ſoldats veterans. Cet expedient avoit eſté imaginé par ceux qui vouloient empêcher qu'on en vint à une guerre civile.

3. *S'il ne vaudroit pas mieux demeurer à rien faire ſur les bords de l'Eurotas.*] AD EUROTAM SEDERE. C'eſtoit apparemment un proverbe chez les Lacedemoniens qui ſignifioit demeurer chez ſoi, ne point aller à la guerre; car les Lacedemoniens, en temps de paix, s'exerçoient ſur les bords du fleuve Euroras. Ce proverbe qui avoit paſſé chez les Grecs & les Romains, ſignifioit en general demeurer oiſif & ſans emploi. Ciceron a dit ailleurs dans le même ſens, *aut quieſcendum, quod non eſt diſſimile, atque ire in Solonium aut*

Antium, autant vaudroit-il aller planter des choux à ſa maiſon de campagne ? *Epiſt. 3. Lib. 2.*

4. *Cela vaudroit mieux que de ſe promener ſous ce Portique nommé Perſicé.*] Il vaudroit peut-être mieux, dit Ciceron, demeurer à ne rien faire à la campagne, que d'accepter cette commiſſion des bleds, mais il n'en ſeroit pas de même d'un Gouvernement.

Quam illa Perſice Porticus. Apparemment que Brutus avoit à ſa maiſon de campagne un Portique, qu'il avoit ainſi appellé du nom de ce fameux Portique de Lacedemone, où les Statues des principaux Chefs des Perſes qui avoient eſté défaits par les Grecs ſervoient de colonnes. Ou peut-être que ce Portique eſtoit peint dans la Galerie de Brutus avec le fleuve Eurotas. C'eſt pour cela que Ciceron ajoûte, comme je vous ai parlé du fleuve Eurotas, vous pourriez croire que je veux parler de Lacedemone, mais je ne veux parler que de la maiſon de campagne que Brutus a auprés de Lanuvium. Peut-être auſſi que Brutus avoit donné le nom d'Eurotas à quelque petit ruiſſeau qui paſſoit dans ſon jardin ; car les Romains ſe plaiſoient à donner à leurs maiſons de campagne, & à differens endroits de ces maiſons, des noms tirez des Grecs, comme nous l'avons remarqué ſur la quarantiéme Lettre du treiziéme Livre.

5. *Je ſuis en peine de ſçavoir comment vous vous ſerez tiré de cette commiſſion ſi triſte & ſi difficile qu'on vous a donnée, de deliberer avec nos amis ſur ce qu'ils doivent faire.*] QUID EGERIS TUA CUM TRISTITUM DIFFICILI AD CONSILIANDUM LEGATIONE.

J'oſe aſſurer que les Commentateurs n'ont point entendu cet endroit. Ils diſent qu'il s'agit de la legation qu'Atticus vouloit demander pour s'abſenter de Rome. Mais 1°. comme Atticus n'eſtoit point Senateur, & qu'il n'avoit aucun emploi dans la Republique, il n'avoit pas beſoin de legation pour s'abſenter, & il pouvoit être hors de Rome auſſi long-temps qu'il luy plaiſoit. 2°. Les Commentateurs diſent que *difficili ad conſiliandum legatione*, ſignifie *cette legation ſur laquelle il eſt ſi difficile de vous donner conſeil*; mais pourquoi cela eſtoit-il ſi difficile & preſque impoſſible? Comme dit Ciceron, *eſt enim inexplicabilis.* Qui pouvoit trouver mauvais qu'un particulier comme Atticus, qui avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie hors de Rome, s'en allât dans les terres qu'il avoit en Epire? De plus, *conſiliare* ſignifie proprement s'aſſembler pour deliberer ſur quelque choſe, comme vouloient faire Brutus & Caſſius avec leurs amis; ils avoient prié Atticus de s'y trouver, comme on le voit par le commencement de la Lettre ſuivante. *Legatio* ſignifie quelquefois une commiſſion qu'on nous donne, ou dont nous nous chargeons. Ciceron a employé ce mot à peu prés dans ce ſens en parlant de Servius Sulpitius dans la ſeptiéme Lettre de ce Livre; & *provincia* a ſouvent ce ſens metaphorique. Ciceron dit que c'eſt une commiſſion triſte, & qu'en deliberant on aura bien de la peine à ſe determiner, comme il le dit dans pluſieurs autres endroits des Lettres du quatorziéme & du quinziéme Livre, en parlant de la ſituation où eſtoit Brutus. Ce qui ſuit immediatement ne laiſſe aucun lieu

de douter qu'il ne s'agiſſe ici du parti que Brutus avoit à prendre, *me quidem Bruti littera quas oſtendis à te lectas ita perturbarunt, ut, quamquam ante egebam conſilio, tamen animi dolore ſim tardior.* Il a déja dit à la fin de la quatriéme Lettre de ce Livre, où il s'agit d'une entrevûë que Ciceron devoit avoir avec L. Ceſar ſur les affaires de Brutus, *ô rem odioſam & inexplicabilem*, comme il dit ici *eſt enim inexplicabilis.* Enfin, une marque que par cette legation Ciceron veut parler ici du voyage qu'Atticus devoit faire à Lanuvium, c'eſt qu'il luy dit que ſon Meſſager pourra bien ne le pas trouver à Rome. Il n'y a qu'à lire le commencement de la Lettre ſuivante, pour s'aſſûrer que c'eſt ici le veritable ſens.

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

O Bruti amanter ſcriptas litteras. O iniquum tuum tempus, qui ad eum ire non poſſis! ego autem quid ſcribam? ut beneficio iſtorum utatur? quid turpius, ut moliantur aliquid? nec audent, nec jam poſſunt. Age, quieſcant auctoribus nobis? quis incolumitatem præſtet? Si vero aliquid de Decimo gravius; quæ noſtris vita, etiam ſi nemo moleſtus ſit? ludos vero non facere, quid fœdius? frumentum imponere, quæ eſt alia Dionis legatio? aut quod munus in Rep. ſordidius? prorſus quidem conſilia tali in re ne iis quidem tuta ſunt, qui dant. Sed poſſim id negligere proficiens. Fruſtra vero qui ingrediar: matris conſilio cum utatur, vel etiam precibus, quid me inter-

LETTRE X.

QUe la Lettre de Brutus eſt pleine de marques d'amitié ! Que je ſuis fâché que vos affaires ne vous permettent pas de l'aller voir ! Mais moi, que faut-il que je luy conſeille ? d'accepter un emploi dont il faudroit avoir l'obligation à ſes ennemis ? y auroit-il rien de plus honteux ? qu'ils entreprennent quelque choſe ? ils n'oſent le faire, & même ils ne le peuvent plus. Mais quand je leur conſeillerois de demeurer en repos, qui eſt-ce qui nous répondra qu'ils ſeront en ſûreté ? Que ſi l'on en vient à quelqu'extremité contre D. Brutus, nos Conjurez pourroient-ils vivre aprés cela, quand même perſonne ne les inquiéteroit ? N'eſt-ce pas une choſe indigne que Brutus n'oſe être preſent à ſes jeux ? [1] Cette commiſſion des bleds qu'on veut leur donner, n'eſt-ce pas une vraie relegation ? [2] Et y a-t-il dans la Republique un plus vil

ponam? ſed tamen cogitabo, quo genere utar litterarum. Nam ſilere non poſſum. Statim igitur mittam vel Antium, vel Circæos.

REMARQUES

SUR LA X. LETTRE.

1. *Que Brutus n'oſe être preſent à ſes jeux.*] *Ludos non facere*, ne ſignifie pas ici, *ne pas donner ces jeux*, mais n'y pas preſider. Brutus eſtoit Préteur de la ville; *Prætor urbanus*; c'eſtoit ce Préteur qui préſidoit aux jeux Apollinaires, & qui en faiſoit les frais. Brutus les donna, mais il n'oſa pas aller à Rome pour y preſider, comme on verra dans les premieres Lettres du ſeiziéme Livre.

2. *Une vraie relegation.*] *Dionis legatio.* Dion de Siracuſe eſtant ſuſpect à Denis fils de celui qui fut ſurnommé le Tyran, ce Prince le fit enlever & l'envoya à Corinthe. Comme cela parut fort odieux, il diſoit que ce n'eſtoit point un baniſſement, qu'il n'avoit pris ce parti, qu'afin d'empêcher que des ſoupçons mutuels ne les portaſſent l'un & l'autre aux dernieres extremitez; & pour faire voir qu'il ne luy vouloit point de mal, il luy renvoya tous ſes meubles, & le laiſſa joüir des biens qu'il avoit en Sicile. C'eſt là-deſſus, diſent les Commentateurs, qu'on a dit depuis

emploi;

emploi ? Dans une pareille ſituation, il n'eſt pas ſûr de donner des conſeils. Je ne m'en mettrois pas en peine ſi j'étois ſûr que les miens ne fuſſent pas inutiles, mais je crains bien qu'ils ne le fuſſent. Brutus ſuit les avis de ſa mere, [3] ou ſe rend à ſes prieres ; à quoi ſerviroit-il donc que je me miſſe entre deux ? Je verrai neanmoins de quelle maniere il faudra que je luy écrive, car je ne puis me diſpenſer de luy faire réponſe. J'enverrai ma Lettre à Antium ou à Circée.

Dionis legatio, pour marquer un honête exil. J'avoüe que cela ne me ſatisfait pas entierement. Il ſemble que le ſens demande ici que *Dionis legatio*, ſignifie un exil couvert du pretexte de quelqu'emploi, & que ſans cela on ne peut l'appliquer à ce que dit ici Ciceron de Brutus & de Caſſius. Les Hiſtoriens de Dion nous apprennent que Denis le Tyran pere de celuy dont nous venons de parler, envoyoit ſouvent Dion en Ambaſſade. Quoique ce Prince fût ſon beaufrere & qu'ils paruſſent en bonne intelligence, il ſe pourroit bien qu'il ne l'eût envoyé ſi ſouvent en Ambaſſade, que parce que ſon grand merite luy faiſoit ombrage, & qu'il craignoit que Dion n'entreprît de délivrer ſa patrie de la Tyrannie, comme il fit depuis ſous le jeune De-

nis. Cela convient tout à fait au caractere de Denis le Tyran, l'homme le plus ſoupçonneux qui fut jamais. Peut eſtre eſt-ce de ces frequentes Ambaſſades de Dion qu'eſt venu le proverbe *Dionis legatio*, pour marquer une

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

ANtium veni ante VI. *Kal. Bruto jucundus noſter adventus. Deinde, multis audientibus, Servilia, Tertulla, Portia, quærere, quid placeret. Aderat etiam Favonius. Ego, quod eram meditatus in via, ſuadere, ut uteretur Aſiatica curatione frumenti; nihil eſſe jam reliqui, quod ageremus, niſi ut ſalvos eſſe. In eo etiam ipſi Reip. eſſe præſidium. Quam orationem cum ingreſſus eſſem, Caſſius intervenit. Ego eadem illa repetivi. Hoc loco, fortibus ſane oculis, Caſſius (Martem ſpirare diceres) ſe in Siciliam non iturum. Ego ne, ut beneficium accepiſſe in contume-*

maniere d'exil coloré d'un pretexte honête.

3. *Brutus ſuit les avis de ſa mere.*] Ciceron ſe défioit de Servilie qui avoit toûjours eſté amie de Ceſar, & qui eſtoit encore en liaiſon avec les amis de ce Dictateur.

LETTRE XI.

JE ſuis arrivé à Antium le vingt-ſix. [1] Brutus a été fort aiſe de me voir ; il avoit avec luy Servilie, Tertulle, & Porcie, [2] & pluſieurs autres perſonnes. Favonius [3] y étoit auſſi. Il me demanda en leur preſence quel parti je croyois qu'il devoit prendre. Je luy dis ce que j'avois medité en chemin là-deſſus, que je luy conſeillois d'accepter cette commiſſion des bleds, & de s'en aller en Aſie ; que tout ce que nous pouvions faire à preſent, c'étoit de penſer à nôtre ſûreté, & que c'étoit le moyen de ſauver la Republique. J'avois déja commencé à parler lorſque Caſſius arriva, je repetai ce que j'avois déja dit, & là-deſſus Caſſius me dit avec un air animé, & comme un homme qui ne

liam ? quid ergo agis ? inquam. At ille , in Achaiam ſe iturum : quid tu , inquam , Brute ? Romam , inquit , ſi tibi videtur. Mihi vero minime. Tuto enim non eris. Quid ſi poſſem eſſe ? placeretne ? atque ut omnino ; neque nunc , neque ex prætura in provinciam ires. Sed auctor non ſum , ut te urbi committas. Dicebam ea , quæ tibi profecto in mentem veniunt , cur non eſſet tuto futurus.

Multo inde ſermone querebantur ; atque id quidem Caſſius maxime , amiſſas occaſiones ; Decimumque graviter accuſabat. Ego negabam oportere præterita : aſſentiebar tamen. Cumque ingreſſus eſſem dicere , quid oportuiſſet , nec vero quidquam novi , ſed ea , quæ quotidie omnes ; nec tamen illum locum attingere : quemquam præterea oportuiſſe tangi , ſed Senatum

reſpireroit que la guerre : pour moi je n'irai point en Sicile, quoi ? il faudra que je reçoive comme un bienfait ce qui eſt un veritable affront ? Que ferez-vous donc, luy dis-je ? J'irai, reprit-il, en Achaïe. 4 Et vous Brutus, où irez-vous ? A Rome, me dit-il, ſi vous le jugez à propos. Moi nullement, car vous n'y ſeriez pas en ſûreté. Et ſi je n'y avois rien à craindre, me conſeilleriez-vous d'y aller ? Je voudrois bien, luy dis-je, que vous ne ſortiſſiez point de l'Italie, ni à preſent, ni aprés vôtre Préture ; mais je trouve que ce ſeroit trop vous expoſer que de venir à Rome ; je luy en dis les raiſons qui vous viendront ſans doute dans l'eſprit.

Dans la ſuite de la converſation pluſieurs perſonnes, & Caſſius ſur-tout, ſe plaignirent de ce qu'on avoit manqué une ſi belle occaſion ; il s'en prend fort à D. Brutus. 5 Je luy dis qu'il avoit raiſon, mais qu'il ne falloit pas rapeller le paſſé. Je commençai enſuite à parler de ce qu'il auroit fallu faire, & je ne dis que ce que tout le monde dit tous les jours. Je ne dis pas même que Ceſar n'étoit pas le ſeul dont on devoit ſe défaire ; mais ſeulement qu'il auroit

vocari, populum ardentem ſtudio vehementius incitari, totam ſuſcipere Remp. exclamat tua familiaris: hoc vero neminem umquam audivi. Ego repreſſi. Sed & Caſſius mihi videbatur iturus: (*etenim Servilia pollicebatur ſe curaturam, ut illa frumenti curatio de S C. tolleretur*) *& noſter cito dejectus eſt de illo inani ſermone. Velle enim ſe dixerat. Conſtituit igitur, ut ludi, abſente ſe, fierent ſuo nomine. Proficiſci autem mihi in Aſiam videbatur ab Antio velle.*

Ne multa; nihil me in illo itinere, præter conſcientiam, delectavit. Non enim fuit committendum, ut ille ex Italia prius, quam à me conventus eſſet, diſcederet. Hoc dempto munere amoris atque officii, ſequebatur, ut mecum ipſe:

[πόσε; [a]

Ἦ δεῦρ' ὁδός σοι τί δύναται νῦν θεοῦ

prorſus diſſolutum offendi navigium,

a Iter huc ſuſceptum quid tibi prodeſt, qui oraculum conſulis?

fallu assembler le Senat, profiter de l'ardeur que le peuple témoignoit pour l'animer encore davantage, & se rendre maître des affaires. Là-dessus vôtre amie s'écria, je n'ai jamais entendu dire rien de pareil, mais je la fis bien taire. [6] Je crois que Cassius partira ; car Servilie promet de faire ôter du Decret du Senat ce qui regarde cette commission des blés. Brutus qui avoit dit d'abord qu'il vouloit aller à Rome, a bien-tôt changé d'avis, & il est convenu que quoiqu'il fût absent, on donneroit les jeux en son nom. Je crois qu'il partira d'Antium pour l'Asie.

Enfin, je ne suis content de mon voyage que par un seul endroit, c'est que je n'aurai rien à me reprocher ; il ne convenoit pas que Brutus quittât l'Italie sans que je le visse, je devois cela à nôtre amitié ; du reste, je ne pouvois faire un voyage plus inutile. [7] J'ai trouvé le vaisseau brisé, oupour mieux dire tout en piéces. Il n'y a ni prudence, ni raison, ni ordre dans tout ce qu'ils font. Ainsi, je suis determiné plus que jamais à partir au plûtôt, & à aller dans quelqu'endroit où je n'entende point par-

vel potius dissipatum. Nihil consilio; nihil ratione, nihil ordine. Itaque & si ne antea quidem dubitavi, tamen nunc eo minus, evolare hinc; idque quamprimum, ubi

[famam audiam.
Nec Pelopidarum facta, neque

Sed heus tu, ne forte sis nescius; Dolabella me sibi legavit a. d. IV. Nonas April. Id mihi heri vesperi nuntiatum est. Votiva ne tibi quidem placebat. Etenim erat absurdum; quæ, si stetissent Respub. vovissem; ea me, eversa illa, vota dissolvere: & habent; opinor, liberæ legationes definitum tempus lege Julia; nec facile addi potest ad hoc genus legationis, ut, cum velis, introire, exire, liceat. Quod nunc mihi additum est. Bella est autem hujus juris quinquennii licentia. Quamquam quid de quinquennio cogitem? contrahi mihi negotium videtur. Sed βλάσφημα [a] mittamus.

a Quæ sunt mali ominis.

ler de tous les excez qui ſe commettent ici. 8

Mais à propos, vous ſçaurez que Dolabella m'a nommé ſon Lieutenant, la Commiſſion eſt datée du deuxiéme d'Avril, 9 je l'appris hier au ſoir. Vous n'étiez pas non plus que moi pour la *Legation votive*; car il étoit ridicule que j'accompliſſe aprés la ruine de la Republique, des vœux que j'avois faits pour ſa conſervation. 10 Je crois même que par la loy Julia ces ſortes de legations ont un temps borné, 11 & qu'elles ne laiſſent pas la liberté de venir à Rome & d'en ſortir quand on veut, 12 ce que l'on me permet. C'eſt une belle choſe que d'avoir cette liberté pendant cinq ans, quoiqu'aprés tout, dans la ſituation où ſont les affaires, ce ſoit porter ſes vûës trop loin; mais ne diſons rien qui ſoit de mauvais augure.

REMARQUES

SUR LA XI. LETTRE.

1. LE *vingt-ſix*] De Juin, & non pas de Mai, comme le dit Corradus. Car cette commiſſion des bleds, dont il eſt parlé dans cette Lettre, ne fut donnée à Brutus & à Caſſius que le cinq de Juin, comme on le voit dans la ſixiéme & dans la neuviéme Lettre de ce Livre. La treiziéme Lettre de ce même Livre a eſté écrite le vingt quatre. Ainſi, s'il n'y a pas faute dans le chifre, ou ici, ou dans l'autre, il faut que l'onziéme ait eſté écrite depuis la treiziéme.

2. *Servilie, Tertule, Porcie.*] La mere, la ſœur & la femme de Brutus.

3. *Favonius*] C'eſt celui dont nous avons parlé ſur la premiere Lettre du quatriéme Livre, & qu'on appelloit le ſinge de Caton; mais il ne jugea pas à propos de l'imiter aprés la défaite de Scipion; il fit ſa paix avec Ceſar, & fut l'un des Conjurez.

4. *J'irai, reprit-il, en Achaïe*] Pour y vivre en particulier, ce qui convenoit mieux à Caſſius que d'accepter un emploi qu'il trouvoit trop peu honorable.

5. *De ce qu'on avoit manqué une ſi belle occaſion, il s'en prend fort à D. Brutus.*] Manuce croit que Caſſius ſe plaignoit de ce que Decimus Brutus qui avoit trois legions dans la Gaule Ciſalpine, ne s'oppoſoit pas à An-

toine ; mais il me paroît que ce Commentateur ſe trompe. Il s'agit ici de ce qui ſe paſſa à la mort de Ceſar, & c'eſt pour cela que Ciceron dit qu'il ne falloit pas rappeller le paſſé. Patercu'us dit que Caſſius vouloit qu'on tuât Antoine avec Ceſar, & que Decimus Brutus s'y oppoſa. Plutarque & Appien qui le copie ſouvent, diſent que ce fut Marcus Brutus ; mais il y a lieu de juger par cet endroit que ce fut Decimus, d'autant plus que ce dernier avoit ſervi long-temps ſous Ceſar avec Antoine.

6. *Mais je la fis bien taire.*] EGO REPRESSI, ſupp. *eam*. On pourroit auſſi ſous-entendre *me*, mais je ne voulus pas luy répondre. Il s'agit ici de Servilie qui eſtoit des amies d'Atticus, comme le dit Cornelius Nepos. On a vû à la fin de la Lettre précedente, qu'elle eſtoit ſuſpecte à Ciceron comme eſtant trop liée avec les partiſans de Ceſar.

7. *Je ne pouvois faire un voyage plus inutile.*] ἢ Διὸς ἔδος &c. A la lettre, à quoi vous ſervira d'aller conſulter l'Oracle ? C'eſt un vers de quelque Tragedie que nous n'avons plus, & qu'on appliquoit à tous ceux qui faiſoient un voyage inutile, comme fait encore Ciceron ſur ſon voyage de Grece dans la ſixiéme Lettre du ſeiziéme Livre.

8. *Où je n'entende point parler de tous les excés qui ſe commettent ici.*] UBI NEC PELOPIDARUM &c. Voy. Rem. 6. ſur la 12. Lett. du 14. Liv.

9. *La Commiſſion eſt datée du deuxiéme d'Avril.*] Quelques Commentateurs croyent avec beaucoup d'apparence, qu'il faut effacer ici

dans le texte *April.* Nous avons déja dit, ſur la huitiéme Lettre de ce Livre, que ces gloſes ſont ordinaires aux Copiſtes. On eſtoit alors au mois de Juin ; d'ailleurs, Dolabella ne pouvoit faire Ciceron ſon Lieutenant que depuis qu'on luy avoit donné le Gouvernement d'Aſie, & il ne lût que depuis qu'Antoine ſe fut lié avec luy, long-temps depuis le commencement d'Avril. Manuce dit que Dolabella avoit fait Ciceron ſon Lieutenant pour le deuxiéme d'Avril de l'année ſuivante, mais Ciceron ayant pris cette legation pour avoir la liberté d'aller en Grece où il vouloit aller inceſſament, à quoi luy auroit-elle ſervi ſi elle n'avoit commencé que dans un temps où il comptoit d'eſtre de retour à Rome, comme on verra dans les Lettres ſuivantes ?

10. *Que j'accompliſſe aprés la ruine de la Republique des vœux que j'avois fait pour ſa conſervation.*] SI STETISSET RESPUBLICA &c. C'eſtoit la formule des vœux que les Magiſtrats faiſoient pour la conſervation de la Republique. *Si in decem annos Reſpublica eodem ſtetiſſet ſtatu, ſi eodem ſtatu Reſpublica ſtaret.* T. Liv. Lib. 21. & 30.

11. *Que par la loi Julia ces ſortes de legations ont un temps borné.*] Jules Ceſar avoit fait cette loy afin que les Senateurs ne fuſſent pas trop long-temps abſens de Rome, comme le dit Suetone ; mais il ne dit point à combien d'années il avoit fixé le temps de ces legations libres. Ciceron pendant ſon Conſulat avoit voulu abolir ces legations dont on abuſoit, mais Livius Tribun du peuple s'y oppoſa.

Lib. 3. de Leg.

12. *Et qu'elles ne laiſent pas la liberté de venir à Rome, & d'en ſortir quand on veut.*] Au lieu que lorſqu'on eſtoit Lieutenant de quelque Gouverneur de Province, on avoit cette liberté, comme Ciceron le dit dans la dix-huitiéme Lettre du ſecond Livre, en parlant de la *legation* que Ceſar luy offroit; car les Gouverneurs de Province donnoient ſouvent de ces legations *ad honores*.

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

BEne mehercule de Buthroto. At ego Tironem ad Dolabellam cum litteris, quia jusseras, miseram. Quid nocet? De nostris autem Antiatibus satis videbar plane scripsisse, ut non dubitares, essent quin otiosi futuri, usurique beneficio Antonii contumelioso. Cassius frumentariam rem aspernabatur. Eam Servilia sublaturam ex S C. se esse dicebat. Noster vero ὁ μάλα σεμνὸς, [a] in Asiam, postea quam mihi est assensus tuto se Romæ esse non posse. Ludos enim absens facere malebat. Navigia colligebat. Erat animus in cursu. Interea in eisdem locis erant futuri. Brutus quidem se aiebat Astura.

a Et valde gravis.

L. quidem Antonius liberaliter lit-

LETTRE XII.

JE ſuis en verité trés-aiſe que l'affaire de Butrhote aille bien ; j'avois envoyé Tiron à Dolabella, & je luy avois écrit comme vous l'aviez ſouhaité, mais cela ne gâtera rien. Pour nos Conjurez il me ſembloit que je vous avois marqué aſſez clairement qu'ils demeureroient en repos, & qu'ils étoient reſolus à accepter de la main d'Antoine comme un bienfait, ce qui dans le fond eſt une injure. [1] Caſſius ne veut point de cette commiſſion pour faire venir des blés, & Servilie a promis de la faire ôter du Decret du Senat. Pour nôtre ami Brutus, il s'eſt reſolu ſans peine à aller en Aſie, [2] aprés être convenu avec moi qu'il ne pouvoit être à Rome en ſûreté ; il aime donc mieux que ſes jeux ſe faſſent ſans luy. Il ramaſſe des vaiſſeaux, & il ſe diſpoſe à partir. En attendant ils ne s'éloigneront point de ces quartiers ; Brutus m'a dit qu'il iroit à ma maiſon d'Aſture.

L. Antonius m'a écrit une Lettre

teris ſine cura me eſſe jubet. Habeo unum beneficium: alterum fortaſſe, ni in Tuſculanum venerit. O negotia non ferenda! quæ feruntur tamen. τῶν δ' αἰτίαν τῶν βρότων τίς ἔιχεν; [a] *Octaviano, ut perſpexi, ſatis animi: videbaturque erga noſtros ἥρωας* [b] *ita fore, ut nos vellemus, animatus. Sed quid ætati credendum ſit, quid nomini, quid hereditati, quid* κατηχήσει, [c] *magni conſilii eſt. Vitricus quidem nihil cenſebat; quem Aſturæ vidimus. Sed tamen alendus eſt: ut, nihil aliud, ab Antonio ſejungendus. Marcellus præclare, ſi præcipit noſtro noſtri: cui quidem ille deditus mihi videbatur. Panſæ autem & Hirtio non nimis credebat. Bona indoles, ἐὰν διαμείνῃ.* [d]

a Horum culpam quis Brutorum ſuſtinet?
b Heroas. *c* Inſtitutione. *d* Si permanſerit.

obligeante, où il m'aſſure que je n'ai rien à craindre ; [3] c'eſt déja une obligation que je luy ai, & je luy en aurai une ſeconde s'il ne vient point à Tuſculum. Que de choſes inſuportables, qu'on ſouffre neanmoins ! Auquel des deux Brutus faut-il s'en prendre ? [4] Il m'a paru qu'Octavianus [5] avoit aſſez d'eſprit & de courage, & je crois qu'il en uſera avec nos Heros comme nous le ſouhaitons ; mais ſon âge, le nom qu'il porte, le bien dont il a herité, les impreſſions qu'on luy a données, tout cela demande qu'on examine ſerieuſement ſi l'on peut ſe fier à luy ; ſon beau-pere [6] ne le croit pas ; mais il faut toûjours le ménager, quand ce ne ſeroit que pour l'empêcher de ſe lier avec Antoine. J'en eſtime davantage Marcellus s'il luy inſpire de bons ſentimens pour nos amis ; [7] il paroît avoir beaucoup de credit ſur l'eſprit d'Octavianus, [8] qui ne ſe fie pas trop à Hirtius & à Panſa. Il a un bon naturel, pourvû qu'on ne le gâte pas.

REMARQUES

SUR LA XII. LETTRE.

1. *ET qu'ils eſtoient reſolus à accepter de la main d'Antoine comme un bienfait, ce qui dans le fond eſt une injure.*] Le bienfait c'eſtoit qu'Antoine leur fit donner par le Senat la liberté de s'abſenter de Rome avec honneur, ce qui n'eſtoit pas permis aux Magiſtrats; & l'injure, c'eſtoit qu'Antoine eſtoit luy-même la cauſe qu'ils ne pouvoient pas eſtre à Rome en ſûreté.

2. *Pour nôtre ami Brutus, il s'eſt reſolu ſans peine à aller en Aſie.*] Il y a dans le texte ἡδέα σφόδρα, ce qui ſignifie à la lettre *& valde gravis.* Victorius & Manuce croyent que c'eſt une ironie de Ciceron, qui ſe moque de ce que Brutus regardoit comme un emploi honorable la commiſſion qu'on luy offroit, & dont il ſembloit qu'il tirât vanité; mais j'ai de la peine à croire que Ciceron ſe moque ici de Brutus, puiſqu'il ajoûte que Brutus s'eſtoit rendu à ſon avis. Je croirois plûtôt que Ciceron veut dire que le mauvais état des affaires de Brutus ne luy faiſoit rien perdre de ſa gravité ſtoïque, & qu'il conſervoit toûjours la même égalité d'ame, ce qui eſtoit bien oppoſé au caractere vif de Caſſius dont Ciceron dit dans la Lettre précedente, *fortibus ſane oculis Caſſius (Martem ſpirare diceres) ſe in Siciliam non iturum.* Voyez

ce que dit nôtre Auteur dans la vingtiéme Lettre du Livre précedent, ſur l'air grave & philoſophique de Brutus.

3. *L. Antonius m'a écrit une Lettre obligeante, où il m'aſſure que je n'ai rien à craindre.*] Apparemment que Ciceron luy avoit écrit ſur le bruit qui avoit couru qu'on vouloit envoyer des gens armez à ſa maiſon de Tuſculum. *Epiſt. 8. h. Lib.* & que c'eſt là deſſus que Ciceron ajoûte, je luy ſuis déja obligé de ce qu'il m'a fait une réponſe honête ; je luy aurai une ſeconde obligation s'il me tient parole, & s'il ne vient pas à ma maiſon de Tuſculum comme on m'en avoit menacé. Manuce croit qu'il s'agit de la diviſion des terres que L. Antonius avoit fait donner depuis peu aux ſoldats veterans, & que Ciceron luy avoit écrit pour le prier de ne faire pas comprendre dans cette diviſion les terres de Tuſculum. En effet L. Antonius eſtoit l'un des ſept Commiſſaires nommez pour cette diviſion, & Ciceron décrit dans la cinquiéme Philippique, tous les excez que cela luy donna occaſion de commettre ; & c'eſt là-deſſus que Ciceron ajoûte, *que de choſes inſuportables qu'on ſouffre neanmoins !*

4. *Auquel des deux Brutus faut-il s'en prendre ?*] De ce qu'on ne s'eſtoit pas défait d'Antoine lorſqu'on tua Ceſar, ce qui eſtoit cauſe que luy & ſes freres eſtoient les maîtres de la Republique, & diſpoſoient de tout à leur gré. Voy. la cinquiéme Remarque ſur la Lettre précedente.

5. *Octavianus.*] Nous avons déja dit ailleurs * que lorſqu'on eſtoit paſſé par adoption dans une autre famille, on en prenoit

le nom & qu'on y ajoûtoit celui de la famille dont on eſtoit ſorti, en changeant la terminaiſon. Ainſi celui qui a eſté connu depuis ſous le nom d'Auguſte, s'appelloit alors C. Julius Ceſar Octavianus. Ciceron luy donne ce dernier nom parce que ſon adoption avoit eſté depuis peu confirmée par le peuple, quoiqu'enſuite il l'appelle ſouvent Octavius.

* *Voy. la* 1. *Rem. ſur la* 10. *Lettre du* 3. *Livre.*

6. *Son beau-pere*] Philippe qui avoit épouſé ſa mere en ſecondes noces, comme nous l'avons déja dit.

7. *S'il luy inſpire de bons ſentimens pour nos amis.*] SI PRÆCIPIT NOSTRO NOSTRI. Le

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

VIII. *Kal. duas à te accepi epiſtolas. Reſpondebo igitur priori prius. Aſſentior tibi, ut nec duces ſimus, nec agmen cogamus; faveamus tamen. Orationem tibi miſi. Ejus cuſtodiendæ, & proferendæ arbitrium tuum. Sed quando illum diem, cum tu edendam putes? Inducias, quas ſcribis, non in-*

texte eſt ici corompu. Grævius croit qu'on pourroit lire *noſtro noſci*, de faire connoiſſance avec nôtre cher Brutus. J'aimerois mieux lire *noſtro & noſtris* ſupp. *amicum eſſe.* Mais, ſi l'on ne peut ſans le ſecours de nouveaux Manuſcrits, s'aſſûrer de la veritable leçon, on voit bien du moins à peu prés ce que Ciceron a voulu dire, puiſqu'il a déja dit d'Octavius dans cette même Lettre, *videbaturque erga noſtros ἤθους ita fore ut nos vellemus animatus.*

8. *Il paroiſt avoir beaucoup de credit ſur l'eſprit d'Octavius.*] Le fils de Marcellus avoit épouſé la ſœur aînée d'Octavius. De ce mariage vint le Marcellus ſi célébre par le bel éloge que Virgile en a fait dans le ſixiéme Livre de l'Enéide.

LETTRE XIII.

J'Ai reçû deux de vos Lettres le vingt-quatre ; je vais d'abord répondre à la premiere. Je penſe comme vous, que je ne dois faire ni l'avant-garde, ni l'arriere-garde, mais ſeulement favoriſer la marche. [1] Je vous envoye ma Harangue. [2] Vous la garderez & vous ne la ferez paroître que lorſque vous le jugerez à propos. Quand vien-

telligo fieri posse. Melior est ἀνανυφωνησία : [a] *qua me usurum arbitror. Quod scribis legiones duas Brundisium venisse, vos omnia prius. Scribes igitur, quidquid audieris. Varronis* διάλογον [b] *expecto. Jam probo* Ἡρακλείδιον, [c] *præsertim cum tu tantopere delectere : sed quale velis velim scire. Quod ad te antea, atque adeo prius scripsi (sic enim mavis) ad scribendum dicere, tibi vere feciſti me acriorem : ad tuum enim judicium, quod mihi erat notum, addidiſti Peducei auctoritatem, magnam quidem apud me, & in primis gravem. Enitar igitur, ne desideres aut industriam meam, aut diligentiam.*

a Taciturnitas in respondendo.

b Dialogum. *c* Heraclideum.

Vectienum, ut scribis, & Faberium foveo. Clœlium nihil arbitror malitiose : quamquam. Sed quid egerit ? De libertate retinenda, qua certe nihil est dulcius, tibi assentior. Itane

dra le jour que vous croirez qu'on pourra la montrer ? Je ne conçois pas comment on pourroit faire cette tréve dont vous me parlez ; il vaut mieux ne rien dire contre ceux qui ſont les maîtres, & c'eſt le parti que je prendrai. Vous me mandez qu'il eſt arrivé à Brindes deux legions ; 3 je vois que vous ſçavez toutes les nouvelles avant nous ; vous me manderez donc tout ce que vous entendrez dire. J'ai fort envie de voir le Dialogue de Varron. Je ſuis déterminé à écrire quelque choſe à la maniere d'Heraclide, puiſque cela eſt ſi fort de vôtre goût ; mais je voudrois bien ſçavoir comment vous voulez que je traite ce ſujet. Je vous avois écrit auparavant que je ne pouvois pas le faire ſi-tôt, mais je vous avoüe que vous m'avez fort encouragé ; 4 car, à vôtre approbation vous joignez celle de Peduceus dont je fais un cas infini, ainſi je n'oublierai rien pour vous contenter au plûtôt.

Je ménage Vectenus & Faberius comme vous me le conſeillez. Je ne crois pas que Clœlius 5 ait de mauvaiſes intentions, cependant il ne faut pas trop s'y fier ; mandez-moi ce qu'il

Gallo Caninio? hominem nequam! quid enim dicam aliud? cautum Marcellum; me sic, sed non tamen cautissimum.

Longiori epistolæ superiorique respondi. Nunc breviori propiorique quid respondeam, nisi eam fuisse dulcissimam? Res Hispanienses valde bonæ. Modo Balbilium incolumen videam, subsidium nostræ senectutis. De Anniano item, quod me valde observat Visellia. Sed hæc quidem humana. De Bruto te nihil scire dicis: sed Selicia venisse M. Scaptium: eumque non qua pompa, ad se tamen clam venturum, sciturumque me omnia: quæ ego statim. Interea narras eadem Bassi servum venisse, qui nuntiaret, legiones Alexandrinas in armis esse, Bassum arcessi, Cassium exspectari. Quid quæris? videtur Resp. jus suum recuperatura, sed ne quid ante. Nosti horum exercitationem in latrocinio, & amentiam.

aura

aura fait. Quoi ! traiter ainſi Gallus Caninius ? [6] le ſcelerat ! Car peut-on luy donner un autre nom ? Que Marcellus a bien fait de prendre ſes précautions ! [7] j'en prend auſſi, mais je n'en prens peut-être pas aſſez.

J'ai répondu à vôtre premiere Lettre qui eſt la plus longue, que vous dirai-je ſur l'autre, ſi-non qu'elle m'a fait un plaiſir infini ? Les affaires d'Eſpagne vont fort bien ; [8] tout ce que je ſouhaite, c'eſt de revoir ſain & ſauf Balbilius [9] qui ſera mon bâton de vieilleſſe. Je ſuis fâché de la mort d'Annianus [10] à cauſe de Viſellia qui a toûjours eû de l'attachement pour moi ; mais il faut ſe conſoler des malheurs qui ſont attachez à la condition des hommes. Vous me dites que vous ne ſçavez point de nouvelles de Brutus ; je vous apprendrai donc que Selicia [11] m'a dit que M. Scaptius étoit arrivé ſans ſuite, [12] qu'il viendroit la voir en ſecret, & qu'elle me manderoit tout ce qu'il luy diroit ; je vous l'écrirai auſſitôt. En attendant, elle m'a dit [13] qu'il étoit venu avec Scaptius [14] un Eſclave de Baſſus qui a dit que les legions d'Alexandrie [15] avoient pris les armes,

Dolabella vir optimus. Etsi, cum scribebam, secunda mensa apposita, venisse eum ad Bajas audiebam; tamen ad me ex Formiano scripsit (quas litteras, cum è balineo exiissem accepi) sese de attributione omnia summa feciisse: Vectenum accusat: tricatur scilicet, ut homo talis. Sed ait totum negotium Sestium nostrum suscepisse, optimum quidem illum virum, nostrique amantissimum. Quæro autem, quid tandem Sestius in hac re facere possit, quod non quivis nostrum? sed si quid præter spem erit, facies ut sciam. Sin est, ut arbitror, negotium perditum, scribes tamen, neque ista res commovebit.

qu'elles avoient deputé vers Baſſus [16] pour qu'il vint les joindre, & qu'on attendoit Caſſius. [17] Que vous dirai-je? Je crois que la Republique va reprendre ſes droits, pourvû que les partiſans d'Antoine ne nous préviennent pas, car vous ſçavez que ce ſont des furieux à qui le crime ne coûte rien.

Je ſuis fort content de Dolabella; [18] je viens d'apprendre en écrivant cette Lettre au ſecond ſervice, qu'il eſt arrivé à Bayes; cependant j'ai reçû comme je ſortois du bain une Lettre de luy datée de Formies, dans laquelle il me mande qu'il a fait tout ce que je ſouhaitois ſur le tranſport de ſa dette; que s'il ne l'a pas fait plûtôt, c'eſt la faute de Vectenus, qui chicanne comme font ordinairement ces gens-là, [19] que Seſtius s'eſt chargé de cette affaire. C'eſt un trés-honête homme & qui eſt fort de mes amis; mais, dites-moi je vous prie, qu'eſt-ce que Seſtius peut faire là-deſſus que tout autre ne puiſſe pas faire comme luy? Si cette affaire eſt en meilleur état que je ne l'eſpere, vous me le manderez. Mais ſi elle eſt deſeſperée, [20] comme je le crois, vous me le manderez toûjours, & cela ne m'in-

Nos hic Φιλοσοφήμφα [a] (*quid eum aliud?*) *&* τὰ περὶ τῦ καθήκοντος [b] *magnifice explicamus*, φιλοσοφώτερόν τε *Ciceroni.* [c] *Qua de re enim potius pater filio? deinde alia. Quid quæres? extabit opera peregrinationis hujus. Varronem hodie, aut cras venturum putabant. Ego autem in Pompeianum properabam; non quo hoc loco quidquam pulchrius; ſed interpellatores illic minus moleſti. Sed perſcribe quæſo, quæ cauſſa ſit in Myrtilo (pœnas quidem illum pependiſſe audivi) & ſatiſne patet, unde corruptus. Hæc cum ſcriberem, tantum quod exiſtimabam ad te orationem eſſe perlatam, hui, quam timeo, quid exiſtimes. Etſi quid ad me, quæ non ſit foras proditura, niſi Rep. recuperata? de quo quid ſperem, non audeo ſcribere.*

a Philoſophica argumenta. b Quæ de officiis ſunt. c Inſcribimus.

quiétera pas plus que de raiſon.

Je travaille ici ſur des matieres Philoſophiques (que pourrois-je faire de mieux) & je compoſe un grand ouvrage ſur *les Offices*, que j'adreſſe à mon fils, car un pere ne peut choiſir un ſujet plus propre pour inſtruire ſon fils. Je traiterai enſuite d'autres ſujets, enfin on verra que je n'ai pas perdu mon temps depuis que je ſuis hors de Rome. On croit que Varron ſera ici aujourd'hui ou demain. Pour moi je m'en vais vîte à Pompeii. Ce n'eſt pas que je puiſſe trouver un païs plus agréable que celui-ci, mais il y aura moins d'importuns où je vas. J'ai appris qu'on avoit executé Mirtilus. [21] Mandez-moi, je vous prie, de quoi on l'accuſoit, & ſi l'on ſçait certainement qui eſt-ce qui le faiſoit agir. Dans ce moment, je penſe que vous avez reçû ma Harangue, & je tremble de peur que vous n'en ſoyez pas content ; mais aprés tout, pourquoi m'en mettre en peine, puiſqu'elle ne paroîtra que lorſque le parti de la Republique ſera le plus fort ? & je n'oſerois vous dire combien j'eſpere peu que cela arrive.

REMARQUES

SUR LA XIII. LETTRE.

1. *JE crois, comme vous, que je ne dois faire ni l'avant garde ni l'arriere-garde, mais seulement favoriser la marche.*] On voit bien que par cette metaphore Ciceron ne veut dire autre chose, si-non qu'il ne doit pas se declarer trop ouvertement pour les Conjurez, afin de ménager Octavius & de l'empêcher de se lier avec Antoine, comme il l'a dit à la fin de la Lettre précedente.

2. *Je vous envoie ma Harangue.*] Je crois qu'il ne s'agit pas ici de la Harangue qu'Atticus avoit voulu que Ciceron composât sous le nom de Brutus, ce que nôtre Auteur n'avoit pû goûter. C'estoit plûtôt une Harangue sur l'état present de la Republique, où il parloit fort contre Antoine, & dont il fit entrer une grande partie dans la seconde Philippique. *Voy. l'onziéme Lettre du seiziéme Livre.*

3. *Qu'il est arrivé à Brindes deux Legions.*] C. Antonius estoit allé en Macedoine pour les faire passer en Italie.

4. *Je vous avois écrit auparavant que je ne pouvois pas le faire si-tôt, mais je vous avoüe que vous m'avez fort encouragé.*] QUOD AD TE ANTEA, ATQUE ADEO PRIUS SCRIPSI, (SIC ENIM MAVIS) AD SCRIBENDUM DICERE TIBI VERE FECISTI ME

ACRIOREM. Manuce a eû raiſon de dire qu'il eſt plus aiſé d'entrevoir ce que Ciceron a voulu dire ici, que de s'aſſûrer de la veritable leçon de ce paſſage ſans le ſecours de quelque nouveau Manuſcrit. Toute la broüillerie de cet endroit conſiſte dans le mot *dicere*, qui paroiſt déplacé. Popma lit *ad ſcribendum, tibi vere dico, ea re feciſti me acriorem.* Gronovius lit, *tibi vere dico & certe*, ce qui revient au même ſens. Corradus croit que ſans rien changer, *dicere tibi vere* peut ſe prendre ici abſolument, comme en Grec τῷ ἀληθῶς εἰπεῖν, *pour vous dire la verité*; mais cette maniere de parler Greeque ne ſe trouve point dans les Auteurs Latins, & celle que Corradus cite de Plaute n'y a aucun rapport. Le ſens ſeroit clair ſi l'on ajoûtoit *poſſum*; mais on ne peut faire une pareille correction ſans eſtre autoriſé par quelque Manuſcrit. Ciceron avoit dit à Atticus dans la quatriéme Lettre de ce Livre, qu'il vouloit bien compoſer un ouvrage qu'il appelle Ἡρακλείδειον, mais qu'il falloit attendre un autre temps; à preſent, il promet à Atticus d'y travailler ſans attendre davantage; & c'eſt là-deſſus qu'il luy dit, Ne ſoyez pas ſurpris que je change d'avis, l'approbation que vous avez donnée à mes Livres des Tuſculanes, & le jugement avantageux que Sauſeius en a porté, me donne un nouveau courage pour travailler à ce que vous me demandez.

Ciceron dit, *quod ad te antea ſcripſi atque adeo prius* (*ſic enim mavis*) parce qu'Atticus avoit apparemment trouvé que Ciceron s'eſtoit ſervi du mot *antea* dans quelqu'endroit où *prius* convenoit mieux. Voilà des

delicateſſes qui nous échapent, & l'on peut joindre cet exemple avec ce que nous avons déja dit * des mots qui dans les langues mortes nous paroiſſent ſynonymes, quoiqu'ils ne le ſoient pas parfaitement. S'il eſtoit permis de deviner, je m'imaginerois que dans l'idée d'Atticus, *ad te antea ſcripſi*, devoit ſe dire lorſqu'on mandoit une ſeconde fois la même choſe; & *ad te prius ſcripſi*, lorſqu'on mandoit une choſe differente de celle qu'on avoit mandée auparavant, comme fait ici Ciceron.

* *Voy. la 3. Rem. ſur la Lettre de Ciceron à Dolabella, aprés la dix-ſeptiéme Lettre du Livre précedent.*

5. *Clalius*] Comme ce nom eſt inconnu, quelques Commentateurs ont voulu lire ici *Clodium*; mais on lit Clælium dans tous les Manuſcrits, & il eſt plus ordinaire aux Copiſtes de changer des noms inconnus en des noms qu'ils connoiſſent, que de corrompre des noms connus. D'ailleurs en mettant ici Clodius, on n'en eſt gueres plus avancé, & l'on ne ſçait point de quelle affaire Ciceron veut parler. Il y a beaucoup d'apparence qu'il s'agit de quelqu'affaire domeſtique, & de quelque dette; car Vectenus & Faberius, dont Ciceron parle immediatement auparavant, eſtoient ſes debiteurs.

6. *Quoi! traiter ainſi Gallus Caninius?*] ITA-NE GALLO CANINIO? Le ſens eſt ici ſuſpendu, & l'on ne peut que deviner. Ce qui m'a determiné au ſens que j'ai ſuivi, c'eſt qu'on voit dans quelques Lettres * de Ciceron que Gallus Caninius eſtoit de ſes amis; il avoit même plaidé pour luy. Ainſi il y a beaucoup d'apparence que cette exclamation

ô hominem nequam, regarde Antoine, dont Ciceron dit de même dans la ſeconde Philippique, *ô hominem nequam ! quo enim veriori nomine te appellem ?* comme ici, *quid enim dicam aliud ?* Gallus Caninius avoit épouſé la fille de C. Antonius oncle d'Antoine, ainſi Ciceron avoit raiſon de ſe récrier ſur ce qu'Antoine le traitoit mal.

* *Epiſt.* 49. *Lib.* 13. *&* *Epiſt.* 1. *Lib.* 7. *Fam.* † *Val. Max. Lib.* 4. *cap.* 2.

7. *Que Marcellus a bien fait de prendre ſes précautions.*] il s'agit ici de Marcellus Conſulaire qui eſtoit ſorti de Rome * parce qu'il ne s'y croyoit pas en ſûreté. Ciceron dit qu'il ne prenoit pas autant de précautions que Marcellus, parce qu'il eſtoit en plus grande liaiſon avec les Conjurez.

* *Epiſt.* 3. *h. Lib.*

8. *Les affaires d'Eſpagne vont fort bien.*] L'armée de Sextus Pompeius s'eſtoit fort groſſie depuis qu'on avoit appris la mort de Ceſar.

9. *Balbilius.*] Je crois que c'eſt un diminutif de Balbus, & qu'il s'agit ici du jeune Balbus qui eſtoit alors en Eſpagne. *Epiſt.* 32. *Lib.* 10. *Fam.* On a vû dans pluſieurs des Lettres précedentes, qu'il eſtoit des amis de Ciceron.

10. *Je ſuis fâché de la mort d'Annianus.*] Il y a ſeulement dans le texte *de Anniano autem* ; mais je ſuis perſuadé qu'il faut ſousentendre *doleo*, & qu'il s'agit de ſa mort, à cauſe de ce que Ciceron ajoûte, *ſed hæc quidem humana.* Car c'eſt une reflexion qui luy eſt ordinaire lorſqu'il parle de la mort de gens qu'il regrette, & c'eſt ce qu'il dit plus

clairement dans la premiere Lettre de ce Livre à l'occaſion de la mort d'Alexion, *ſed ad hæc omnia una conſolatio eſt, quod ea conditione nati ſumus, ut nihil quod homini accidere poſſit, recuſare debeamus.* Et dans l'onziéme Lettre du douziéme Livre à l'occaſion de la mort de Sejus, *ſed omnia humana tolerabiliter ducenda.* On ſçait que les Romains en parlant des morts évitoient de ſe ſervir des mots propres, parce que cela étoit de mauvais augure, & qu'ils les ſous-entendoient ou qu'ils en ſubſtituoient de metaphoriques. On peut le remarquer dans pluſieurs de ces Lettres.

11. *Selicia.*] Quelques Commentateurs croyent qu'il faut lire ici *Servilia*; & cela ſeroit trés-vraiſemblable, ſi l'on ne liſoit *Selicia* dans tous les Manuſcrits. D'ailleurs, ce nom eſt Romain & on le trouve dans quelques anciennes Inſcriptions. On trouve auſſi un Q. Selicius dans la cinquiéme Lettre du premier des Fam. & cette Selicia pouvoit être ſa fille. Q. Selicius eſtoit l'ami & la creature de Lucullus; & comme le jeune Lucullus eſtoit couſin germain de Brutus, il eſtoit naturel que cette Selicia s'intereſsât pour ce dernier dont Scaptius eſtoit la creature, comme on l'a vû dans la 21. Lett. du 5. Liv. & dans la 1. du 6.

12. *Sans ſuite*] NON QUA POMPA. ſupp. *incedere ſolet.* Ce Scaptius eſtoit venu pour donner avis à Brutus de ce qui ſe paſſoit; & afin qu'on ne ſçût point qu'il eſtoit venu, il n'avoit point amené ſes domeſtiques.

13. *En attendant, elle m'a dit*] Il y a dans le texte *narras.* Grævius dit qu'il faut

lire *narrat*, parce que ſi Atticus avoit mandé ce qui ſuit, Ciceron ne l'auroit pas repeté & ſe ſeroit contenté de faire quelque reflexion à ſon ordinaire. Cette remarque eſt trés-juſte, & je ſuis ſurpris que Grævius n'ait pas mis *narrat* dans ſon texte, puiſqu'on lit ainſi dans les anciennes éditions; c'eſt Boſius qui ſur la foy d'un ſeul Manuſcrit, a corrigé *narras*.

14. *Qu'il eſtoit venu avec Scaptius.*] EADEM ſupp. *via*, comme dans la 39. Lett. du 13. Liv.

15. *Les Legions d'Alexandrie.*] Quatre Legions compoſées des debris de l'armée de Craſſus & de celle de Pompée, que Ceſar avoit laiſſées à Cleopatre.

16. *Baſſus.*] Nous en avons parlé ſur la 9. Lett. du 14. Liv. Rem. 5.

17. *Qu'on attendoit Caſſius.*] Son nom eſtoit fort célébre en ces quartiers-là, par la belle retraite qu'il avoit faite aprés la defaite de Craſſus. Il ramaſſa en Syrie les debris de cette armée, & empêcha les Parthes de pénétrer dans cette province, comme on l'a vû dans le cinquiéme Livre. Ces quatre Legions d'Alexandrie ſe donnerent depuis à luy.

18. *Je ſuis fort content de Dolabella*] Parce qu'il avoit promis de ſervir Atticus dans l'affaire des Buthrotiens, comme on verra dans la Lettre ſuivante. Il y a dans le texte, *Dolabella vir optimus.* Nous diſons de même, *vous eſtes un brave homme, vous eſtes un honête homme*, pour dire vous m'avez fait plaiſir, vous avez fait ce que je ſouhaitois.

19. *Que c'eſt la faute de Vectenus; ſans doute qu'il chicanne comme ces ſortes de*

gens-là.] Corradus croit que *tricatur ſcilicet ut homo talis*, doit s'entendre de Dolabella, mais ce terme de mépris *ut homo talis*, ne paroiſt gueres luy convenir, & convient bien mieux à Veſtenus qui eſtoit un homme obſcur, & apparemment un Banquier.

20. *Si elle eſt deſeſperée.*] Ciceron apprehendoit apparemment que les delegations que Dolabella luy donnoit ne fuſſent pas bonnes.

21. *Qu'on avoit executé Myrtilus.*] On ne ſçait point qui eſtoit ce Myrtilus ; voici tout ce que l'on en peut conjecturer. Antoine ſe plaignit qu'Octavius avoit voulu le faire tuer, & qu'il avoit gagné pour cela à force d'argent quelques-uns de ſes gens ; tout le monde eſtoit perſuadé que ce n'eſtoit qu'un pretexte dont ſe ſervoit Antoine pour ſe faire accompagner par des gens armez ; peut-être que pour rendre la choſe plus vraiſemblable, il fit punir ce Myrtilus comme s'il avoit eſté

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

VI. *Kalend. à Dolabella litteras, quarum exemplum tibi miſi : in quibus erat, omnia ſe feciſſe, quæ tu velles. Statim ei reſcripſi, & multis verbis*

convaincu de l'avoir voulu aſſaſſiner. Voilà ce que diſent les Commentateurs. Ce qui me feroit croire neanmoins qu'il ne s'agit pas ici de cette affaire, c'eſt qu'il paroiſt qu'elle n'arriva que long-temps depuis que la Lettre ſur laquelle nous ſommes a eſté écrite ; car Ciceron en parle comme d'une choſe nouvelle, dans une Lettre du commencement d'Octobre. Dans cette Lettre qui eſt la vingt-troiſiéme du douziéme des Fam. Ciceron dit que quoiqu'Antoine prétendît avoir ſurpris chez ſoi les aſſaſſins, il n'avoit oſé faire éclater cette affaire, au lieu qu'il dit ici que ce Myrtilus avoit eſté executé ; *pœnas pependiſſe*, ſemble même ſignifier que Ciceron le croyoit coupable. Il eſt encore parlé de ce Myrtilus dans l'onziéme Lettre du ſeiziéme Livre ; & quoique Ciceron en parle dans cette Lettre, auſſi-bien qu'ici, d'une maniere trés obſcure, on entrevoit neanmoins que c'eſtoit plûtôt Decimus Brutus que Myrtilus avoit voulu aſſaſſiner à l'inſtigation d'Antoine.

LETTRE XIV.

J'Ai reçû le vingt-ſept une Lettre de Dolabella dont je vous envoie la copie, & où il me marque qu'il a fait tout ce que vous ſouhaitez. Je luy ai écrit auſſi-tôt une Lettre, où je luy fais

gratias egi. Sed tamen, ne mirare-tur, cur idem iterum facerem, hoc cauſſæ ſumſi, quod ex te ipſo coram antea nihil potuiſſem cognoſcere. Sed quid multa? litteras hoc exemplo dedi.

CICERO DOLABELLÆ

Cos. Suo.

ANtea cum per litteras Attici noſtri de tua ſumma liberalitate, ſummoque erga ſe beneficio certior factus eſſem; cumque tu ipſe etiam ad me ſcripſiſſes, te feciſſe ea, quæ nos voluiſſemus: egi tibi gratias per litteras iis verbis, ut intelligeres, nihil te mihi gratius facere potuiſſe. Poſtea vero quam ipſe Atticus ad me venit in Tuſculanum hujus unius rei cauſſa, tibi ut apud me

de grands remercimens. Afin qu'il ne ſoit pas ſurpris de ce que je luy écris deux fois la même choſe, je luy dis pour raiſon que ce n'eſt que depuis peu que vous m'avez rendu compte vous-même de ce qu'il avoit fait pour vous, mais pourquoi vous en dire davantage ? voici ma Lettre.

LETTRE

DE CICERON A DOLABELLA.

LOrſqu'Atticus m'eut écrit la maniere obligeante avec laquelle vous luy aviez rendu ſervice, & combien il vous avoit d'obligation, & que vous m'eûtes mandé vous-même que vous aviez fait ce que nous ſouhaitions; je vous en remerciai d'une maniere à vous faire concevoir que rien ne pouvoit me faire plus de plaiſir; mais Atticus eſtant venu depuis à Tuſculum uniquement pour me parler plus en détail des obligations qu'il vous a, de l'ardeur avec laquelle vous avez paru vous intereſſer à l'affaire de Bubrote, & des marques d'amitié toutes

gratias ageret, ut tuam eximiam quandam, & admirabilem in cauſſa Buthrotia voluntatem & ſingularem erga ſe amorem perſpexiſſet; teneri non potui, quin tibi apertius illud idem his litteris declararem. Ex omnibus enim, mi Dolabella, ſtudiis in me, & officiis, quæ ſumma ſunt, hoc ſcito mihi & ampliſſimum videri, & gratiſſimum eſſe, quod perfeceris, ut Atticus intelligeret, quantum ego te, quam tu me amares. Quod reliquum eſt, Buthrotiam & cauſſam, & civitatem, quamquam à te conſtituta eſt (beneficia autem noſtra tueri ſolemus) tamen velim, receptam in fidem tuam, à meque etiam atque etiam tibi commendatam, auctoritate, & auxilio tuo tectam velis eſſe. Satis erit in perpetuum Buthrotiis præſidii, magnaque cura, & ſollicitudine Atticum & me liberaris; ſi hoc honoris mei cauſſa ſuſce-

particulieres qu'il a reçûës de vous, je n'ai pû m'empêcher de vous écrire encore une fois pour vous mieux marquer ma reconnoiſſance. Vous m'avez ſouvent donné des preuves trés-fortes de vôtre attachement, mais ſoyez perſuadé, mon cher Dolabella, que vous ne m'avez jamais obligé plus ſenſiblement, qu'en faiſant connoiſtre à Atticus juſqu'où va l'amitié qui eſt entre vous & moi. Il ne me reſte qu'à vous dire que l'affaire de Buthrote devient vôtre ouvrage, & l'on ſoutient volontiers le bien qu'on a déja fait. Je joins à ce motif ma recommandation ; je vous prie de prendre ſous vôtre protection cette ville, & d'employer pour elle toute vôtre autorité. Si vous voulez bien leur faire cette grace à ma conſideration, ils n'auront plus beſoin d'autre appui ; vous aſſurerez pour toûjours leur repos, & vous nous tirerez Atticus & moi d'une grande peine. Je vous en conjure avec inſtance.

peris, ut eos ſemper à te defenſos velis. Quod ut facias, te vehementer etiam atque etiam rogo.

His litteris ſcriptis, me ad συντάξεις [a] *dedi: quæ quidem, vereor, ne miniata cerula tua pluribus locis notanda ſint: ita ſum μετέωρος,* [b] *& magnis cogitationibus impeditus.*

a Compoſitiones librorum.

b Animi pendens.

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

L. Antonio male ſit, ſiquidem Bu. throtiis moleſtus eſt. Ego teſtimonium compoſui, quod, cum voles, obſignabis. Tu nummos Arpinatum, ſi L. Fadius Ædilis petet, vel omnis reddito. Ego ad te alia epiſtola ſcripſi de H-S CX. *quæ Statio curarentur. Si ergo petet Fadius, ei volo reddi; prater Fadium, nemini.*

Aprés avoir écrit cette Lettre, je me ſuis remis à compoſer ; mais je crains qu'il n'y ait bien des endroits que vous marquerez avec vôtre crayon, car je n'ai pas l'eſprit aſſez libre ni aſſez tranquile.

LETTRE XV.

JE ſouhaite tous les maux du monde à L. Antonius, puiſqu'il inquiéte les Buthrotiens ; je vous envoie mon certificat, [1] vous y mettrez vôtre cachet [2] quand vous voudrez. Si L. Fadius Edile d'Arpinum vous redemande l'argent de cette ville, rendez-luy, s'il le faut, toute la ſomme. Je vous ai prié dans une autre Lettre, de faire payer cent dix mille ſeſterces à Sta-

Apud me item puto depoſitum. Id, ſcripſi ad Erotem, ut redderet.

Reginam odi. Me jure facere ſcit ſponſor promiſſorum ejus Ammonius; quæ quidem erant φιλόλογα, [a] *& dignitatis meæ; ut vel in concione dicere auderem. Saram autem præterquam quod nefarium hominem cognovi, præterea in me contumacem. Semel eum omnino domi meæ vidi. Cum* φιλοφρόνως [b] *ex eo quærerem, quid opus eſſet, Atticum ſe dixit quærere. Superbiam autem ipſius reginæ, cum eſſet trans Tiberim in hortis, commemorare ſine magno dolore non poſſum. Nihil igitur cum iſtis: nec tam animum me, quam vix ſtomachum habere arbitrantur.*

a Eruditi viri propria.
b Humaniter.

tius. Si Statius vous demande donc cet argent, vous le luy donnerez, & vous ne le donnerez qu'à luy. Je crois qu'il y a auſſi quelque argent en dépôt chez moi. J'ai écrit à Eros de le rendre.

Il eſt vrai que je n'aime point la Reine d'Egypte. Ammonius [3] ſçait bien que j'ai raiſon, luy qui m'avoit répondu qu'elle me tiendroit ce qu'elle m'avoit promis ; il s'agiſſoit de choſes qui convenoient à un homme de Lettres, [4] & que mon rang me permettoit de demander ; & s'il le falloit, j'en rendrois compte en public. Pour Sara, outre que je le connois pour un méchant homme ; d'ailleurs, j'ai éprouvé moi-même ſon inſolence. Il n'eſt venu qu'une ſeule fois chez moi ; je luy demandai d'une maniere fort honête ce qu'il y avoit pour ſon ſervice, il me répondit qu'il cherchoit Atticus. [5] Je ſuis encore vivement piqué de la hauteur avec laquelle la Reine d'Egypte me traita pendant qu'elle étoit dans ces jardins au de-là du Tibre. [6] Je ne veux donc avoir aucun commerce avec ces gens-là ; ils croyent apparemment que je n'ai point de cœur, ni même de ſenſibilité,

Profectionem meam, ut video, Erotis dispensatio impedit. Nam cum ex reliquis, quæ Nonis April. fecit, vel abundare debeam; cogor mutuari: quodque ex istis fructuosis rebus receptum est, id ego ad illud fanum sepositum putabam. Sed hæc Tironi mandavi, quem ob eam caussam Romam misi. Te nolui impeditum impedire. Cicero noster quo modestior est, eo me magis commovet. Ad me enim de hac re nihil scripsit, ad quem nimirum potissimum debuit. Scripsit hoc autem ad Tironem, sibi post Kal. April. (sic enim annuum tempus confici) nihil datum esse: tibi pro tua natura semper placuisse, teque existimasse id etiam ad dignitatem meam pertinere, eum non modo perliberaliter à nobis, sed etiam ornate cumulateque tractari. Quare velim cures (nec tibi essem molestus, si per alium hoc agere possem) ut permutetur Athenas, quod sit in annuum sumtum ei. Scilicet Eros numerabit. Ejus rei caussa

Je vois que le peu d'ordre qu'Eros a mis dans mes affaires, retardera mon voyage ; ſuivant les comptes qu'il m'a rendus le cinq d'Avril, je devrois avoir de l'argent de reſte, & cependant je ſuis obligé d'emprunter. Je croyois qu'on avoit mis à part pour le bâtiment de ce Temple 7 ce que je retire de ces loyers ; 8 mais j'ai donné mes ordres la-deſſus à Tiron que j'envoie exprés à Rome, car vous avez aſſez d'affaires, & il ne faut pas vous en donner de nouvelles. Plus mon fils eſt reſervé à demander de l'argent, & plus je ſuis fâché qu'il en manque. Il ne m'en a rien écrit, quoiqu'il dût naturellement s'adreſſer à moi ; mais il a mandé à Tiron que depuis le premier d'Avril que ſon année eſt finie, il n'a rien touché. Je ſçai que liberal comme vous l'êtes, 9 vous avez toûjours été d'avis, non ſeulement que je luy donnaſſe une penſion honête, mais que je n'épargnaſſe rien pour luy faire faire une dépenſe qui répondît à mon rang. Je vous prie de luy faire toucher à Athenes ſa penſion pour une année, je ne vous donnerois pas cet embaras ſi je pouvois m'adreſſer à quelqu'autre. Eros

Tironem misi. Curabis igitur, & ad me, si quid tibi de eo videbitur, scribes.

REMARQUES

SUR LA XV. LETTRE.

1. JE *vous envoie mon certificat*,] Par lequel Ciceron atteſtoit qu'il avoit eſté preſent lorſqu'on avoit dreſſé le Decret que Ceſar avoit fait en faveur de la ville de Buthrote. *Voy. la Lettre de Ciceron à Capiton à la fin du ſeiziéme Livre.*

2. *Vous y mettrez vôtre cachet.*] Ceux qui donnoient un certificat y mettoient leur cachet, & ceux à qui on le donnoit y mettoient auſſi le leur, comme pour marquer qu'ils en eſtoient contens. *Voy. la* 12. *Lett. du* 2. *Liv.*

3. *Ammonius.*] C'eſtoit un ancien ſerviteur de Ptolomée pere de Cleopatre; il avoit eſté deputé à Rome par ce Prince, dans le temps qu'il ſollicitoit pour ſe faire rétablir dans ſon Royaume.

Epiſt. 1. *&* 5. *Lib.* 1. *Fam.*

4. *Il s'agiſſoit de choſes qui convenoient à un homme de Lettres.*] Apparemment que Ciceron avoit demandé à Cleopatre des ſtatuës, & d'autres curioſitez Egyptiennes pour mettre dans ſa Bibliotheque, choſes que l'on

vous

vous comptera cet argent ; j'ai envoyé pour cela Tiron à Rome ; vous prendrez donc ce ſoin, & vous me manderez là-deſſus ce que vous jugerez à propos.

---

peut demander à une Princeſſe ſans faire paroiſtre un vil intereſt.

5. *Il me répondit qu'il cherchoit Atticus.*] Corradus croit que cet homme vouloit dire qu'il cherchoit un Orateur qui eût la veritable éloquence Attique, que Ciceron n'avoit point, parce qu'il compoſoit dans un goût fort different de ceux qui ſe piquoient de l'élegance Attique, comme on le voit dans la premiere Lettre de ce Livre ; mais quelle apparence qu'un Egyptien ſe piquât d'une ſi grande fineſſe de goût, & qu'il ne trouvât pas Ciceron aſſez éloquent ? Je croirois plûtôt que cet homme eſtoit venu chez Ciceron, parce qu'il croyoit y trouver Atticus, & qu'il répondit ſéchement à Ciceron que ce n'eſtoit pas luy qu'il cherchoit ; mais il y auroit eû dans cette réponſe plus de groſſiereté que d'inſolence, & il faut convenir que cette explication ne ſatisfait pas entierement.

6. *Dans ces jardins au de-là du Tibre*] C'eſt-à-dire dans ceux de Ceſar, qui avoit fait venir Cleopatre à Rome.

7. *Pour le bâtiment de ce Temple.*] On voit que Ciceron n'avoit pas encore abandonné le deſſein de bâtir un Temple à ſa fille; mais les mouvemens de la guerre civile, qui

commença peu de temps aprés, ne luy donnerent pas le temps de l'executer.

8. *Ce que je retire de ces loyers*] EX HIS FRUCTUOSIS REBUS C'eſt ce qu'il appelle *merces inſularum* dans la dix-ſeptiéme Lettre. Voy. la 5. Rem. ſur cette Lettre.

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

TAndem à Cicerone tabellarius: & mehercule littera πεπιεσμένως [a] ſcripta: quod ipſum προκοπὴν [b] aliquam ſignificaret. Itemque ceteri præclara ſcribunt. Leonidas tamen retinet ſuum illud adhuc; ſummis vero laudibus Herodes. Quid quæris? vel verba mihi dari facile patior in hoc, meque libenter præbeo credulum. Tu velim, ſi quid tibi eſt à Statio ſcriptum, quod pertineat ad me, certiorem me facias. Narro tibi; hæc loca venuſta ſunt, abdita certe; &, ſi quid ſcribere velis, ab arbitris li-

a Eleganter. b Progreſſum in litteris.

9. *Je ſçai que liberal comme vous l'êtes &c.*] Il faut neceſſairement aprés *tibi pro tua natura &c.* ſouſentendre *intellexi*, comme Ciceron le dit dans la ſeptiéme Lettre du Livre précedent, en parlant de la même affaire à peu prés dans les mêmes termes.

LETTRE XVI.

J'Ai enfin reçû une Lettre de mon fils ; elle eſt en verité fort bien écrite, & c'eſt une preuve qu'il fait quelque progrés ; auſſi tous mes amis m'en écrivent des merveilles. Il n'y a que Leonidas qui ajoûte toûjours ſon *pour le preſent*, [1] mais Herode m'en dit tous les biens du monde. Que voulez-vous que je vous diſe ? Peut être que l'on m'en faît accroire ; mais c'eſt avec plaiſir que je me laiſſe tromper. Si vous avez eû des nouvelles de Statius ſur ce qui me regarde, je vous prie de me le mander. Je vous dirai que je ſuis ici dans un endroit fort agréable, & ſur-tout fort retiré. Un homme qui compoſe y eſt fort à couvert des importuns ; [2] mais vous ſçavez qu'on ſe plaît toûjours plus

bera. Sed neſcio quo modo οἶκος φίλος. [a] *Itaque me referunt pedes in Tuſculanum. Et tamen hæc* ῥωπογραφία [b] *ripulæ videtur habitura celerem ſatietatem. Equidem etiam pluvias metuo, ſi prognoſtica noſtra vera ſunt. Ranæ enim* ῥητορεύουσιν. [c] *Tu, quæſo, fac ſciam ubi Brutum noſtrum, & quo die videre poſſim.*

a Domus cara. *b* Varietas. v. Not.
c Rhetoriſſant.

REMARQUES

SUR LA XVI. LETTRE.

1. *IL n'y a que Leonidas qui ajoûte toujours ſon* pour le preſent] Leonidas qui avoit déja écrit une autre Lettre à Ciceron ſur ſon fils, luy diſoit en parlant de luy, *quo modo nunc eſt*, pour le preſent cela va fort bien, & Ciceron avoit trouvé dans cette loüange une reſtriction, & une eſpece de défiance pour l'avenir, qui ne le contentoit pas. *Voy. la 16. Lett. du 14. Liv.*

2. *Un homme qui compoſe y eſt fort à couvert des importuns.*] Ciceron eſtoit alors à Pompeii, dont il dit dans la treiziéme

chez ſoi, [3] & mes pieds ont une demangeaiſon pour Tuſculum. D'ailleurs, je crois que je me laſſerai bien-tôt du beau païſage de cette côte. [4] Je crains même que nous n'ayons de la pluye, du moins ſi mes Pronoſtiques ſont ſurs, [5] car les grenoüilles font un beau bruit. Faites moi ſçavoir, je vous prie, où je pourrai voir Brutus, & quel jour.

Lettre de ce Livre, *interpellatores illic minus moleſti*, ce qui eſt la même choſe que ce qu'il dit ici. Il travailloit alors au Traité des Offices & à celui de la Divination, qui ſont certainement les deux plus beaux ouvrages Philoſophiques qu'il ait compoſez. Il faloit aimer bien le travail & compoſer avec une grande facilité, pour réüſſir ſi bien dans un temps où il avoit l'eſprit ſi fort agité. Il fit auſſi dans cette même année les Livres de la Nature des Dieux, celui de la Vieilleſſe, celui de l'Amitié, les deux *de Gloria*, & les *Topiques*.

3. *Mais vous ſçavez qu'on ſe plait toûjours plus chez ſoi.*] La maiſon de Pompeii eſtoit à Ciceron, comme on l'a vû ſouvent dans ces Lettres; mais celle de Tuſculum étoit ſa principale maiſon de campagne, où il alloit ſouvent, & où il ſe plaiſoit fort.

4. *Du beau payſage de cette côte.*] *παραγραφία ripula*. On appelloit παραγράφους ceux qui peignoient des païſages, des ports de Mer,

des arbres, des animaux, & autres choſes ſemblables. ῥωπογραφία *ripula*, ſignifie ici proprement la varieté des objets qui eſtoient ſur cette côte.

5. *Si mes Pronoſtiques ſont ſûrs.*] Ciceron avoit traduit en vers les Pronoſtiques d'Aratus; il nous en reſte une grande partie. Voici

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

DUas accepi poſtridie Idus, alteram eo die datam, alteram Idibus. Prius igitur ſuperiori. De Bruto cum ſcies. De Conſulum ficto timore cognoveram. Sica enim φιλοσόρσως [a] *ille quidem, ſed tumultuoſius ad me etiam illam ſuſpicionem perulit. Quid tu autem?* τὰ μὲν διδόμενα? [b] *nullum enim verbum à Siregio. Non placet. De Pletorio vicino tuo permoleſte tuli, quemquam prius audiſſe, quemquam me. De Syro prudenter. L.*

a Permanter. b Quæ dantur *ſub.* neceſſe eſt accipere.

ce qu'il dit des grenoüilles, en parlant des differens ſignes qui annoncent la pluye.

Vos quoque ſigna videtis aquaï dulcis alumnæ,
Cum clamore paratis inanes fundere voces,
Abſurdoque ſono fontes & ſtagna cietis.

LETTRE XVII.

J'Ai reçû deux de vos Lettres le quatorze, l'une du même jour, & l'autre du treize ; je vais commencer par celle-ci. Vous me donnerez des nouvelles de Brutus lorſque vous en aurez. On m'avoit déja parlé de cette peur que les Conſuls ont affectée. [1] Sica étoit venu, par amitié pour moi à la verité, mais un peu trop vîte, me donner l'alarme. Mais qu'eſt-ce que vous me dites qu'il faut ſe contenter de ce que l'on nous donne ? [2] & que vous n'avez point entendu parler de Siregius ; [3] cela ne me plaît point. Je ſuis fâché que quelqu'un ait ſçû avant moi ce qui eſt arrivé à vôtre voiſin Pleto-

Antonium per M. fratrem, ut arbitror, facillime deterrebis. Antroni venui; sed nondum acceperas litteras; nec cuiquam, nisi L. Fadio Ædili. Aliter enim nec caute, nec jure fieri potest. Quod scribis tibi deesse H. S. C quæ Ciceroni curata sint; velim ab Erote quæras, ubi sit merces insularum. Arabioni de Sitio nihil irascor. Ego de itinere, nisi explicato Λ, nihil cogito. Quod idem tibi videri puto. Habes ad superiorem. Nunc audi ad alteram.

Tu vero facis, ut omnia, quod Serviliæ non dees, id est Bruto. De regina gaudeo te non laborare, certe etiam tibi probari. Erotis rationes & ex Tirone cognovi, & vocavi ipsum. Gratissimum, quod polliceris Ciceroni ni-

rius. 4 Je reconnois vôtre prudence dans l'affaire de Syrus. Je crois que vous pourrez aiſément par le moyen d'Antoine empêcher ſon frere d'agir contre les Buthrotiens. Je vous avois marqué de ne point donner cet argent à Antron, mais vous n'aviez pas encore reçû ma Lettre; vous ne le donnerez qu'à l'Edile L. Fadius, il n'y auroit point de ſûreté autrement. Quant à ce que vous me dites que vous n'avez point été payé des cent mille ſeſterces que vous avez fait toucher à mon fils; demandez donc, je vous prie, à Eros ce qu'il a fait du loyer de mes maiſons. 5 Je ne trouve point mauvais ce qu'Arabion a fait par rapport à Sitius. Je ne penſerai point à partir que mes affaires ne ſoient reglées, 6 & je crois que vous êtes du même avis. Voilà pour vôtre premiere Lettre, je viens à la ſeconde.

Je reconnois vôtre amitié dans tout ce que vous faites pour Serv lie, c'eſt-à-dire pour Brutus. Je ſuis bien aiſe que vous ne vous intereſſiez pas pour la Reine d'Egypte, & que vous approuviez ce que j'ai fait. Tiron a examiné les comptes d'Eros que j'ai fait venir

hil d futurum : de quo mirabilia Meſſalla ; qui Lanuvio rediens ab illis, venit ad me : & mehercule ipſius litteræ ſic & φιλοσόφως, [a] *& εὐπινῶς* [b] *ſcriptæ, ut eas vel in acroaſi audeam legere : quo magis illi indulgendum puto. De Buciliano Seſtium puto non moleſte ferre. Ego, ſi Tiro ad me, cogito in Tuſculanum. Tu vero, quidquid erit, quod me ſcire par ſit, ſtatim.*

a Peramanter.
b Eleganter.

REMARQUES

SUR LA XVII. LETTRE.

1. *DE cette peur que les Conſuls ont affectée.*] Apparemment qu'Antoine & Dolabella ſon Collegue qui eſtoit alors d'intelligence avec luy, faiſoient courir le bruit que les Conjurez en vouloient à leur vie, afin de ſe ſervir de ce pretexte pour ſe faire accompagner par des gens armez. En effet, Antoine ſe faiſoit garder par des ſoldats étrangers, comme Ciceron le luy reproche dans

ici. Je vous ſuis trés-obligé de ce que vous me promettez qu'il ne manquera rien à mon fils ; j'en ai appris des merveilles par Meſſala qui a paſſé chez moi en revenant de voir nos Conjurez à Lanuvium ; & certainement la Lettre que j'ai reçûë de mon fils eſt ſi bien écrite, & pour les ſentimens & pour le ſtile, que je ne craindrois pas de la lire devant des connoiſſeurs ; [7] ainſi cela m'engage à ne rien épargner pour luy. Je crois que Seſtius [8] n'eſt pas fâché de ce que vous me dites de Bucilianus. Je compte d'aller à Tuſculum lorſque j'aurai Tiron avec moi. Dés qu'il y aura quelque nouvelle qui pourra m'intereſſer, vous me la manderez.

---

la ſeconde Philippique. On ne doutoit point qu'Antoine ne cherchât querelle aux Conjurez pour en venir à quelque violence contre eux & contre leurs amis, & c'eſtoit là-deſſus que Sica eſtoit venu donner l'alarme à Ciceron. Ce dernier dit d'Antoine dans la vingtiéme Lettre de ce Livre, *mihi videtur iſte, qui umbras timet, ad eadem ſpectare.*

2. *Qu'il faut ſe contenter de ce que l'on nous donne.*] Ciceron fait ici alluſion à un proverbe Grec que nous avons expliqué ſur

la cinquiéme Lettre du ſixiéme Livre. Cela n'a point de rapport à ce qui précede, comme le pretendent quelques Commentateurs, qui pour y trouver quelque rapport donnent à cet endroit differentes interpretations toutes trés-forcées. Il s'agit de quelqu'affaire domeſtique. Atticus avoit apparemment mandé à Ciceron qu'il n'avoit pû eſtre payé que d'une partie de ce qui luy étoit dû, mais que d'une mauvaiſe paye il en falloit tirer ce qu'on pouvoit; c'eſt ce que ſignifie ici ce proverbe.

5. *Siregius.*] On ne ſçait qui eſtoit ce Siregius, non plus que Syrus, Antron, Fadius, Arabia, Sitius, dont il eſt parlé dans cette même Lettre. C'eſtoient des gens obſcurs dont Ciceron ne parle que par rapport à ſes affaires domeſtiques, & ces détails ne meritent pas qu'on s'y arrête.

4. *Pletorius.*] Voy. Rem. ſur la vingtiéme Lettre du cinquiéme Livre. Il avoit eſté banni, & apparemment qu'il venoit d'eſtre rappellé.

5. *Du loyer de mes maiſons.*] INSULARUM. *Inſula*, c'eſtoit pluſieurs maiſons qui ſe tenoient, & qui eſtoient entourées de ruës de tous côtez.

6. *Je ne penſerai point à partir que mes affaires ne ſoient reglées.*] Il y a dans le texte *niſi explicato* A. Cette marque a fort exercé les Critiques; mais heureuſement, indépendemment de toutes leurs conjectures, on eſt ſûr du ſens par d'autres endroits où Ciceron diſant la même choſe, s'eſt expliqué plus clairement. Il dit dans la quinziéme Lettre de ce Livre, *profectionem meam, ut video, Erotis diſpenſatio impedit*; dans la vingtiéme, *niſi explicata ſolutione non ſum*

discessurus, ce qui nous fait voir clairement ce qu'il a voulu dire par *nisi explicato* &c. Pour contenter ceux qui pourroient estre curieux des divinations Critiques, je vais rapporter les differentes explications que les Commentateurs donnent à cette marque. Victorius dit que cela signifie le trentiéme jour du mois, parce que chez les Grecs A est la marque du nombre trente ; & par metaphore les dettes, parce que chez les Grecs on payoit l'interest de l'argent le dernier & le premier du mois. On lit dans quelques Manuscrits A au lieu de Λ Victorius croit que cela pourroit signifier *argento*. Manuce, qui lit aussi A, l'explique par *absolutione*, qui seroit ici la même chose que *solutione* ; alors il faudroit lire *explicata*, mais je doute que Manuce eût pû produire un exemple d'*absolutio* pour *solutio*. Gronovius, qui lit aussi A, croit que cela signifie *annuo* supp. *sumptu*. Enfin Bosius lit Δ, & croit que cette marque signifie Δάνειον. Toutes ces explications reviennent au même sens, dont on est sûr par les passages que j'ai rapportez au commencement de cette remarque.

7. *Devant des connoisseurs.*] ACROASIS, est un mot qui vient du Grec, & qui signifie une assemblée de gens de Lettres pour lire quelque ouvrage d'esprit.

8. *Sestius, Bucilianus.*] Ils estoient l'un & l'autre du nombre des Conjurez.

Epist. 4. Lib. 16.

EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

XVII. *Kal. etſi ſatis videbar ſcripſiſſe ad te, quid mihi opus ſit, & quid te facere vellem, ſi tibi commodum eſſet: tamen, cum profectus eſſem, & in lacu navigarem, Tironem ſtatui ad te eſſe mittendum, ut iis negotiis, quæ agerentur, intereſſet: atque etiam ſcripſi ad Dolabellam, me, ſi ei videretur, velle proficiſci: petiique ab eo de mulis vecturæ itineris: ut in eis, quoniam intelligo te diſtentiſſimum eſſe qua de Buthrotiis, qua de Bruto; cujus etiam ludorum ſeorſum curam, etiam adminiſtrationem ſuſpicor ex magna parte ad te pertinere; ut ergo in ejuſmodi re, tribues nobis paullum operæ. Nec enim multum opus eſt. Mihi res ad eadem, & eam quidem pro-*

LETTRE XVIII.

QUoique dans ma Lettre du quinze, je vous euſſe expliqué ce que je ſouhaitois, & ce que je vous priois de faire pour moi, ſi cela ne vous incommodoit point ; cependant depuis que je ſuis parti & pendant que j'étois ſur le lac, [1] j'ai penſé que je ferois bien de vous envoyer Tiron afin qu'il ſoit preſent à tout ce qui ſe fera. J'ai auſſi écrit à Dolabella que je voudrois bien partir pour la Grece s'il le jugeoit à propos, & que je le priois de me faire fournir des voitures publiques. [2] Je vous prie de me donner quelques momens (car je ſçai [3] que l'affaire des Buthrotiens vous occupe fort, auſſi-bien que celles des Brutus, je crois même que vous étes chargé en partie du ſoin de ſes jeux) je vous prie, dis-je, de me donner quelques momens de vôtre temps, car il ne vous en faudra pas beaucoup pour examiner

pinquam, ſpectare videtur. Vides homines; vides arma. Prorſus non mihi videor eſſe tutus. Sin tu aliter ſentis, velim ad me ſcribas. Domi enim manere, ſi recte poſſum, multo malo.

REMARQUES SUR LA XVIII. LETTRE.

1. *Sur le lac*] Lucrinum, auprés duquel Ciceron avoit une de ſes maiſons de campagne. *Epiſt.* 13. *Lib.* 14.

2. *De me faire fournir des voitures publiques.*] On en donnoit aux Lieutenans des Gouverneurs de province; mais on n'en donnoit point à ceux qui n'avoient qu'une *Legation* libre; ainſi cet endroit fait voir que Ciceron eſtoit Lieutenant de Dolabella, quoiqu'il ne le fût que *ad honores*.

encore une fois ſi je dois partir. Il me paroît que nous ſommes menacez d'un maſſacre qui n'eſt pas fort éloigné ; vous voyez à quels gens nous avons affaire, & combien ils ont de gens armez à leur diſpoſition ; je ne me crois point du tout en ſûreté ; ſi vous penſez autrement, je vous prie de me le dire ; j'aimerois beaucoup mieux demeurer ici, ſi je le pouvois faire ſans imprudence.

---

3. *Je vous prie de me donner quelques momens*, (car je ſçai &c.) Il y a dans le texte *ut in eis* ſupp. *rebus*. Enſuite, comme il y a une grande parentheſe, Ciceron repete *ut in ejuſmodi re*, en faiſant plûtôt attention au ſens qu'aux mots dont il s'eſtoit ſervi avant cette parentheſe, ce qui eſt aſſez ordinaire, comme le remarque Grævius aprés ſon maître Gronovius, qui l'a prouvé ailleurs par pluſieurs exemples. *Ad Livii* 2. 12. *& ad Senecam de ira*. 3.

EPISTOLA XIX.

CICERO ATTICO SAL.

QVidnam eſt, quod audendum amplius de Buthrotiis? ſtetiſſe enim te fruſtra ſcribis. Quid autem ſe refert Brutus? doleo mehercule te tam diu eſſe detentum: quod decem hominibus referendum acceptum. Eſt illud quidem ἐργώδες, [a] *ſed* ἀνεκτὸν, [b] *mihique gratiſſimum. De armis, nihil vidi apertius. Fugiamus igitur: at, ut ais, coram. Theophanes quid velit neſcio, ſcripſerat enim ad me: cui reſcripſi, ut potui. Mihi autem ſcribit, venire ad me ſe velle, ut & de ſuis rebus, & quædam, quæ ad me pertinerent. Tuas Litteras exſpecto.*

a Laborioſum. b Tolerandum.

Vide quæſo, ne quid temere fiat. Statius ſcripſit ad me, locutum ſe-

LETTRE XIX.

QUe pouvez-vous doreſnavant entreprendre pour les Buthrotiens, puiſque toutes vos ſollicitations ont été inutiles ? [1] Quel parti Brutus vous a-t-il mandé qu'il prendroit ? Je ſuis fâché que vous ſoyez ſi occupé, il faut s'en prendre à ces dix hommes. [2] Ce que vous avez fait pour moi vous a donné bien de la peine ; vous ne pouviez mieux faire, & je vous en ſuis trés-obligé. Je ne doute nullement qu'on n'en vienne à une guerre ouverte ; fuyons ; mais comme vous me le dites, nous en parlerons enſemble. Je ne ſçai ce que me veut Theophane ; il m'a écrit, & je luy ai fait réponſe, quoique je ne ſçûſſe pas trop que luy dire. Il me mande qu'il veut me venir trouver pour me parler de ſes affaires, & de quelques autres qui me regardent. J'attens de vos nouvelles.

Prenez garde, je vous prie, qu'on n'aille pas trop vîte. [4] Statius m'écrit

cum esse Q. Ciceronem valde asseveranter, se hæc ferre non posse: certum sibi esse ad Brutum & Cassium transire. Hoc enim vero nunc discere haveo: hoc ego, quid sit, interpretari non possum. Potest aliquid iratus Antonio: potest gloriam novam quærere: potest totum esse χειδίασμα: [a] *& nimirum ita est. Sed tamen & ego vereor, & pater conturbatus est. Scit enim, quæ ille de hoc: mecum quidem* ἄφατα [b] *olim. Plane quid velit nescio.*

A Dolabella mandata habebo, quæ mihi videbuntur, id est nihil. Dic mihi, C. Antonius voluitne fieri Septemvir? fuit certe dignus. De Menedemo est, ut scribis. Facies omnia mihi nota.

a Subitum consilium.
b Non dicenda.

que nôtre neveu luy a fort aſſûré qu'il ne peut plus ſouffrir tout ce que fait Antoine, & qu'il eſt reſolu à paſſer du côté de Brutus & de Caſſius. Je voudrois bien ſçavoir ce qu'il en faut penſer, car je ne puis le deviner. Peut-être qu'il eſt fâché contre Antoine ; peut-être qu'il veut ſe faire honneur en changeant de parti, peut-être auſſi eſt-ce une envie qui luy a pris tout d'un coup ; c'eſt cela ſans doute. Cependant je crains, & mon frere eſt encore plus inquiet ; car il ſçait tout ce qu'Antoine a dit de ſon fils ; [5] il m'en a dit autrefois des choſes horribles. Je ne ſçai à quoi tout ceci aboutira.

Les ordres de Dolabella ſeront tout ce qu'il me plaira, [6] c'eſt-à-dire rien. Dites-moi donc, eſt-ce que C. Antonius a voulu être Septemvir ? [7] cet emploi étoit digne de luy. Je penſe comme vous ſur Menedemus. Vous me manderez tout ce qu'il y aura de nouveau.

REMARQUE'S
SUR LA XIX. LETTRE.

1. *Puiſque toutes vos ſollicitations ont eſté inutiles.*] STETISSE ENIM FRUSTRA SCRIBIS. A la lettre, *vous me mandez que vous vous êtes tenu debout inutilement*, comme font ceux qui attendent chez les Grands, ou chez leurs Juges.

2. *Il faut s'en prendre à ces dix hommes*,] Aux dix Commiſſaires qu'Antoine avoit fait nommer pour la diviſion des terres qu'on devoit donner aux ſoldats veterans. Ciceron les appelle par mépris *decem homines*, au lieu de *decemviros*, comme on les appelloit ordinairement. Lorſqu'Antoine eut eſté défait devant Modene, on deſtitua ces dix Commiſſaires, & on en nomma dix autres parmi leſquels fut Ciceron. *Epiſt.* 20. & 21. *Lib.* 11. *Fam.*

3. *Theophane.*] Voy. la 5. Rem. ſur la 5. Lettre du 2. Liv.

4. *Prenez garde, je vous prie, qu'on n'aille pas trop vîte*] Cela a rapport à ce que Ciceron dit enſuite ſur ſon neveu.

5. *Car il ſçait tout ce qu'Antoine a dit de ſon fils.*] On voit dans la troiſiéme Philippique, qu'Antoine depuis que le jeune Quintus eut quitté ſon parti, dit qu'il avoit voulu faire aſſaſſiner ſon pere & ſon oncle dans le temps qu'il eſtoit broüillé avec eux. Appa-

remment que long temps auparavant, Antoine avoit parlé de ce jeune homme comme d'un esprit fort dangereux, ce qui paroist assez par tout ce qu'on a vû de luy dans ces Lettres. Quintus Ciceron craignoit que son fils ne fit semblant de quitter Antoine, que pour le mieux servir. *Scit enim quæ ille de hoc*, pourroit aussi signifier, *il sçait ce que Statius m'a mandé de son fils.*

6. *Les ordres de Dolabella feront tout ce qu'il me plaira.*] Ciceron veut dire que sa legation n'estoit qu'un vain titre sans fonctions.

7. *Est-ce que C. Antonius a voulu être Septemvir?*] C'est-à-dire l'un des sept Commissaires pour la division des terres. Nous avons vû dans cette même Lettre, qu'il y en avoit dix; mais apparemment que ces dix estoient pour la division des terres hors de l'Italie, puisque c'estoit à eux qu'Atticus avoit affaire pour les terres de la ville de Buthrote; & il y en avoit sept qui n'estoient que pour l'Italie. Ciceron dit que C. Antonius estoit digne de cet emploi; non pas qu'il fût au-dessous de luy, puisque Ciceron fut luy même depuis l'un de ces dix Commissaires, mais parce que C. Antonius n'avoit alors pour Collegues que des gens obscurs, comme on le voit dans la sixiéme & dans la treiziéme Philippique.

EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO SAL.

EGi gratias Vecteno : nihil enim potuit humanius. Dolabellæ mandata ſint qualibet : mihi aliquid, vel quod Niciæ nuntiem. Quis enim hæc, ut ſcribis, anteno ? nunc dubitare quemquam prudentem, quin meus diſceſſus deſperationis ſit, non legationis ? Quod ais, extrema quædam jam homines de Rep. loqui, & eos quidem viros bonos ; ego, quo die audivi illum tyrannum in concione clariſsmum virum appellari, ſubdiffidere cœpi. Poſtea vero quam tecum Lanuvii vidi noſtros tantum ſpei habere ad vivendum, quantum accepiſſent ab Antonio, deſperavi ; itaque, mi Attice, fortiter hoc velim accipias, ut ego ſcribo. Genus illud interitus, quo caſurus es, fœdum

LETTRE XX.

JE ſuis trés-content de l'honêteté de Vectenus, & je luy ai écrit une Lettre de remerciment. Que Dolabella me donne tels ordres qu'il luy plaira, quand il ne me chargeroit que de quelque nouvelle pour Nicias. [1] Qui eſt-ce qui a jamais douté, & quel eſt l'homme ſenſé qui puiſſe douter à preſent [2] que cette legation n'eſt qu'un pretexte, & que je ne pars que parce que je crois les affaires deſeſperées ? Vous me dites que bien des gens & de bons Citoyens parlent de la Republique comme la croyant perduë ſans reſſource ; pour moi du jour que j'entendis dans une Harangue appeller le Tiran un homme trés-illuſtre, je commençai à avoir mauvaiſe opinion des affaires ; & depuis, lorſque je vis pendant que nous étions à Lanuvium, que nos Conjurez n'eſperoient de vivre qu'autant qu'Antoine voudroit bien leur faire cette grace, [3] je perdis toute eſperance.

duces, & quaſi denuntiatum nobis ab Antonio. Ex hac naxa exire conſtitui, non ad fugam, ſed ad ſpem mortis melioris. Hæc omnis culpa Bruti.

Pompeium Cartheiæ receptum ſcribis: jam igitur contra hunc exercitum, utra ergo caſtra? media enim tollit Antonius. Illa infirma, hæc nefaria. Properemus igitur. Sed juva me conſilio, Brundiſione, an Puteolis. Brutus quidem ſubito: ſed ſapienter. πάσχω τι. [a] *Quando enim illum? ſed humana ferenda. Tu ipſe eum videre non potes. Dii illi mortuo, qui umquam Buthrotum. Sed acta miſſa. Videamus quæ agenda ſint.*

a Commoveor *Bruti diſceſſu.*

Ainſi, mon cher Atticus, que ce que je vais vous dire ne vous allarme pas plus que moi; le genre de mort que vous avez à craindre ſeroit honteux, 4 Antoine ne nous l'a que trop annoncé. Je ſuis reſolu de ſortir du vaiſſeau, non pas preciſément pour éviter la mort, mais pour en trouver une meilleure. 5 Tout cela vient de la faute de Brutus.

Vous me mandez que la ville de Cartheia a ouvert ſes portes à Sextus Pompeius; 6 on va donc faire marcher des troupes contre luy; dans quelle armée paſſerons-nous? Car Antoine ne ſouffrira point de neutralité; la foibleſſe eſt d'un côté, & le crime de l'autre. Partons donc au plûtôt. Mais, dites-moi, dois-je m'embarquer à Brindes, ou à Pouzzoles? Pour Brutus il partira inceſſamment, & il fera trés-bien. Je me ſens attendri, quand eſt-ce que je le reverrai? Mais cette ſeparation eſt un de ces maux ordinaires qu'il faut prendre en patience: vous ne le verrez pas non plus; que les Dieux puiſſent confondre cet homme dont ils nous ont délivré, c'eſt luy qui vous donne tout cet embarras. 7 Mais ne

Rationes Erotis, etsi ipsum nondum vidi, tamen & ex litteris ejus, & ex eo, quod Tiro cognovit, propemodum cognitas habeo. Versuram scribis esse faciendam mensium quinque; id est ad Kal. Novemb. H-S CC. *In eam diem cadere nummos, qui à Quinto debentur. Velim igitur, quoniam Tiro negat tibi placere, me ejus rei caussa Romam venire; si te ea res nihil offendet, videas, unde nummi sint; mihi feras expensum. Hoc video in præsentia opus esse. Reliqua diligentius ex hoc ipso exquiram; in his, de mercedibus dotalium prædiorum: quæ si fideliter Ciceroni curabuntur, quamquam volo laxius, tamen ei propemodum nihil deerit. Equidem video mihi quoque opus esse viaticum. Sed id ex prædiis, ut cadet, ita solvetur, mihi autem opus est universo quidem. Etsi mihi videtur iste, qui umbras timet, ad eædem spectare; tamen, nisi explicata solu-*

rappellons point le paſſé, penſons au preſent.

Quoique je n'aye point vû Eros, cependant par ce qu'il m'a écrit, & par l'examen que Tiron a fait de ſes comptes, j'en ſuis ſuffiſamment inſtruit. Vous me dites qu'il faut emprunter [8] deux cens mille ſeſterces pour cinq mois, c'eſt-à-dire juſqu'au premier de Novembre qui eſt le jour de l'échéance de ce que me doit mon frere. Je vous prie donc, puiſque Tiron m'aſſûre que vous ne voulez pas que j'aille à Rome pour cela, de prendre la peine, ſi cela ne vous en donne point trop, de me chercher de l'argent & de l'emprunter en mon nom. Voilà ce qu'il y a de plus preſſé; je me ferai rendre compte du reſte en détail par Eros même, & ſurtout du revenu de ce bien qui vient de ma femme. [9] Si on le fait tenir exactement à mon fils, je crois qu'il ſuffira pour luy payer ſa penſion, même auſſi forte que je veux qu'elle ſoit. Il eſt vrai que j'ai auſſi beſoin d'argent pour mon voyage. On pourra payer mon fils à l'échéance de chaque terme, mais il faut que j'emporte avec moi tout l'argent dont j'ai beſoin; & quoique

tione, non ſum diſceſſurus. Sitne autem extricata necne, tecum cognoſcam. Hanc putavi mea manu ſcribendam : itaque feci. De Fadio, ut ſcribis ; utique alii nemini. Reſcribas velim hodie.

REMARQUES
SUR LA XX. LETTRE.

1. *Quand il ne me chargeroit que de quelque nouvelle pour Nicias*] Ami particulier de Dolabella qui eſtoit alors à Athenes. Voy. la 1. Rem. ſur la 26. Lettre du 12. Livre.

2. *Qui eſt-ce qui a jamais douté, & quel eſt l'homme ſenſé qui puiſſe douter à preſent &c.*] Il y a ici dans tous les Manuſcrits un mot corrompu, *anteno*. Victorius lit *ante, ne nunc quidem &c.* Grævius croit qu'on pourroit lire *attendet ?* Qui eſt-ce qui fera attention que je pars ſans avoir des ordres de Dolabella ? J'aimerois mieux lire avec Popma, *ante non* ; mais je ne l'explique point comme luy. Je crois qu'il faut ſouſentendre *vidit* ; qui eſt-ce qui n'a pas vû depuis long-temps, & qui eſt-ce qui ne voit pas à preſent que cette legation n'eſt qu'un pretexte ? Aprés *nunc dubitare quemquam prudentem*, il faut ſouſentendre

cet homme qui craint ſon ombre, 10 ſemble nous menacer d'un maſſacre general, je ne partirai point que je n'aie arrangé mes affaires; je ſçaurai, lorſque nous nous verrons, où cela en eſt. Je n'ai pas voulu dicter cette Lettre, je l'ai écrite moi-même. Vous ne payerez qu'à Fadius, comme vous me le marquez. Faites-moi, je vous prie, réponſe aujourd'hui.

---

puius. Les conjectures des autres Critiques que je ne rapporte point ici, ſont ou ridicules ou trop éloignées du texte.

3. *Que nos Conjurez n'eſperoient de vivre qu'autant qu'Antoine voudroit bien leur faire cette grace.* On peut voir la Lettre que Brutus & Caſſius avoient écrite à Antoine, ſur ce qu'ils avoient appris qu'il faiſoit venir à Rome des ſoldats veterans; c'eſt la deuxiéme du onziéme Livre des Fam.

4. *Le genre de mort que vous avez à craindre ſeroit honteux.*] GENUS ILLUD INTERITUS QUO CASURUS ES. On lit dans quelques Manuſcrits, *quo caſurus eſt*, ſupp. *bonus quiſque*; & dans un autre *quo cauſa curſus eſt*, ce qui ne fait aucun ſens. Il paroiſt dur que Ciceron prédiſe à Atticus qu'il perira avec les autres qui avoient à craindre le reſſentiment d'Antoine; cependant le correctif que Ciceron met à ce qu'il va dire, *fortiter hoc velim accipias*, fait voir qu'il luy diſoit quelque

choſe qui le regardoit. Si la pluſpart des Commentateurs avoient fait cette reflexion, ils n'auroient pas eſté chercher des corrections & des ſens qui n'ont aucun rapport à Atticus.

5. *Non pas preciſément pour éviter la mort, mais pour en trouver une meilleure.*] C'eſt-à dire pour tâcher du moins en mourant d'être utile à ma patrie, ce qu'on ne pouvoit faire alors à Rome, parce qu'Antoine y eſtoit entierement le maître. Ciceron dit ailleurs, *turpius eſt enim privatim cadere quam publice.*

Epiſt. 15. *Lib.* 16.

6. *Que la ville de Cartheia a ouvert ſes portes à Sextus Pompeius*] Cartheia étoit une ville maritime de la Bœtique dans l'Eſpagne ulterieure. Ciceron croyoit que Sextus Pompeius y eſtoit venu pour s'y embarquer & paſſer en Italie, & c'étoit une nouvelle raiſon pour en ſortir au plûtôt. *Voy. la fin de la* 21. *Lett.*

7. *Que les Dieux puiſſent confondre cet homme dont ils nous ont délivré; c'eſt luy qui vous donne tout cet embarras.*] DII ILLI MORTUO, ſupp. *male faciant.* Ciceron a déja dit du même Ceſar, *quem Dii mortuum perduint.* Atticus luy avoit mandé qu'il ne pouvoit quitter Rome & aller voir Brutus, à cauſe qu'il eſtoit occupé à ſolliciter l'affaire des Buthrotiens, & c'eſtoit Ceſar qui la luy avoit attirée en aſſignant à ſes ſoldats les terres du Territoire de Buthrote.

8. *Qu'il faudra emprunter.*] Nous avons déja dit que *verſuram facere*, ſignifie proprement *emprunter pour payer ce que l'on doit.*

9. *Du revenu de ce bien qui vient de ma femme.*] DE MERCEDIBUS DOTALIUM PRÆDIORUM. Manuce remraque que *prædia* ſignifie quelquefois les maiſons qu'on loüoit auſſi bien que les terres qu'on affermoit, & il le dit aprés Aſconius. Ciceron veut parler ici du revenu de ces maiſons qu'il avoit deſtiné pour l'entretien de ſon fils, comme il le dit dans la trente deuxiéme Lettre du douziéme Livre ; c'eſt ce qu'il appelle dans la dix-ſeptiéme Lettre de ce Livre en parlant encore de ſon fils, *mercedem inſularum*, & dans la premiere Lettre du ſeiziéme Livre, *fructum inſularum*. En comparant ces trois endroits avec celui-ci, on verra que Manuce a eû raiſon de dire que *prædia* ſe prend pour toute ſorte de bien en fonds, ſoit terres, ſoit maiſons, & que c'eſt en ce dernier ſens qu'on doit prendre ici *dotalium prædiorum*. Apparemment que lorſque Ciceron s'eſtoit ſeparé de Terentia, elle luy avoit abandonné ſes maiſons pour l'entretien de ſon fils ; ou bien elle avoit laiſſé à Ciceron quelques biens pour leſquels il luy faiſoit une rente, car on verra dans le Livre ſuivant * que Ciceron devoit de l'argent à Terentia, & il n'y a pas d'apparence que ce fut de ſa dote qui devoit eſtre payée il y avoit long-temps.

* *Epiſt.* 6. & 15.

10. *Cet homme qui craint ſon ombre.*] Antoine. *Voy. la* 1. *Rem. ſur la* 17. *Lett. de ce Livre.*

EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

NArro tibi; Q. pater exultat lætitia. Scripsit enim filius, se idcirco profugere ad Brutum voluisse, quod, cum sibi negotium daret Antonius, ut eum dictatorem efficeret, præsidium occuparet, id recusasset, recusasse autem se, ne patris animum offenderet: ex eo sibi illum hostem. Tum me, inquit, collegi, verens, ne quid, mihi ille iratus, tibi noceret. Itaque eum placavi, & quidem CCCC. certa: reliqua in spe. Scribit autem Statius, illum cum patre habitare velle. Hoc vero mirum, & id gaudet. Ecquem tu illo certiorem nebulonem?

ἐποχὴν [a] vestram de re Cani deli-

[a] Dubitationem.

LETTRE XXI.

VOus ſçaurez que mon frere ne ſe ſent pas de joie. Son fils luy a écrit qu'il avoit penſé à aller trouver Brutus, parce qu'Antoine ayant voulu qu'il le fit nommer Dictateur, [1] & qu'il s'emparât de quelque poſte, [2] il luy avoit refuſé de le faire ; & qu'il l'avoit refuſé pour ne pas deplaire à ſon pere ; que depuis ce temps-là Antoine luy vouloit du mal. Cependant, dit-il, je me ſuis retenu de peur qu'Antoine, fâché contre moi, ne s'en vengeât ſur vous. [3] Je l'ai donc appaiſé. Il m'a promis quatre cens mille ſeſterces, & m'en fait eſperer encore davantage. [4] Statius mande à mon frere que ſon fils veut doreſnavant demeurer avec luy ; [5] & ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que Statius en eſt bien aiſe, [6] avez-vous jamais vû un plus grand étourdi ? [7]

J'approuve fort que vous n'ayez rien de-

berationis probo. Nihil eram ſuſpicatus de tabulis : ἀκεραίως [a] *reſtitutam arbitrabar. Quæ differs, ut mecum coram ; exſpectabo. Tabellarios, quoad voles, tenebis. Es enim occupatus. Quod ad Xenonem, probe. Quod ſcribo, cum abſolvero. Quinto ſcripſiſti, te ad eum litteras : nemo attulerat. Tiro negat jam tibi placere Brundiſium, & quidem dicere aliquid de militibus. At ego jam deſtinaram, Hydruntem quidem. Movebant me tuæ quinque horæ. Hic autem quantus* πλοῦς ? [b] *ſed videbimus. Nullas à te* XI. *Kal. quippe : quid enim jam novi ? cum primum igitur poteris venies. Ego propero, ne ante Sextus ; quem adventare aiunt.*

a Sincere.
b Navigatio.

cidé ſur l'affaire de Canus. [8] Je ne connoiſſois point cette dette, & je croyois qu'on avoit rendu toute la dote. [9] Il faudra attendre que vous ſoyez ici pour nous entretenir de l'affaire dont vous me parlez. Vous retiendrez auſſi long-temps qu'il vous plaira les Meſſagers que je vous envoirai, car je ſçai que vous avez beaucoup d'affaires. Je ſuis fort content de ce que vous avez mandé à Xenon. Je vous envoirai l'ouvrage que je compoſe, lorſqu'il ſera achevé. Vous avez mandé à mon frere que vous luy aviez déja écrit, mais on ne luy a point rendu vôtre Lettre. Tiron dit que vous n'êtes plus d'avis que j'aille m'embarquer à Brindes, à cauſe des troupes qui ſont de ce côté-là. Cependant j'avois compté d'aller m'embarquer, non pas à Brindes, mais à Hydrunte. [10] Je me ſouvenois que vous m'aviez dit qu'on pouvoit faire ce trajet en cinq heures, au lieu qu'en m'embarquant de ce côté-ci. je ſerai long-temps ſur mer; mais nous y penſerons. Vous ne m'avez point écrit le vingt-un, & en effet, que pouvoit-il y avoir de nouveau? Vous viendrez donc ici le plûtôt que vous pourrez; je preſſe

REMARQUES

SUR LA XXI. LETTRE.

1. *Qu'il le fit nommer Dictateur.*] On avoit défendu par une Loy expreſſe d'élire jamais un Dictateur : l'exemple de Sylla & celuy de Ceſar avoient fait voir que cette dignité mettoit trop à portée de la ſouveraine puiſſance. C'eſtoit Antoine luy-même qui avoit fait paſſer cette Loy, je crois neanmoins qu'il l'auroit violée ſans ſcrupule, s'il avoit pû eſperer de réüſſir; mais il ne paroiſt pas qu'il l'ait tenté, Ciceron n'auroit pas manqué de le luy reprocher dans ſes Philippiques. Il y a beaucoup d'apparence que le jeune Quintus mandoit cela à ſon pere pour ſe faire valoir, & faire ſa paix avec luy à de meilleures conditions.

2. *Qu'il ſe rendit maitre de quelque poſte*] Apparemment du Capitole, ou du Janicule.

3. *Cependant, dit-il, je me ſuis retenu de peur qu'Antoine, fâché contre moi, ne s'en vengeât ſur vous.*] Le jeune Quintus explique pourquoi il n'avoit pas executé le deſſein qu'il avoit formé, de paſſer du côté de Brutus ; *me collegi* ſignifie ici, *j'ai fait mes reflexions, je n'ai pas cru devoir aller ſi vite.* D'habiles Commentateurs croyent que c'eſt ici le frere de Ciceron qui parle, mais il me ſemble que cela ne fait pas un

mon départ pour n'être plus en Italie à l'arrivée de Sextus Pompeius, que l'on dit devoir arriver inceſſamment.

---

bon ſens. Il eſt bien plus naturel que le jeune Quintus ait eû peur que, s'il paſſoit du parti d'Antoine dans celui de Brutus, Antoine ne s'en vengeât ſur ſon pere, que de penſer que le frere de Ciceron avoit peur que s'il ne ménageoit pas ſon fils, ce jeune homme ne cherchât à nuire à Ciceron; de plus, *illum placavi* eſt un terme qui ne convient gueres d'un pere à un fils; au lieu qu'il convient fort au jeune Quintus par rapport à Antoine, dont il a dit deux lignes plus haut, *ex eo ſibi illum hoſtem.*

4. *Il m'a promis quatre cens mille ſeſterces, & m'en fait eſperer encore davantage.*] Pour le retenir dans ſon parti. On a vû qu'Antoine avoit fait alors une profuſion infinie de l'argent que Ceſar avoit laiſſé. Ainſi il n'eſt point extraordinaire qu'il eût promis au jeune Ciceron quatre cens mille ſeſterces, ce qui ne faiſoit pas quarante mille francs de nôtre monnoie. Peut eſtre auſſi que ce jeune homme ne diſoit cela à ſon pere, que pour l'engager à luy donner de l'argent, afin de le détacher entierement d'Antoine. Il n'y a nulle apparence que ce ſoit Quintus Ciceron qui diſe qu'il a promis quatre cens mille ſeſterces à ſon fils; cela eſt bien éloigné de ce que Ciceron dit plus bas de ſon frere, qu'il ne cherchoit qu'à ne rien donner à ſon fils. *Epiſt. 29. h. Lib.*

5. *Statius mande à mon frere que ſon fils veut doreſnavant demeurer avec luy.*] Il n'y avoit point demeuré depuis qu'il eſtoit revenu d'Eſpagne. *Vide Epiſt.* 38. *&* 39. *Lib.* 13.

6. *Et ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que Statius en eſt bien aiſe.*] Nous avons déja dit que cet Affranchi gouvernoit abſolument ſon maître. Apparemment que cela déplaiſoit au jeune Quintus, autant qu'on a vû ailleurs que cela avoit déplu à ſa mere. Statius n'eſtoit donc pas fâché qu'il fût broüillé avec ſon pere, parce que la mere ayant eſté repudiée & le fils eſtant éloigné, cet Affranchi eſtoit encore plus ſûrement le maître de l'eſprit de Quintus Ciceron; c'eſt ce que nôtre Auteur veut faire entendre ici.

7. *Avez vous jamais vû un plus grand étourdi?*] Cela peut ſe rapporter à Statius ou au neveu de Ciceron. Je crois que cela regarde plûtôt ce dernier, & que Ciceron veut dire qu'il ne croyoit rien de tout ce que ce

EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO SAL.

GRatulor nobis Q. filium exiiſſe: moleſtus non erit. Panſam bene loqui credo. Semper enim conjunctum eſſe cum Hirtio ſcio. Ami-

jeune homme vouloit faire accroire à ſon pere. En effet, il en parle dans la vingt ſeptiéme Lettre de ce Livre, d'une maniere qui fait voir qu'il n'en avoit pas encore bonne opinion. * On verra dans les Lettres du Livre ſuivant, qu'Atticus fut encore plus long-temps à ſe perſuader que ſon neveu voulût tout de bon rentrer dans ſon devoir.

* *O turpem ſororis tuæ filium.*

8. *Sur l'affaire de Canus*] Sur le mariage de ſa fille avec le neveu de Ciceron. *Epiſt.* 41. *&* 42. *Lib.* 13.

9. *Je ne connoiſſois point cette dette, & je croyois qu'on avoit rendu toute la dote.*] Cette fille de Canus eſtoit veuve, ou avoit fait divorce avec ſon premier mari ; elle s'eſtoit engagée pour luy lorſqu'il avoit emprunté, & c'eſtoit pour cela qu'elle n'avoit pû retirer ſa dote.

10. *Hydrunte*] Ville de la Poüille maintenant *Otranto*, la plus proche de la côte d'Epire.

LETTRE XXII.

C'Eſt un bonheur pour nous que nôtre neveu ſoit ſorti de Rome, il ne nous donnera plus d'inquiétude. 1 Je crois bien que Panſa parle comme il faut, car je ſçai qu'il a toûjours été

ciſſimum Bruto & Caſſio puto, ſi expediet. Sed quando illos videbit? inimicum Antonio: quando, aut cur? quouſque ludemur? Ego autem ſcripſi Sextum adventare, non quo jam adeſſet, ſed quia certe id ageret, ab armiſque nullus diſcederet. Certe, ſi pergit, bellum paratum eſt. Hic autem noſter Cytherius, niſi victorem, neminem victurum. Quid ad hæc Panſa? cum utro erit, ſi bellum erit? quod videtur fore? ſed & hæc, & alia coram: hodie quidem, ut ſcribis, aut cras.

REMARQUES

SUR LA XXII. LETTRE.

1. *IL ne nous donnera plus d'inquiétude.*] On voit par le commencement de cette Lettre que Ciceron & Atticus ſe défioient fort de leur neveu, comme nous l'avons dit dans les Remarques ſur la Lettre précedente.

uni avec Hirtius. Je crois auſſi qu'il ſera fort des amis de Brutus & de Caſſius s'il y trouve ſon compte ; mais quand les verra-t-il ? Qu'il ſoit ennemi d'Antoine, c'eſt ce que je ne crois point; quand cela a-t-il paru ? Pourquoi le ſeroit-il ? ſe mocquera-t-on toûjours de nous ? Si je vous ai écrit que Sextus Pompeius arrivoit, ce n'eſt pas que cela ſoit encore ſi proche, mais c'eſt qu'il s'y prepare, & qu'il ne penſe point du tout à mettre bas les armes. S'il continue, nous allons avoir la guerre. Pour Antoine, [2] il dit hautement que pour vivre il faudra vaincre ; Que dit là-deſſus Panſa ? quel parti ſuivra-t-il ſi nous avons la guerre, comme il y a tout lieu de le craindre ? Mais nous parlerons de cela & de beaucoup d'autres choſes, lorſque nous ſerons enſemble ; vous me faites eſperer que ce ſera aujourd'hui ou demain.

---

2. *Antoine*] *Cytherius*, l'amant de Cytheride, fameuſe Comedienne dont nous avons parlé.

EPISTOLA XXIII.

CICERO ATTICO SAL.

Mirifice torqueor, ſine dolore tamen: ſed permulta mihi de noſtro itinere in utramque partem occurrunt. Quouſque? inquies. Quoad erit integrum: erit autem uſque dum ad navem. Panſa ſi reſcripſerit, & meam tibi, & illius epiſtolam mittam. Silium exſpectabam; cui ὑπόμνημα[a] *compoſitum, ſi quid novi. Ego litteras miſi ad Brutum: cujus de itinere etiam ex te velim, ſi quid ſcies, cognoſcere.*

a Commentarium.

LETTRE XXIII.

JE ſuis fort tourmenté quoique ſans douleur ; il me paſſe dans l'eſprit bien des choſes pour & contre mon voyage. Juſqu'à quand, me direz-vous, durera cette incertitude ? juſqu'à ce que je ne puiſſe plus changer de parti, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que je ſois embarqué. Si Panſa me fait réponſe, je vous envoirai ſa Lettre & la mienne. J'attens Silius, je luy donnerai ce Memoire que j'ai compoſé ; s'il y a quelque choſe de nouveau, vous me l'écrirez. J'ai écrit à Brutus, je vous prie de me mander ce que vous ſçaurez ſur ſon départ.

REMARQUES

SUR LA XXIII. LETTRE.

1. *J'Attens Silius, je luy donnerai ce Memoire que j'ai composé.*] *Silium expectabam, cui ὑπόμνημα compositum* supp. *dabo;*

EPISTOLA XXIV.

CICERO ATTICO SAL.

TAbellarius, quem ad Brutum miseram, ex itinere rediit VII. *Kalend. Ei Servilia dixit, eo die Brutum H.* IIII. *profectum. Sane dolui meas litteras redditas non esse: Silius ad me non venerat. Causam composui. Eum libellum tibi misi. Te quo die exspectem, velim scire.*

ſi quid novi, ſupp. *ſcribes*. Car il faut ſeparer *ſi quid novi* de ce qui précede. Manuce qui les joint enſemble, croit qu'aprés *compoſitum* il faut ſouſentendre *dabis*. Je ſerois de cet avis, ſi cet endroit n'avoit un rapport viſible avec cet autre de la Lettre ſuivante : *Silius ad me non venerat ; cauſam compoſui, eum libellum tibi miſi.* ὑπόμνημα & *cauſam* ſont donc la même choſe. C'eſtoit apparemment un Memoire ſur l'affaire que le frere de Ciceron avoit avec Silius. *Epiſt. 26. b. Lib.*

LETTRE XXIV.

LE Meſſager que j'avois envoyé à Brutus, eſt revenu ſur ſes pas le vingt-ſix. Servilie luy a dit qu'il étoit parti ce jour-là [1] ſur les dix heures du matin. J'ai été trés-fâché qu'il n'ait pas reçû ma Lettre. Je n'ai point vû Silius. J'ai écrit ce Memoire [2] qui le regarde, & je vous l'envoye. Je voudrois bien ſçavoir quel jour vous viendrez ici.

REMARQUES
SUR LA XXIV. LETTRE.

1. *Que Brutus eſtoit parti ce jour-là.*] Il n'avoit pas encore fait voile pour la Grece ; mais comme il ne ſe croyoit pas en

EPISTOLA XXV.

CICERO ATTICO. SAL.

DE meo itinere variæ ſententiæ. Multi enim ad me. Sed tu incumbe quæſo in eam curam. Magna res eſt. An probas, ſi ad Kal. Janv. cogitamus ? meus animus eſt æquus, ſic tamen, ut ſi nihil offenſionis ſit : & tu etiam ſcite, quo die olim piaculum, myſteria ſcilicet : ut ut ſit res, caſus conſilium noſtri itineris judicabit : dubitemus igitur. Eſt enim hiberna navigatio odioſa ; eoque ex te

ſûret

ſûreté à ſa maiſon de Lanuvium, il monta ſur ſa flote, d'où il venoit quelquefois dans les villes maritimes de la Campanie. Il ne partit que vers la fin d'Aouſt, aprés la fin de ſes jeux, comme on verra dans les Lettres du Livre ſuivant.

2. *J'ai écrit ce Memoire.*] Voy. la Remarque ſur la Lettre précedente.

LETTRE XXV.

ON penſe fort differemment ſur mon voyage, car bien des gens m'en parlent; mais penſez-y, je vous prie avec attention, cela eſt fort important pour moi. Eſtes-vous d'avis que je parte, pourvû que je ſois de retour pour le premier de Janvier? Tout ce qui m'inquiéte, c'eſt que cela ne faſſe quelque tort à ma reputation. [1] Pour marquer le jour des Myſteres vous dites fort bien *le jour de ce fameux ſcandale.* [2] Quoiqu'il en ſoit, mon retour dépendra de la maniere dont les affaires tourneront; ainſi ne décidons rien.

quæsieram mysteriorum diem. Brutum, ut scribis, visum iri à me puto. Ego hinc volo prid. Kal.

REMARQUES

SUR LA XXV. LETTRE.

1. *Tout ce qui m'inquiéte, c'est que cela ne fasse quelque tort à ma reputation.*] On a déja vû dans quelques-unes des Lettres précedentes, que Ciceron apprehendoit qu'on ne trouvât mauvais qu'il s'éloignât dans un temps où il pourroit être utile à la Republique; & on verra dans les Lettres suivantes, que c'estoit cette crainte qui l'avoit fait hesiter si long-temps s'il partiroit, & qui le détermina enfin à revenir sur ses pas. *Voyez sur tout la 7. Lett. du 16. Liv.*

2. *Pour marquer le jour des Mysteres, vous dites fort-bien le jour de ce fameux scandale.*] Ciceron avoit demandé à Atticus s'il ne seroit pas à propos qu'il fût de retour pour le temps des Mysteres, c'est-à-dire dans les premiers jours de Decembre, parce que les Tribuns entroient en Charge dés le dix de ce mois, & qu'il y en avoit plusieurs qui estoient amis de Brutus & de Cassius. Il y avoit même un des Conjurez parmi ceux qui estoient designez Tribuns. Ces Mysteres dont parle ici Ciceron, ce sont ceux de la bonne Déesse. Atticus en répondant à Ciceron pour

Il eſt fâcheux de s'embarquer pendant l'hiver ; & c'eſt pour cela que je vous avois demandé ſi je ne ferois pas mieux d'être de retour pour le temps des Myſteres. ? Je crois, comme vous me le marquez, que je pourrai voir Brutus. Je compte de partir d'ici le dernier du mois.

---

marquer ces Myſteres, avoit dit *quo die olim piaculum*, le jour de ce fameux ſcandale ; c'eſt-à-dire, le jour que Clodius profana ces Myſteres en entrant en habit de femme chez Ceſar où ils ſe célébroient. Atticus ſçavoit que Ciceron aimoit qu'on rappellât tout ce qui avoit rapport à Clodius, ce cruel ennemi dont la mort luy avoit fait tant de plaiſir, qu'on a vû ailleurs qu'il datoit de ce jour-là comme d'une fameuſe Epoque pour luy. Ce jour des Myſteres en eſtoit encore une plus célébre pour Ciceron, car outre ce que nous venons de dire de Clodius, qui donna lieu depuis à l'inimitié qui fut entre luy & Ciceron, comme on a vû dans le premier Livre, ce fut auſſi le jour qu'on célébroit ces Myſteres qu'il fit arrêter les principaux des complices de Catilina. On lit dans les anciennes éditions *quo die Olympia, cum Myſteria*. Cette leçon corrompuë a fait imaginer à de célébres Critiques une Fête chez les Romains, qui n'y fut jamais. Boſius a rétabli cet endroit en ſuivant la leçon d'un ancien Ma-

nuſcrit, mais il ne l'a pas bien entendu. Gronovius, & Grævius aprés luy, ſont les ſeuls qui ayent conçû ce que Ciceron vouloit dire. Il y a neanmoins une choſe ſur laquelle je ne ſuis point d'accord avec eux. Ils diſent que les Myſteres de la bonne Déeſſe ſe célébroient le premier de Mai, & que Ciceron qui eſtoit fâché de s'embarquer pendant l'hiver pour venir de Grece, demandoit à Atticus s'il ne ſuffiroit pas qu'il fût de retour pour le commencement de Mai. Mais 1°. il eſt ſûr que du temps de Ciceron on célébroit au mois de Decembre les Myſteres de la bonne Déeſſe; du moins, il eſt ſûr qu'ils furent célébrez ce mois-là lorſque Clodius les profana, & l'année du Conſulat de Ciceron. 2°. Il n'y a nulle apparence que Ciceron n'ait penſé à revenir à Rome qu'au mois de Mai de l'année ſuivante. Le temps où Antoine devoit ſortir de Charge pouvoit faire de trop grands changemens dans les affaires; c'eſtoit un moment de criſe qu'il ne faloit pas manquer. Auſſi Ciceron dans la ſeptiéme Lettre du ſeiziéme Livre, écrite depuis que Ciceron eſtoit parti pour la Grece & qu'il eſtoit revenu ſur ſes pas, dit qu'il avoit toûjours compté d'eſtre de retour pour le premier de Janvier, & il le repéte dans la premiere Philippique. Il eſt vrai qu'Ovide & Macrobe diſent que la Fête de la bonne Déeſſe ſe célébroit le premier de Mai; mais comme ſous le Conſulat de Ciceron, & quelques années depuis, elle s'eſtoit célébrée au mois de Decembre, il y a apparence que cette Fête ne fut fixée au mois de Mai que depuis Auguſte.

3. *C'eſt pour cela que je vous ai deman-*

dé ſi je ne ferois pas mieux d'eſtre de retour pour le temps des Myſteres.] Pour deux raiſons ; la premiere , pour eſtre en Italie lorſque les Tribuns déſignez entreroient en Charge ; & la ſeconde , parce qu'eſtant de retour au commencement de Decembre , il ne ſe ſeroit pas embarqué dans le fort de l'hiver , comme il auroit fait , s'il n'eſtoit revenu que pour le commencement de Janvier. Il y a dans le texte , *eoque ex te quæſieram Myſteriorum diem.* Cela ne ſignifie pas que Ciceron demandoit à Atticus quel jour ſeroient les Myſteres. Avant la reformation du Calendrier par Jule Ceſar , Ciceron auroit pû faire cette queſtion , comme il l'a faite dans la derniere Lettre du cinquiéme Livre , & dans la premiere du ſixiéme , parce qu'alors l'année eſtoit lunaire , & que les intercalations n'eſtoient pas reglées. Mais depuis que l'année ſuivit le cours du ſoleil , il n'y avoit plus d'intercalation de mois, & l'ordre des temps ne dépendoit plus de la fantaiſie des Pontifes. Il eſt vrai que Suetone dit que depuis la mort de Ceſar , on n'obſerva pas regulierement l'ordre qu'il avoit mis dans le Calendrier , juſqu'à ce qu'Auguſte le reforma une ſeconde fois ; mais comme Ceſar n'eſtoit mort que depuis quelque mois , il ne pouvoit pas y avoir encore d'erreur.

EPISTOLA XXVI.

CICERO ATTICO SAL.

DE Quinti negotio video à te omnia facta. Ille tamen dolet, dubitans, utrum morem gerat Leptæ, an fidem infirmet Silio. Inaudivi L. Pisonem velle exire legatum ψευδεγγράφῳ [a] *S C. velim scire quid sit. Tabellarius ille, quem tibi dixeram à me ad Brutum esse missum in Anagninum, ad me venit ea nocte, quæ proxima ante Kal. fuit; litteraſque ad me attulit: in quibus unum alienum summa sua prudentia; id est illud, ut spectem ludos suos. Rescripsi scilicet, primum me jam profectum, ut non integrum sit: dein,* ἀτοπώτατον [b] *esse, me, qui Romam omnino post hæc arma non accesserim, neque id tam periculi mei causſa fecerim,*

a Falſe perſcripto. *b* Abſurdiſſimum.

LETTRE XXVI.

JE vois que vous avez fait tout ce qu'on pouvoit faire ſur l'affaire de mon frere ; il eſt cependant fâché, parce qu'il ne ſçait s'il doit s'en rapporter à Lepta ou ſe défier de Silius. J'ai oüi dire que L. Piſon vouloit s'abſenter ſous un faux Decret du Senat, [1] je voudrois ſçavoir ce qui en eſt. Je vous avois dit que j'avois envoyé un Meſſager à Brutus à Anagnie ; il eſt revenu la nuit du dernier du mois paſſé, & il m'a apporté une Lettre dans laquelle il y a une choſe qui n'eſt guere d'un homme auſſi raiſonnable que Brutus ; il me prie d'aller à Rome pour ſes jeux. Je luy ai fait réponſe là-deſſus que j'avois declaré mon départ, & que j'étois déja en chemin, qu'ainſi je ne pouvois plus reculer ; d'ailleurs qu'il ſeroit abſurde que n'ayant point été à Rome depuis qu'on y a fait venir des ſoldats, & cela moins pour ma ſûreté que parce

quam dignitatis, ſubito ad ludos venire. Tali enim tempore ludos facere illi honeſtum eſt, cui neceſſe eſt. Spectare mihi ut non eſt neceſſe, ſic ne honeſtum quidem eſt. Equidem illos celebrari, & eſſe quam gratiſſimos mirabiliter cupio: idque ita futurum eſſe confido: & tecum ago, ut jam ab ipſa commiſſione ad me, quemadmodum accipiantur, deinde omnino reliquorum dies ſingulos perſequare. Sed de ludis hactenus.

Reliqua pars epiſtolæ, eſt illa quidem in utramque partem: ſed tamen nonnullos interdum jacit igniculos viriles: quod quale tibi videretur, [illegible] poſſes interpretari, miſi ad te exemplum epiſtolæ. Quamquam mihi tabellarius noſter dixerat, tibi quoque ſe attuliſſe litteras à Bruto, eaſque ad te è Tuſculano eſſe delatas. Ego itinera ſic compoſueram, ut Nonis Quint. Puteolis eſſem. Valde enim feſtino;

qu'un homme de mon rang n'y pouvoit être avec dignité, j'allaſſe tout d'un coup paroître à des jeux. Dans la conjoncture où nous ſommes, on peut avec bienſéance donner des jeux quand on y eſt obligé par ſa Charge comme Brutus, mais il ne conviendroit pas que j'y aſſiſtaſſe n'y étant point obligé. Je ſouhaite de tout mon cœur qu'il y ait un grand monde, & qu'ils plaiſent fort au peuple comme je l'eſpere; je vous recommande de me mander dés qu'ils ſeront commencez, comment ils auront été reçûs; & de me rendre compte enſuite tous les jours, de ce qui s'y ſera paſſé; mais c'eſt aſſez parler de ces jeux.

Le reſte de la Lettre de Brutus eſt plein d'incertitude: il luy échape neanmoins de temps en temps quelques traits de vigueur; &, afin que vous puiſſiez juger par vous-même de ce qu'on en doit penſer, je vous envoie une copie de ſa Lettre, quoique mon Meſſager m'ait dit qu'il avoit une Lettre de Brutus pour vous, & qu'on vous l'avoit portée de Tuſculum. Suivant que j'ai reglé ma marche, je compte d'être à Pouzzolles le ſept de Juillet. Je m'embarquerai le plûtôt que je pourrai, mais

ita tamen, ut, quantum homo poſſit, quam cautiſſime navigem.

M. Ælium cura liberabis: is me paucos ſpecus in extremo fundo, & eos quidem ſubterraneos, ſervitutis apud tale quid habituros: id me jam jam nolle, neque mihi quidquam eſſe tanti; ſed, ut mihi dicebas, quam leniſſime; potius ut cura liberetur, quam ut me ſuccenſere aliquid ſuſpicetur. Idem de illo Tulliano capite libere cum Caſcelio loquare. Parva res eſt: ſed tu bene attendiſti: nimis callide agebatur. Ego autem, ſi mihi impoſuiſſet aliquid, quod pene fecit, niſi tua malitia affuiſſet, animo iniquo tuliſſem. Itaque, ut ut erit, rem impediri malo.

Octavam partem tuli luminarium in ædium ad ſtranæ memineris. Cui Cærellia, videris mancipio dare ad eam ſummam, quæ ſub præcone fuit

ce ne ſera qu'aprés avoir pris toutes les précautions poſſibles.

Vous direz à M. Ælius de n'être point inquiet ; il ſe plaint de ce que je veux faire paſſer des conduits ſouſterrains dans l'extremité de ſon champ, ce qui pourroit l'aſſujettir à quelque ſervitude ; 2 vous luy direz qu'il y a long-temps que je n'y penſe plus, & que je m'en ſoucie fort peu ; mais, comme vous me le diſiez, il faut luy en parler d'une maniere qui ne marque aucune aigreur, & qui luy faſſe voir que je ne veux que le raſſûrer. Je vous prie auſſi de parler, mais d'une maniere ferme, à Caſcelius ſur cette dette de Tullius ; ce n'eſt pas une affaire de grande importance, mais il n'a pas été aſſez droit, comme vous l'avez fort bien remarqué ; s'il m'avoit trompé, ce qui auroit pû arriver ſi je n'avois pas eû pour ſecond un homme auſſi fin que vous, 3 j'aurois été fort piqué ; ainſi le pis aller, c'eſt de ne point finir cette affaire.

Souvenez-vous de faire diminuer d'un huitiéme les fenêtres de cette maiſon qui eſt auprés du Temple de la Déeſſe Strena. 4 Faites ajuger ce bien à celui pour qui Cærellia le demande, au prix le

maxima : id opinor esse CCCLXXX. *Novi si quid erit , atque etiam si quid prospicies , quod futurum putes , scribas ad me quam sæpissime velim. Varroni , quemadmodum tibi mandavi , memineris excusare tarditatem litterarum mearum. Mundus istum. M. Ennius quid egerit de testamento (curiosus enim) facias me velim certiorem. Ex Arpinati ,* VI. *Non.*

REMARQUES
SUR LA XXVI. LETTRE.

1. *Que L. Pison vouloit s'absenter sous un faux Decret du Senat.*] On avoit apparemment dit à Ciceron qu'il vouloit demander une *Legation* libre. C'estoit le Senat qui les accordoit; mais alors Antoine faisoit dresser des Decrets sous le nom du Senat, quoiqu'on n'y eût seulement pas parlé des affaires dont il s'agissoit. * On a vû dans la 12. Lettre du quatorziéme Livre qu'il avoit publié des Loix qui n'avoient jamais été proposées au peuple. Cesar en avoit usé de même. Lorsqu'il luy en prenoit fantaisie, il faisoit mettre à la tête des Decrets

plus haut auquel il a été porté ; je crois que c'eſt trois cens mille ſeſterces. Écrivez-moi ſouvent tout ce qu'il y aura de nouveau, & tout ce que vous prévoirez. N'oubliez pas de faire mes excuſes à Varron de ce que je ſuis ſi long-temps à luy faire réponſe. Je ſouhaite que Mundus l'emporte ſur celui dont vous me parlez. Mandez-moi, je vous prie, le détail du Teſtament de M. Ennius, car vous ſçavez que j'en ſuis fort curieux. A Arpinum le deuxiéme du mois.

---

qu'on dreſſoit chez luy le nom de Ciceron comme s'il avoit eſté preſent, quoique ſouvent il ne fût pas même à Rome. Ciceron dit qu'il avoit reçû du fond de l'Aſie des Lettres de Princes qui le remercioient de ce qu'il avoit opiné le premier pour leur faire accorder le titre de Roy, quoiqu'il ne ſçût pas ſeulement qu'on leur eût donné ce titre, ni même qu'ils fuſſent au monde. *Epiſt.* 15. *Lib.* 9. *Fam.* * *Epiſt.* 1. *Lib.* 12. *Fam. Philip.* 5. & 12.

2. *Il ſe plaint de ce que je veux faire paſſer des conduits ſouſterrains dans l'extremité de ſon champ, ce qui pourroit l'aſſujettir à quelque ſervitude.*] Le texte eſt ici corrompu. J'ai ſuivi la conjecture de Gronovius qui lit, *apud ſe aliquid*, au lieu de

apud tale quid. Specus signifie ici des conduits pour l'eau, comme dans l'Hiſtoire de la guerre d'Alexandrie. *Alexandria eſt fere tota ſuffoſſa, ſpecuſque habet ad Nilum pertinentes, quibus aqua in privatas domos inducitur.*

3. *Si je n'avois pas eû pour ſecond un homme auſſi fin que vous.*] NISI TUÂ MALITIA AFFUISSET. *Malitia*, ſignifie quelquefois fineſſe comme dans la dix-neuviéme Lettre du neuviéme des Fam. & c'eſt parce que ce mot ne ſe prend pas toûjours en mauvaiſe part, que Plaute a dit *malitiam malam*, in Aulul.

4. *Souvenez-vous de faire diminuer d'un huitiéme les fenêtres de cette maiſon qui eſt auprés du Temple de la Déeſſe Strena.*] Cet endroit eſt entierement corrompu dans les Manuſcrits, encore plus que dans les éditions, & on ne peut eſperer de le rétablir ſans le ſecours de quelque nouveau Manuſcrit, qui diſſipe de ſi épaiſſes tenebres. Je lis avec Corradus, *octavam partem tolli luminarium adium ad ſtrenæ*, parce que cette conjecture eſt moins éloignée de l'édition de Grævius que je ſui. J'aimerois mieux neanmoins avec un autre Critique lire, *octo pedes tolli luminaria &c.* Il ſe peut faire qu'*octo pedes* étant écrit par les Lettres initiales, quelque Copiſte en ait fait *octavam partem.* AD STRENÆ eſt une conjecture des Critiques. Car il ne ſe trouve point dans les Manuſcrits où on lit *aſtira*, *aſtura*, *aſtrare*, *aſtrena*. C'eſt ſur cette derniere leçon que Lambin a corrigé *ad ſtrenæ* ſupp. *ædem*, comme Ciceron dit ailleurs, *ad opis*, *ad πολυδεύκους*. La maiſon de Cice-

ron & celle de ſon frere eſtoient dans le quartier appellé *Carinæ*, où eſtoit auſſi la Chapelle de la Déeſſe *Strenia* ou *Strena*.

5. *Je ſouhaite que Mundus l'emporte ſur l'homme dont vous me parlez.*] Ciceron ne parle ſouvent qu'à demi mot, ſur-tout lorſqu'il s'agit de quelqu'affaire dont Atticus luy avoit écrit, ainſi on ne peut que deviner. Aprés *Mundus iſtum*, on peut ſouſentendre, *vincat* ou *exerceat*; car il paroiſt par la vingt-neuviéme Lettre de ce Livre, que Ciceron s'intereſſoit à cette affaire de Mundus. Boſius lit ici aprés un de ſes Manuſcrits, *mundus is. Tu &c.* & il dit que Ciceron appelle ainſi Varron à cauſe de ſa grande érudition, *quod ſuis libris res omnes divinas & humanas tanquam mundus complexus ſit*; cela eſt bien tiré. Ce que dit Ciceron dans la vingt-neuviéme Lettre, où il ne s'agit plus de Varron, *de Mundo ſi quid ſcies*, fait voir que *Mundus* eſt certainement ici un nom propre. Pline dans ſon dix-ſeptiéme Livre cite un *Dorſenus Mundus*, & ce nom ſe trouve auſſi dans Horace.

EPISTOLA XXVII.

CICERO ATTICO SAL.

GAudeo id te mihi ſuadere, quod ego mea ſponte pridie feceram. Nam cum ad te VI. *Nonas darem, eidem tabellario dedi etiam ad Seſtium, ſcripta πάνυ φιλοτόργως.* [a] *Ille autem, quod Puteolos proſequitur, humane; quod queritur, injuſte. Non enim ego tam illum exſpectare, cum de Coſano rediret, debui, quam ille aut non ire ante, quam me vidiſſet, aut citius reverti. Sciebat enim me celeriter velle proficiſci, ſeſeque ad me in Tuſculanum ſcripſerat eſſe venturum.*

Te, ut à me diſceſſeris, lacrimaſſe moleſte ferebam. Quod ſi me præſente feciſſes, conſilium totius itineris fortaſſe mutaſſem. Sed illud præclare,

[a] Valde amanter.

LETTRE XXVII.

JE ſuis ravi d'avoir fait de même ce que vous me conſeillez ; car hier deuxiéme du mois en vous envoyant ma Lettre, j'en donnai une au même Meſſager pour Seſtius à qui je donne toutes ſortes d'aſſurances d'amitié. Je luy ſuis trés-obligé de ce qu'il veut me venir trouver à Pouzzoles, mais il a tort de ſe plaindre de moi. Il eſt vraï que je n'ai pas attendu qu'il fût revenu de ſa maiſon de Coſe [1], mais il n'auroit pas dû y aller avant que de m'avoir vû, ou du moins il auroit dû revenir plûtôt ; car il ſçavoit que je devois partir inceſſamment, & il m'avoit promis de me venir voir à Tuſculum.

Je ſuis fâché que vous n'ayez pleuré qu'aprés que vous m'eûtes quitté ; ſi cela vous étoit arrivé lorſque vous me dites adieu, peut-être que cela m'auroit empêché de partir. Je ſuis bienaiſe que vous vous conſoliez par l'eſpe-

quod te consolata est spes brevi tempore congrediendi: quæ quidem exspectatio me maxime sustentat. Meæ tibi litteræ non deerunt. De Bruto scribam ad te omnia. Librum tibi celeriter mittam de Gloria. Excudam aliquid ἡρακλείδιον, [a] *quod lateat in thesauris tuis. De Planco memini. Attica jure queritur. Quod me de Bacchi, de statuarum coronis certiorem feciſti, valde gratum: nec quidquam post hac non modo tantum, sed ne tantulum quidem prætereris. Et de Herode & Mettio meminero, & de omnibus, quæ te velle suspicabor modo. O turpem sororis tuæ filium, cum hæc scriberem. Adventabat autem* βουλύσει, [b] *cenantibus nobis.*

a Heraclidium opus. b Solutione ab aratro, vespera.

rance de me rejoindre bien-tôt, [2] & c'eſt auſſi cette eſperance qui me ſoutient plus que toute autre choſe. Vous aurez ſouvent de mes nouvelles. Je vous manderai tout ce que je ſçaurai de Brutus. Je vous envoirai inceſſamment mon traité de la Gloire, [3] & j'en ferai un autre que vous garderez dans vôtre cabinet. [4] Je n'oublierai pas d'écrire à Plancus. Attica a raiſon de ſe plaindre. Ce que vous me mandez de Bacchide [5] & des couronnes de ces Statuës, m'a fait un trés-grand plaiſir, & je vous prie dans la ſuite de ne rien oublier, pas même les plus petites choſes. Je me ſouviendrai des affaires d'Herode & de Mettius, & j'aurai attention à toutes celles auſquelles j'imaginerai que vous pouvez vous intereſſer. L'indigne homme que nôtre neveu! il vient d'arriver, ſur le ſoir, pendant que nous ſoupions.

REMARQUES
SUR LA XXVII. LETTRE.

1. *Cosse*] Ville maritime de l'Etrurie.

2. *Que vous vous consoliez par l'esperance de me rejoindre bien tôt.*] On verra dans les Lettres suivantes qu'Atticus comptoit d'aller passer l'hiver en Grece.

2. *Mon Traité de la Gloire.*] Il estoit divisé en deux Livres. Il ne nous reste de l'un & de l'autre que quelques fragmens. Petrarque les avoit vûs tous deux, mais personne ne les a vûs depuis.

4. *Et j'en ferai un autre que vous garderez dans vôtre cabinet.*] Il veut parler de ses Anecdotes sur ce qui étoit arrivé depuis la mort de Cesar. *Voy. la 4. Lett. de ce Liv.*

EPISTOLA XXVIII.
CICERO ATTICO SAL.

EGO, ut ad te pridie scripseram, Nonis constitueram venire in Tusculanum. Ibi igitur quotidie tuas litteras exspectabo, & maxime de ludis;

5. *De Bacchide.*] Je lis ici avec Fulvius Urſinus & Grævius aprés un Manuſcrit, *de Bacchide, de ſtatuarum coronis.* Cette Bacchide eſtoit apparemment quelque Comedienne.

6. *Des couronnes de ces Statues.*] Corradus croit qu'il s'agit ici des Statuës qu'on avoit élevées à Lucius Antonius, & dont Ciceron parle dans la ſixiéme Philippique; mais comme il paroiſt que cette nouvelle avoit fait plaiſir à Ciceron, je croirois plûtôt que quelques perſonnes du parti de Pompée avoient mis des couronnes ſur les Statuës. Aprés la bataille de Pharſale on les avoit abbatuës, mais Ceſar les fit relever; ce qui fit dire a Ciceron ce mot ſi plein de ſens, *que Ceſar en relevant les Statues de Pompée avoit affermi les ſiennes.* Peut être auſſi que lorſque les jeux de Brutus commencerent, on mit des couronnes aux Statuës du Brutus qui avoit chaſſé les Rois, pour faire voir que Brutus qui en deſcendoit & qui l'avoit imité, ne meritoit pas moins d'honneur.

LETTRE XXVIII.

JE compte toûjours, comme je vous l'ai mandé hier, d'être le ſept à Tuſculum [1] où vous m'écrirez tous les jours. Rendez-moi compte ſur-tout des jeux de Brutus, comme vous luy en

de quibus etiam ad Brutum tibi ſcribendum eſt. Cujus epiſtolæ, quam interpretari ipſe vix poteram, exemplum pridie tibi miſeram. Atticæ meæ velim me ita excuſes, ut omnem culpam in te transferas, & ei tamen confirmes, me minime totum amorem eo mecum attuliſſe.

REMARQUES

SUR LA XXVIII. LETTRE.

1. *JE compte toûjours, comme je vous l'ai mandé hier, d'eſtre le ſept à Tuſculum.*] Ciceron dit dans la vingt ſixiéme Lettre de ce Livre, qu'il ſera le ſept à Pouzzolles, & c'eſt certainement de cette Lettre dont il parle ici; car c'eſt dans cette vingt ſixiéme Lettre qu'il dit auſſi qu'il avoit envoyé à Atticus une copie de la Lettre de Brutus, & il dit ici qu'il l'a luy avoit envoyé la veille. De plus on voit dans la premiere Lettre du Li-

rendrez compte à luy-même. Je vous ai envoyé hier une copie de ſa Lettre que je n'entens qu'à demi. Faites, je vous prie, mes excuſes à Attica [2] de maniere que vous preniez toute la faute ſur vous, & aſſûrez-la bien que je n'emporte pas toute mon amitié en Grece.

---

vre ſuivant que Ciceron arriva en effet à Pouzzolles le ſept. Je crois donc qu'il faut lire ici *Puteolanum*; mais comme on lit dans tous les Manuſcrits *Tuſculanum*, je n'ai voulu rien changer.

2. *Faites mes excuſes à Attica.*] Elle ſe plaignoit apparemment de ce que Ciceron ne luy avoit pas fait faire des complimens lorſqu'il avoit dit adieu à Atticus, & elle diſoit là-deſſus que Ciceron eſtoit ſi occupé du plaiſir qu'il auroit de revoir ſon fils, qu'il oublioit tous ſes amis. C'eſt pour cela que Ciceron ajoûte, *dites luy que je n'emporte pas toute mon amitié en Grece.* Quelques Critiques voudroient qu'on lût ici, *me intimo totam amore eam mecum abſtuliſſe*; mais cette correction n'eſt point neceſſaire, & la leçon ordinaire fait un auſſi bon ſens.

EPISTOLA XXIX.

CICERO ATTICO SAL.

BRuti ad te epiſtolam miſi. Dii boni, quanta ἀμηχανία ! [a] *cognoſces, cum legeris. De celebratione ludorum Bruti. Tibi aſſentior. Ad M. Ælium nullus tu quidem domum, ſed ſicubi inciderit. De Tulliano ſemiſſe M. Axianum adhibebis, ut ſcribis. Quod cum Coſiano egiſti, optime. Quod non ſolum mea, verum etiam tua expedis, gratum. Legationem probari meam gaudeo. Quod promittis, dii faxint. Quid enim mihi meis jucundius? ſed iſtam, quam tu excipis, metuo. Brutum cum convenero, perſcribam omnia. De Planco, & Decimo, ſane velim. Sextum ſcutum abjicere nolebam. De Mundo, ſi quid*

[a] Conſilii inopia.

LETTRE

LETTRE XXIX.

JE vous ai envoyé la Lettre de Brutus ; bon Dieu, quelle incertitude ! vous en jugerez par vous-même. Je ſuis de vôtre avis ſur le ſuccés de ſes jeux. [1] Il n'eſt point neceſſaire que vous alliez chez M. Ælius, il ſuffit que vous luy parliez quand vous le rencontrerez. Vous ne finirez rien ſur cette dette de Tullius [2] ſans en parler à M. Axianus, comme vous me le marquez. Je ſuis fort content de ce que vous avez dit à Coſianus. Je vous remercie du ſoin que vous prenez de mes affaires, & je ſuis bien-aiſe que vous finiſſiez auſſi les vôtres. Je ſuis ravi qu'on approuve que je me ſois fait donner cette legation. Les Dieux puiſſent-ils nous accorder ce que vous me promettez ; qu'eſt-ce qui peut me faire plus de plaiſir que de vivre avec mes amis ? je crains ſeulement celle que vous exceptez [3] Quand j'aurai vû Brutus, je vous rendrai

ſcies. Reſcripſi ad omnia tua. Nunc noſtra accipe.

Quintus filius uſque Puteolos : mirus civis, ut tu Favonium, Aſinium dicas : & quidem duas ob cauſſas, & ut mecum ; & ἀπείσασθαι [a] *vult cum Bruto, & Caſſio. Sed tu quid ais ? ſcio enim te familiarem eſſe Othonum : ait hic ſibi Juliam ferre, conſtitutum enim eſſe diſcidium. Quæſivit ex me pater, qualis eſſet fama. Dixi, nihil ſane me audiſſe (neſciebam enim cur quæreret) niſi de ore, & patre. Sed quorſus, inquam ? at ille, filium velle. Tum ego, etſi ἐβδελυττόμην,* [b] *tamen negavi putare me illa eſſe vera : σκοπὸς* [c] *(hoc eſt enim) huic noſtro nihil præbere. Illa*

a Paciſci. b Abominabar. c Scopus, finis.

compte de tout. Je ſouhaite fort que ce que vous me mandez de Plancus & de Decimus Brutus ſoit vrai, [4] mais je ne voudrois pas que Sextus Pompeius fit ſa paix. [5] Si vous ſçavez quelque choſe de Mundus, vous me le manderez. Voilà tout ce que j'avois à répondre à vôtre Lettre; voici à preſent ce que j'ai à vous dire.

Nôtre neveu, qui eſt à preſent un merveilleuſement bon Citoyen comme pourroient être Favonius & Aſinius, [6] m'a accompagné juſqu'à Pouzzoles pour deux raiſons; premierement pour être plus long-temps avec moi, & enſuite pour aller faire ſon traité avec Brutus & Caſſius. [7] Mais vous qui êtes ami des Othons, [8] dites-moi un peu, croyez-vous qu'il ſoit vrai, comme le dit nôtre neveu, que Julia veüille l'épouſer, [9] & qu'elle ſoit reſoluë à faire divorce avec ſon premier mari? Mon frere m'a demandé ce que l'on diſoit de cette femme; je luy répondis que je n'avois entendu parler que de ſa figure & de ſa famille, car je ne ſçavois point pourquoi il me faiſoit cette queſtion, & je le luy demandai. C'eſt, dit-il, que mon fils veut l'épouſer. Alors, quoique j'aie

illam ἀ παρὰ τοῦτον. [a] *Ego tamen ſuſpicor hunc, ut ſolet, alucinari. Sed velim quæras (facile autem potes) & me certiorem.*

a Non ab hoc. *v. Not.*

Obſecro te, quid eſt hoc? Signata jam epiſtola, Formiani, qui apud me cenabant, Plancum ſe aiebant, hunc Buthrotium, pridie, quam hoc ſcribebam, id eſt, III. Nonas, vidiſſe demiſſum ſine phaleris: ſervulos autem dicere, & eum agripetas ejectos à Buthrotiis. Macte. Sed amabo te, perſcribe mihi totum negotium.

beaucoup d'oppoſition pour ce mariage, cependant je luy dis que je ne croyois pas que tout ce qu'on diſoit de cette femme fût vrai. [10] Le but de mon frere c'eſt de ne rien donner à ſon fils. [11] Cela n'empêcheroit pas Julia de l'épouſer, [12] mais nôtre neveu pourroit bien ſe tromper à ſon ordinaire. [13] Cependant je vous prie de vous informer de cette affaire, ce qui vous ſera aiſé, & de me mander ce qui en eſt.

Mais qu'eſt-ce que j'apprens ! j'avois déja cacheté cette Lettre lorſque les gens de Formies qui ſoupoient chez moi, m'ont dit qu'ils avoient vû hier nôtre Plancus de Buthrote [14] en fort triſte équipage ; [15] que ſes Eſclaves diſoient que les Buthrotiens l'avoient chaſſé avec tous les ſoldats qui venoient ſe mettre en poſſeſſion de leurs terres ; cela va à merveilles ; mais mandez-moi, je vous prie, toute cette affaire.

REMARQUES
SUR LA XXIX. LETTRE.

1. *Je ſuis de vôtre avis ſur les ſuccés des jeux des Brutus.*] DE CELEBRATIONE LUDORUM TIBI ASSENTIOR ; c'eſt à-dire, je crois comme vous qu'il y aura beaucoup de monde. *Celebris*, *celebratio*, & *celebritas*, ſe prennent ſouvent en ce ſens. Nous avons déja vû dans la vingt ſeptiéme Lettre de ce Livre, *illos celebrari gratiſſimos mirabiliter cupio.* Ciceron dit ailleurs, *quæ celebratio quotidiana ?* Quelle affluence de monde il y avoit tous les jours chez luy ? Pour *celebritas*, il eſt inutile d'en rapporter des exemples, c'eſt le ſens le plus ordinaire de ce mot.

2. *Sur cette dette de Tullius*] DE TULLIO SEMISSE. Cela ſignifie une dette dont l'intereſt eſt d'un demi pour cent par mois.

3. *Je crains ſeulement celle que vous excepteż.*] On a vû dans la Lettre précedente qu'Attica ſe plaignoit de Ciceron, & c'eſt d'elle dont il veut parler ici. Apparemment qu'Atticus luy avoit mandé en plaiſantant, que de tous ſes amis il n'y avoit qu'elle qui ne ſouhaitât pas ſon retour. Cela a rapport à ce qui précede, *qu'eſt-ce qui peut me faire plus de plaiſir que de vivre avec mes amis ?* & il dit cela ſur ce qu'Atticus luy marquoit, qu'il comptoit qu'il pourroit bien tôt revenir à Rome, & y demeurer en ſeureté.

4. *Je ſouhaite fort que ce que vous me mandez de Plancus, & de Decimus Brutus ſoit vrai.*] Apparemment qu'on diſoit que Plancus, qui avoit une armée dans la Gaule Narbonoiſe, vouloit ſe joindre avec Decimus Brutus qui en avoit une dans la Gaule Ciſalpine ; car Plancus affecta long-temps de paroître oppoſé à Antoine. *Voyez les premieres Lettres du* 10. *Liv. des Fam.*

5. *Mais je ne voudrois pas que Sextus Pompeius fit ſa paix.*] Lepidus travailloit alors à ſon accommodement, qui ſe fit à condition qu'il reviendroit à Rome, & qu'on luy rendroit tous ſes biens. Mais la guerre ayant commencé peu de temps aprés entre Decimus Brutus & Antoine, Sextus Pompeius garda ſes troupes, & paſſa depuis dans la Sicile dont il ſe rendit maître, comme tout le monde le ſçait. *Scutum abjicere*, ſe diſoit proprement de ceux qui s'enfuyoient dans le combat, & qui pour fuir plus vîte jettoient leur bouclier, ce qui eſtoit la derniere marque de lâcheté ; mais on voit bien que cette expreſſion a ici un ſens metaphorique.

6. *Un merveilleuſement bon Citoyen comme pourroient eſtre Favonius & Aſinius.*] Nous avons ſouvent parlé de Favonius l'Emulateur de Caton. Pour Aſinius c'eſt apparemment Aſinius Pollio qui eſtoit alors dans les intereſts du bon parti, ou du moins qui vouloit qu'on le crût, comme il paroiſt par les Lettres 31. 32. & 33. du neuviéme Livre des Familieres. Cependant, comme Pollion avoit toûjours eſté attaché au parti de Ceſar à qui il devoit toute ſa fortune, & qu'il ſe déclara en effet contre les Conjurez dés qu'Octavius

ſe fut lié avec Antoine, j'ai de la peine à croire que Ciceron l'ait donné pour modele d'un bon Citoyen, & qu'il l'ait joint avec Favonius l'un des Conjurez. Je croirois volontiers que Ciceron veut parler ici de quelqu'autre Aſinius, ſi nous connoiſſions quelqu'un de ce nom dans le temps de ces Lettres ; ou qu'il y a ici faute dans le texte, ſi l'on ne liſoit de même dans tous les Manuſcrits.

7. *Pour aller faire ſon traité avec Brutus & Caſſius.*] On a vû dans la vingt-uniéme Lettre de ce Livre, que le neveu de Ciceron avoit quitté le parti d'Antoine.

8. *Vous qui eſtes ami des Othons.*] Apparemment que cette Julia avoit épouſé un Othon.

9. *Que Julia veut l'épouſer*] SIBI JULIAM DARE ſupp. *conditionem.* C'eſtoit un terme propre en parlant de mariage. *Sueton. Jul. Octaviam ſororis ſuæ neptem quæ Marcello nupta erat, conditione ei detulit.*

10. *Que je ne croyois pas que tout ce qu'on diſoit de cette femme fût vrai.*] Le texte eſt ici corrompu dans les Manuſcrits. On lit dans quelques-uns *negavi putare illa eſſe vera*, & c'eſt de-là qu'on a tiré la leçon qui eſt dans les éditions ; mais cette maniere de parler, *negavi putare*, ne me paroiſt gueres de Ciceron.

11. *Le but de mon frere, c'eſt de ne rien donner à ſon fils.*] Apparemment que cette Julia eſtoit riche, mais qu'elle n'eſtoit pas de condition, quoiqu'elle portât un ſi beau nom. On ſçait que des familles obſcures portoient ſouvent le même nom que les maiſons les plus illuſtres, ce qui venoit ordinairement de

ce que les Affranchis prenoient le nom de famille de leur maître, & aprés quelques generations on avoit oublié leur origine.

12. *Cela n'empêcheroit pas Julia de l'épouser.*] Je lis ici avec Casaubon ὦ παρὰ τοῦτο *non propter hoc* i. e. *non eo commovebitur quominus eum ducat.*

13. *Mais nôtre neveu pourroit bien se tromper à son ordinaire.*] Ce jeune homme avoit beaucoup de présomption ; & c'en est une ordinaire aux jeunes gens, de se persuader facilement que les femmes sont épriſes d'eux.

14. *Nôtre Plancus de Buthrote.*] Celui qui estoit chargé de distribuer dans l'Epire des terres aux soldats veterans, & à qui Ciceron écrivit des Lettres de recommandation pour les Buthrotiens. Elles sont à la fin du seiziéme Livre. Ce Plancus estoit frere de celui dont il a déja esté parlé dans cette même Lettre.

15. *En fort triste équipage.*] DEMISSUM SINE PHALERIS, à la lettre, *la tête basse & sans caparaſſon*, c'est une metaphore tirée des chevaux. *Demiſsum*, signifie ici proprement les *oreilles baſſes*. Horace a dit,

Demitto auriculas ut iniquæ mentis asellus.

Cela signifie ici metaphoriquement, que Plancus avoit esté obligé de déloger si vîte, qu'il s'estoit sauvé fort en desordre, comme on le voit dans la premiere Lettre du Livre suivant.

M. T. CICERONIS.

EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER SEXTUS DECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.

NONIS *Quint. veni in Puteolanum. Postridie iens ad Brutum in Nesidem hac scripsi. Sed eo die, quo veneram, cenanti Eros tuas litteras. Ita ne? Nonis Juliis? Dii hercule istis. Sed stomachari totum diem licet. Quidquamne turpius quam Bruto Juliis? redeo ad meum igitur: Etsi*

LETTRES
DE CICERON
A ATTICUS.
LIVRE SEIZIEME.

LETTRE I.

JE ſuis arrivé à ma maiſon de Pouzolles le ſept. Le lendemain avant que de partir pour aller voir Brutus à Neſis, [1] je vous ai écrit cette Lettre. Le jour même que j'arrivai, & pendant que je ſoupois, Eros m'apporta vôtre Lettre. Quoi ! appeller le mois où nous ſommes du nom de Ceſar ! [2] Que les Dieux puiſſent confondre ces gens-là. [3] Mais ſi nous voulons nous fâ-

cher, nous en avons tous les jours de nouvelles occaſions ; eſt-il rien de plus honteux que de faire parler ainſi Brutus ? Je reviens donc à dire, ſouffrirons-nous encore de pareilles choſes ? je n'ai rien vû de moins ſuportable. 4 Mais qu'eſt ce que j'entens dire ? que les Buthrotiens ont chaſſé à main armée les ſoldats qui venoient ſe mettre en poſſeſſion de leurs terres ; pourquoi Plancus revient-il ſi vîte ? Car on dit qu'il marche jour & nuit; mandez-moi, je vous prie, ce que vous en ſçavez.

Je ſuis bien aiſe qu'on approuve que je parte. Il n'eſt pas ſurprenant que les Dyméens, à qui on ôte leurs terres, ſe remettent à pirater ; 5 peut-être donc qu'il faudra auſſi faire approuver que je ne parte pas. Je riſquerois moins ſi je m'embarquois avec Brutus, mais je crois qu'il n'a que de petits vaiſſeaux ; je vais le ſçavoir, & je vous le manderai demain. Je crois que ce qu'on dit de Ventidius n'eſt qu'un faux bruit. 6 Pour Sextus Pompeius, on aſſure qu'il fait ſa paix ; ſi cela eſt vrai nous n'aurons point de guerre civile, mais nous perdrons nôtre liberté. 7 Quoi donc, me direz-

in Panſa ſpes? λῆρος πολὺς [a] *in vino, & in ſomno iſtorum?*

[a] Nugæ multæ.

De CCX. *optime Ciceronis rationes explicentur. Ovius enim recens: is multa, quæ vellem: in his ne hoc quidem malum, in mandatis ſat abunde: H-S* LXXII. *ſatis eſſe, affatim prorſus: ſed Xenonem perexigue, & γλίχρως* [b] *præbere, id eſt minutatim. Quo plus permutaſti, quam ad fructum inſularum, id ille annus habeat, in quem itineris ſumtus acceſſit. Hinc ex Kal. April. ad H-S* LXXX. *accommodetur. Nunc enim inſulæ tantum. Videndum enim eſt quid, cum Romæ erit. Non enim puto ſocrum illam ferendam. Pindaro decumano negaram.*

[b] Tenuiter.

Nunc, cujus rei cauſſa tabellarium miſerim, accipe. Q. filius mihi polli-

vous, n'attend-t-on rien de Panſa lorſqu'il ſera Conſul ? Folie ! de compter ſur des gens qui ne penſent qu'à boire & à dormir. [8]

Ces deux cens dix mille ſeſterces nous fourniront de l'argent pour mon fils. Ovius, qui eſt arrivé depuis peu d'Athenes, m'a apporté de fort bonnes nouvelles ; & entr'autres choſes, ce qui n'eſt pas indifferent, mon fils l'a chargé de me dire que ces ſoixante & douze mille ſeſterces par an luy ſuffiroient & au de-là, mais que Xenon ne luy donnoit que fort peu d'argent à la fois. Ce que vous luy avez fait tenir au delà de ce que ſont loüées ces maiſons, ſera pour la premiere année de ſa penſion, y compris les frais de ſon voyage ; & depuis le premier d'Avril que la ſeconde année eſt commencée, ſa penſion ſera de quatre-vingt mille ſeſterces, car le loyer de ces maiſons eſt monté juſque-là. Il faudra voir ce que je pourrai luy donner lorſqu'il ſera à Rome, car il n'y a pas d'apparence que je puiſſe ſouffrir cette belle-mere. [9] J'avois déja refuſé Pindarus. [10]

Il faut vous dire à preſent pourquoi je vous ai envoyé un Exprés. Nôtre

cetur ſe Catonem. Egit autem & pater, & filius, ut tibi ſponderem : ſed ita, ut tum crederes, cum ipſe cognoſſes. Huic ego litteras ipſius arbitratu dabo. Ea te ne moverint ; has ſcripſi in eam partem, ne me motum putares. Dii faxint, ut faciat ea, quæ promittit. Commune enim gaudium. Sed ego nihil dico amplius. Is hinc VII. *Idus. Ait enim attributionem in Idus, ſe autem urgeri acriter. Tu ex meis litteris, quo modo reſpondeas, moderabere. Plura, cum & Brutum videro ; & Erotem remittam. Atticæ meæ excuſationem accipio, eamque amo plurimum : cui, & Piliæ ſalutem.*

REMARQUES

SUR LA PREMIERE LETTRE.

1. NEſis] Petite Iſle auprés de Pouzzoles, où le jeune Lucullus couſin de Brutus avoit une maiſon de campagne. *Neſis* en Grec ſignifie une petite Iſle, d'où eſt venu le

neveu me promet d'eſtre doreſnavant un Caton ; ſon pere & luy m'ont prié de luy ſervir de caution auprés de vous, à condition neanmoins que vous ne le croiriez que lorſque vous l'auriez reconnu par vous-même. Je luy donnerai une Lettre où je vous dirai tout ce qu'il voudra ; mais ne vous y arrêtez pas. Je vous préviens dans celle-ci afin que vous ne croyiez pas que je me ſois laiſſé perſuader. Je ſouhaite de tout mon cœur qu'il faſſe ce qu'il promet, ce ſera pour nous une joïe commune ; c'eſt tout ce que je puis vous en dire. Il doit partir d'ici le neuf, parce qu'il a de l'argent à payer le quinze, & qu'on le preſſe fort. Vous pourrez ſur ce que je vous écris à preſent, regler ce que vous voudrez luy répondre. Je vous en dirai davantage lorſque j'aurai vû Brutus, & que je renvoirai Eros. Je reçois les excuſes de nôtre chere Attica que j'aime fort ; faites luy mes complimens auſſi-bien qu'à Pilia.

---

nom de celle-ci, qui s'appelle encore *Neſita*.

2. *Quoi ! appeller le mois où nous ſommes du nom de Ceſar.*] L'année précedente on avoit donné le nom de famille de Ceſar,

Julius, au mois que les Romains appelloient auparavant *Quintilis*. Ceux qui avoient eû soin des jeux de Brutus, en les faisant publier firent mettre dans l'affiche, *Nonis Juliis*, au lieu de *Nonis Quintilibus*. On conçoit bien qu'il étoit ridicule qu'un chef des Conjurez semblât autoriser la flaterie qui avoit fait nommer ce mois *Julium*, parce que c'estoit celui de la naissance d'un homme que Brutus se faisoit honneur d'avoir tué comme un tyran. On appella depuis *Augustum* le mois suivant, parce que ce fut pendant ce mois qu'Auguste remporta les principales victoirçs qui le rendirent maître du monde. On voulut faire le même honneur à Tibere, mais il se moqua de ceux qui en firent la proposition; comment fera-t-on, leur dit-il, lorsqu'on en sera au treiziéme Empereur?

3. *Que les Dieux puissent confondre ces gens-là.*] DII HERCULE ISTIS supp. *male faciant*, comme dans la douziéme Lettre de l'onziéme Livre des Fam. *Dii isti segulio male faciant*, ou, *Dii istis* supp. *irati*, comme dans la 7. Lett. du 4. Liv.

4. *Je reviens donc à dire, souffrirons-nous encore de pareilles choses? je n'ai rien vû de moins supportable.*] Ciceron ne doutoit point que ce ne fût C. Antonius qui présidant comme Préteur aux jeux de Brutus, avoit fait mettre dans l'affiche dont nous avons parlé plus haut, *Nonis Juliis*; & c'est luy que regarde ce mouvement d'indignation. Aprés *nihil vidi*, il faut sousentendre *turpius*, *fœdius*, ou quelque chose de semblable. J'ai suivi ici le sens que Bosius, Gronovius, & Grævius ont donné à cet endroit; mais je dois avertir, que

ἴτι ἰῶμεν est une conjecture de Bosius tirée de ses Manuscrits, où on lit ἔτεαμεν, ce qui ne fait aucun sens. Il y a dans les anciennes éditions ἰαθῶμεν, qui est aussi sans doute une conjecture de quelque Critique, car cette leçon ne se trouve dans aucun Manuscrit. Elle peut faire un bon sens. Je reviens, dit Ciceron, à mon voyage; à la lettre, *à mon, il faut donc partir*; & alors *nihil vidi* signifieroit, *j'ai eû tort d'avoir attendu si longtemps*, comme Ciceron dit ailleurs, *me cæcum qui hæc non viderim*; & dans une autre Lettre, *meam stultam verecundiam qui legari noluerim ante res prolatas &c.*

5. *Il n'est pas surprenant que les Dyméens, à qui l'on a ôté leurs terres, se remettent à pirater.*] Pompée, aprés avoir purgé la Mer de Pirates, les rassembla dans des villes depeuplées, & leur donna les terres qui en dépendoient, & qui estoient en friche. Il en rassembla un grand nombre à Dymé ville de l'Achaïe. Mais Cesar leur ayant ôté leurs terres pour les donner à des soldats, ils furent obligez pour vivre, de chercher une ressource dans leur premier métier, ce qui inquiétoit Ciceron qui devoit passer en Grece par Mer; c'est pour cela qu'il ajoûte, *peut-estre donc qu'il faudra faire approuver que je ne parte point.*

Plutar. Pomp. Strabo, Lib. 8. Appian. in Mithridat.

6. *Je crois que ce ce qu'on dit de Ventidius n'est qu'un faux bruit.*] Il semble que la fortune se soit plû à faire voir, en la personne de Ventidius, jusqu'où elle peut élever un homme de la plus basse naissance, lors-

qu'elle eſt aidée par l'induſtrie & par le merite. Pompeius Strabo pere du grand Pompée, ayant pris Aſculum pendant la guerre *des Alliez*, fit reſerver une partie des habitans pour ſon Triomphe; & entr'autres, Ventidius qui eſtoit encore à la mamelle, & qui parut à ce Triomphe entre les bras de ſa mere. Lorſqu'il fut grand ſon premier métier, ce fut celuy de Palefrenier; & s'eſtant fait un petit fonds, il gagna depuis ſa vie à loüer des mulets & des voitures pour les Magiſtrats qui alloient dans les provinces, ce qui luy donna occaſion de ſe faire connoiſtre de Ceſar. Il l'emmena avec luy dans les Gaules; & luy ayant trouvé des talens au deſſus de ſa fortune, il l'avança, & aprés la guerre civile il le fit Senateur. Ventidius fut Préteur l'année d'aprés la mort de Ceſar, & ſur la fin de cette même année les Triumvirs le firent Conſul à la place de Q. Pedius. Ayant eſté depuis Lieutenant d'Antoine en Syrie, il défit les Parthes, & vengea le premier les Manes de Craſſus, ce qui luy merita l'honneur du Triomphe. Depuis la mort de Ceſar il s'étoit attaché à Antoine; apparemment que le bruit couroit alors que Ventidius marchoit vers Rome avec quelques-unes des Legions qui eſtoient venues de Macedoine, mais ce bruit ſe trouva faux, comme Ciceron l'avoit jugé.

Vell. Pater. Lib. 2. Dio Lib. 43. & 47. Appian. Lib. 3. civ. & in Parth. Aulu-gel. Lib. 15. cap. 4. Val. Max. Lib. 6. cap. 9.

7. *Si cela eſt vrai, nous n'aurons point de guerre civile, mais nous perdrons toute nôtre liberté.*] Si Sextus Pompeius avoit fait

ſa paix, & eſtoit revenu à Rome comme il le ſouhaitoit, alors toutes les troupes auroient eſté commandées par les partiſans de Ceſar, hors quelques Legions que Decimus Brutus avoit dans la Gaule Ciſalpine.

8. *Folie ! de compter ſur des gens qui ne penſent qu'à boire & à dormir.*] Ciceron veut parler des deux Conſuls deſignez. Son frere en parle encore plus mal dans une Lettre écrite peu de temps aprés celle-cy ; * mais ils ſe tromperent. Ces deux Conſuls ſe declarerent contre Antoine, & furent tuez l'un & l'autre en combatant pour la Republique à la bataille de Modene.

* *Epiſt. ultima Lib.* 16. *Fam.* De Conſulibus deſignatis quos ego penitus novi libidinum & languoris effœminatiſſimi animi plenos ; qui, niſi à gubernaculis receſſerint, maximum ab univerſo naufragio periculum eſt.

9. *Il faudra voir ce que je pourrai luy donner lorſqu'il ſera à Rome, car il n'y a pas d'apparence que je puiſſe ſouffrir cette belle-mere.*] Ciceron avoit repudié Publilia, & on avoit tenté depuis de la luy faire reprendre, mais il n'avoit pû s'y reſoudre. Il falloit donc luy rendre ſa dote, ce qui étoit un grand embaras dans les affaires de Ciceron, parce que cette femme luy avoit apporté beaucoup de bien dont il s'eſtoit ſervi pour payer ſes dettes, ainſi il eſtoit moins en état de marier ſon fils. On avoit apparemment propoſé à Ciceron quelque fille riche, mais il ne croyoit pas pouvoir s'accommoder du caractere & de l'humeur de la mere de cette fille. On ne peut

que deviner ſur des affaires domeſtiques, qui n'eſtoient bien connuës que de Ciceron & de ſon ami.

10. *J'ai déja refuſé Pindarus*] Qui luy avoit peut-eſtre fait les propoſitions de ce mariage dont nous venons de parler. Il y a dans le texte de Grævius *Pindaro Decumano*. Nous avons déja dit ailleurs qu'on appelloit *Decumanos*, ceux qui affermoient les Dîmes que la Republique levoit ſur les provinces conquiſes. Il y a dans les Manuſcrits, & dans les anciennes éditions *Pindaro de Cumano*, & je ne ſçai ſi cette leçon n'eſt

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

VI. *Idus duas epiſtolas accepi, unam à meo tabellario, alteram à Bruti. De Buthrotiis longe alia fama in his locis fuerat: ſed cum aliis multis hoc ferendum. Erotem remiſi citius, quam conſtitueram, ut eſſet qui Hortenſio: & quia equitibus quidem ait ſe Idibus conſtituiſſe. Hortenſius vero impudenter. Nihil enim debetur ei, niſi ex tertia penſione,*

pas auſſi bonne que la correction de Boſius. *Pindarus* eſt un nom d'Eſclave, qui ne convenoit gueres à un Chevalier Romain, comme eſtoient preſque tous les Fermiers de la Republique. On a vû dans la treiziéme Lettre du quatorziéme Livre, qu'il avoit couru un bruit que Ciceron vouloit vendre ſa maiſon de Cumes, quoique cela ne fût pas vrai; peut-eſtre qu'il s'agit ici de la même affaire, & que Pindarus eſtoit l'Affranchi & l'homme d'affaires de celui qui avoit voulu l'acheter. Comme on ne ſçait point de quelle affaire Ciceron a voulu parler ici; Boſius & Grævius auroient auſſi-bien fait de laiſſer dans leur texte la leçon des Manuſcrits

LETTRE II.

J'Ai reçû deux de vos Lettres, l'une par mon Meſſager, & l'autre par celuy de Brutus. L'on avoit parlé dans ces quartiers-ci de l'affaire des Buthrotiens d'une maniere bien differente de ce que vous me dites, mais il faut s'en conſoler, comme de beaucoup d'autres choſes. J'ai renvoyé Eros plûtôt que je n'avois reſolu, afin d'avoir quelqu'un à Rome pour l'affaire d'Hortenſius, & parce qu'Eros m'a dit qu'il avoit pris

quæ eſt Kal. Sex. ex qua penſione ipſa major pars eſt ei ſoluta aliquanto ante diem. Sed hæc Eros videbit Idibus. De Publilio autem, quod perſcribi oportet, moram non puto eſſe faciendam. Sed cum videas, quantum de jure noſtro deceſſerimus, qui de reſiduis CCCC. *H-S* CC. *præſentia ſolverimus, reliqua reſcribamus, loqui cum eo, ſi videbitur, poteris, eum commodum noſtrum exſpectare debere, cum tanta ſit à nobis jactura facta juris. Sed amabo te, mi Amice, (videſne quam blande?) omnia noſtra, quoad eris Romæ, ita gerito, regito, gubernato, ut nihil à me exſpectes. Quamquam enim reliqua ſatis apta ſunt ad ſolvendum; tamen fit ſæpe, ut ii qui debent non reſpondeant ad tempus. Si quid ejuſmodi acciderit, ne quid tibi ſit fama mea potius. Non modo verſura, verum etiam venditione, ſi ita res coget, nos vindicabis.*

jour

jour pour le quinze avec ces Chevaliers. Ce que demande Hortenſius eſt fort déraiſonable. Il ne luy eſt rien dû du troiſiéme payement qui échéra le premier d'Août, & dont on luy a payé la plus grande partie quelque temps avant l'échéance ; mais Eros verra cela le quinze. Quant aux reſcriptions qu'il faut donner à Publilius, je crois qu'on ne doit pas differer ; mais, comme vous ſçavez vous-même combien je me ſuis relâché de la rigueur du droit, puiſque de quatre cens mille ſeſterces que je luy devois de reſte, je luy en ai payé deux cens argent comptant, & que je luy donne des aſſignations pour le ſurplus, je vous prie, ſi vous le jugez à propos, de luy propoſer de me donner du temps, puiſque j'ai fait pour luy beaucoup plus qu'il n'avoit droit d'éxiger. Je vous aurai une obligation infinie, mon cher Atticus (vous voyez que je prens un ton affectueux [1]) je vous prie, dis-je, pendant que vous ſerez à Rome, de regler toutes mes affaires avec un pouvoir abſolu, & ſans me conſulter. Je laiſſe aſſez de fonds ; mais comme mes debiteurs pourroient ne pas payer exactement, ſi cela venoit à ar-

Bruto tuæ litteræ gratæ erant. Fui enim apud illum multas horas in Neſide cum paullo ante tuas litteras accepiſſem. Delectari mihi Tereo videbatur, & habere majorem Accio, quam Antonio, gratiam. Mihi autem quo lætiora ſunt, eo plus ſtomachi & moleſtiæ eſt, populum Romanum manus ſuas, non in defendenda Rep. ſed in plaudendo conſumere. Mihi quidem videntur iſtorum animi incendi etiam ad repræſentandam improbitatem ſuam. Sed tamen, dum modo doleant aliquid, doleant quodlibet.

Conſilium meum quod ais quotidie magis laudari, non moleſte fero; exſpectabamque, ſi quid ad me ſcriberes. Ego enim in varios ſermones incidebam. Quin etiam idcirco trahe-

river, que l'honneur l'emporte ſur toute autre conſideration. Vous pouvez non ſeulement emprunter, mais même, s'il le faut, vendre quelques effets pour m'acquiter.

Brutus a lû avec beaucoup de plaiſir vôtre Lettre. Quelque temps aprés que je l'eus reçûë, j'allai le voir à Neſis, où je paſſai pluſieurs heures avec luy; Il m'a paru qu'il eſtoit fort content du Terée, & qu'il avoit plus d'obligation à Accius qu'à Antoine. [2] Pour moi, plus cela a réüſſi & plus je ſuis fâché & indigné de voir que le peuple Romain ne faſſe uſage de ſes mains que pour de vains applaudiſſemens, [3] au lieu de s'en ſervir pour défendre ſa liberté. Le chagrin qu'en ont eû les partiſans d'Antoine, pourra bien n'aboutir qu'à leur faire lever plûtôt le maſque, & les porter à tous les excés dont ils ſont capables; [4] mais pourvû qu'ils ſoient mortifiez, il n'importe par où.

Je ne ſuis pas fâché qu'on approuve de plus en plus le voyage que je vais faire, & j'attendois ce que vous m'écririez là-deſſus. On m'en parle fort diverſement, & même cela m'avoit fait differer mon départ, afin d'être plus

bam, ut quam diutissime integrum esset. Sed quoniam furcilla extrudimur, Brundisium cogito. Facilior enim, & exploratior devitatio legionum fore videtur, quam piratarum, qui apparere dicuntur. Sestius VI. *Idus exspectabatur, sed non venerat, quod sciam. Cassius cum classicula sua venerat. Ego cum eum vidissem* V. *Kal. in Pompeianum cogitabam, deinde Acculanum. Nosti reliqua.*

De Tutia ita putaram. De Æbutio non credo: nec tamen curo plus, quam tu. Planco & Oppio scripsi equidem, quoniam rogaras: si tibi videbitur, ne necesse habueris reddere. Cum enim tua caussa fecerint omnia, vereor ne meas litteras supervacaneas arbitrentur. Oppio quidem utique: quem tibi amicissimum cognovi. Verum, ut voles. Tu, quoniam scribis hiematurum te in Epiro, feceris mihi gratum, si ante eo veneris, quam mihi in Italiam te auctore veniendum sit. Litte-

long-temps le maître de mes reſolutions ; mais puiſqu'on veut abſolument que je parte, [5] j'irai m'embarquer à Brindes ; car je pourrai plus facilement & plus ſûrement éviter la rencontre des troupes d'Antoine, que celle des Pirates qui paroiſſent ſur ces côtes. [6] On attendoit ici Seſtius aujourd'hui ; [7] mais il n'eſt pas arrivé que je ſçache. Caſſius y eſt avec ſa petite flote. Je le verrai demain, & je partirai enſuite pour Pompeii, [8] d'où j'irai à Acculanum, [9] pour gagner Brindes par la route que vous ſçavez.

Ce que vous me mandez de Tutia ne m'a point ſurpris. Je ne crois pas que ce que l'on dit d'Ébutius ſoit vrai, & je ne m'en ſoucie pas plus que vous. Je vous envoye les Lettres que vous m'avez demandées pour Plancus & pour Oppius, mais je ne crois pas qu'il ſoit neceſſaire de les leur rendre ; comme ils ont fait pour vous tout ce que vous ſouhaitez, ils trouveroient ma recommandation fort inutile, ſur-tout Oppius qui eſt vôtre ami particulier ; mais vous en ferez ce qu'il vous plaira. Puiſque vous comptez de paſſer l'hiver en Epire, je ſouhaiterois fort

ras ad me quam ſæpiſſime, ſi de rebus minus neceſſariis aliquem nactus; ſin autem erit quid majus, domo emittito. Ἡρακλείδιον, [a] *ſi Brundiſium ſalvi, adoriemur. De gloria miſi tibi. Cuſtodies igitur, ut ſoles: (ſed notentur eclogarii) quos Salvius, bonos auditores nactus, in convivio duntaxat legat. Mihi valde placent: mallem tibi. Etiam atque etiam vale.*

[a] Heraclideum opus.

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE.

1. *VOus voyez que je prens un ton affectueux.*] Ciceron a dit ailleurs qu'Atticus & luy n'eſtoient pas faiſeurs de complimens, & qu'ils ne s'en faiſoient jamais l'un à l'autre; * c'eſt pour cela qu'il ajoûte ici cette parentheſe.

* *Epiſt. 3. Lib. 12.*

2. *Qu'il eſtoit fort content du Terée, & qu'il avoit plus d'obligation à Accius qu'à Antoine.* | On avoit repreſenté, pendant les jeux que Brutus avoit donnez au peuple, une

que vous y vinſſiez avant le temps où il faudra, comme vous me l'avez conſeillé vous-même, que je repaſſe en Italie. Ecrivez-moi ſouvent ; lorſque vous n'aurez que des choſes ordinaires à me mander, vous vous ſervirez des commoditez qui ſe trouveront ; mais s'il s'agiſſoit de quelqu'affaire importante, vous m'envoiriez exprés quelqu'un de mes gens. Si j'arrive à Brindes ſain & ſauf, je commencerai l'ouvrage que vous m'avez demandé. Je vous envoie mes Livres *de la Gloire*. Vous vous ſouviendrez, à vôtre ordinaire, de ne les laiſſer voir à perſonne ; mais vous ferez marquer les plus beaux endroits, [10] que Salvius lira ſeulement à table lorſque vous aurez des Auditeurs bien diſpoſez. [11] Je ſuis trés-content de cet ouvrage ; j'aimerois mieux que vous le fuſſiez. Adieu, je vous embraſſe de tout mon cœur.

Tragedie d'Accius Nævius intitulée Terée. Tout le monde ſçait les malheurs de Progné & de Philomele femme & belle-ſœur de Terée. On peut juger par le ſujet de cette piece, qu'il y avoit pluſieurs traits contre les Tyrans. Le peuple avoit fort applaudi aux endroits

dont on pouvoit faire l'application aux affaires presentes ; ce qui arrivoit souvent, comme on l'a vû dans la dix-neuviéme Lettre du second Livre. L'Antoine dont Ciceron parle ici, c'est C. Antonius qui, comme Préteur, présidoit aux jeux Apollinaires en l'absence de Brutus. Ciceron dit donc que Brutus estoit bien persuadé que c'estoit contre l'intention de C. Antonius que cette piece avoit eû un pareil succés, & que le peuple avoit si fort applaudi aux endroits dont Atticus parloit dans sa Lettre à Ciceron.

3. *Que le peuple ne fasse usage de ses mains que pour de vains applaudissemens &c.*] Varron pour reprocher aux Romains qu'ils avoient abandonné l'agriculture, & qu'ils passoient tout leur temps au Cirque & au Theatre, a dit de même qu'ils ne se servoient plus de leurs mains que pour applaudir, au lieu de s'en servir pour cultiver leurs terres & leurs vignes. *Manus movere maluerunt in Theatro ac Circo patres-familiæ, quam in segetibus ac vineis.* Lib. 2 de re rustica.

4. *A leur faire lever plûtôt le masque, & les porter à tous les excés dont ils sont capables.*] AD REPRÆSENTANDAM IMPROBITATEM SUAM. *Repræsentare* signifie ordinairement payer argent comptant, car on sousentend *pecuniam*; & metaphoriquement *faire quelque chose plûtôt qu'on ne l'avoit resolu*, comme dans ce passage du premier Livre des Commentaires de Cesar. *Itaque se quod in longiorem diem conlaturus fuisset, repræsentaturum, & proxima nocte de quarta vigilia Castra moturum.*

5. *Puiſqu'on veut abſolument que je parte.*] A la lettre, *puiſqu'on me chaſſe à coups de fourche.* On voit bien que cette expreſſion proverbiale n'auroit pas fait un bon effet en François, & qu'elle auroit eſté trop forte pour ce que Ciceron veut faire entendre. Horace a dit de même, *Naturam expellas furca.*

6. *Des Pirates qui paroiſſent ſur ces côtes*] Sur celles de la Campanie. Ciceron aimoit mieux aller s'embarquer ſur la Mer Adriatique, parce que le trajet eſtoit beaucoup plus court, & qu'ainſi il n'auroit pas eû tant à craindre des Pirates.

Vide Epiſt. 21. *Lib.* 15.

7. *Aujourd'hui.*] Il y a dans le texte VI. *Idus*, & c'eſt le jour que Ciceron avoit écrit cette Lettre, comme on le voit par le commencement. Elle a eſté écrite à Pouzolles, d'où Ciceron dit qu'il partira le onze.

8. *Je le verrai demain, & je partirai enſuite pour Pompeii.*] Il n'y a qu'à lire les huit premieres lignes de la ſixiéme Lettre de ce Livre pour ſe convaincre qu'il faut lire ici v. *Id.* au lieu de v. *Kal.* Ciceron dit dans cette Lettre que huit jours aprés eſtre parti de Pompeii, il eſtoit arrivé chez Sica le vingt-quatre, donc il n'avoit pas pû aller à Pompeii le vingt-huit. D'ailleurs, il dit ici qu'il partiroit quand il auroit vû Caſſius : or Caſſius eſtant arrivé à Pouzoles, Ciceron ne comptoit pas d'eſtre dix-huit jours ſans le voir. Tous les Commentateurs ont fait cette remarque, qui ſaute aux yeux ; mais comme il y a dans les Manuſcrits v. *Kal.* ils n'ont pas voulu toucher au texte, quoiqu'ils le cor-

rigent ſouvent ſur des conjectures bien moins ſûres.

9. *Acculanum.*] Ville des peuples nommez *Hirpini*, elle s'appelle à preſent *Fricenti* dans le Royaume de Naples au pied de l'Apennin. Il y a dans le texte de Grævius *in Acculano*, mais il faut lire *Æculano*; car c'eſt ainſi que la nomment Pline, Ptolomée, Appien. Manuce a cru qu'il falloit peut-eſtre lire ici *Herculanium*; & Boſius l'a mis dans ſon texte; mais cela fait voir qu'il le formoit trop legerement, comme nous l'avons remarqué plus d'une fois. Ciceron comptoit alors d'aller par terre de Pompeii à Brindes, & Acculanum eſtoit ſur cette route. S'il eſtoit allé de Pompeii à Herculanium, au lieu d'avancer il auroit reculé, mais Boſius ne connoiſſoit point Acculanum, ou n'y faiſoit point attention, & c'en eſtoit aſſez pour ſubſtituer quelqu'autre nom plus connu.

10. *Mais vous ferez marquer les plus beaux endroits.*] SED NOTENTUR ECLOGARII. Ce dernier mot n'eſt que cette ſeule fois dans Ciceron & ne ſe trouve dans aucun autre Auteur, ainſi ce n'eſt que par conjecture qu'on en peut deviner la ſignification. Voici ce qu'en diſent les Commentateurs. Ἐκλογὰι ſignifie ſouvent les extraits des Livres. *Eclogarii*, c'étoient ceux qui faiſoient ces extraits; car les Romains avoient pluſieurs Eſclaves qui leur ſervoient pour leurs études, des Copiſtes, des Lecteurs, & d'autres plus habiles qui faiſoient ces extraits & ces ſommaires dont nous venons de parler, & qui eſtoient appellez *Eclogarii*, *eo quod excerpebant τὰς λογάς*. Boſius, aprés Turnebe, croit que Ci-

ceron dit ici à Atticus de prendre garde qu'on ne tire des extraits de ſes Livres *de Gloria*. Selon ces Critiques *notentur*, eſt ici la même choſe que *obſerventur* ; mais c'eſt donner à ce mot un ſens qui n'eſt nullement naturel. Gronovius croit qu'il faut lire *notent Eclogarii*, & que cela ſignifie qu'avant que de lire cet ouvrage, on diſtingue bien les periodes, & qu'on marque en lettres rouges les noms des Interlocuteurs. Le ſens de Manuce eſt à peu prés le même, mais il croit que *Eclogarii* ſignifie les Interlocuteurs ; alors on peut conſerver *notentur*, mais cette ſignification ne convient pas bien avec l'origine Grecque. Il me ſemble que ſans rien changer au texte comme Gronovius, on peut donner à ce paſſage un ſens qui convient encore mieux avec ce qui précede. Atticus voyoit toûjours le premier les ouvrages de Ciceron, qui les luy communiquoit afin qu'il luy donnât ſes avis avant qu'ils paruſſent. Ciceron recommande ici à Atticus de ne laiſſer point ſortir de ſes mains ſes Lives *de Gloria* ; & il ajoûte qu'en attendant qu'ils ſoient en état d'eſtre rendus publics, il peut faire marquer les plus beaux endroits, & les faire lire à ſes Convives. Suivant ce ſens, *Eclogarii* eſt ici adjectif, & il faut ſouſentendre *loci*. Alors on n'a plus beſoin de mettre en parentheſe, *ſed notentur Eclogarii*, qui ſe lie naturellement avec *quos* ; ce qui fait un ſtile plus clair & plus coulant, que de rapporter *quos* à *de Gloria* ſupp. *libros*.

11. *Des Auditeurs bien diſpoſez*] C'eſt ce que ſignifie ici *bonos auditores*, & c'eſt pour cela que Ciceron veut qu'on ne liſe ſon Livre

qu'à table. Dans la Lettre ſuivante il prie Atticus de faire bonne chere à ſes Convives,

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

TU vero ſapienter (nunc demum enim reſcribo his litteris, quas mihi miſiſti) convento Antonio Tiburi : ſapienter igitur, quod manus dediſti, quodque etiam ultro gratias egiſti. Certe enim, ut ſcribis, deſeremur potius à Rep. quam à re familiari. Quod vero ſcribis te magis & magis delectari, ô Tite ſi quid ego, *addis mihi ſcribendi alacritatem. Quod Eroten non ſine munuſculo exſpectare dicis ; gaudeo non fefelliſſe eam rem opinionem tuam : ſed tamen idem* σύνταγμα [a] *miſi ad te retractatius, & quidem* ἀρχέτυπον [b] *ipſum, crebris locis inculcatum & refectum.*

a Opus. b Archetypum exemplar.

de crainte que s'ils avoient mal ſoupé, ils ne trouvaſſent ſon Livre mauvais.

LETTRE III.

VOus avez fait trés-ſagement (car je répons enfin à vôtre Lettre) vous avez fait, dis-je, trés-ſagement d'être allé à Tibur voir Antoine, d'avoir conſenti à tout ce qu'il a voulu, & de l'avoir même remercié; car certainement vous avez raiſon de dire, que nous perdrons plûtôt nôtre liberté que nôtre bien. Vous m'encouragez fort à compoſer, en m'aſſûrant que mon Traité *de la Vieilleſſe* [1] vous fait tous les jours un nouveau plaiſir. Vous comptez, me dites-vous, qu'Eros vous apportera quelque preſent; [2] je ſuis bien-aiſe que vous ne vous ſoyez pas trompé. Vous avez déja vû l'ouvrage que je vous envoie; mais je l'ai fort retouché, & c'eſt l'original même où j'ai fait beaucoup d'additions & de changemens. Vous le ferez mettre au net, [3] & vous le lirez en ſecret à vos

Hunc tu tralatum in macrocolum lege arcano convivis tuis : ſed , ſi me amas , hilaris , & bene acceptis ; ne in me ſtomachum erumpant , cum ſint tibi irati.

De Cicerone velim ita ſit ut audimus. De Xenone coram cognoſcam : quamquam nihil ab eo arbitror neque indiligenter , neque illiberaliter. De Herode faciam ut mandas : & ea , quæ ſcribis , ex Saufeio , & è Xenone cognoſcam. De Q. filio , gaudeo tibi meas litteras prius à tabellario meo , quam ab ipſo , redditas : quamquam te nihil fefelliſſet. Verumtamen. Sed exſpecto , quid ille tecum , quid tu viciſſim : nec dubito , quin ſuo more uterque. Sed eas litteras Curium mihi ſpero redditurum : qui quidem , etſi per ſe eſt amabilis , à meque diligitur ; tamen accedit magnus cumulus commendationis tuæ.

Convives ; mais, je vous prie, ayez ſoin de leur faire bonne chere, de crainte que s'ils eſtoient de mauvaiſe humeur contre vous, ils ne la déchargeaſſent ſur moi.

Je ſouhaite que tout ce qu'on me dit de mon fils ſoit veritable. Je verrai ſur les lieux ce qu'a fait Xenon, & mais je crois qu'il n'y a eû, ni negligence, ni malhonêteté de ſa part. Je ferai ce que vous me recommandez par rapport à Herode, & je m'informerai à Saufeius & à Xenon de ce que vous voulez ſçavoir. Je ſuis bien-aiſe que vous ayez reçû la Lettre que je vous ai écrite par un Exprés, avant celle que j'ai donnée à nôtre neveu, vous n'auriez pas pris à la lettre tout ce que je vous dis de luy ; & cependant il étoit bon que vous fuſſiez preparé. Je ſuis fort curieux de ſçavoir ce qu'il vous aura dit, & ce que vous luy aurez répondu. Je ne doute point que cela ne ſe ſoit paſſé d'une & d'autre part à l'ordinaire, mais j'eſpere que vous m'en rendrez compte dans la Lettre que m'apportera Curius. Quoiqu'il s'attire par luy-même de l'affection, & que j'en aye déja pour luy, cepen-

Litteris tuis ſatis reſponſum eſt. Nunc audi quod, etſi intelligo ſcribi neceſſe non eſſe, ſcribo tamen. Multa me movent in diſceſſu, in primis mehercule, quod disjungor à te. Movet etiam navigationis labor, alienus non ab ætate ſolum noſtra, verum etiam à dignitate; tempuſque diſceſſus ſubabſurdum. Relinquimus enim pacem, ut ad bellum revertamur; quodque temporis in prædiolis noſtris, & belle ædificatis, & ſatis amœnis conſumi potuit, in peregrinatione conſumimus. Conſolantur hæc. Aut proderimus aliquid Ciceroni, aut, quantum proſici poſſit, judicabimus. Deinde tu jam, ut ſpero, & ut promittis, aderis. Quod quidem ſi acciderit, omnia nobis ſunt meliora.

Maxime autem me angit ratio reliquorum meorum: quæ quamquam explicata ſunt; tamen, quod & Dolabellæ nomen in iis eſt, & attribu-

dant vôtre recommandation l'augmentera fort.

Voilà tout ce que j'avois à répondre à vôtre Lettre ; pour ce que je vais ajoûter, je conçois qu'il eſt aſſez inutile de vous l'écrire, & neanmoins je vous l'écris. Je ſuis fâché de partir pour pluſieurs raiſons, & ſur-tout parce que je vous quitte ; d'ailleurs, un voyage par Mer, & la maniere dont il faut que je le faſſe, cela ne convient, ni à mon âge, ni à mon rang. [6] Je penſe encore que je prens mal mon temps ; je pars à preſent que tout eſt tranquile, pour revenir lorſque la guerre ſ ra peut-être commencée ; & je vais me fatiguer pendant un temps que j'aurois pû paſſer doucement dans mes maiſons de campagne qui ſont bien bâties, & aſſez agréables. Ce qui me conſole, c'eſt que je ſerai utile à mon fils pour ſes études, ou je verrai du moins ce qu'il promet ; enfin vous me faites eſperer que vous me ſuivrez de prés.

Le payement de mes dettes m'inquiéte fort ; quoique j'aie laiſſé du fonds pour les payer, cependant comme ce que Dolabella me doit, fait partie de ce fonds, & que je ne ſçai point ſi ceux ſur qui

tione mihi nomina ignota, conturbor: nec me ulla res magis angit ex omnibus. Itaque non mihi videor errasse, quod ad Balbum scripsi apertius, ut, si quid tale accidisset, ut non concurrerent nomina, subveniret; meque tibi etiam mandasse, ut, si quid ejusmodi accidisset, cum eo communicares: quod facies, si tibi videbitur, eoque magis, si proficiscēris in Epirum.

Hæc ego conscendens è Pompeiano tribus actuariolis, decem scalmis. Brutus erat in Neside etiam nunc, Neapoli Cassius. Ecquid amas Deiotarum, & non amas Hieram? qui, ut Blesamius venit ad me, cum ei præscriptum esset, ne quid sine Sexti nostri sententia ageret; neque ad illum, neque ad quemquam nostrum retulit. Atticam nostram cupio absentem suaviari: ita mihi dulcis salus visa est, per te missa ab illa. Referes igitur ei plurimam, itemque Piliæ dicas velim.

il m'a donné un tranſport ſont bons, cela m'embaraſſe, & c'eſt ce qui m'inquiéte le plus. Ainſi je crois que je n'ai pas mal fait d'expliquer à Balbus l'état de mes affaires, & de luy écrire que ſi ce qui m'eſt dû, ne fourniſſoit pas à proportion de ce que je dois, je le priois de nous aider, & que je vous avois écrit de luy en parler en cas que cela arrivât; vous luy en parlerez donc, ſi vous le jugez à propos, ſur-tout ſi vous partez pour l'Epire.

Je vous écris cette Lettre avant que de m'embarquer à Pompeii. J'ai trois petits bâtimens [7] de dix rames chacun. [8] Brutus eſt encore à Neſis, & Caſſius à Naples. Si vous aimez Dejotarus, n'aimez-vous pas auſſi Hieras ? [9] qui depuis que Bleſamius eſt venu chez moi, quoiqu'il eût ordre de ne rien faire que par les avis de nôtre cher Pæduceus, [10] n'a jamais parlé de rien, ni à luy ni à aucun de nous. Les douceurs que vous me dites de la part de nôtre chere petite Attica m'ont fait tant de plaiſir, que je voudrois bien pouvoir luy rendre moi-même un baiſer. [11] Faites donc bien des amitiez pour moi, à elle & à Pilia.

REMARQUES

SUR LA III. LETTRE.

1. *Mon Traité de la Vieilleſſe.*] O TITE SI QUID EGO. Ce ſont les premiers mots de ce Livre, que Ciceron avoit adreſſé à Atticus dont le nom propre eſtoit *Titus*.

2. *Vous comptez, dites-vous, qu'Eros vous apportera quelque preſent.*] Si l'on fait attention, dit Corradus, que Ciceron a dit dans la Lettre précedente qu'il avoit envoyé Eros, on reconnoiſtra qu'il faut lire ici *expectaſſe*, & non pas *expectare*. Mais ſi ce Commentateur y avoit fait luy-même attention, il auroit reconnu que Ciceron dit *expectare*, parce qu'Eros n'eſtoit par encore arrivé lorſqu'Atticus avoit écrit ſa Lettre, & qu'il dit *non fefelliſſe*, parce qu'il eſtoit ſûr qu'Eros eſtoit arrivé dans le temps qu'il écrivoit celle-ci. Cela eſt de petite conſequence; & je ne m'y arrête que pour faire voir par cet exemple, comme j'ai déja fait voir par d'autres, qu'il n'eſt que trop ordinaire aux Critiques de vouloir corriger le texte ſans neceſſité.

3. *Vous le ferez mettre au net.*] TRALATUM IN MACROCOLUM. Voy. Rem. 5. ſur la 25. Lett. du 13. Liv.

4. *Ce qu'a fait Xenon.*] Epiſt. 1. h. Lib.

5. *Vous n'auriez pas pris à la lettre tout ce que je vous dis de luy.*] Voyez le dernier article de la premiere Lettre de ce Livre.

6. *Un voyage par Mer & la maniere dont il faut que je le faße, cela ne convient, ni à mon âge ni à mon rang.*] J'ai ajoûté *la maniere dont il faut que je le faße*, afin qu'on comprît mieux la penſée de Ciceron. Il veut dire que par rapport à ſon âge c'eſt une vraie fatigue pour luy que ce voyage; & que par rapport à ſon rang, il ne convient gueres qu'il s'embarque dans des petits bâtimens ſans eſcorte, & qu'il s'expoſe à être pris par les Pirates qui couroient la Mer Jonienne, comme il l'a dit dans les Lettres precedentes.

7. *J'ai trois petits bâtimens.*] ACTUARIOLIS. C'eſtoient de petits vaiſſeaux fort legers à voiles & à rame.

8 *De dix rames chacun.*] SCALMUS, c'eſt l'endroit où l'on attache la rame, & où eſt ſon point fixe.

9. *Si vous aimez Dejotarus, n'aimez-vous pas auſſi Hieras &c.*] C'eſt ici une ironie. Hieras & Bleſamius eſtoient députez du Roy Dejotarus. * Ils avoient fait au nom de leur maître à Antoine une obligation de dix millions de ſeſterces à condition qu'il luy feroit rendre la petite Armenie que Ceſar avoit oſtée à ce Prince, comme nous l'avons dit ſur la douziéme Lettre du quatorziéme Livre. † Ciceron parle de cette affaire dans la ſeconde Philippique; je vais rapporter le paſſage qui explique fort ce que Ciceron dit ici. *Syngrapha H. S. centies per legatos viros bonos, ſed timidos & imperitos, ſine reliquorum hoſpitum regis ſententia, facta in Gynecæo.*

* *Pro Dejot.* † *Voy. la 3. Rem. ſur la 12. Lettre du 14. Livre.*

10. *Peduceus,*] Il y a dans le texte *Sexti*

noſtri, mais j'ai déja dit que Ciceron deſigne ſouvent par ce *prénom*, Peduceus qui eſtoit ſon ami particulier & celui d'Atticus.

11. *Les douceurs que vous me dites de la part de nôtre chere petite Attica, m'ont fait tant de plaiſir que je voudrois bien pouvoir luy rendre moi-même un baiſer.*] Atticus, en faiſant à Ciceron les complimens d'Attica, luy avoit dit *oſculatur te Attica*, ou bien *tibi ſuavium dat*, comme Ciceron dit dans l'onziéme Lettre de ce Livre, *Attica . . . . . meo nomine ſuavium des.* Nous diſons de même, *je vous embraſſe.* C'eſt par rapport à la ma-

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

ITa ut heri tibi narravi, vel fortaſſe hodie (Quintus enim altero die ſe aiebat) in Neſida VIII. *Idus. Ibi Brutus. Quam ille doluit de Nonis Juliis ! Mirifice eſt conturbatus. Itaque ſeſe ſcripturum aiebat, ut venationem etiam, quæ poſtridie ludos Apollinares futura eſt, proſcriberent,* III. *Id. Quint. Libo intervenit. Is Philonem, Pompeii libertum, & Hilarum ſuum lib. veniſſe à Sexto*

niere dont Atticus avoit fait à Ciceron les complimens de ſa fille que Ciceron dit *ſalus miſſa*, comme s'il diſoit *le baiſer que vous m'avez envoyé de ſa part.* Il ſe ſert du terme *ſuaviari*, parce qu'il parle d'un enfant; ce terme auroit eſté un peu fort ſi la fille d'Atticus avoit eû quelques années de plus. Dans une autre Lettre en parlant d'elle il dit, *ad oſculum Attica*; au lieu qu'en parlant de Tullia ſa fille, qui eſtoit une femme faite, il dit *ad complexum.* Epiſt 1. Lib. 12. *Atque utinam continuo ad complexum meæ Tullie, ad oſculum Attica poſſim currere.*

LETTRE IV.

J'Ai été à Neſis le huit, comme je vous le mandai hier, & comme vous l'avez apparemment appris aujourd'hui, car mon neveu comptoit d'arriver le ſecond jour. [1] J'y ai vû Brutus; qu'il a été fâché qu'on ait mis dans ces affiches *Nonis Juliis*! [2] Il en eſt au deſeſpoir, & il m'a dit qu'il feroit mettre III. Id. Quint. dans l'affiche, par laquelle on publiera le combat des bêtes; qu'il doit donner le lendemain des jeux Apollinaires. Pendant que j'étois à Ne-

cum litteris ad Consules, sive quo alio nomine sunt. Earum exemplum nobis legit. Dixi quid videretur : pauca ὀνόματι λέξιν : [a] *ceteroqui & satis graviter, & non contumaciter. Tantum addi placuit, quod erat, Coss. solum, ut esset, Prætt. Tribb. Pleb. Senatui ; ne illi non proferrent eas, quæ ad ipsos missæ essent.*

a Non proprie dicta.

Sextum autem nuntiant cum una solum legione fuisse Karthagine : eique eo ipso die, quo oppidum Boream cepisset, nuntiatum esse de Cæsare : capto oppido, miram lætitiam, commutationemque animorum, concursumque undique : sed illum ad sex legiones, quas in ulteriore reliquisset, revertisse. Ad ipsum autem Libonem scripsit, nihil esse, nisi ad larem suum licere. Summa postulatorum, ut omnes exercitus dimittantur, qui ubique sint. Hæc fere de Sexto.

sis,

fis, Libon y eſt venu. Il nous a dit qu'Hilarus ſon Affranchi, & Philon Affranchi de Pompée, eſtoient arrivez d'Eſpagne avec des Lettres de ce dernier adreſſées aux Conſuls, ſi l'on doit leur donner ce nom. 4 Libon nous en a lû la copie, & je luy en ai dit mon ſentiment. Il y a quelques fautes de ſtile; du reſte elles ſont écrites avec dignité, & avec moderation. Nous avons ſeulement été d'avis qu'on ajoûtât dans la ſuſcription, *aux Préteurs*, *aux Tribuns du peuple*, *& au Senat*, de peur que les Conſuls ne les fiſſent point voir, ſi elles n'étoient adreſſées qu'à eux.

Par ces nouvelles d'Eſpagne, nous avons appris que Sextus Pompeius n'avoit qu'une ſeule Legion à Carthage, & que le jour-même qu'il avoit pris Borea, 5 on avoit eû nouvelle de la mort de Ceſar. Que cela avoit fait un grand changement dans les eſprits, que tout le monde avoit fait éclater ſa joie, & qu'on étoit venu de tous côtez ſe rendre auprés de luy; & qu'il étoit allé joindre les ſix Legions qu'il avoit dans l'Eſpagne Ulterieure. Il écrit à Libon, qu'il ne peut entendre à aucun accommodement ſi on ne luy rend la maiſon de

De Buthrotiis undique quærens nihil reperiebam. Alii, conciſos agripetas: alii, Plancum, acceptis nummis, relictis illis, aufugiſſe. Itaque non video ſciturum me, quid ejus ſit, ni ſtatim aliquid litterarum. Iter illud Brundiſium, de quo dubitabam ſublatum videtur. Legiones enim adventare dicuntur. Hæc autem navigatio habet quaſdam ſuſpiciones periculi. Itaque conſtituebam uti ὁμοπλοίᾳ.[a] *Paratiorem offendi Brutum, quam audiebam. Nam & ipſe Domitius bona plane habet dicrota: ſuntque navigia præterea luculenta Seſtii, Buciliani, ceterorum. Nam Caſſii claſſem, quæ plane bella eſt, non numero ultra fretum. Illud eſt mihi ſubmoleſtum, quod parum Brutus properare videtur.*

a Navigandi ſocietate.

ſon pere. [6] Ses propoſitions ſe reduiſent à demander que tous ceux qui ont des armées, en remettent le commandement. [7] Voilà, à peu prés, ce qu'on nous a dit de Sextus Pompeius.

Je me ſuis informé de tous côtez de ce qui eſt arrivé à Buthrote, ſans pouvoir m'en éclaircir. Les uns diſent que les Buthrotiens ont bien batu ceux qui étoient allez pour prendre poſſeſſion de leurs terres, d'autres que Plancus ayant touché de l'argent, s'eſt ſauvé & les a abandonnez. Ainſi je vois que je n'en pourrai être bien inſtruit que par vos Lettres. Je crois que je ne pourrai pas aller à Brindes, comme j'en avois quelqu'envie, car on dit que les Legions d'Antoine arrivent. Il pourroit bien auſſi y avoir quelque danger à m'embarquer ſur cette côte; ainſi je ſuis reſolu à ne m'embarquer qu'avec Brutus. Sa flote eſt en meilleur état qu'on ne me l'avoit dit. Domitius, Seſtius, Bucilianus, & quelques autres Conjurez ont de bons vaiſſeaux. [8] Pour la flote de Caſſius, elle eſt fort belle, mais je ne pourrois pas en profiter par de-là le détroit. [9] Ce qui me fait quelque peine, c'eſt que Brutus

Primum confectorum ludorum nuntios exſpectat: deinde, quantum intelligo, tarde eſt navigaturus, conſiſtens in locis pluribus: tamen arbitror eſſe commodius tarde navigare, quam omnino non navigare. Etſi, cum proceſſerimus, exploratiora videbuntur; Eteſiis utemur.

REMARQUES SUR LA IV. LETTRE.

1. *Comme vous l'aurez apparemment appris aujourd'hui, car mon neveu comptoit d'arriver le ſecond jour,*] Il porta à Atticus la Lettre qui eſt aprés celle ci, & qui devroit eſtre auparavant; c'eſt celle que Ciceron a dit dans la premiere Lettre de ce Livre qu'il donneroit à ſon neveu, & ſur laquelle il avoit voulu prévenir Atticus. La Lettre ſur laquelle nous ſommes, doit donc être aprés la cinquiéme de ce Livre; mais elle doit eſtre avant la ſeconde, où l'on voit que Ciceron avoit eſté inſtruit par Atticus de ce qui eſtoit arrivé à Buthrote, au lieu que dans celle-ci il n'en ſçait encore rien de certain, & il attend ce qu'Atticus luy en mandera. Pour la troiſiéme Lettre, il eſt encore plus ſûr qu'elle n'a eſté écrite que depuis la qua-

ne preſſe gueres ſon départ. Il attend des nouvelles de la fin de ſes jeux. De plus, autant que j'en puis juger, il ne fera pas beaucoup de diligence, & ſejournera ſouvent ; cependant il vaut mieux aller doucement que de ne point partir ; mais lorſque nous ſerons en Mer, je verrai mieux quel parti j'aurai à prendre, & je pourrai profiter des vents Eteſiens. 10

---

triéme & la cinquiéme ; car ces deux-ci ont eſté écrites à Pouzzoles, & la troiſiéme eſt dattée de Pompeii, où Ciceron alla aprés avoir quitté Pouzzoles pour paſſer en Grece.

2. *Qu'on ait mis dans ces affiches* NONIS JULIIS.] Voy. Rem. 2. ſur la 1. Lettre de ce Livre.

3. *Le combat desbêtes*] VENATIONEM. Voy. Rem. 22. ſur la 15. Lettre du 4. Livre.

4. *Adreſſées aux Conſuls, ſi l'on doit leur donner ce nom*] Parce qu'ils n'avoient pas eſté élus ſelon les Loix, mais nommez par Ceſar. Ciceron a dit par la même raiſon d'Hirtius & de Panſa, *duo quaſi deſignati Conſules*, & en general de tous les Magiſtrats, *vides magiſtratus, ſi quidem illi magiſtratus*. Epiſt. 5. Lib. 14.

5. *Borea*] C'eſtoit quelque petite ville auprés de la nouvelle Carthage. Je ne ſçai comment deux habiles Commentateurs ont eſté

s'imaginer qu'il s'agiſſoit ici de *Boreum* ou *Borium* ville d'Affrique. Tous les Hiſtoriens diſent que Sextus Pompeius eſtoit en Eſpagne lorſqu'il apprit la mort de Ceſar. Il n'étoit pas alors aſſez puiſſant pour quitter l'Eſpagne, & aller faire des courſes en Affrique. Il ne s'agit pas non plus d'*Ebora*, comme Turnebe voudroit qu'on lût ; car Sextus Pompeius étoit dans l'Eſpagne Citerieure lorſqu'il apprit la mort de Ceſar, & la Luſitanie où eſt Ebora, eſtoit la partie la plus reculée de l'Eſpagne Ulterieure. Il vaut donc mieux avoüer qu'on ne ſçait point ce que c'eſtoit que cette ville nommée *Borea*, ſinon qu'elle eſtoit auprés de la Carthage d'Eſpagne, comme il paroiſt par ce que dit ici Ciceron.

6. *Qu'il ne peut entendre à aucun accommodement ſi on ne luy rend la maiſon de ſon pere.*] Elle avoit eſté venduë par Ceſar, & Antoine l'avoit achetée. Cependant le jeune Pompée ſe contenta depuis, qu'on luy rendit tout l'argent qui eſtoit provenu de la vente des biens de ſon pere.

Dio Lib, 45.

7. *Que tous ceux qui ont des armées, en remettent le commandement.*] UT OMNES EXERCITUS DIMITTANTUR. Cela ne ſignifie pas qu'on licentie toutes les troupes ; car les Romains avoient toûjours un certain nombre de Legions ſur pié ; mais comme tous ceux qui eſtoient alors à la tête des armées, eſtoient ſuſpects à Sextus Pompeius, parce qu'ils avoient eſté les partiſans les plus zelez de Ceſar, il demandoit que ſi on l'obligeoit à remettre le commandement de ſes

troupes, on ôtât à Lepidus, à Plancus, & à Pollion celles qu'ils commandoient.

Vides tamen Tiranni Satellites in imperiis, vides exercitus &c. Epiſt. 5. Lib. 14.

8. *Vaiſſeaux*] DICROTA. Eſt la même choſe que *Biremes*.

9. *Mais je ne pourrois pas en profiter par de-là le détroit.*] C'eſt que Caſſius n'alloit d'abord qu'en Sicile.

10. *Des vents Etheſiens*] Vents reglez qui ſouffloient pendant la Canicule. Voy. Rem. 1. ſur la 7. Lettre du 6. Livre.

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

TUas jam litteras Brutus exſpectabat: cui quidem ego non novum attuleram de Tereo Attii. Ille Brutum putabat. Sed tamen rumoris neſcio quid afflaverat, commiſſione Græcorum frequentiam non fuiſſe. Quod quidem me minime fefellit. Scis enim, quid ego de Græcis ludis exiſtimem.

Nunc audi quod pluris eſt, quam omnia. Quintus fuit mecum dies complures: &, ſi ego cuperem, ille vel pluris fuiſſet: ſed, quantum fuit, incredibile eſt quam me in omni genere delectarit: in eoque maxime in quo minime ſatisfaciebat. Sic enim commutatus eſt totus & ſcriptis meis quibuſdam, quæ in manibus habebam, & aſſiduitate orationis, & præceptis, ut tali animo in Remp. quali nos volu-

LETTRE V.

BRutus attend de vos nouvelles ; je luy ai appris le premier quel ſuccés avoit eû le Terée d'Accius. [1] Il croyoit que c'étoit le Brutus [2] qu'on avoit joüé ; mais il avoit entendu dire qu'il n'y avoit pas eû beaucoup de monde aux jeux Grecs ; cela ne m'a pas ſurpris, car vous ſçavez ce que je penſe de ces jeux. [3]

Parlons maintenant d'une choſe qui m'intereſſe par-deſſus tout. Nôtre neveu a demeuré pluſieurs jours avec moi, & y ſeroit demeuré plus long-temps ſi je l'avois ſouhaité ; mais pendant qu'il y a eſté, vous ne ſçauriez croire combien j'en ai été content en toutes manieres, & ſur tout par cet endroit ſur lequel il nous a donné juſqu'à preſent ſi peu de ſatisfaction. La lecture de quelques-uns de mes ouvrages que je retouchois alors, les frequentes converſations que j'ai eûës avec luy, & les avis que je luy ai

mus, futurus ſit. Hoc cum mihi non modo confirmaſſet, ſed etiam perſuaſiſſet; egit mecum accurate multis verbis, tibi ut ſponderem, ſe dignum & te, & nobis futurum; neque ſe poſtulare, ut ſtatim crederes: ſed cum ipſe perſpexiſſes, tum ut ſe amares.

Quod niſi fidem mihi feciſſet, judicaſſemque hoc, quod dico, firmum fore; non feciſſem id, quod dicturus ſum. Duxi enim mecum adoleſcentem ad Brutum. Sic ei probatum eſt, quod ad te ſcribo, ut ipſe crediderit; me ſponſorem accipere noluerit: eumque laudans amiciſſime mentionem tui fecerit: complexus, oſculatuſque dimiſerit. Quamobrem etſi magis eſt, quod gratuler tibi, quam quod te rogem, tamen etiam rogo, ut, ſi quæ minus antea propter infirmitatem ætatis conſ-

donnez, ont fait ce changement ; il eſt ſi grand que nous pouvons compter qu'il aura doreſnavant tous les ſentimens d'un bon Citoyen. 4 Aprés qu'il me l'eut aſſuré d'une maniere qui m'a entierement perſuadé, il me pria inſtamment de vouloir bien luy ſervir de caution auprés de vous, & de vous répondre que doreſnavant il ſeroit digne & de vous & de nous. Il ne demande point que vous le croyiez d'abord, mais ſeulement que lorſqu'il vous en aura donné des preuves vous luy rendiez vôtre amitié.

Si j'avois douté le moins du monde de ſes ſentimens & que je ne les euſſe pas crus bien affermis, je n'aurois pas fait ce que je vais vous dire. Je l'ai mené à Brutus qui a eſté ſi perſuadé que ſon retour étoit ſincere, qu'il n'a point voulu que je répondiſſe pour luy ; & en le loüant de ces bonnes diſpoſitions, il a parlé de vous d'une maniere pleine d'amitié. Lorſque nôtre jeune homme le quitta, il l'embraſſa fort tendrement. Ainſi, quoiqu'il ſemble que je doive vous faire compliment là-deſſus plûtôt que de vous parler pour luy, cependant je vous prie d'être perſuadé que

tanter ab eo fieri videbantur, ea judices illum abjeciſſe; mihique credas, multum allaturam, vel plurimum potius, ad illius judicium confirmandum, auctoritatem tuam.

Bruto cum ſæpe injeciſſem de ὁμοπλοίᾳ, [a] *non perinde, atque ego putaram, arripere viſus eſt. Exiſtimabam μετεωρότερον* [b] *eſſe: & hercule erat, & maxime de ludis. At mihi, cum ad villam rediſſem, Cn. Lucceius, qui multum utitur Bruto, narravit, illum valde morari, non tergiverſantem, ſed ſpectantem, ſi qui forte caſus. Itaque dubito, an Venuſiam tendam, & ibi exſpectem de legionibus: ſi aberunt, ut quidam arbitrantur, Hydruntem: ſi neutrum erit ἀσφαλὲς,* [c] *eodem revertar.*

a Navigandi ſocietate.
b Suſpenſiore animo.
c Tutum.

Jocari me putas? moriar, ſi quiſ-

s'il a paru juſqu'à preſent dans ſa conduite une legereté que ſa jeuneſſe rendoit pardonnable, cela eſt entierement paſſé. Croyez-moi, vôtre approbation & vôtre autorité contribueront beaucoup, ou pour mieux dire infiniment, à l'affermir dans une ſi bonne reſolution.

J'ai inſinué pluſieurs fois à Brutus dans la converſation que je ſerois bien aiſe de m'embarquer avec luy, mais il n'a pas ſaiſi cela comme je l'aurois crû. Je m'imagine qu'il attend quelque nouvelle; & il en attend en effet, ſur-tout de ſes jeux. Quand je fus de retour à ma maiſon de campagne, Cn. Lucceius qui eſt tous les jours avec Brutus me dit qu'il ne vouloit pas ſe preſſer de partir, non pas qu'il n'y fût déterminé pour le preſent, mais qu'il vouloit voir ſi par hazard les affaires ne changeroient point de face. Je pourrai bien aller à Venuſe r pour y attendre des nouvelles de ces Legions; ſi elles n'arrivent point comme quelques gens le croyent, j'irai à Hydrunte; mais s'il n'y a point de ſûreté ni ſur Mer ni ſur terre, je reviendrai ici.

Vous ne voulez pas prendre à la let-

quam me tenet præter te. Etenim circumſpice : ſed ante erubeſco. O dies in auſpiciis Lepidi lepide deſcriptos, & apte ad conſilium reditus noſtri. Magna ῥοπὴ [a] *ad proficiſcendum tuis litteris. Atque utinam te illic. Sed ut conducere putabis.*

a Inclinatio.

Nepotis epiſtolam exſpecto. Cupidus ille meorum, qui ea, quibus maxime γαυριῶ, [b] *legenda non putet? & ais μετ' ἀμύμονα,* [c] *tu vero ἀμύμων:* [d] *ille quidem ἄμεμπτος.* [e] *Mearum epiſtolarum nulla eſt συναγωγὴ:* [f] *ſed habet Tiro inſtar ſeptuagintæ. Et quidem ſunt à te quædam ſumendæ. Eas*

b Glorior. *c* Poſt carentem nævo.
d Nævo carens. *e* Immortalis. *f* Collectio.

tre ce que je vous ai mandé ; je veux mourir s'il y a aucune autre perſonne que vous qui me retienne ; [6] tournez-vous de tous côtez, vous n'en trouverez point ; mais lorſque je ſuis avec vous, j'ai quelque ſorte de honte de vous faire de pareilles proteſtations. [7] Que les jours auſquels les Augures doivent faire leurs fonctions ſont bien marquez dans les Livres de Lepidus, & que cela s'accorde bien avec les meſures que j'ai priſes pour mon retour. [8] Vous me determinez fort à partir par l'eſperance que vous me donnez que je pourrai vous voir en Grece, mais que cela ne dérange point vos affaires.

J'attens la Lettre de Nepos. Eſt-il poſſible qu'il ſoit ſi curieux de mes ouvrages, luy qui mépriſe ſi fort le genre d'écrire dont je me fais le plus d'honneur ! [9] Vous me dites que vous lui donnez la premiere place aprés moi, mais il faut vous mettre à la mienne ; [10] pour Nepos c'eſt un homme divin. Il n'y a point de recuëil de mes Lettres. [11] Tiron en a environ ſoixante & dix; vous en pourrez fournir quelques-unes. Il faut que je les revoie, & que

ego, oportet, perſpiciam, corrigam. Tum denique edentur.

REMARQUES
SUR LA V. LETTRE.

1. *JE luy ai appris le premier quèl ſuccés avoit eû le Terée d'Accius.*] Je lis ici aprés Corradus qui a eſté ſuivi par Manuce & par Grævius, *cui ego novum* ſans *non.* Ce qui précede & ce qui ſuit, fait voir que Brutus n'avoit point encore eû de nouvelles du ſuccés de Terée, puiſqu'il ne ſçavoit pas même qu'on eût joüé cette piece ; & c'eſt une nouvelle preuve que cette Lettre ci a été écrite avant les trois précedentes ; car il n'y a nulle apparence que Brutus eût eſté ſi long-temps ſans avoir des nouvelles de ce qui ſe paſſoit à Rome au ſujet de ſes jeux. *Voy. la* 1. *Rem. ſur la Lett. précedente.*

2. *Le Brutus*] Tragedie du même Aceius Nævius, où il repreſentoit Tarquin chaſſé de Rome, & la liberté renduë aux Romains par L. Brutus. Il n'y avoit point de ſujet qu'on pût appliquer plus naturelement aux affaires preſentes, & ce fut ſans doute pour cela que C. Antonius qui préſidoit aux jeux en qualité de Préteur, ne voulut pas qu'on la repreſentât. Ciceron cite un morceau de cette Tragedie dans le premier Livre *de la Divination.*

3. *Vous ſçavez ce que je penſe des jeux*

je les retouche, on pourra enſuite les rendre publiques.

Grecs.] Ces jeux eſtoient compris entre ceux qui eſtoient nommez en general *ludi Scenici*, comme les Tragedies, les Comedies, les Mimes, les Satyres, & cette eſpece de farce nommée *ludi Oſci*, & *fabula atellana*. Mais il n'eſt pas aiſé de décider ce que c'eſtoit préciſément que ces jeux Grecs. Ce qui me paroiſt ſûr, c'eſt qu'on ne peut pas entendre par-là avec Popma, les Tragedies & les Comedies imitées des Grecs, comme eſtoient preſque toutes les Tragedies & les Comedies Latines. Car Ciceron fait entendre ici, qu'il ne faiſoit nul cas des jeux Grecs, au lieu qu'il eſtimoit fort les Tragedies & les Comedies imitées des Grecs, comme il le dit dans le troiſiéme Livre *de Finibus*, & comme on le voit par l'eſtime qu'il avoit pour Æſopus & pour Roſcius les deux plus grands Acteurs de leur temps, l'un pour le Comique, & l'autre pour le Tragique. Manuce croit que les jeux Grecs eſtoient ainſi appellez, parce que les Acteurs parloient Grec, & eſtoient vêtus à la Grecque; comme dans les jeux nommez *Oſci*, on parloit l'ancienne langue des peuples de la Campanie, dit ce Commentateur. Si cela eſtoit vrai, il n'auroit pas eſté ſurprenant que le peuple qui n'entendoit pas le Grec, n'y fût pas venu en foule. Pour ce qui eſt des jeux nommez *Oſci*, ils eſtoient ainſi appellez, non parce qu'on y parloit la langue *Oſque*, mais parce que c'étoient des farces

imitées de celles de ces anciens peuples. On ne voit nulle part qu'on ait parlé Grec sur le Theatre des Romains. Je crois donc que les jeux Grecs c'estoit une autre espece de farce nommée Satyres ou Mimes & qui venoit des Grecs, comme le dit formellement Denis d'Halicarnasse Lib. 7. Je crois, dit-il, que ce seroit fatiguer inutilement le Lecteur que de luy prouver une chose qui est connuë de tout le monde, c'est que les jeux qui sont nommez *Satyrici* ne viennent ni des Umbriens, ni des Liguriens, ni des autres peuples de l'Italie, mais des Grecs. Ces jeux se representoient le matin avant qu'on joüât la grande piece, comme il paroist par ce passage de la premiere Lettre du septiéme des Familieres. *Per eos dies matutina tempora lectiunculis consumpseris, cum illi interea, qui te illic reliquerunt, spectarent communis mimos semisomni.*

4. *Qu'il aura dorefnavant tous les sentimens d'un bon Citoyen.*] Ciceron ne mandoit cela à Atticus que comme une chose qu'il souhaitoit plus qu'il ne l'esperoit, comme on l'a vû dans le dernier article de la premiere Lettre de ce Livre. En effet, il y avoit eû jusqu'alors tant de haut & de bas dans la conduite de leur neveu, qu'il sembloit qu'on ne pouvoit gueres compter sur toutes ses protestations. Cependant il tint parole pour cette fois, & se detacha entierement d'Antoine, ce qui luy coûta la vie. Il fut proscrit, l'année suivante, avec son pere. La constance qu'il fit paroistre alors, luy a donné place dans l'Histoire. Ayant esté pris par les Ministres de la cruauté d'Antoine, on le mit à la tor-

eure pour luy faire dire où ſon pere eſtoit caché ; mais la pieté filiale fut plus forte que la violence des tourmens. Son pere l'ayant ſçû, ne pût ſe reſoudre à le laiſſer ſouffrir plus long temps, & il vint ſe livrer luy-même.

Dio Lib. 47.

5. *Venuſe*] Ville dans le milieu des terres ſur les confins de la Poüille & de la Lucanie ; c'eſtoit la patrie d'Horace.

6. *Vous ne voulez pas prendre à la lettre ce que je vous ai mandé ; je veux mourir s'il y a aucune autre perſonne que vous qui me retienne.*] Je crois que cela a rapport à ce que Ciceron avoit dit à Atticus dans la vingt-ſeptiéme Lettre du Livre préecedent. *Je ſuis fâché que vous n'ayez pleuré qu'aprés que vous m'eûtes quitté ; ſi cela vous eſtoit arrivé lorſque vous me dites adieu, peut-être que cela m'auroit empêché de partir.*

7. *Mais lorſque je ſuis avec vous, j'ai quelque ſorte de honte de vous faire de pareilles proteſtations.*] Le texte eſt ici fort concis, & il a fallu ajoûter quelques mots pour faire entendre ce que dit Ciceron. *Ante erubeſco* ſignifie ici, *in os hoc tibi dicere erubeſco.* En effet, on écrit à ſes amis d'une maniere plus affectueuſe qu'on ne leur parle ; les aſſûrances d'affection & de tendreſſe que des amis ſe donnent en s'écrivant, auroient dans la converſation un air de compliment qui ne convient point à des amis particuliers.

8. *Que les jours auſquels les Augures doivent s'aſſembler ſont bien marquez dans les Livres de Lepidus, & que cela s'accorde bien avec les meſures que j'ai priſes pour*

mon retour!] Lepidus eſtoit grand Pontife ; & c'eſtoit à luy à marquer chaque année, les jours où le *College* des Augures devoit s'aſſembler. Apparemment que Lepidus avoit indiqué l'Aſſemblée de ce *College* pour le commencement de Janvier, & Ciceron eſtoit bien aiſe de pouvoir eſtre de retour pour ce temps-là. Il y a ici dans le texte un jeu de mots qu'on n'a pas pû conſerver dans la traduction, & ce n'eſt pas un grand mal ; la langue Françoiſe ſe paſſe toûjours volontiers de ces ſorter d'ornemens.

9. *J'attens la Lettre de Nepos ; eſt-il poſſible qu'il ſoit ſi curieux de mes ouvrages, luy qui mépriſe ſi fort le genre d'écrire dont je me fais le plus d'honneur?*] Ciceron veut parler de ſes ouvrages Philoſophiques ; & en effet, il y en a pluſieurs qui valent bien ſes Harangues. Nous voyons par un fragment d'une Lettre de Cornelius Nepos à Ciceron, * qu'il faiſoit fort peu de cas de la Philoſophie, parce qu'il voyoit que ceux qui donnoient de ſi belles leçons de morale, eſtoient ordinairement ceux qui les ſuivoient le moins. Apparemment qu'Atticus avoit mandé à Ciceron, que quoique Cornelius Nepos ne fit pas grand cas de la Philoſophie, cependant il avoit été trés-content de ſes derniers ouvrages, qui eſtoient, celui de la Vieilleſſe, & celui *de Finibus*.

* *Apud Lactantium Lib. 3. Inſtit. divin. cap. 16.*

10. *Vous dites que vous luy donnez la premiere place aprés moi, mais il faut vous mettre à la mienne.*] Atticus diſoit à Ciceron qu'aprés luy, il ne connoiſſoit pas de

meilleur Ecrivain que Cornelius Nepos. Quoique l'amitié pût avoir quelque part à ce jugement, il eſtoit vrai du moins que Cornelius Nepos eſtoit un trés-bon Ecrivain, comme on le voit par ce qui nous reſte de luy. Atticus en faiſant cet éloge de Nepos, avoit fait alluſion à un endroit d'Homere où ce Poëte dit qu'Ajax eſtoit le plus beau de tous les Grecs aprés Achile. μετ' ἀμύμονα πηλεϊωνα, à la lettre aprés le fils de Pelée, qui eſt d'une beauté parfaite. Atticus appliquoit cela à Ciceron, qui dit que cela convenoit mieux à Atticus.

11. *Il n'y a point de recuëil de mes Lettres, Tiron en a environ ſoixante & dix.*] Il faloit que Ciceron n'eût pas eû un grand ſoin de garder ſes Lettres, puiſque de toutes celles qu'il avoit écrites il ne luy en reſtoit qu'un ſi petit nombre. C'eſt qu'il ne les avoit pas écrites pour les rendre publiques, & cela en augmente le prix, car il s'y eſt peint bien plus naturellement. Il nous en reſte plus de mille de luy, ſans celles qui ſont perduës; quoiqu'elles euſſent eſté recuëillies par Tiron auſſi bien que celles qui nous reſtent, comme on le voit par les citations des anciens Grammairiens. Ce recuëil ne ſe fit qu'aprés ſa mort.

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

EGo adhuc (perveni enim Viboncm ad Sicam) magis commode, quam ſtrenue navigavi: remis enim magnam partem, prodromi nulli. Illud ſatis opportune: duo ſinus fuerunt, quos tramitti oportet, Paſtanus, & Vibonenſis: utrumque pedibus equis, tranſmiſimus. Veni igitur ad Sicam octavo die è Pompeiano, cum unum diem Veliæ conſtitiſſem: ubi quidem fui ſane libenter apud Thalnam noſtrum: nec potui accipi, illo abſente præſertim, liberalius. IX. *Kal. igitur ad Sicam. Ibi tamquam domi meæ ſcilicet. Itaque obduxi poſterum diem. Sed putabam, cum Rhegium veniſſem, fore, ut illic,* δολιχὸν πλόον ὁρμαίνοντες, [a] *cogitare-*

[a] Longam navigationem meditantes.

LETTRE VI.

JE n'ai pû encore venir qu'à Vibone chez Sica. Nôtre voyage a été aſſez heureux juſqu'à preſent, mais nous avons fait fort peu de diligence, & nous n'avons été le plus ſouvent qu'à rames; les vents qui précedent la canicule [1] n'ont point ſouflé. Heureuſement nous avons eû un vent arriere [2] pour traverſer les deux golphes de Peſtum, [3] & de Vibone. [4] Je ne ſuis donc arrivé chez Sica que le huitiéme jour depuis mon départ de Pompeii. Je me ſuis arrêté un jour à Velia, chez nôtre ami Thalna où j'ai été fort bien reçû; on ne pouvoit mieux faire en ſon abſence les honneurs de ſa maiſon. Je ſuis donc arrivé le vingt-quatre chez Sica, où j'ai été comme chez moi; auſſi j'y ai paſſé tout le jour ſuivant. Mais, lorſque je ſerai arrivé à Rhegium, il faudra avant que de me remettre en Mer, examiner ſi je dois paſſer à Patres dans

mus, corbitane Patras, an actuariolis ad Leucopetram Tarentinorum, aſt inde Corcyram: & si oneraria, ſtatimne freto, an Syracuſis. Hæc ſuper re reſcribam ad te Rhegio.

Mehercule, mi Attice, ſæpe mecum, ἦ δὰρ' ὁδὸς σοι τὶ δύνατῳ; *a cur ego tecum non ſum? cur, ocellos Italiæ, villulas meas non video? ſed id ſatis ſuperque. Tecum me non eſſe? quid fugientem? periculumne? id nunc quidem, niſi fallor, nullum eſt. Ad ipſum enim revocat me auctoritas tua. Scribis enim in calum ferri profectionem meam, ſed ita, ſi ante Kal. Jan. redeam: quod quidem certe enitar. Malo enim vel cum timore domi eſſe quam ſine timore Athenis tuis. Sed tamen proſpice, quo iſta vergant: mihique aut ſcribe, aut, quod multo malim, affer ipſe. Hæc hactenus.*

a Iter huc ſuſceptum quid tibi prodeſt? un

un vaiſſeau de charge, [4] ou bien ſi je dois avec mes petits vaiſſeaux aller à Leucopetra [5] port des Tarentins, pour aller de-là à Corcyre; & en cas que je m'embarque dans un vaiſſeau de charge, ſi je dois paſſer tout droit de Rhegium en Grece, ou ſi je dois auparavant aller à Syracuſe. Je vous manderai de Rhegium le parti que j'aurai pris.

En verité, mon cher Atticus, je me dis ſouvent: pourquoi faire ce voyage? [6] pourquoi ne pas demeurer avec vous? pourquoi quitter mes jolies maiſons de campagne, qui ſont dans le plus beau pays de l'Italie? [7] Mais quand il n'y auroit que la peine que j'ai de m'éloigner de vous, c'en ſeroit trop, & pourquoi eſt-ce que je vous quitte? Pour fuir le peril? Je crois qu'à preſent il n'y en a aucun, & vous voulez que je revienne lorſqu'il y en aura; car vous me dites qu'on approuve fort le voyage que je fais, pourvû que je ſois de retour avant le premier de Janvier. Je ferai mon poſſible pour cela; car j'aime mieux être à Rome, même en courant quelque riſque, que d'être en ſûreté à Athenes où vous vous plaiſez ſi fort. Tâchez neanmoins, en attendant,

Illud velim in bonam partem accipias, me agere tecum, quod tibi majori curæ ſciam eſſe, quam ipſi mihi. Nomina mea, per deos, expedi, exſolve: bella reliqua reliqui. Sed opus eſt diligentia, coheredibus pro Cluviano Kal. Sext. perſolutum ut ſit. Cum Publilio quo modo agendum ſit videbis. Non debet urgere, quoniam jure non utimur, ſed tamen ei quoque ſatisfieri plane volo. Terentiæ vero quid ego dicam? etiam ante diem, ſi potes. Quin, ſi, ut ſpero, celeriter in Epirum; hoc, quod ſatisdato debeo, peto à te ut ante provideas, planeque expedias & ſolutum relinquas. Sed de his ſatis, metuoque, ne tu nimium putes.

Nunc negligentiam meam cognoſce. De Gloria librum ad te miſi; at in eo

de prévoir comment les affaires tourneront, & écrivez-le moi ; ou, ce que j'aimerois beaucoup mieux, venez me le dire vous-même. En voilà assez là-dessus.

Trouvez bon, je vous prie, que je vous recommande mes affaires, quoique je sçache que vous y donnez plus d'attention que moi-même. Liquidez & acquitez mes dettes, je vous en conjure. J'ai laissé assez de fonds, mais il faut faire des diligences pour le recouvrement. Faites en sorte que l'on puisse payer le premier d'Août les coheritiers de Cluvius, pour leur part de cette maison qu'ils m'ont cedée. Vous verrez ce qu'il y aura à faire avec Publilius ; il ne doit pas me presser, puisque je n'ai pas agi avec luy à la rigueur ; cependant je veux qu'il soit content. Pour Terentia, non seulement je souhaite qu'on la paye exactement, je voudrois même qu'on pût la payer avant l'échéance. Je vous prie encore, si vous partez bien-tost pour l'Epire, comme je l'espere, de penser auparavant à cette dette pour laquelle j'ai répondu, [8] & de la faire payer avant vôtre départ.

Mais en voilà assez ; je crains même que vous ne trouviez que c'en est trop

proœmium id eſt, quod in Academico tertio. Id evenit ob eam rem, quod habeo volumen proœmiorum. Ex eo eligere ſoleo, cum aliquod σύγγραμμα[a] *inſtitui. Itaque jam in Tuſculano, qui non meminiſſem me abuſum iſto proœmio, conjeci id in eum librum, quem tibi miſi. Cum autem in navi legerem Academicos, agnovi erratum meum. Itaque ſtatim novum proœmium exaravi; tibi miſi. Tu illud deſecabis, hoc agglutinabis. Piliæ ſalutem dices; & Atticæ, deliciis atque amoribus meis.*

a Scriptum.

REMARQUES

SUR LA VI. LETTRE.

1. *Les vents qui précedent la Canicule.*] PRODROMI. On les appelloit ainſi, parce qu'ils eſtoient les avantcoureurs des vents nommez *Eteſia*, qui ſoufloient pendant la Canicule, & dont nous avons parlé ailleurs.

2. *Nous avons eû un vent arriere pour*

Voici maintenant une preuve de ma diſtraction. J'ai mis au Traité *de la Gloire*, que je vous ai envoyé depuis peu, le préambule que j'avois déja mis au troiſiéme des Academiques. C'eſt que j'ai pluſieurs préambules tout faits, 9 & quand je travaille à quelque nouvel ouvrage, j'en choiſis un. Ainſi pendant que j'étois à Tuſculum, j'ai mis celui-ci à la tête du Traité *de la Gloire*, parce que je ne me ſuis pas ſouvenu que je l'avois déja employé ailleurs. Mais, en liſant dans mon vaiſſeau les Livres Academiques, je m'en ſuis apperçu. J'ai donc fait ſur le champ un autre préambule que je vous envoye ; vous ferez ôter l'autre, & coler celui-ci à ſa place. Mes complimens à Pilia, & à mes inclinations la charmante Attica.

---

traverſer les deux golphes &c.] Je lis ici avec Grævius aprés Saumaiſe *pedibus æquis*, au lieu de *equis*. *Pedes* ſignifie ici les cordages qui ſont aux deux côtez des voiles pour les tourner, les ſerrer, & les lâcher, ſelon que le vent change, comme le dit Servius ſur cet endroit de Virgile.

Una omnes fecere pedem, pariterque ſiniſtros,
Nunc dextros ſolvere ſinus.

Et c'eſt à cela que Catule fait alluſion lorſqu'il dit,

ſive utrumque Jupiter
Simul ſecundus incidiſſet in pedem.

Cette ſignification vient du Grec, où πόδες ſignifie la même choſe, parce que ces cordages s'attachoient au pié du mât. *Pedibus æquis*, ſignifie donc ici les voiles eſtant également tendues des deux côtez, comme elles ſont lorſqu'on a le vent arriere, & c'eſt ce que Virgile exprime par *æquatis velis.*

Senſit & æquatis claſſem procedere velis.

3. *Paſtum*] Colonie des Grecs qui l'appelerent *Poſtidoniam*, parce qu'ils la conſacrerent à Neptune; & c'eſt pour cela que Paterculus l'appelle *Neptuniam.* Elle eſtoit ſur la côte du pays des *Picentins.*

4 *Vibone.*] Voy. Rem. ſur la 1. Lett. du 3. Liv.

4. *Dans un vaiſſeau de charge*] *Corbita.* C'eſtoit un vaiſſeau de charge fort peſant; ce qui a fait dire à Plaute, *tardiores multo quam corbitæ ſunt etiam in tranquillo mari.* Auſſi Ciceron dans la ligne ſuivante en parlant du même vaiſſeau, dit *onerariæ.*

5. *Leucopetræ port des Tarentins.*] Il y avoit auprés de Rhegium un promontoire nommé *Leucopetra*; ce qui a fait croire à Manuce qu'on pouvoit lire ici *Rheginorum*, ou qu'il faloit affacer *Tarentinorum*, comme une gloſe de quelque ignorant, parce qu'il n'y avoit dans le golphe de Tarente aucune ville nommée *Leucopetra.* De trés-habiles Commentateurs croyent auſſi qu'il faut lire ici

Rheginorum; & Cluverius, qui nous a laiſſé de ſi ſçavantes recherches ſur l'Italie ancienne, eſt de même avis. Cette conjecture paroiſt d'abord trés-vraiſemblable ; car Ciceron dit dans la Lettre ſuivante & dans la premiere Philippique, qu'il eſtoit parti pour la Grece de Leucopetra, promontoire du territoire de Rhegium. Cependant on lit dans tous les Manuſcrits *Tarentinorum* ; & ſi l'on examine de prés ce que Ciceron veut dire ici, je ne ſçai ſi l'on ne ſe convaincra pas que Ciceron ne parle point ici du promontoire qui eſtoit dans le territoire de Rhegium. Il dit que lorſqu'il ſera arrivé à Rhegium, il examinera quelle route il doit prendre pour aller en Grece. Il en pouvoit prendre deux differentes ; il pouvoit traverſer tout droit en Grece de cette extremité de l'Italie qui eſtoit du côté de la Sicile, & c'eſt ce qu'il exprime par *carbita ne Patras* ; car Patres eſtoit préciſément vis-à-vis de l'extremité de l'Italie, du côté de Rhegium. Mais, comme le trajet eſtoit long, c'eſt pour cela que Ciceron vouloit en ce cas ſe mettre dans un plus grand vaiſſeau. Le ſecond parti, c'eſtoit de continuer ſon voyage avec ſes petits vaiſſeaux ; mais, comme il y auroit eû du danger, avec de ſi petits bâtimens, de faire un grand trajet & d'eſtre long-temps en pleine Mer, il auroit côtoyé l'Italie juſques vers l'endroit où elle s'approche le plus de la côte de l'Epire, c'eſt-à-dire vis-à vis l'Iſle de Corcyre, où il dit qu'il auroit eſté aborder. Or, il y avoit vis-à-vis cette Iſle, une ville nommée *Leuca*, & qui avoit ſans doute eſté appellée ainſi, à cauſe de la couleur des Rochers du promon-

toire voisin qui porte aujourd'hui le nom de cette ville *Capo di san Maria di Leuca*; car *Leuca* en Grec signifie *Alba*, & c'est de cette signification que venoit aussi le nom du promontoire du territoire de Rhegium nommé *Leucopetra*. Il pouvoit donc y avoir auprés de *Leuca* quelque promontoire qu'on appelloit *Leucopetram*; & on ajoûtoit *Tarentinorum*, parce qu'il estoit à l'entrée du golphe de Tarente, & pour le distinguer de l'autre *Leucopetra*, qui estoit à l'une des extremitez de l'Italie du côté de la Sicile; comme le promontoire auprés de *Leuca*, estoit à l'autre extremité du côté de l'Epire. Ce qui me paroist décisif contre la conjecture des Critiques qui lisent ici *Rheginorum*; c'est que si par *Leucopetram*, on entend ici le promontoire du territoire de Rhegium, Ciceron ne pouvoit pas, comme il le dit ici, déliberer s'il iroit à Leucopetra; car quelque route qu'il prît, & soit qu'il allât aborder à Patres ou à Corcyre, il faloit qu'il passât devant ce promontoire. De plus si Ciceron par Leucopetra entendoit ici le promontoire du territoire de Rhegium, il n'auroit pas, en traversant de ce promontoire en Grece, abordé à l'Isle de Corcyre; car le trajet auroit esté encore plus long, que d'aller tout droit à Patres, & il auroit fait le double de chemin pour aller à Athenes; au lieu que s'il côtoyoit l'Italie jusqu'à *Leuca*, il traversoit de là tout droit à Corcyre par un trajet beaucoup plus court; & c'estoit par cette route qu'il étoit revenu de Grece lorsqu'il eut quitté son Gouvernement de Cilicie; mais dans ce dernier voyage Ciceron prit le parti de traverser tout droit de l'extremité de

l'Italie du côté de la Sicile, à Patres ; & c'eſt pour cela qu'il dit dans la Lettre ſuivante, qu'il eſtoit parti de Leucopetra auprés de Rhegium. En voilà aſſez, du moins pour faire voir que les Critiques ne devoient pas ſi fort ſe preſſer de décider qu'il faloit lire ici *Rheginorum* au lieu de *Tarentinorum*, contre l'autorité de tous les Manuſcrits. Si l'on vouloit faire ici quelque changement dans le texte, j'aimerois mieux lire *ad Leuca portum Tarentinorum* ; car il paroiſt par un vers de Lucain, que cette petite ville avoit un port.

Et cunctas revocare rates quas avius Hydrus,
Antiquuſque Taras, ſecretaque littora Leuca,
Quas recipit Salapina palus.

Il ſe peut faire que quelque Copiſte qui ne connoiſſoit point cette ville nommée *Leuca*, & qui voyoit que Ciceron dans la Lettre ſuivante parloit de Leucopetra ait crû qu'il faloit lire ici de même. *Leuca* eſt ici un neutre pluriel τὰ λευκά, comme on le voit dans Strabon, & ſignifie *alba* ; il faut ſouſentendre *ſaxa*. Cluvier dit que cette ville eſt appellée dans Ciceron *Leucas*, & il cite pour le prouver, la neuviéme Lettre du neuviéme Livre des Fam. où Ciceron dit *Leucadem venimus ad* VIII. *Novembris* ; mais ce ſçavant Geographe, qui eſt ordinairement ſi exact, a ſans doute cité ce paſſage d'aprés quelqu'autre, ou ne s'eſt pas donné la peine de lire les lignes ſuivantes, où il auroit vû qu'il s'agiſſoit de Leucas ville de l'Acarnanie, auprés de l'Epire ; car Ciceron revenoit alors de Grece en Italie, & ſa route eſt marquée dans cette

Lettre ; *de Leucade, à Actium, à Corcyre, à Caſſiope, à Hydrunte.*

6. *Pourquoi faire ce voyage ?*] Ciceron cite ici le commencement d'un vers Grec, que nous avons expliqué ſur l'onziéme Lettre du Livre précedent, Rem. 7.

7. *Qui ſont dans le plus beau pays de l'Italie.*] OCCELLOS ITALIÆ. On voit bien qu'on n'a pû conſerver dans la traduction, une metaphore ſi hazardée. *Occellus* eſtoit un terme dont on ſe ſervoit pour parler des choſes ou des perſonnes pour leſquelles on avoit du goût & la de tendreſſe. Auguſte dans une Lettre à l'un de ſes petits-fils, dit, *Itane mi*

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

VIII. *Id. Sext. cum à Leucopetra profectus (inde enim tramittebam) ſtadia circiter* CCC *proceſſiſſem, rejectus ſum auſtro vehementi ad eandem Leucopetram. Ibi cum ventum exſpectarem (erat enim villa Valerii noſtri, ut familiariter eſſem, & libenter) Rhegini quidam, illuſtres homines, eo venerunt, Roma ſane re-*

Cai, meus occellus jucundiſſimus. Apud Aulu-gel. Lib. 15. cap. 7.

8. *Cette dette pour laquelle j'ai répondu*] QUOD SATISDATO DEBES. Il s'agit ici d'une dette de Montanus que Ciceron avoit promis de payer. *Vide Epiſt. 15. h. Lib.*

9. *C'eſt que j'ai pluſieurs préambules tout faits.*] On conçoit bien que ces préambules n'avoient pas un rapport neceſſaire avec l'ouvrage à la tête duquel ils eſtoient. Par exemple, à la tête des Livres *de Finibus*, il ſe juſtifie ſur ce que bien des gens trouvoient à redire que toutes ſes occupations ſe reduiſiſſent alors à écrire ſur des matieres Philoſophiques. On peut voir auſſi le commencement des Tuſculanes, & du premier Livre *de Legibus.*

LETTRE VII.

JE fis voile de Leucopetra pour la Grece le ſixiéme d'Août; mais à peine étions-nous à trois cens ſtades [1] du port, que nous y fûmes repouſſez par un vent de midi trés violent. J'attendois donc un vent favorable; & comme nôtre ami Valerius a ſur cette côte une maiſon de campagne, j'y étois commodement & agréablement, lorſ-

centes: in iis Bruti noſtri hoſpes, qui Brutum Neapoli reliquiſſet. Hæc afferebant, edictum Bruti, & Caſſii; & forte frequentem Senatum Kal. à Bruto & Caſſio litteras miſſas ad Conſulares, & Prætorios; ut adeſſent, rogare. Summam ſpem nuntiabant, fore, ut Antonius cederet, res conveniret, noſtri Romam redirent. Addebant etiam, me deſiderari, ſubaccuſari.

Quæ cum audiſſem, ſine ulla dubitatione abjeci conſilium profectionis; quo mehercule ne antea quidem delectabar. Lectis vero tuis litteris, admiratus equidem ſum, te tam vehementer ſententiam commutaſſe; ſed non ſine cauſſa, arbitrabar. Etſi, quamvis non fueris ſuaſor & impulſor profectionis meæ, approbator certe fuiſti, dummo-

qu'il vint de Rhegium quelques perſonnes des plus diſtinguées de cette ville, qui étoient arrivez tout fraîchement de Rome ; entr'autres un hôte de Brutus, qu'il avoit vû à Naples. Voici ce qu'ils nous apprirent ; ils nous firent voir l'*Edit* [2] de Brutus & de Caſſius, & nous dirent que l'Aſſemblée du Senat ſeroit fort nombreuſe le premier de Septembre; que Brutus & Caſſius avoient écrit aux Conſulaires & aux Prétoriens pour les prier de s'y trouver ; qu'il y avoit tout lieu d'eſperer qu'Antoine ſe relâcheroit de ſes prétentions, que les affaires s'accommoderoient, & que les Conjurez reviendroient à Rome. Ils ajoûtoient qu'on me ſouhaitoit, & qu'on trouvoit même que j'avois eû quelque tort de m'éloigner.

Toutes ces nouvelles me déterminerent à ne point continuer mon voyage ; & certainement je ne m'étois reſolu qu'avec peine à partir. Lorſque j'eûs lû vôtre Lettre, je fus ſurpris, à la verité, que vous euſſiez ſi fort changé de ſentiment, mais je ne doutai point que vous n'euſſiez eû de bonnes raiſons. Il eſt vrai que ce n'eſt pas vous qui m'avez porté & déterminé à ce voïa-

do Kal. Jan. Romæ eſſem. Ita fiebat, ut, dum minus periculi videretur, abeſſem, in flammam ipſam venirem. Sed hæc, etiam ſi non prudenter, tamen ἀνεμέσητα [a] *ſunt; primum, quod de mea ſententia acta ſunt; deinde, etiam ſi te auctore, quid debet, qui conſilium dat, præſtare præter fidem?*

a Vitio non vertenda.

Illud admirari ſatis non potui, quod ſcripſiſti his verbis: Veni igitur tu, qui Ἀθανασίαν, [b] veni: relinques patriam? *An ego relinquebam, aut tibi tum relinquere videbar? tu id non modo non prohibebas, verum etiam approbabas. Graviora, quæ reſtant.* Velim Σχόλιον [c] aliquod elimes ad me, oportuiſſe te iſtuc facere. *Ita ne, mi Attice,*

b Præclaram mortem. *vid. Not.*
c Scriptum.

ge ; mais vous avez crû du moins que je pouvois le faire, pourvû que je fuſſe de retour à Rome le premier de Janvier. De cette maniere, j'aurois été abſent dans un temps où il n'y auroit pas eû beaucoup de danger à courir, pour revenir lorſque les affaires auroient été le plus échauffées. Cela n'étoit pas fort prudent, mais je ne m'en prens pas à vous ; premierement je m'y ſuis porté de moi-même, &, quand vous m'y auriez déterminé, je ſçai que lorſqu'on donne des conſeils à ſes amis, on ne doit répondre que de ſes bonnes intentions.

Ce qui me ſurprend fort, c'eſt que vous m'écriviez en ces termes : *Venez donc vous qui eſtimez tant une belle mort ; venez, abandonnerez-vous vôtre patrie ?* Etoit-ce l'abandonner ? & penſiez-vous ainſi lorſqu'au lieu de me détourner de faire ce voyage, vous l'approuviez ? Voici quelque choſe de plus fort. *Il faut que vous m'adreſſiez un écrit, où vous marquerez les raiſons que vous avez eûës.* Quoi donc ! mon cher Atticus, eſt-il beſoin que je me juſtifie, ſur-tout auprés de vous qui aviez ſi fort approuvé ce voyage ? Je pourrai

defenſione eget meum factum, præſertim apud te, qui id mirabiliter approbaſti? ego vero iſtum ἀπολογισμὸν συντάξομαι, a *ſed ad eorum aliquem, quibus invitis & diſſuadentibus profectus ſum: etſi quid jam opus eſt χολίῳ?* b *ſi perſeveraſſem, opus fuiſſet. At hoc ipſum non conſtanter. Nemo doctus unquam* (*multa autem de hoc genere ſcripta ſunt*) *mutationem conſilii inconſtantiam dixit eſſe.*

Deinceps igitur hæc: Nam, ſi à phædro noſtro expedita excuſatio eſſet, nunc quid reſpondemus? *Ergo id erat meum factum, quod Catoni probare non poſſim, flagitii ſcilicet plenum, & dedecoris. Utinam à primo ita tibi eſſet viſum. Tu mihi, ſicut eſſe ſoles, fuiſſes Cato. Extremum illud vel moleſtiſſimum:* Nam Brutus noſter ſilet: *hoc eſt, non audet hominem id ætatis monere. Aliud nihil habeo, quod ex iis à te verbis ſignifi-*

a Defenſionem componam. b Scripto.

faire cette apologie, mais je l'adreſſerai à quelqu'un de ceux qui m'avoient conſeillé de ne point partir. Aprés tout, cette apologie n'eſt plus neceſſaire ; cela auroit été bon ſi j'avois continué mon voyage. Mais, me direz-vous, il paroiſt toûjours en cela de l'inconſtance ; & moi je vous répons, que de tous les Philoſophes qui ont écrit ſur cette matiere, & il y en a beaucoup, aucun n'a dit que changer de reſolution c'étoit être inconſtant.

Vous ajoûtez : *S'il s'agiſſoit de Phædre nôtre ami, il ſeroit aiſé de l'excuſer, mais que pouvons-nous dire pour vous ?* Ainſi donc le parti que j'avois pris ne pouvoit être approuvé par Caton ; c'étoit un crime, & je me deshonorois. J'aurois bien voulu que vous en euſſiez jugé de même dés que j'y ai penſé ; vous auriez été pour moi un Caton, comme vous l'êtes ſouvent. Vous finiſſez par ces mots qui me font plus de peine que tout le reſte. *Pour Brutus, il ne dit rien* : C'eſt à dire qu'il n'oſe pas donner des avis à un homme de mon âge. Je ne vois pas que ces

cari putem ; & hercule ita eſt.

Nam XVI. *Kal. Sept. cum veniſſem Veliam, Brutus audivit. Erat enim cum ſuis navibus apud Heletem fluvium citra Veliam millia paſſuum* III. *pedibus ad me ſtatim. Dii immortales, quam valde ille reditu, vel potius reverſione mea lætatus? effudit illa omnia quæ tacuerat ; ut recordarer illud tuum*, nam Brutus noſter ſilet. *Maxime autem dolebat, me Kal. Sext. in Senatu non fuiſſe. Piſonem ferebat in cælum : ſe autem lætari, quod effugiſſem duas maximas vituperationes : unam quam itinere faciendo me intelligebam ſuſcipere, deſperationis, ac relictionis Reipub. (flentes mecum vulgo querebantur, quibus de meo celeri reditu non probabam) alteram, de qua Brutus, & qui una erant, (multi autem erant) lætabantur, quod eam vituperationem effugiſſem, me exiſtimari ad Olympia. Hoc vero nihil turpius quovis Reip. tempore : ſed hoc ἀναπολόγητον.* [a]

a Defenſione caret.

paroles puiſſent ſignifier autre choſe ; voici ce qui me l'a confirmé.

J'arrivai à Velia [6] le dix-ſeptiéme d'Août. Brutus qui étoit avec ſes vaiſſeaux à l'embouchure du fleuve Helete, [7] trois mille pas en deçà de Velia, l'ayant ſçû, vint me trouver par terre. Bon Dieu qu'il a été ravi que je fuſſe de retour, ou pour mieux dire, que je n'euſſe point continué mon voyage ! Il me dit librement ce qu'il n'avoit oſé me dire juſqu'alors, & cela me fit ſouvenir de ces mots de vôtre Lettre, *pour Brutus il ne dit rien.* Il eſt ſur-tout fort fâché que je n'aie pas été au Senat le premier d'Août, & il éleve Piſon juſqu'aux Cieux. [8] Il me témoigna qu'il eſtoit ravi, qu'en revenant, je me fuſſe mis à couvert de deux grands reproches. Qu'en premier lieu, il ſembloit que j'abandonnaſſe la Republique comme ſi les affaires avoient eſté deſeſperées ; & en effet, tous ceux que je rencontrois ſur mon chemin en allant en Grece, me faiſoient ce reproche les larmes aux yeux, ne pouvant ſe perſuader que je ſerois de retour auſſi-tôt que je le diſois. Qu'en ſecond lieu, on s'eſtoit imaginé que j'allois en Grece pour voir les jeux Olympiques [9] ?

Ego vero auſtro gratias miras, quì me à tanta infamia averterit.

Reverſionis has ſpecioſas cauſſas habes, juſtas illas quidem, & magnas: ſed nulla juſtior, quam quod tu idem aliis litteris: Provide, ſi cui quod debetur, ut ſit, unde par pari reſpondeatur. Mirifica enim δυσχρηστία [a] eſt propter metum armorum. *In freto medio hanc epiſtolam legi, ut, quid poſſem providere, in mentem mihi non veniret, niſi ut præſens me ipſe defenderem. Sed hæc hactenus. Reliqua coram.*

a Difficultas mutuandæ pecuniæ.

Antonii edictum legi à Bruto, & horum contra, ſcriptum præclare. Sed

Brutus, & un grand nombre d'autres perſonnes qui étoient avec luy, me témoignerent qu'ils étoient fort aiſes que j'euſſe détruit ce ſoupçon. Et certainement il n'y auroit rien de plus honteux dans quelque temps que ce pût être; mais dans la conjoncture preſente, rien ne pourroit me juſtifier. Je ſuis bien obligé au vent de midi de m'avoir ſauvé mon honneur.

Voilà les raiſons qui m'ont obligé de revenir; elles ſont trés-juſtes & trés-fortes, & ce ſont celles qui ſont pour le public; 10 mais il n'y en a point de meilleure que celle que vous me fourniſſez vous-même dans une autre Lettre: *Si vous devez quelque choſe, prenez des meſures pour vous faire payer de ce qui vous eſt dû, car l'argent eſt trés-rare maintenant qu'on ſe croit à la veille d'une guerre civile.* J'eſtois au milieu du détroit lorſque je lûs cette Lettre, & je ne trouvai d'autres meſures à prendre que de venir moi-même ſolliciter mes affaires. Mais en voilà aſſez; je vous en dirai davantage lorſque nous ſerons enſemble.

Brutus m'a fait voir l'*Edit* d'Antoine avec la réponſe qu'ils y ont faite,

quid iſta ædicta valeant, aut quo ſpectent, plane non video: nec ego nunc, ut Brutus cenſebat, iſtuc ad Remp. capeſſendam venio. Quid enim fieri poteſt? num quis Piſoni eſt aſſenſus? num rediit ipſe poſtridie? ſed abeſſe hanc ætatem longe à ſepulchro negant oportere.

Sed obſecro te, quid eſt quod audivi de Bruto? Piliam πειράζειν φάλυσι, [a] *te ſcripſiſſe aiebat. Valde ſum commotus: etſi idem, te ſcribere, ſperare melius. Ita plane velim. Ei dicas plurimam ſalutem, & ſuaviſſimæ Atticæ. Hæc ſcripſi navigans, cum Pompeianum accederem,* XIIII, *Kalend.*

a Tentari reſolutione nervorum.

que j'ai trouvée trés-bien ; mais je ne vois point à quoi peuvent être bons tous ces *Edits*. Auſſi je ne viens point, comme le croit Brutus, pour me mettre à la tête des affaires. Que peut-on faire pour la Republique ? Quelqu'un a t-il ſuivi l'avis de Piſon ? & eſt-il revenu luy-même le lendemain au Senat ? 11 Mais on ne veut pas qu'à mon âge, on ménage ſa vie. 12

Dites-moi un peu, je vous prie, qu'eſt ce que j'apprens ? Vous mandez à Brutus que Pilia eſt ménacée d'une paralyſie ; cela m'a fort alarmé, quoique vous ajoûtiez, à ce que m'a dit Brutus, que vous eſperiez que ce ne ſeroit rien, ce que je ſouhaite de tout mon cœur. Faites-luy bien mes complimens & à l'aimable Attica. J'ai écrit cette Lettre le dix-neuf dans mon vaiſſeau en arrivant à Pompeii.

REMARQUES

SUR LA VII. LETTRE.

1. *Trois cens ſtades.*] Le ſtade avoit cent vingt-cinq pas. Les huit faiſoient un mille, & les vingt-quatre une lieuë commune de France; ainſi les trois cens faiſoient douze lieuës & demie.

2. *L'Edit de Brutus & de Caſſius.*] Nous avons déja dit que ces Edits eſtoient des eſpeces de manifeſtes.

3. *Vous qui eſtimez tant une belle mort.*] *Tu qui* εὐθανασίαν ſupp. *laudas.* Cela a rapport à ce que Ciceron a dit dans la vingtiéme Lettre du quinziéme Livre : *Ex hac naxa exire conſtitui, non ad fugam, ſed ad ſpem mortis melioris.* Voy. les Remarques ſur cette Lettre. Ciceron avoit prouvé dans le premier Livre des Tuſculanes contre les Epicuriens, que la mort n'eſtoit point un mal. εὐθανασία ſignifie auſſi une mort prompte & ſans douleur, comme la mort ſubite; & c'eſtoit le terme dont Auguſte ſe ſervoit, pour marquer qu'il en ſouhaitoit une pareille. * Ce ſens peut auſſi convenir à cet endroit, *Vous qui trouvez que la mort la plus heureuſe, c'eſt la plus promte, & qui par conſequent ne devez pas craindre de vous y expoſer en ſervant vôtre patrie, l'abandonnerez-vous ?*

* *Sueton. Aug. cap. 99.*

4. *S'il*

4. *S'il s'agiſſoit de Phedre nôtre ami, il ſeroit aiſé de l'excuſer.*] Phedre eſtoit un Philoſophe Epicurien. * Atticus diſoit donc, s'il s'agiſſoit de juſtifier un Epicurien, la choſe ſeroit aiſée. Il n'y auroit qu'à dire, qu'il a agi conſequemment, puiſque les Epicuriens croyent que c'eſt une folie de ſe mêler du Gouvernement, & qu'on doit rapporter tout à ſon utilité propre; mais vous qui ſuivez d'autres maximes, & qui croyez qu'on ſe doit tout entier à ſa patrie, comment vous juſtifierez-vous?

* *Epiſt.* 1. *Lib.* 13. *Fam. & Lib.* 5. *de Fin.*

5. *Le parti que j'avois pris, ne pouvoit eſtre approuvé par Caton.*] C'eſt-à-dire, par ceux qui ſuivent les maximes de la Philoſophie Stoïcienne.

6. *Velia*] Auprés du fleuve Helete maintenant *Halente.* C'eſtoit une Colonie des Phocéens, qui la nommerent Ἐλέα, d'où eſt venu le nom Latin. *Strabo Lib.* 6.

7. *A l'embouchure du fleuve Helete.*] Qui donnoit ſon nom au golphe dans lequel il ſe décharge, nommé *ſinus Elates*, vis-à-vis les Iſles Oenotrides, entre le promontoire *Poſidium* au couchant, & le promontoire *Palinurum* au levant.

8. *Il éleve Piſon juſqu'aux Cieux.*] C'eſt ce même Piſon contre qui Ciceron a fait une ſi ſanglante invective, où il le peint des plus noires couleurs. Cela fait voir que ce n'eſt point par les Harangues qu'il faut juger des hommes, ni en bien, ni en mal. Quoique Piſon fût beau pere de Ceſar; il demeura neutre pendant la guerre civile, & tâcha de le

porter à un accommodement. Depuis la mort de Ceſar, il ne ſe déclara point contre ſes meurtriers. Il ne penſa qu'à entretenir la paix, & parla fortement contre Antoine le premier d'Aouſt, parce qu'il vit qu'il cherchoit à la rompre ; mais il ne fut pas ſoutenu par les autres Conſulaires.

Philipp. 1. *& Epiſt. Lib.* 12. *des Fam.*

9. *On s'eſtoit imaginé que j'allois en Grece pour voir les jeux Olympiques.*] Je ne ſçai comment on s'eſtoit imaginé que c'eſtoit-là un des principaux motifs du voyage de Ciceron, car il n'avoit jamais fait paroiſtre de goût pour les ſpectacles. On peut voir ce qu'il dit là-deſſus dans la premiere Lettre du ſeptiéme Livre des Fam. où il felicite un de ſes amis de ce qu'il avoit la liberté de demeurer à la campagne pendant ces jeux célébres que Pompée donna lorſqu'on fit la dédicace de ſon Theatre. Dans la dixiéme Lettre du ſecond Livre, on voit qu'il croyoit que la bienſéance ne luy permettoit pas d'aller à Antium, où l'on devoit célébrer des jeux que ſa fille ſouhaitoit de voir. *Admirez ma gravité*, dit-il à Atticus, *je ne veux point aller aux jeux d'Antium, car il me paroiſt qu'il ſeroit contre la bienſeance que faiſant profeſſion de fuir tous les plaiſirs, j'en allaſſe chercher qui me conviennent ſi peu.* Ceci peut s'appliquer encore mieux au prétendu deſſein de Ciceron d'aller en Grece pour voir les jeux Olympiques. Enfin, on a vû par tout dans ces Lettres, que Ciceron alloit ordinairement à la campagne pendant le temps des jeux. *Voyez auſſi la* 2. *Rem. ſur la* 1. *Lettre du* 2. *Livre.*

10. *Et ce ſont celles qui ſont pour le public.*] SPECIOSAS CAUSAS, ne ſignifie pas ici des raiſons ſpecieuſes & apparentes (car les raiſons que Ciceron avoit eû pour revenir eſtoient réelles & trés-fortes, comme il le dit) mais les raiſons qui avoient rapport aux affaires publiques, auſquelles il oppoſe la raiſon particuliere du mauvais état de ſes affaires, qui n'eſtoit que pour Atticus.

11. *Eſt-il revenu luy-méme le lendemain au Senat?*] Il n'y revint pas, parce qu'il ne crut pas pouvoir y eſtre en ſûreté.

12. *Mais on ne veut pas qu'à mon âge on ménage ſa vie.*] Ciceron veut dire, quoique je ne puiſſe pas eſperer d'eſtre plus en ſûreté à Rome que Piſon, il faut m'expoſer au danger, & contenter le monde qui prétend qu'à mon âge on ne doit plus ſe ſoucier de la vie. C'eſt ce que Ciceron dit plus clairement dans la ſeconde Philippique. Dans la 23. Lettre du 16. Livre des Fam. Ciceron dit à Tiron à l'occaſion de la mort de Servilius, *Tu qui ſenectutem non contemnis*, vous qui ne croyez pas, comme beaucoup d'autres, que lorſqu'on eſt vieux, on doit mépriſer la vie; ce qui a rapport à ce qu'il dit ici.

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

CUm ſciam quo die venturus ſim, faciam ut ſcias. Impedimenta exſpectanda ſunt, quæ Anagnia veniunt: & familia ægra eſt. Kal. veſperi litteræ mihi ab Octaviano. Magna molitur. Veteranos, quiqui Caſilini, & Calatiæ ſunt, perduxit ad ſuam ſententiam: nec mirum: quingenos denarios dat: cogitat reliquas colonias obire. Plane hoc ſpectat, ut ſe duce bellum geratur cum Antonio. Itaque video paucis diebus nos in armis fore. Quem autem ſequamur? vide nomen: vide ætatem: atque à me poſtulat, primum ut clam colloquatur mecum, vel Capuæ, vel non longe à Capua. Puerile hoc quidem, ſi id putat clam fieri poſſe. Docui per litteras, id nec opus eſſe, nec fieri

LETTRE VIII.

QUand je ſçaurai quel jour je pourrai être à Rome, je vous le manderai. Il faut que j'attende mon équipage qui vient d'Agnanie, [1] & j'ai pluſieurs de mes gens malades. J'ai reçû le premier [2] du mois au ſoir, une Lettre d'Octavianus; il a de grands deſſeins; il a engagé dans ſon parti tous les ſoldats veterans qui ſont à Caſilinum [3] & à Calatia; [4] je n'en ſuis pas ſurpris, il leur donne à chacun cinq cens deniers; [5] il veut aller faire un tour dans toutes les autres Colonies. Son but c'eſt de commander les troupes qu'on oppoſera à Antoine, ainſi je vois que dans peu de jours on prendra les armes. Qui ſuivrons-nous? Penſez au nom qu'Octavius a pris, & à ſa grande jeuneſſe. Il me demande d'abord, d'avoir une conference ſecrette avec moi à Capouë, ou auprés de cette ville. Cela eſt bien d'un jeune homme, de s'imaginer que nous puiſſions nous voir ſans

posse. Misit ad me Cæcinam quendam Volaterranum, familiarem suum, qui hæc pertulit, Antonium cum legione Alaudarum ad urbem pergere, pecunias municipiis imperare, legionem sub signis ducere. Consultabat, utrum Romam cum CIↃ CIↃ CIↃ. *veteranorum proficisceretur, an Capuam teneret, & Antonium venientem excluderet; an iret ad tres legiones Macedonicas, quæ iter secundum mare superum faciunt, quas sperat suas esse. Eæ congiarium ab Antonio accipere noluerunt, ut hic quidem narrat, & ei convicium grave fecerunt, concionantemque reliquerunt.*

Quid quæris? ducem se profitetur, nec nos sibi putat deesse oportere. Equidem suasi, ut Romam pergeret. Videtur enim mihi & plebeculam urbanam, &, si fidem fecerit, etiam

qu'on le ſçache. Je luy ai mandé que cela n'étoit ni neceſſaire, ni poſſible. Il m'a envoyé un certain Cecinna de Volterre [6] ſon ami particulier, qui m'a dit qu'Antoine s'avançoit vers Rome avec la Legion des Alaudes, [7] qu'il tiroit de l'argent des villes Municipales, & que ſes troupes marchoient en corps d'armée. Octavianus me demande ſi je ſuis d'avis qu'il aille à Rome avec ſes trois mille veterans, ou qu'il ſe poſte à Capouë pour s'oppoſer à la marche d'Antoine, ou bien qu'il aille au devant des trois Legions qui viennent de Macedoine, & qui ont pris leur route le long de la Mer Adriatique; il eſpere qu'elles ſe donneront à luy. [8] Les ſoldats de ces Legions n'ont point voulu recevoir l'argent d'Antoine, [9] à ce que m'a dit Cecinna; ils l'ont chargé d'injures, & lorſqu'il a voulu les haranguer, ils l'ont laiſſé haranguer tout ſeul.

Que vous dirai-je? Octavianus veut ſe mettre à la tête d'un parti, & il compte que je le ſeconderai. Je luy ai conſeillé d'aller à Rome; ſelon toutes les apparences il aura pour luy tout le menu peuple, & même les gens du bon

bonos viros ſecum habiturus. O Brute ubi es ? quantam εὐκαιρίαν [a] *amittis ? non equidem hoc divinavi, ſed aliquid tale putavi fore. Nunc tuum conſilium exquiro. Romamne venio, an hic maneo, an Arpinum (ἀσφάλειαν* [b] *habet is locus) fugiam ? Romam ; ne deſideremur, ſi quid actum videbitur. Hoc igitur explica. Numquam in majore ἀπορίᾳ* [c] *fui.*

a Oportunitatem.
b Securitatem.
c Dubitatione.

REMARQUES
SUR LA VIII. LETTRE.

ENtre la Lettre précedente qui eſt du mois d'Aouſt, & celle-ci qui eſt du commencement de Novembre, Ciceron alla à Rome. Il entra au Senat le ſecond de Septembre, & prononça la premiere Philippique.

1. *Anagnie*] Capitale des peuples nommez *Hernici* ; elle a conſervé ſon nom, *Anagni* dans l'Etat de l'Egliſe, à douze lieuës de Rome.

parti, s'ils croyent pouvoir ſe fier à luy. Brutus, où étes-vous ? 10 que vous perdez une belle occaſion ! Je n'ai pas deviné ceci preciſément, mais j'ai toûjours crû qu'il arriveroit quelque choſe de ſemblable. Dites-moi maintenant ſi je dois aller à Rome, ou demeurer ici, ou ſi je me ſauverai à Arpinum. J'y ſerois plus en ſûreté ; mais d'autre part, je ſerois fâché de ne me pas trouver à Rome ſi ma preſence y étoit neceſſaire. Determinez-moi ; je n'ai jamais été dans une plus grande incertitude.

---

2. *Le premier*] De Novembre, car Ciceron eſtoit à Rome le premier Septembre ; il dit plus bas qu'Antoine marchoit de Brindes à Rome, & il ne partit de Rome pour Brindes que le neuf d'Octobre. *Epiſt.* 23. *Lib.* 12. *Fam.*

3. *Caſilinum*] Sur le fleuve Vulturne auprés de Capouë.

4. *Calatia*] Dans la Campanie auſſi-bien que Caſilinum, & à deux ou trois lieuës de cette ville vers le Nord.

5. *Cinq cens deniers.*] Le denier valoit environ trois ſols & demi, ainſi les cinq cens faiſoient quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix livres de nôtre monnoye.

6. *Volterre*] Ville d'Etrurie.

8. *Il eſpere qu'elles ſe donneront à luy*] Lorſqu'elles furent auprés de Rome, il y en eut deux qui ſe declarerent contre Antoine.

9. *Les ſoldats de ces Legions n'ont point voulu recevoir l'argent d'Antoine.*] C'eſt qu'il ne leur offrit que cent deniers à chacun, au lieu qu'Octavius en donnoit cinq cens; ce qui faiſoit par Legion plus de cinq cens mille livres.

10. *Brutus, où eſtes vous?*] Il eſtoit parti pour la Macedoine, aprés que ce qui s'eſtoit paſſé au Senat dans les premiers jours de Septembre, luy eut fait voir qu'il n'y avoit plus d'eſperance d'accommodement.

LETTRE IX.

J'Ai reçû en un même jour deux Lettres d'Octavius. Il me prie à preſent de venir au plûtôt à Rome, & me dit qu'il ne veut agir que par l'autorité du Senat. Je luy ai mandé qu'on ne pouvoit pas aſſembler le Senat avant le premier de Janvier, [1] & je crois en effet que cela ne ſe peut pas. Octavius ajoûte qu'il veut ſe conduire par mes conſeils; en un mot il me preſſe, mais moi je ne me preſſe point. Je ne me fie point à ſa jeuneſſe; je ne ſçai s'il

dere libet : & metuo, ne quæ ἀειστία[a] *me abſente. Varroni quidem diſplicet conſilium pueri ; mihi non. Firmas copias habet : Brutum habere poteſt : & rem gerit palam : centuriat Capuæ ; dinumerat. Jam jamque video bellum. Ad hæc reſcribe. Tabellarium meum Kalend. Roma profectum ſine tuis litteris miror.*

a Actio præclara.

REMARQUES SUR LA IX. LETTRE.

1. *Qu'on ne pouvoit pas aſſembler le Senat avant le premier de Janvier.*] C'eſt que les deux Conſuls, Dolabella & Antoine eſtoient abſens. Une partie des Préteurs, du nombre des Conjurez, étoient ſortis de l'Italie ; ceux qui reſtoient à Rome, étoient entierement dévoüez à Antoine. Il faloit donc attendre que Panſa & Hirtius Conſuls deſignez, entraſſent en Charge.

2. *Il peut ſe joindre avec Decimus Brutus.*] Il n'y a dans le texte que *Brutus* ; mais il eſt viſible que cela regarde Decimus Brutus, dont le Gouvernement confinoit avec l'Italie. M. Brutus n'avoit point encore de troupes.

Il raſſemble des ſoldats.] CENTURIAT,

eſt bien intentionné, & je ne veux rien faire ſans vôtre ami Panſa. Je crains qu'Antoine ne ſoit le plus fort; je n'ai point envie de m'éloigner de la Mer; d'un autre côté je crains qu'il ne ſe paſſe en mon abſence quelque choſe dont je voudrois bien partager l'honneur avec les bons Citoyens. Varron n'approuve point les projets de ce jeune homme; mais je ne ſuis point de cet avis. Il a de bonnes troupes, il peut ſe joindre avec Decimus Brutus, [2] il agit déja en chef de parti, il raſſemble des ſoldats [3] à Capouë, & les paye bien. [4] Nous allons avoir la guerre. Dites-moi ce que vous penſez de tout cela. Je ſuis ſurpris que mon Meſſager, qui eſt parti de Rome le premier de ce mois, ne m'ait point apporté de Lettre de vous.

ſignifie proprement *in centurias dividit*. Octavius raſſembloit les ſoldats veterans qui avoient ſervi ſous Ceſar, & en formoit des compagnies, *centurias*.

4. *Et les paye bien.*] C'eſt le ſens que les Commentateurs donnent à *dinumerat*, en ſouſentendant *pecuniam*. Ce mot pourroit auſſi ſignifier, *il en fait la revûë*.

EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

VI. *Kalend. veni ad me in Sinueſſanum. Eodem die vulgo loquebantur Antonium manſurum eſſe Caſilini. Itaque mutavi conſilium. Statueram enim recta Appia Romam. Facile me ille eſſet aſſecutus. Aiunt enim eum Cæſarina uti celeritate. Verti igitur me à Minturnis Arpinum verſus. Conſtitueram, ut* II. *Idus aut Aquini manerem, aut in Arcano. Nunc, mi Attice, tota mente incumbe in hanc curam. Magna enim res eſt. Tria ſunt autem, maneamne Arpini, an propius accedam, an veniam Romam. Quod cenſueris, faciam. Sed quamprimum; avide exſpecto tuas litteras.* VI. *Idus mane in Sinueſſano.*

LETTRE X.

J'Arrivai à ma maiſon de Sinueſſe le ſept. [1] Le bruit couroit qu'Antoine devoit coucher le même jour à Caſilinum, ainſi j'ai quitté le deſſein que j'avois d'aller tout droit à Rome par le grand chemin d'Appius. Antoine auroit pû m'atteindre, car on dit que c'eſt un autre Ceſar pour la diligence. [2] Quand j'ai été à Minturnes, j'ai tourné du côté d'Arpinum. [3] Je compte de coucher demain à Aquinum, ou à Arcé. Il faut à preſent, mon cher Attious, que vous penſiez ſerieuſement à ce que je dois faire. Il s'agit de ſçavoir ſi je demeurerai à Arpinum, ou ſi je m'approcherai davantage, ou ſi j'irai à Rome. Je ferai ce que vous me conſeillerez, mais marquez-le moi au plûtôt; j'attens de vos nouvelles avec impatience. Le huit au matin, à ma maiſon de Sinueſſe.

REMARQUES

SUR LA X. LETTRE.

1. *J'Arrivai à ma maiſon de Sinueſſe le ſept.*] Il y a dans l'Edition de Grævius VI. Kal. Dans les anciennes Editions & dans quelques Manuſcrits, il y a ſeulement VI. ſans ajoûter ni *Id.* ni *Kal.* C'eſt Boſius qui le premier a mis dans ſon texte *Kal.* Il dit qu'il l'avoit trouvé dans ſes Manuſcrits ; mais pour voir que cette leçon eſtoit vicieuſe, il n'avoit qu'à lire la fin de cette Lettre où Ciceron dit qu'il l'avoit écrite VI. *Id.* le huit, le jour qu'il eſtoit parti de Sinueſſe, comme il paroiſt par le commencement de la treiziéme Lettre. Et comme dans cette même Lettre, Ciceron dit qu'il avoit couché à Sinueſſe, il faloit qu'il y fût arrivé VII. *Id.* le ſept ; & c'eſt ainſi qu'il faut lire, au commencement de cette Lettre. Il n'y a qu'à lire les derniers mots de la Lettre précedente, pour ſe convaincre qu'on eſtoit alors au commencement, & non pas à la fin du mois.

Que c'eſt un autre Ceſar pour la diligence.] Ciceron dit ailleurs de Ceſar que c'eſtoit un prodige de vigilance, de viteſſe, & de diligence. *Sed hoc τέρας horribilis vigilantiæ, celeritate, diligentia eſt.* Epiſt. 9. Lib. 8.

2. *J'ai pris à Minturnes le chemin d'Arpinum.*] Ciceron dit ici par anticipation *verti*, car il n'eſtoit pas encore parti de ſa mai-

ſon de Sinueſſe, & il ne parle ainſi que par rapport au temps où Atticus devoit recevoir ſa Lettre. C'eſt ainſi que dans une infinité d'endroits, il dit en envoyant quelque Lettre ou quelque ouvrage à Atticus, *miſi* pour *mitto*.

3. *Je compte de coucher demain à Aquinum.*] Il y a dans le texte II. *Id.* mais il eſt aiſé de prouver qu'il faut lire V. *Id.* Ciceron écrivit cette Lettre VI. *Id.* Il eſtoit parti de grand matin de ſa maiſon de Sinueſſe. Il s'en alloit à Arpinum pour éviter Antoine qui faiſoit une grande diligence. Quelle apparence donc qu'il ait eſté quatre jours à aller de Sinueſſe à Aquinum, c'eſt-à-dire à faire huit ou neuf lieuës. Ce n'eſt pas le ſeul endroit où les Copiſtes ont mis II. pour V. & reciproquement V. pour II. parce que les deux jambages, ou droits, ou couchez, en font toute la difference; & dans le moyen âge les deux jambages, qui forment le cinq, n'étoient pas auſſi bien joints par le bas, & terminez en pointe auſſi exactement qu'ils le ſont à preſent, comme on le voit par les medailles & les inſcriptions. Cette correction me paroît ſi ſimple & ſi ſûre, que je ſuis ſurpris qu'aucun Commentateur ne s'en ſoit aviſé.

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

NOnis accepi à te duas epiſtolas: quarum alteram Kal. dederas, alteram pridie. Igitur prius ad ſuperiorem. Noſtrum opus tibi probari lator: ex quo ἄνθη [a] ipſa poſuiſti, quæ mihi florentiora ſunt viſa tuo judicio. Carulas enim tuas miniatulas illas extimeſcebam. De Sica ita eſt, ut ſcribis; aſt ægre me tenui. Itaque perſtringam ſine ulla contumelia Sicæ aut Septimiæ: tantum, ut ſciant παῖδες παίδων [b] ſine vallo Luciliano, eum ex C. Fadii filia liberos habuiſſe: atque utinam eum diem videam, cum iſta oratio ita libere vagetur, ut etiam in Sicæ domum introeat. Sed illo tempore opus eſt, quod fuit illis Triumviris. Moriar, niſi facete.

a Flores. *b* Nati natorum.

LETTRE XI.

J'Ai reçû deux de vos Lettres, l'une du premier de ce mois, & l'autre du dernier du mois paſſé. Je commencerai par la plus vieille. Je ſuis ravi que vous ſoyez content de ma Harangue dont vous avez marqué les plus beaux endroits; vôtre goût me les fera trouver meilleurs, je craignois fort vôtre crayon. [1] Ce que vous me dites de Sica eſt vrai; je n'ai pû me retenir, mais je retrouverai le moyen de ne point offenſer Sica ni Septimia; [2] il me ſuffit de faire ſçavoir à la poſterité, ſans prendre un ton ſatirique, [3] qu'Antoine a eû des enfans de la fille de C. Fadius. Je ſouhaite qu'un jour cette Harangue puiſſe être aſſez publique pour parvenir juſqu'à Sica, [4] mais il faudroit pour cela que les choſes fuſſent comme elles eſtoient du temps de ces Triumvirs; [5] je veux mourir s'il y a rien de plus plaiſant que ce que vous me dites là-deſſus.

Tu vero leges Sexto, ejuſque judicium mihi perſcribes. εἰς ἐμοὶ μυρίοι,[a] *Caleni interventum, & Calvena cavebis. Quod veretis ne ἀδόλεσχος:*[b] *mihi tu? quis minus? cui, ut Ariſtophani Archilochi jambus, ſic epiſtola longiſſima quæque optima videtur. Quod me admones; tu vero etiam ſi reprehenderes: non modo facile paterer, ſed etiam lætarer: quippe cum in reprehenſione eſt prudentia cum* εὐμενείᾳ[c] *ita libenter ea corrigam, quæ à te animadverſa ſunt*, eodem jure, quo Rubriana *potius, quam* quo Scipionis: *& de laudibus Dolabellæ deruam cumulum. Attamen eſt illo loco bella, ut mihi videtur,* εἰρωνεία,[d] *quod eum ter contra cives in acie. Illud etiam malo*, indigniſſimum eſt hunc vivere, *quam*, quid indignius?

a Unus mihi decem millia.
b Loquax.
c Benevolentia.
d Diſſimulatio. Ironia.

Vous lirez ma Harangue à Sextus Peduceus, & vous me manderez ce qu'il en penſe. Son ſuffrage en vaut pour moi dix mille autres ; mais prenez garde que Calenus & Matius [6] ne s'y trouvent. Vous apprehendez, dites-vous, de m'ennuier ; vous ? moi ? jamais ſcrupule ne fut plus mal fondé. Bien loin de-là, je penſe de vos Lettres ce qu'Ariſtophane dit des *Iambes* d'Archilochus, [7] que les plus longs ſont les meilleurs. Quant aux avis que vous me donnez, je les recevrois avec plaiſir quand ce ſeroient des Critiques, perſuadé que la raiſon & l'amitié vous les dicteroient. Je corrigerai donc volontiers les endroits de ma Harangue que vous me marquez. Je mettrai *eodem jure quo Rubriana*, au lieu de *quo Scipionis*, & je retrancherai quelque choſe des loüanges que je donne à Dolabella. Il me ſemble aprés tout que c'eſt aſſez bien ſe moquer de luy, que de luy faire un merite de ce qu'il s'eſt trouvé à trois batailles où il combattoit contre ſes Citoyens ? J'aime mieux auſſi *indigniſſimum eſt hunc vivere*, que *quid indignius*. [10]

Πελοεαφίαν [a] *Varronis tibi probari non moleſte fero : à quo adhuc* Ἡρακλείδιον [b] *illud non abſtuli. Quod me hortaris ad ſcribendum ; amice tu quidem , ſed me ſcito agere nihil aliud. Gravedo tua mihi moleſta eſt ; quæſo adhibe , quam ſoles , diligentiam. O Tite , tibi prodeſſe lætor. Anagnini ſunt , Muſtella* Τᾶξιάρχης, [c] *& Laco , qui plurimum bibit. Librum, quem rogas , perpoliam , & mittam.*

a Pelographiam. *v. Not.* b Heraclideum.
c Centurio.

Hæc ad poſteriorem. Τὰ πρὸς τὸν καθήκοντος [d] *quatenus Panetius , abſolvi duobus : illius tres ſunt. Sed cum initio diviſiſſet ita , tria genera exquirendi officii eſſe ; unum , cum deliberemus , honeſtum , an turpe ſit ; alterum , utile an inutile ; tertium , cum hæc inter ſe pugnare videantur , quo modo judicandum ſit : qualis cauſ-*

d Quæ de officiis ſcripſi.

Je ſuis bien aiſe que vous ſoyez content de la *Peplographie* de Varron ; [11] je n'ai point encore pû tirer de luy le traité qu'il m'a promis de m'adreſſer. [12] Vous m'exhortez à compoſer, & je vous en ſçai bon gré, mais vous pouvez compter que je ne fais autre choſe. Je ſuis fâché de vôtre incommodité. Obſervez, je vous prie, à vôtre ordinaire, un regime exact. Je ſuis ravi que mon traité de la Vieilleſſe [13] vous ſoit de quelque utilité. Ces gens d'Anagnie, c'eſt Muſtella le Chef des Gladiateurs, & Lacon ce grand ivrogne. [14] Je retoucherai l'ouvrage que vous me demandez, [15] & je vous l'envoirai.

Je vais à preſent répondre à vôtre ſeconde Lettre. J'ai renfermé dans les deux premiers Livres des Offices ce que Panætius [16] a mis en trois, voici comme il diviſe ſon ouvrage. Il dit que lorſqu'on délibere, il y a trois choſes à examiner ; ſi ce qu'on veut faire convient à un honête homme, ou en eſt indigne ; ſi cela eſt utile, ou nuiſible ; enfin, lorſqu'il paroît qu'on ne peut accorder l'honnêteté avec l'utile, quel parti il faut prendre. Comme dans

ſa Reguli ; redire honeſtum, manere utile : de duobus primis præclare diſſeruit ; de tertio pollicetur ſe deinceps : ſed nihil ſcripſit. Eum locum Poſidonius perſecutus, ego autem & ejus librum arceſſivi, & ad Athenodorum Calvum ſcripſi, ut ad me τὰ κεφάλαια [a] *mitteret ; quæ exſpecto : quem velim cohortere, & roges, ut quamprimum, in eo eſt περὶ τοῦ καθήκοντος.* [b] *Quod de inſcriptione quæris ; non dubito quin καθῆκον officium ſit, niſi quid tu aliud : ſed inſcriptio plenior, de officiis. προσφωνῶ* [c] *autem Ciceroni filio, viſum eſt non ἀνοικεῖον.* [d]

De Myrtilo, dilucide. O qualis tu ſemper iſtos ! ita ne in D. Brutum ? dii iſtis. Ego me, ut ſcripſeram, in Pompeianum non abdidi ; primo tempeſtatibus, quibus nil tetrius : deinde ab Octaviano quotidie litteræ, ut

a Capita. *b* De officio cui quædam adjecta eſt circunſtantia. *c* Dedico. *d* Alienum.

l'affaire

l'affaire de Regulus : s'il retourne à Carthage il luy en coûtera la vie ; s'il n'y retourne pas, il manque à ſa parole. Panætius a fort bien traité les deux premieres parties, & il promet de traiter la troiſiéme, mais il ne l'a point fait. Poſidonius [17] a achevé ce que Panætius avoit commencé. Je fais venir ce Livre, & j'ai écrit à Athenodorus Calvus [18] de m'en envoyer les Sommaires. Je les attens ; exhortez-le, je vous prie, à me les envoyer au plûtôt. Poſidonius y traite des devoirs qui changent ſelon les circonſtances. Quant au titre de mon ouvrage, je ne doute point que nôtre *officium* ne réponde au καθῆκον des Grecs ; mais *de officiis*, eſt une expreſſion plus pleine. Je l'adreſſe à mon fils ; il m'a paru que cela convenoit aſſez.

Vous avez fort bien démêlé l'affaire de Mirtilus, [19] & vous me peignez à vôtre ordinaire ces gens-là. Quoi! ils en vouloient à Decimus Brutus! [20] Que les Dieux puiſſent les confondre. Je n'ai point été me renfermer à Pompeii, comme je vous l'avois marqué; le temps a été trop mauvais pour y aller. [21] D'ailleurs, je reçois tous les jours des

negotium ſuſciperem, Capuam venirem, iterum Remp. ſervarem; Romam utique ſtatim.

[δίχθα.[a]

ἀἰδεῖτο μὲν ἀνήνασθαι, δεῖσαν δ' ὑπο-

Is tamen egit ſane ſtrenue, & agit. Romam veniet cum manu magna; ſed eſt plane puer. Putat Senatum ſtatim. Quis veniet? ſi venerit, quis incertis rebus offendet Antonium? Kalend. Jan. erit fortaſſe præſidio: aut quidem ante depugnabitur. Puero municipia mire favent. Iter enim faciens in Samnium venit Cales, manſit Theani. Mirifica ἀπάντησις[b] & cohortatio. Hoc tu putares? ob hoc ego citius Romam, quam conſtitueram. Simul ac conſtituero ſcribam.

a Pudebat quidem abnuere, veriti ſunt autem ſuſcipere. *b* occurſus.

Etſi nondum ſtipulationes legeram (nec enim Eros venerat) tamen rem pridie Idus velim conficias. Epiſtolas

Lettres d'Octavius, qui me prie de me mettre à la tête des affaires, de venir à Capouë, & de ſauver une ſeconde fois la Republique ; qu'il marchera droit à Rome. *J'ai honte de refuſer, & je crains d'accepter.* [22]Cependant Octavius a agi juſqu'à preſent & agit encore avec vigueur, mais ce n'eſt qu'un enfant Il croit qu'on pourra d'abord aſſembler le Senat ; qui eſt-ce qui y viendra ? & quand on y viendroit, qui eſt-ce qui oſera ſe déclarer contre Antoine dans l'incertitude où ſont les affaires ? Octavius pourra, le premier de Janvier, ſoutenir & raſſûrer le Senat; ou l'on en viendra peut-être aux mains auparavant. Toutes les villes Municipales de l'Italie ſont merveilleuſement affectionnées à ce jeune homme. En allant au Samnium, il paſſa à Cales & coucha à Theanum ; [23] on accouroit de tous côtez au devant de luy, & on l'exhortoit à ſoutenir ſon entrepriſe. L'auriez-vous crû ? Cela me fera aller à Rome plûtôt que je ne l'avois reſolu ; quand je ſerai determiné, je vous le ferai ſçavoir.

Quoique je n'aie pas encore vû les conventions dont vous me parlez (car Eros n'eſt pas encore arrivé) je vous

Catinam, Tauromenium, Syracusas commodius mittere potero, si Valerius Interpres ad me nomina gratiosorum scripserit. Alii enim sunt alias, nostrique familiares fere demortui. Publice tamen scripsi, si uti vellet eis Valerius: aut mihi nomina mitteret. De Lepidianis feriis Balbus ad me usque ad III. *Kalend. exspectabo tuas litteras: deque Torquati negotiolo sciturum puto. Quinti litteras ad te misi, ut scires quam valde eum amaret, quem dolet à te minus amari. Atticæ, quoniam, quod optimum in pueris est, hilarula est, meis verbis suavium des. Vale.*

REMARQUES

SUR LA XI LETTRE.

1. JE *craignois fort vôtre crayon*] c'est à-dire, que vous ne trouvassiez beaucoup d'endroits à corriger dans ma Harangue; c'étoit la seconde Philippique.

2. *Je trouverai le moyen de ne point of-*

prie de finir le douze, cette affaire. Pour que j'écrive à Catine, [24] à Tauromenium, [25] & à Syracuſe, il eſt bon que Valerius le Truchement [26] m'envoie le nom de ceux qui ont du credit, car cela change, & preſque tous mes amis ſont morts. J'ai toûjours écrit des Lettres au Corps de ville. Si Valerius ne veut pas s'en ſervir, il n'a qu'à m'envoyer les noms des particuliers. Balbus m'a écrit que ſuivant les Feries marquées dans le Livre de Lepidus, [27] je pouvois être abſent juſqu'au vingt-neuf. J'attendrai de vos nouvelles, & je crois que vous ſerez inſtruit à preſent de cette petite affaire de Torquatus. Je vous envoie une Lettre de mon frere, pour vous faire voir combien il aime à preſent ſon fils, & combien il eſt fâché que vous ne l'aimiez point. Puiſqu'Attica eſt de ſi belle humeur, ce qui eſt fort bon dans les enfans, je vous prie de la baiſer pour moi. Adieu.

ſenſor Sica, ni Septimia.] Ciceron, dans la ſeconde Philippique, dit à Antoine qu'il ne luy ſied pas de luy reprocher qu'il étoit un

nouveau noble, luy qui avoit en quelque maniere dérogé en épouſant la petite fille d'un Affranchi. Apparemment que cette femme étoit parente de Septimia, & que Septimia eſtoit femme de Sica ami de Ciceron.

3. *Sans prendre un ton ſatirique.*] Il y a dans le texte *ſine vallo Lucilliano.* Cet endroit eſt corrompu, & il y a autant de corrections que de Critiques. Boſius lit *ſine ὕθλῳ Luciliano*, un autre *ſine ὕλλῳ*, un troiſiéme *ſine vallo Luculliano*, & applique ridiculement cet endroit à Lucullus. Ce ſeroit abuſer de la patience du Lecteur que de rapporter ce que diſent ces Critiques pour appuyer leurs conjectures. Ce qu'on entrevoit dans l'obſcurité, c'eſt que Ciceron fait alluſion aux Satires mordantes du Poëte Lucilius qui n'épargnoit perſonne ; ce qui fait croire à Grævius qu'il faut lire *ſine ſale Luciliano.* On voit bien que Ciceron veut dire que par conſideration pour Sica, à qui cette premiere femme d'Antoine appartenoit, il ne dira rien de perſonnel & d'offenſant contre elle, & qu'il ſe contentera de dire que ſon pere eſtoit fils d'un Affranchi.

4. *Je ſouhaite qu'un jour cette Harangue puiſſe eſtre aſſez publique pour parvenir juſqu'à Sica.*] La pluſpart des Commentateurs n'ont pas entendu cet endroit, parce qu'ils n'ont pas ſçû, ou qu'ils n'ont pas fait attention que la ſeconde Philippique n'a jamais eſté prononcée. Ciceron fit cette piece pour répondre à l'invective qu'Antoine avoit prononcée contre luy dans le Senat, & il y parle comme s'il luy avoit répondu ſur le champ, comme on le voit par ces mots,

Neſcis heri quartum in Circo diem ludorum Romanorum fuiſſe. Or, le quatriéme jour des jeux Romains eſtoit le dix-huit de Septembre, donc Ciceron parle dans la ſeconde Philippique comme s'il l'avoit prononcée le dix-neuf, le même jour qu'Antoine prononça la ſienne. Or, Ciceron eſtoit alors abſent, parce que depuis qu'il avoit prononcé la premiere Philippique le deuxiéme de Septembre, quoiqu'il y eût gardé de grands ménagemens, elle avoit fort irrité Antoine qui cherchoit à l'attirer au Senat pour ſe défaire de luy. Dans la vingt cinquiéme Lettre du douziéme Livre des Fam. Ciceron dit que ce ne fut que le vingtiéme de Decembre qu'il ſe declara ouvertement contre Antoine, & qu'il ſe mit à la tête du parti qui luy eſtoit oppoſé. Ciceron dit donc ici, qu'il ſouhaite que les affaires d'Antoine aillent aſſez mal pour qu'il puiſſe rendre publique la Harangue qu'il avoit faite contre luy. *Philipp. 3. & 5.*

5. *Il faudroit pour cela que les choſes fuſſent comme elles eſtoient du temps de ces Triumvirs.*] Ciceron fait ici alluſion à une plaiſanterie qui eſtoit dans la Lettre d'Atticus, comme il paroiſt par ces mots qu'il ajoûte, *moriar niſi facete*; & Manuce dit fort judicieuſement que pour entendre cet endroit, il faudroit avoir la Lettre d'Atticus, ainſi il n'entreprend point de l'expliquer. Si pluſieurs autres Commentateurs avoient voulu imiter ce ſage Interprete, ils n'auroient pas apporté ici des explications ridicules dont j'épargne le détail aux Lecteurs. Celle de Gronovius eſt aſſez bonne, mais il corrige le texte; au lieu de *quod fuit illis Triumviris*, il lit *quod*

fuerint illi Triumviri, i. e. *perierint*. Il faudroit pour cela que ces Triumvirs ne fussent plus. Par ces Triumvirs il entend les trois Antoines, Marcus, Caius, & Lucius ; mais cette conjecture n'est aidée d'aucun Manuscrit ; on lit par tout *quod fuit illis Triumviris*. J'aimerois mieux croire que Ciceron veut parler ici du temps où Pompée, Cesar & Crassus estoient liez ensemble. Varron avoit fait sur cette triple alliance une Satire, ou Histoire anecdote, qu'il avoit intitulé *Tricipitinam*, la bête à trois têtes. Dans le temps de cette espece de Triumvirat, on ne laissoit pas de parler avec liberté, témoin les Edits sanglans que Bibulus fit contre Pompée & Cesar. Ciceron veut donc peut-être dire, il faudroit qu'il nous restât du moins une image de liberté, comme du temps de ce Triumvirat, où l'on n'en estoit pas encore venu à une violence ouverte. Voilà, ce me semble, tout ce qu'on peut dire de raisonnable sur cet endroit ; mais aprés tout, il faut avoüer genereusement avec Manuce, qu'on ne peut point s'assûrer du veritable sens.

6. *Prenez garde que Calenus & Matius ne s'y trouvent.*] Il y a dans le texte *Calvena* ; nous avons dit ailleurs pourquoi Ciceron appelle ainsi Matius. Il n'y a qu'à lire les premieres Lettres du quatorziéme Livre, pour sçavoir les raisons qu'avoit Ciceron pour souhaiter que Matius ne vît pas sa Harangue. Calenus estoit le Partisan le plus zelé d'Antoine. Cet endroit est une nouvelle preuve que la seconde Philippique n'avoit pas esté prononcée dans le Senat au mois de Septembre, puisque cette Lettre est du mois d'Octo-

bre ou du mois de Novembre, & qu'il n'y avoit encore alors qu'Atticus qui l'eût vûë, & qu'il luy recommandoit de ne la pas laiſſer voir à des gens ſuſpects.

7. *Ce qu'Ariſtophane diſoit des ïambes d'Archilochus.*] Cet Ariſtophane, qu'il ne faut pas confondre avec le Poëte, eſtoit un Grammairien trés-bon Critique. J'ai parlé ailleurs d'Archilochus.

Archilochum proprio rabies armavit ïambo.

Horat. art. Poët. v. 19.

8. *Je mettrai* eodem jure quo Rubriana, *au lieu de* quo Scipionis.] Pour entendre ceci, il faut lire l'endroit de la ſeconde Philippique dont il s'agit. Le voici. *Ab hac religionum perturbatione, advolas in M. Varronis ſanctiſſimi atque integerrimi viri fundum Caſtinatem; quo jure? quo ore? eodem, inquies, quo in hæredum L. Rubrii* Au lieu de *L. Rubrii*, il avoit mis d'abord *Scipionis.* Antoine joüiſſoit de la maiſon que Scipion beaupere de Pompée avoit à Tibur; mais comme il s'agiſſoit dans cet endroit de la ſeconde Philippique, des biens dont Antoine s'eſtoit emparé ſur de faux Teſtamens, Atticus l'avertit que ce qu'il diſoit de Scipion ne convenoit pas à cet endroit, parce qu'Antoine avoit acheté cette maiſon de Tibur lorſque Ceſar avoit fait vendre à l'encan les biens de Scipion.

9 *De luy faire un merite de ce qu'il s'eſt trouvé à trois batailles, où il combattoit contre ſes Citoyens.*] Il s'agit de Dolabella dont Ciceron dit dans la ſeconde Philippique,

qu'il avoit mieux merité qu'Antoine le bien que luy avoit fait Ceſar, puiſqu'il s'eſtoit trouvé aux trois batailles qui s'eſtoient données pendant la guerre civile, au lieu qu'Antoine n'avoit eſté ni à celle d'Affrique, ni à celle d'Eſpagne.

10. *J'aime mieux auſſi* indigniſſimum eſt hunc vivere, *que* quid indignius.] Cependant Ciceron laiſſa *quid indignius*, du moins on lit ainſi dans les Manuſcrits qui ſont venus juſqu'à nous.

11. *La Peplographie de Varron*] Traité où il avoit fait l'éloge des Hommes illuſtres, & que Ciceron appelle πεπλογραφίαν par alluſion à cette robe que les Atheniens avoient conſacrée à Minerve, & ſur laquelle ils avoient mis les noms de leurs Citoyens qui s'eſtoient diſtinguez à la guerre. Ariſtote avoit de même appellé πίναξ, l'Hiſtoire abregée qu'il avoit faite de tous les Capitaines Grecs qui s'eſtoient trouvez au ſiége de Troye. Voilà ce que diſent les Commentateurs, mais j'avoüe que cela ne me ſatisfait point. L'ouvrage de Varron dont ils parlent ici, eſt cité ſous le nom d'*Hebdomadum* & de *Libri de Imaginibus*, & jamais ſous le nom de πεπλογραφία, non plus qu'aucun autre Traité de Varron. Je crois qu'il ne s'agit point ici d'un ouvrage de Varron, mais des Livres Academiques que Ciceron avoit adreſſez à Varron, & où ce ſçavant homme eſtoit l'un des *Interlocuteurs*. C'eſt parce que c'eſtoit un ouvrage de Ciceron même que nôtre Auteur dit qu'il eſt bien aiſe qu'Atticus en ſoit content. Son ami, en luy marquant qu'il eſtoit content de cet ouvrage, l'exhortoit à continuer, *quod me hortaris ad ſcri-*

bendum, & pour l'encourager il luy marquoit que ſon Traité de la Vieilleſſe luy eſtoit fort utile, O TITE *tibi prodeſſe lator.* Au commencement de cette Lettre, Ciceron en marquant à Atticus qu'il eſtoit bien aiſe qu'il fût content de la ſeconde Philippique, dit *noſtrum opus tibi probari lator*, comme il dit en parlant des Livres Academiques πιπλογραφίαν *Varronis tibi probari non moleſte fero.* Il paroiſt donc, & par cette conformité, & par la ſuite du diſcours, qu'il ne s'agit pas ici d'un ouvrage de Varron, mais des Livres Academiques qui luy eſtoient adreſſez, quoiqu'on ne ſçache pas pourquoi Ciceron les appelle ici πιπλογραφίαν.

12. *Le Traité qu'il m'a promis de m'adreſſer.*] On a vû dans le treiziéme Livre, que Varron avoit promis depuis long temps à Ciceron de luy adreſſer quelqu'un de ſes ouvrages. Nous avons auſſi dit ailleurs, que Ciceron appelle ἡρακλείδια tous les ouvrages faits à la maniere de ceux d'Heraclide de Pont.

13. *Mon Traité de la Vieilleſſe.*] O TITE. C'eſt le premier mot de ce Traité, comme nous l'avons déja dit. *Voy. Rem. 1. ſur la 3. Lett. de ce Livre.*

14. *Ces gens-d'Anagnie, c'eſt Muſtela Chef des Gladiateurs, & Lacon ce grand ivrogne.*] Cela a rapport à cet endroit de la ſeconde Philippique : *Cum duos ſecum Anagninos haberet Muſtelam & Laconem, quorum alter gladiatorum eſt princeps, alter poculorum.* On voit dans cette Lettre que Ciceron ne les avoit pas d'abord nommez, mais comme il vit qu'Atticus ne l'avoit pas entendu, il ajoûta leurs noms.

15. *Je retoucherai le Traité que vous me demandez.*] Apparemment les Topiques que Ciceron fit dans ce temps-là.

16. *Panatius*] Philoſophe Stoïcien, contemporain & ami de Scipion l'Afriquain.

18. *Athenodorus Calvus*] Autre Philoſophe Stoïcien, mais qui deshonora depuis le nom de Philoſophe, en ſuivant des maximes bien differentes de celles des Stoïciens. Il eut beaucoup de credit auprés d'Auguſte, à qui il donna de fort mauvais conſeils. *Suidas.*

19. *L'affaire de Mirtilus.*] Voyez ce que nous avons dit de cette affaire dans la 21. Rem. ſur la 13. Lett. du 15. Livre.

20. *Quoi !. ils en vouloient à D. Brutus?*] ITA NE IN D. BRUTUM, ſupp. *iſtud machinabantur.* On peut auſſi ſouſentendre *cauſam Myrtili conferunt.* Il faudroit alors traduire, *Quoi ! il veulent faire tomber ce ſoupçon ſur D. Brutus?* Voy. la Rem. ſur la 15. Lett. du 15. Liv. que nous venons de citer dans la Remarque précedente.

21. *Le temps a eſté trop mauvais pour y aller.*] Ciceron eſtoit apparemment alors à Pouzzoles, ou à Cumes, ou dans quelqu'autre endroit de la Campanie à portée de Capouë, comme il paroît par ce qui ſuit. Il alloit ordinairement par Mer de ſes maiſons de campagne de la Campanie à Pompeii, comme on l'a vû dans pluſieurs de ces Lettres.

22. *J'ai honte de refuſer & je crains d'accepter.*] Il y a dans le texte un vers d'Homere que nous avons déja expliqué.

Rem. 54. ſur la 1. Lett. du 6. Liv.

23. *Cales & Theanum*] Villes de la Campanie. Nous en avons déja parlé. On les nom-

me à preſent ; la premiere *Calvi*, & l'autre *Tiano*.

24. *Catine*.] L'une des principales villes de la Sicile, & la plus voiſine du mont Etna. Les Grecs la nomme toûjours Catane Κατάνη, & les Latins preſque toûjours *Catina*.

25. *Tauromenium*.] Autre ville de la Sicile ſur la même côte, entre Catane & Meſſine.

26. *Le Truchement*.] Voy. la Rem. 6. ſur la 12. Lett. du 1. Livre.

27. *Suivant les Féries marquées dans le Livre de Lepidus*. Voy. la 8. Rem. ſur la 5. Lett. de ce Livre.

28. *Je pouvois eſtre abſent juſqu'au vingt-neuf*.] Je joins *uſque ad* III. *Kal.* avec *de Lepedianis feriis*. Ce qui m'a empêché de le joindre avec *expectabo tuas litteras*, c'eſt que cette Lettre ayant eſté écrite au commencement du mois, il n'y a pas d'apparence que Ciceron diſe à Atticus qu'il attendra ſa réponſe juſqu'au vingt-neuf, à moins que Ciceron ne veüille dire qu'Atticus peut luy écrire juſqu'au vingt-neuf, & qu'il ne partira pas pour Rome avant ce temps-là. Mais en comparant cet endroit avec celuy de la cinquiéme Lettre que nous venons de citer, on verra que le ſens que j'ai ſuivi eſt le plus naturel.

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

OPpii epistolæ, quia perhumana erat, tibi misi exemplum. De Ocella, dum tu muginaris, nec mihi quidquam rescribis, cepi consilium domesticum. Itaque me pridie Idus arbitror Romæ futurum. Commodius est visum, frustra me istic esse, cum id non necesse esset, quam, si opus esset, non adesse: & simul, ne intercluderer, metuebam. Ille enim jam adventare potest: etsi varii rumores; multique, quos cuperem veros. Nihil tamen certi. Ego vero, quidquid est, tecum potius, quam animi pendeam, cum à te absim, & de te, & de me. Sed quid tibi dic am? bonum animum. De ἡρακλειδίῳ [a]

a Heraclideo.

LETTRE XII.

JE vous envoie une copie de la Lettre d'Oppius, parce que je l'ai trouvée fort honnête. Pendant que vous déliberez ſur l'affaire d'Occella ſans rien conclure, & ſans me faire réponſe, j'ai pris mon parti de moi-même. [1] Je compte donc d'être à Rome le douze. J'ai crû qu'il valoit mieux que j'y allaſſe quand même cela ne ſeroit pas neceſſaire, que de n'y être pas ſi l'on venoit à avoir beſoin de moi; d'ailleurs, j'apprehendois que les chemins ne fuſſent plus libres, car Antoine peut arriver de jour à autre, quoiqu'on en parle fort diverſement, & qu'on diſe bien des choſes que je voudrois bien qui fuſſent vraies; mais on ne ſçait rien de certain. Quoiqu'il en ſoit, j'aime mieux être avec vous, que d'être en peine ici & par rapport à vous, & par rapport à moi. Que voulez-vous? il faut avoir bon courage. [2] Ce que vous

Varronis, negotia falsa. Me quidem nihil umquam sic delectavit. Sed hæc & alia majora coram.

REMARQUES SUR LA XII. LETTRE.

1. *J'Ai pris mon parti de moi-même*] CEPI CONSILIUM DOMESTICUM. Je me suis déterminé sans consulter personne. De-

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

O *Casam mirificum !* VI. *Idus cum ante lucem de Sinuessano surrexissem, venissemque diluculo ad pontem Tirenum, qui est Minturnis, in quo flexus est ad iter Arpinas, obviam mihi fit tabellarius, qui me offendit* δολιχὸν πλόον ὁρμαίνοντα. [a] *Ego sta-*

[a] De longa navigatione deliberante.

me dites ſur cet ouvrage de Varron eſt plein de ſel, jamais rien ne m'a plus réjoüi; mais nous parlerons enſemble de cela, & de beaucoup d'autres affaires plus importantes.

---

meſticum eſt ici dans un ſens metaphorique, comme dans la quatorziéme Lettre du dixiéme Livre, DOMI. *Quidquid habes ad conſolandum collige, & illa ſcribe non ex doctrina neque ex libris, nam id quidem domi eſt.*

2. *Il faut avoir bon courage*] BONUM ANIMUM, ſupp. *habeamus.*

LETTRE XIII.

L'Heureuſe rencontre! j'étois parti le huit de grand matin de ma maiſon de Sinueſſe, & j'étois avant le jour au pont de Minturnes [1] où l'on prend le chemin d'Arpinum, lorſque vôtre Meſſager me rencontra dans le temps que je déliberois ſur le chemin que je devois prendre. [2] Je luy demandai vîte s'il n'avoit point de Lettres de vous.

tim, cedo, inquam, ſi quid ab Attico. Non dum legere poteramus. Nam & lumina dimiſeramus; nec ſatis lucebat. Cum autem luceret, ante ſcripta epiſtola ex duabus tuis prior mihi legi cœpta eſt. Illa omnium quidem elegantiſſima. Ne ſim ſalvus, ſi aliter ſcribo, ac ſentio: nihil legi humanius. Itaque veniam, quo vocas, modo adjutore te. Sed nihil tam ἀπροσδιόνυσον [a] *mihi primo videbatur, quam ad has litteras, quibus ego à te conſilium petieram, te mihi iſta reſcribere. Ecce tibi altera, qua hortaris* παρ' ἠνεμόεντα μίμαντα, Νέσσ' ἐπὶ ψυεΐης, [b] *Appiam* ἐπ' ἀριστερὰ ἔχοντα. [c] *Itaque eo die manſi Aquini. Longulum ſane iter, & via inepta; inde poſtridie mane proficiſcens has litteras dedi.*

Et quidem, ut à me dimitterem invitiſſimus, fecerunt Erotis littera. Rem tibi Tiro narrabit. Tu quid fa-

a Abſurdum. *b* Præter ventoſum Mimanta Inſulam ad Pſyriam. *c* Siniſtra habentem.

J'avois fait éteindre les flambeaux, & il ne faiſoit pas encore aſſez grand jour pour lire. Quand il fit clair, on me lut d'abord la Lettre que vous aviez écrite la premiere. On ne peut rien voir de mieux dicté ; que je meure ſi je ne le penſe comme je vous le dis, je n'ai jamais rien vû de plus obligeant. J'irai donc où vous m'appellez, mais c'eſt à condition que vous m'aiderez de vos conſeils. D'abord, je trouvois que tout ce que vous me diſiez n'avoit aucun rapport avec ce que je vous avois demandé, 3 mais voici une ſeconde Lettre, où vous me dites énigmatiquement d'aller du côté du mont Apennin, & de gagner Arpinum. 4 C'eſt ce que j'ai fait ; j'ai été coucher à Aquinum ; la journée eſt aſſez grande, & le chemin fort mauvais. Je vous ait écrit cette Lettre le lendemain matin avant que de partir.

JE N'AI laiſſé partir Tiron qu'avec peine ; 5 ce qu'Eros m'écrit m'a déterminé à l'envoyer à Rome ; Tiron vous dira ce que c'eſt. Vous verrez ce qu'il y aura à faire. Je vous prie auſſi de

ciendum ſit videbis. Praterea, poſſimne propius accedere (malo enim eſſe in Tuſculano, aut uſpiam in ſuburbano) an etiam longius diſcedendum putas, crebro ad me velim ſcribas. Erit autem quotidie, cui des. Quod pratere: conſulis, quid tibi cenſeam faciundum, difficile eſt, cum abſim. Veruntamen, ſi pares æque inter ſe, quieſcendum: ſin, latius manabit, & quidem ad nos, deinde communiter. Avide tuum conſilium exſpecto. Timeo, ne abſim, cum adeſſe me ſit honeſtius: venire non audeo. De Antonii itineribus neſcio quid aliter audio, atque ad te ſcribebam. Omnia igitur velim explices, & ad me certa mittas.

De reliquo quid tibi ego dicam?

m'écrire ſouvent, & de me marquer ſi je puis ſans riſque m'approcher plus prés de Rome (j'aimerois mieux être à Tuſculum, ou dans quelque maiſon aux portes de Rome) ou ſi vous croyez que je ferai mieux de m'éloigner encore davantage, vous aurez tous les jours quelque commodité pour m'écrire. Quant aux conſeils que vous me demandez ſur le parti que vous devez prendre, je ne puis gueres vous en donner que je ne ſois à Rome. Je vous dirai ſeulement que tant qu'il y aura de l'égalité entre les deux partis, il faut demeurer en repos ; mais ſi l'un des deux l'emporte, le mal s'étendra fort loin ; il commencera par nous [6] & gagnera enſuite tout le monde. J'attens avec impatience que vous me déterminiez ; j'ai peur d'être abſent dans des circonſtances où il ſeroit de mon honneur d'être à Rome, d'autre part je crains de n'y être pas en ſûreté. On dit à preſent ſur la marche d'Antoine des nouvelles aſſez differentes de celles que je vous avois mandées ; tâchez donc d'en avoir de certaines, & faites-m'en part.

Au reſte, je vous aſſûre que j'ai fort

ardeo ſtudio hiſtoriæ. Incredibiliter enim me commovet tua cohortatio. Quæ quidem nec inſtitui, nec efficí poteſt ſine tua ope. Coram igitur hoc quidem conferemus. In præſentia mihi velim ſcribas, quibus CENSS. C. Fannius M. F. Tribunus pl. fuerit. Videor mihi audiſſe, P. Africano, L. Mummio. Id igitur quæro. Tu mihi de iis rebus, quæ novantur, omnia certa, clara. III. *Id. ex Arpinati.*

REMARQUES SUR LA XIII. LETTRE.

1. *Au pont de Minturnes.*] Il y a dans l'édition de Grævius *ad pontem Tirenum*, & dans les éditions ordinaires *Tiretium*. On lit dans quelques Manuſcrits *Virenum*, dans d'autres *Terecinum*, dans d'autres *Terentium*. Junius conjecture avec quelque vraiſemblance qu'il faut lire *Liritium*, parce que la riviere nommée *Liris* paſſoit à Minturnes. Dans une ſi grande incertitude, j'ai crû qu'il ſuffiſoit de dire en general le pont de Minturnes.

envie de travailler à quelque Hiſtoire ; 7 ce que vous me dites m'encourage fort, mais c'eſt un deſſein que je ne puis, ni entreprendre, ni executer ſans vôtre ſecours. En attendant, je vous prie de me marquer ſous quels Cenſeurs Caius Fannius 8 fils de Marcus a été Tribun. Il me ſemble que j'ai entendu dire que c'étoit ſous Scipion l'Affricain & ſous L. Mummius ; dites-moi ſi je ne me trompe point. Rendez-moi un compte exact & détaillé de tous les mouvemens preſens. Le onze à ma maiſon auprés d'Arpinum.

---

2 *Qui me rencontra dans le temps que je déliberois ſur le chemin que je devois prendre.*] QUI ME OFFENDIT, δολιχὸν πλόον ἐρμαίνοντα. Ciceron fait ici alluſion à un endroit d'Homere, qu'il a déja employé dans la ſixiéme Lettre de ce Livre, & qui ſignifie à la lettre, *de longa navigatione deliberantem.* Dans le troiſiéme Livre de l'Odiſſée, Neſtor, qui raconte à Thelemaque ſon voyage de Troye en Grece, dit que Menelas l'avoit joint luy & quelques autres Princes à Lesbos, dans le temps qu'ils déliberoient ſur la route qu'ils devoient ſuivre, & qu'ils héſitoient s'ils prendroient au deſſus ou au deſſous de l'Iſle de Chio. δολιχὸν πλόον dans l'application que fait ici Ciceron de cet endroit

d'Homere, doit ſe prendre metaphoriquement, & en general pour le chemin que l'on doit ſuivre, ſoit par Mer, ſoit par terre, comme plus bas ce que dit Ciceron du mont Mimas & de l'Iſle Pſyria. Manuce, qui eſt le ſeul des Commentateurs qui ait voulu expliquer ce paſſage, ne l'a pas compris. Il a crû que Ciceron diſoit qu'il penſoit à paſſer la Mer, en cas qu'Antoine fût le plus fort; mais il avoit alors entierement abandonné le deſſein de ſon voyage de Grece, & il s'éloignoit de la Mer en allant à Arpinum. De plus, il ne fait alluſion à ces mots d'Homere, que parce que le Meſſager d'Atticus le trouva dans l'endroit où l'on quittoit le grand chemin pour prendre celui d'Arpinum. Il dit donc que ce Meſſager le rencontra dans le moment où il deliberoit encore s'il iroit tout droit à Rome, par le chemin d'Appius, ou s'il tourneroit du côté d'Arpinum. Enfin πλόον ὁμαρτέουτα, ne ſignifie pas dans Homere *navigationem meditantem*; les Heros dont il parle ne deliberoient pas s'ils s'embarqueroient, mais quelle route ils devoient ſuivre. Dans la ſixiéme Lettre de ce Livre, on voit clairement que c'eſt le ſens que Ciceron a donné à ce paſſage, par ce qui ſuit, *cogitaremus corbita ne Patras, an actuariolis ad Leucopetram &c.*

3. *D'abord, je trouvois que tout ce que vous me diſiez n'avoit aucun rapport avec ce que je vous avois demandé.*] Ciceron croyoit que la Lettre qu'il avoit ouverte la premiere, eſtoit la réponſe à celle où il avoit conſulté Atticus ſur le chemin qu'il devoit prendre par rapport à la marche d'Antoine, & il eſtoit fort ſurpris qu'il ne luy en dit pas un

ſeul

ſeul mot; mais en ouvrant la ſeconde Lettre, il trouva ce qu'il cherchoit.

4. *Où vous me dites énigmatiquement de ſuivre le mont Apennin, & d'aller à l'Iſle Arpinas, en laiſſant ſur la gauche le chemin d'Appius.*] Dans l'endroit d'Homere que nous venons de citer dans la Remarque précedente, Neſtor dit: *Nous deliberions ſi nous prendrions au deſſus de l'Iſle de Chio, & ſi nous irions vers l'Iſle Pſiria, en la laiſſant ſur la gauche, ou ſi nous prendrions au deſſous de Chio du côté du mont Mimas.* Atticus avoit accommodé ce paſſage à ſon ſujet en retranchant & changeant quelque choſe. Par le mont Mimas il entend l'Apennin qu'on laiſſoit à droite en allant à Arpinum, & par l'Iſle Pſiria la maiſon de Ciceron qui eſtoit entre le confluent du Liris & du Fibrenus, & qu'on appeloit *inſulam Arpinatem*, quoique ce ne fût qu'une preſqu'Iſle. J'ai crû qu'il ſeroit mieux de mettre ici le commentaire dans le texte; & que ce mêlange d'une montagne & d'une Iſle d'Aſie avec le grand chemin d'Appius, n'auroit point d'agrément en François. Cela eſtoit ſuportable dans un temps où tous les gens de Lettres ſçavoient Homere par cœur, & où ces ſortes d'alluſions eſtoient ſi communes qu'on eſtoit d'abord au fait. L'Iſle Pſyria ou Pſyra ſelon Strabon & Pline, à preſent Pſara, environ à cinq lieuës de l'Iſle de Chio. Le mont Mimas en Ionie, vis-à-vis l'Iſle de Chio.

5. *Je n'ai laiſſé partir Tiron qu'avec peine.*] Il y a certainement ici une lacune, & il faut diviſer cette Lettre en deux. Ciceron dit qu'il a écrit la premiere partie à Aquinum, le neuf; & il dit à la fin de la ſeconde

partie, qu'il l'avoit écrite le onze à ſa maiſon de campagne auprés d'Arpinum. Au commencement de la ſeconde partie, dont il manque les premiers mots, Ciceron diſoit, *je vous envoie Tiron*; ou quelque choſe de ſemblable, & c'eſt à cela que ſe rapporte *& quidem ut à me dimitterem &c.* Corradus croit qu'on pourroit lire au lieu de *&*, T .... & entendre par-là *Tironem*, mais il n'y a point d'exemples d'une pareille abbreviation ; on n'abbregeoit ainſi que les *Prénoms*, parce qu'il n'y en avoit qu'un petit nombre qui avoient chacun leur abbreviation differente fixée par l'uſage. Dans la vingt-quatriéme Lettre du ſeiziéme Livre des Fam. écrite à peu prés dans le même temps que celle-ci, Ciceron dit qu'il avoit envoyé Tiron à Rome pour regler ſes affaires, ainſi on ne peut pas douter que ce ne ſoit de luy qu'il parle lorſqu'il dit ici, *& quidem ut à me dimitterem invitiſſimus &c.* il ſe ſert de la même expreſſion dans la Lettre que nous venons de citer, *à me tui dimittendi &c.*

6. *Le mal commencera par nous*] C'eſt-à-dire, par les Conſulaires & les Senateurs.

7. *J'ai fort envie de travailler à quelqu'Hiſtoire.*] On voit dans le premier Livre *de Legibus*, qu'Atticus avoit ſouvent preſſé Ciceron d'écrire quelque Hiſtoire. Il avoit déja écrit en Latin & en Grec des Memoires ſur ce qui s'eſtoit paſſé pendant ſon Conſulat, & d'autres Memoires ſur ce qui avoit précedé & ſuivi ſon exil, qu'il avoit intitulez, *de temporibus ſuis.* Attieus avoit eſté aſſez content de ces pieces pour juger que Ciceron réüſſiroit également à écrire quelque grand morceau d'Hiſtoire. Si nous n'avions de Ci-

ceron que des Harangues, on pourroit douter que l'Orateur eût eſté auſſi bon Hiſtorien ; mais il a varié ſon ſtile en tant de manieres ſi differentes, dans ſes Oraiſons, dans ſes Lettres, & dans ſes ouvrages ſur la Rhetorique & ſur la Philoſophie, qu'on a tout lieu de juger qu'il n'auroit pas moins bien attrapé le ſtile de l'Hiſtoire.

8. *C. Fannius.*] Ciceron ajoûte fils de Marcus, pour le diſtinguer d'un autre Fannius qui vivoit dans le même temps, & qui fut Conſul l'an de Rome 631. Il eſtoit fils de C. Fannius. Celui dont il s'agit ici n'avoit eſté que Préteur. Il eſtoit gendre de Lælius l'ami de Scipion l'Affricain.

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

Nihil erat plane, quod ſcriberem. Nam cum Puteolis eſſem, quotidie aliquid novi de Octaviano, multa etiam falſa de Antonio. Ad ea autem, quæ ſcripſiſti (tres enim acceperam III. *Idus à te epiſtolas) valde tibi aſſentior, ſi multum poſſit Octavianus, multo firmius acta tyranni comprobatum iri, quam in Telluris; atque id contra Brutum fore: ſin autem vincitur, vides intolerabilem Antonium, ut, quem velis, neſcias.*

O Seſtii talellarium, hominem nequam! poſtridie Puteolis Rõmæ ſe dixit fore. Quod me mones, ut pe-

LETTRE XIV.

JE n'ai rien du tout à vous mander. Pendant que j'étois à Pouzzoles, j'apprenois tous les jours quelque choſe de nouveau d'Octavianus, il couroit auſſi beaucoup de faux bruits touchant Antoine. Pour répondre à vos Lettres, car j'en ai reçû trois le onze ; vous avez grande raiſon de croire que ſi Octavianus a l'avantage, tout ce que le Tyran a fait & reglé aura encore plus de force & d'autorité que nous ne luy en avons donné dans le Temple de la Terre, [1] & que cela ſeroit fort contre l'intereſt de Brutus ; mais d'un autre côté, ſi Octavianus eſt battu, jugez quelle ſera alors l'inſolence d'Antoine ; ainſi on ne ſçait que ſouhaiter.

Ce Meſſager de Seſtius a grand tort ; il m'avoit promis quand il partit de Pouzzoles, qu'il ſeroit à Rome le lendemain. Vous me conſeillez d'aller doucement ; je ſuivrai vôtre avis, quoique

detentim ; assentior : etsi aliter cogitabam. Nec me Philippus, aut Marcellus movet. Alia enim eorum ratio : & , si non est , tamen videtur. Sed in isto juvene quamquam animi satis , auctoritatis parum est. Tamen vide si forte in Tusculano recte esse possum , ne id melius sit (ero libentius : nihil enim ignorabo) an hoc , cum Antonius venerit.

Sed , ut aliud ex alio , mihi non est dubium , quin , quod Graci κατῆκον, [a] *nos officium. Id autem , quid dubitas , quin etiam in Rempub. præclare caderet ? non ne dicimus , Consulum officium , Senatus officium ? præclare convenit ; aut da melius. Male narras de Nepotis filio. Valde mehercule moveor , & moleste fero. Nescieram omnino esse istum puerum. Caninium perdidi , hominem , quod ad me attinet , non ingratum. Athenodorum nihil est quod hortere. Misit*

a Officium.

j'euſſe une autre penſée. Ce n'eſt pas l'exemple de Philippe & de Marcellus qui me détermine ; ils n'ont pas les mêmes engagemens que moi, ou du moins ils ne paroiſſent pas les avoir. 2 Pour ce jeune homme, il ne manque pas de reſolution, mais il n'a pas aſſez d'autorité. Penſez un peu, je vous prie, ſi je ne ſerois pas bien d'aller à Tuſculum, pourvû que cela convienne ; j'y ſerois plus à portée pour être inſtruit de tout, ou bien ſi je dois attendre l'arrivée d'Antoine.

Mais pour paſſer d'une choſe à une autre ; je ne doute point que nôtre *officium* ne réponde au καθῆκον des Grecs. Je ne ſçai pourquoi vous doutez qu'on puiſſe ſe ſervir de ce mot. En parlant de ce qui a rapport aux affaires publiques, ne diſons-nous pas *Conſulum officium*, *Senatus officium* ? Ce mot eſt trés-propre, à moins que vous ne m'en donniez un meilleur. Je ſuis trés fâché de la mort du fils de Nepos, 3 & je prends beaucoup de part à ſa douleur ; je ne luy connoiſſois point ce fils-là. J'ai perdu en la perſonne de Caninius 4 un homme dont j'avois lieu en mon particulier d'être content, & qui m'a

enim satis bellum ὑπόμνημα. [a] *Gravedini, quæso, omni ratione subveni. Quintus avi tui pronepos, scribit ad patris mei nepotem, se ex nonis iis, quibus nos magna gessimus, eadem Opis explicaturum, idque ad populum. Videbis igitur, & scribes. Sextii judicium expecto.*

a Commentarium.

REMARQUES SUR LA XIV. LETTRE.

1. *Tout ce que le Tyran a fait aura encore plus de force & d'autorité, que nous ne luy en avons donné lorsque nous nous assemblâmes dans le Temple de la Terre*] Où l'on confirma tout ce que Cesar avoit fait depuis le commencement de la guerre civile, comme on l'a vû dans le quatorziéme Livre.

2. *Ce n'est pas l'exemple de Philippe & de Marcellus qui me determine; ils n'ont pas les mêmes engagemens que moi, ou du moins ils ne paroissent pas les avoir.*] Atticus ne pouvoit proposer de meilleur exemple à Ciceron pour le porter à ne se pas engager trop vîte avec Octavius, que celui de Philippe &

toûjours marqué de la reconnoiſſance. Vous n'avez que faire de preſſer Athenodore, il m'a envoyé un memoire aſſez bien fait. Travaillez ſerieuſement, je vous prie, à vous bien rétablir. Nôtre neveu mande à mon fils [5] que le cinq de Decembre, jour à jamais glorieux pour moi, [6] il fera rendre compte devant le peuple de l'argent qui étoit dans le Temple d'Ops. [7] Sçachez un peu ce que c'eſt, & me le mandez; marquez-moi auſſi ce que Sextus Peduceus vous aura dit de ma Harangue.

---

de Marcellus; le premier eſtoit ſon beau-pere, & l'autre ſon beau-frere, & cependant ils gardoient encore des ménagemens avec Antoine. Philippe, non plus qu'Attica ſa femme mere d'Octavius, n'avoient pas même eſté d'avis qu'il acceptât la ſucceſſion de Ceſar, ni qu'il prît ſon nom, cela leur avoit paru trop hazardeux. En effet, il n'y eut jamais d'entrepriſe plus hardie à l'âge qu'avoit Octavius; l'évenement l'a juſtifié. Ciceron répond à Atticus que Philippe & Marcellus n'avoient pas les mêmes engagemens que luy, c'eſt-à-dire qu'ils n'avoient jamais rien fait pour la Republique d'éclatant, comme ce qu'avoit fait Ciceron, & qu'ainſi ils pouvoient plus aiſément regler leur conduite ſur leur intereſt particulier, au lieu qu'on attendoit de Ciceron qu'il ſauvât une

ſeconde fois la Republique, comme il avoit fait du temps de Catilina. Il dit de même dans une autre Lettre, au ſujet de deux Conſulaires qu'Atticus luy propoſoit pour exemples : *Sed me illorum ſententia minus movebant, minus multa dederant illi Reipublicæ pignora.* Epiſt. 9. Lib. 8.

3. *Nepos*] C'eſt l'Hiſtorien dont nous avons déja parlé.

4. *Caninius.*] Voy. Rem. 3. ſur la 5. Lett. du 14. Livre.

5. *Nôtre neveu mande à mon fils*] A la lettre, *Quintus arriere petit-fils de vôtre ayeul, a écrit au petit fils de mon pere* ; je ne ſçai pas quel agrément Ciceron trouvoit dans cette periphraſe.

6. *Le cinquiéme de Decembre, jour à jamais glorieux pour moi*] auquel Ciceron étouffa la conjuration de Catilina, en faiſant executer ſes principaux complices.

7. *Il fera rendre compte devant le peuple, de l'argent qui eſtoit dans le Temple d'Ops.*] Nous avons déja dit que c'eſtoit l'argent que Ceſar avoit ramaſſé pour la guerre contre les Parthes, dont Antoine avoit détourné & diſſipé la plus grande partie. Mais en quelle qualité le neveu de Ciceron devoit-il porter cette affaire devant le peuple ? Corradus croit qu'il eſtoit déſigné Tribun, mais les Tribuns n'entroient en Charge que le dixiéme de Decembre, & non pas le cinq. Manuce & Boſius croyent qu'il eſtoit déſigné Edile du peuple, & que ces Magiſtrats entroient en Charge le cinq de Decembre. Il paroiſt en effet par un endroit de la ſeconde Verrine qu'il y avoit quelques Magiſtrats qui

y entroient ce jour-là, & cela ne peut s'entendre que des Ediles du peuple. Comme ils eſtoient les Ajoints des Tribuns, il falloit qu'ils entraſſent en Charge à peu prés dans le même temps qu'eux. Les autres Magiſtrats n'y entroient qu'au premier de Janvier. Popma croit mieux lever cette difficulté en raportant *ex nonis Decembribus*, au temps où Ceſar avoit mis cet argent en depôt dans le Temple d'Ops. Mais comme cet argent venoit de la confiſcation des biens de ceux du parti de Pompée qui eſtoient morts pendant la guerre civile, ou que Ceſar avoit bannis, il y a apparence que cet argent avoit eſté porté dans ce Temple à meſure qu'on vendoit ces biens, & que Ceſar n'avoit pas attendu juſqu'au cinq de Decembre de l'année précedente à le mettre en ſûreté. J'aime donc mieux croire que le jeune Quintus, qui eſtoit hardi; entreprenant, & qui eſtoit alors broüillé avec Antoine, s'eſtoit chargé de l'accuſer devant le peuple, quoiqu'il ne fût alors que particulier. Il n'avoit pas même alors l'âge marqué par les Loix pour demander l'Edilité; s'il avoit eſté deſigné Edile, Ciceron qui parle ſi ſouvent de luy dans ces dernieres Lettres, en auroit dit quelque choſe; & les Hiſtoriens qui rapportent ſa mort l'année ſuivante, n'auroient pas oublié de parler de la Charge qu'il exerçoit, ce qu'ils font à l'égard de tous les autres proſcrits.

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

NOli putare pigritia me facere, quod non mea manu ſcribam: ſed mehercule pigritia. Nihil enim habeo aliud quod dicam: & tamen in tuis quoque epiſtolis Alexim videor agnoſcere. Sed ad rem venio. Ego, ſi me non improbiſſime Dolabella tractaſſet, dubitaſſem fortaſſe, utrum remiſſior eſſem, an ſummo jure contenderem. Nunc vero etiam gaudeo mihi cauſſam oblatam, in qua & ipſe ſentiat, & reliqui omnes me ab illo abalienatum: idque præ me feram, & quidem me mea facere, & Reip. cauſſa, ut illum oderim, quod cum eam me auctore defendere cœpiſſet, non modo deſeruerit, emptus pecunia, ſed etiam, quantum in ipſo fuit, everterit.

LETTRE XV.

NE croyez pas que ce ſoit par pareſſe que je me ſers d'un Secretaire ; aprés tout, il faut bien que ce ſoit par pareſſe, car je n'ai point d'autre raiſon à vous donner ; il me ſemble auſſi que je reconnois dans vos Lettres la main d'Alexis. [1] Venons au fait. Si Dolabella n'avoit pas agi avec moi de la plus mauvaiſe foi du monde, peut-être douterois-je encore ſi je dois garder quelque ménagement à ſon égard, ou ſuivre la rigueur du droit ; mais à preſent je ſuis ravi d'avoir occaſion de luy faire ſentir, & de faire voir à tout le monde que je ſuis broüillé avec luy ; je ſuis bien-aiſe que l'on ſçache que je le hais & par rapport à luy, & par rapport à la Republique. Je l'avois d'abord porté à la défendre, mais depuis qu'il s'eſt vendu à Antoine, [2] non ſeulement il l'a abandonnée, il a même fait tout ce qu'il a pû pour la perdre entierement.

Quod autem quæris, quomodo agi placeat, cum dies venerit; primum velim ejuſmodi ſit, ut non alienum ſit, me Romæ eſſe; de quo ut de ceteris, faciam, ut tu cenſueris. De ſumma autem agi prorſus vehementer & ſevere volo. Etſi ſponſores appellare videtur habere quandam δυσωπίαν: [a] *tamen hoc quale ſit conſideres velim. Poſſumus enim ut ſponſores appellentur, procuratores introducere. Neque enim illi litem conteſtabuntur. Quo facto, non ſum neſcius ſponſores liberari. Sed & illi turpe arbitror, eo nomine quod ſatisdato debeat, procuratores ejus non diſſolvere; & noſtræ gravitatis, jus noſtrum ſine ſumma illius ignominia perſequi. De hoc quid placeat, reſcribas velim: nec dubito quin hoc totum lenius adminiſtraturus ſis.*

Redeo ad Remp. Multa mehercule à te ſæpe ἐν πολιτικῷ [b] *genere pruden-*

[a] Verecundiam. [b] In eo quod ad Remp. pertinet.

Vous me demandez ce que je veux que l'on faſſe lorſque le jour du payement ſera venu ; premierement je ſouhaite de pouvoir être alors à Rome, mais là-deſſus, comme ſur toute autre choſe, je ne ferai que ce que vous me conſeillerez. En general, je veux qu'on pouſſe cette affaire vigoureuſement. Cependant il ſemble qu'on doit ſe faire quelque ſorte de peine de faire aſſigner ſes cautions ; vous verrez quelles meſures il y aura à prendre : nous pouvons les faire aſſigner par les gens d'affaires de Dolabella, les cautions ne voudront pas être partie. Je ſçai que par ce moyen ils pourront être mis hors d'inſtance ; 3 mais il ſeroit honteux pour luy que ſes gens d'affaires refuſaſſent de me payer une dette qu'il m'a garentie, 4 & l'on ne peut pas trouver mauvais que je pourſuive mon droit, pourvû que je garde quelque méſure d'honêteté. Je vous prie de me mander ce que vous en penſez, & je ne doute point que vous ne conduiſiez cette affaire avec ménagement.

Parlons maintenant de la Republique. Vous m'avez ſouvent écrit ſur ce ſujet avec toute la prudence poſſible,

ter : ſed his litteris nihil prudentius. Quanquam enim poſtea, in præſentia belle iſte puer retundit Antonium, tamen exitum exſpectare debemus. *At, quæ concio? nam eſt miſſa mihi.* Jurat ita ſibi parentis honores conſequi liceat : *& ſimul dextram intendit ad ſtatuam,* μηδὲ σωθείλεν ὑποχ τύτε. [a] *Sed, ut ſcribis, certiſſimum eſſe video diſcrimen Caſcæ noſtri Tribunatum : de quo quidem ipſo dixi Oppio, cum me hortaretur, ut adoleſcentem totamque cauſſam, manumque veteranorum complecterer, me nullo modo facere poſſe, ni mihi exploratum eſſet, eum non modo non inimicum tyrannoctonis, verum etiam amicum fore. Cum ille diceret, ita futurum : quid igitur feſtinamus? inquam. Illi enim meæ opera ante Kalend. Januar. nihil opus eſt. Nos autem ejus voluntatem ante Idus Decemb. perſpiciemus in Caſca. Mihi valde aſſenſus eſt. Quamobrem*

a Ne ſalvus quidem fiam à tali.

mais je n'ai jamais vû une plus ſage politique que dans vôtre derniere Lettre. *Quoique pour le preſent*, concluez-vous, *ce jeune homme s'oppoſe avec vigueur aux entrepriſes d'Antoine, cependant il faut voir ce que ceci deviendra.* [5] Mais quelle Harangue ? [6] Car on me l'a envoyée. *Ainſi puiſſai-je parvenir aux mêmes honneurs que mon pere.* [7] C'eſt ſon ſerment, & en le faiſant il étend ſa main vers la Statuë de Ceſar. Je ne veux point d'un pareil liberateur. Mais, comme vous me le dites, nous pourrons nous aſſûrer de ſes intentions lorſque Caſca, qui eſt déſigné Tribun, ſera prêt à entrer en Charge. [8] C'eſt ce que je répondis à Oppius lorſqu'il me preſſa de me declarer pour Octavius, de ſoutenir les veterans, & de me mettre à la tête de ce parti. Je luy dis que je ne pouvois rien faire ſi je n'étois auparavant bien aſſûré qu'Octavius, non ſeulement ne ſeroit pas contraire aux meurtriers du Tyran, mais même qu'il les favoriſeroit. Il m'en répondit. Et bien, luy dis-je, pourquoi nous preſſer ? Octavius n'a beſoin de moi que le premier de Janvier, & je pourrai par rapport à ce

hæc quidem hactenus. Quod reliquum eſt, quotidie tabellarios habebis; &, ut ego arbitror, etiam quod ſcribas habebis quotidie. Leptæ litterarum exemplum tibi miſi: ex quo mihi videtur στρατύλλαξ [a] *ille dejectus de gradu. Sed tu cum legeris, exiſtimabis.*

a Militatorculus. *v. Not.*

Obſignata jam epiſtola litteras à te, & à Sexto accepi. Nihil jucundius litteris Sexti, nihil amabilius: nam tuæ, breves: priores erant uberrimæ. Tu quidem & prudenter, & amice ſuades, ut in his locis potiſſimum ſim, quoad audiamus, hæc, quæ commota ſunt, quorſum evadant. Sed me, mi Attice, non ſane hoc quidem tempore movet Reſpub. non quo aut ſit mihi quidquam carius, aut eſſe debeat. Sed deſperatis etiam Hippocrates vetat adhibere medicinam. Quare iſta valeant: me res familia-

qui regarde Casca m'assûrer de ses dispositions avant le treize de Decembre ; Oppius trouva cela fort raisonnable. Voilà pour le present tout ce que j'avois à vous dire. J'ajoûterai seulement que vous aurez tous les jours une commodité pour m'écrire, & je crois que vous aurez aussi tous les jours quelque chose à me mander. Je vous envoie une copie de la Lettre de Lepta, par laquelle il paroît que nôtre guerrier est fort deconcerté ; 9 mais vous en jugerez vous-même.

Depuis que j'ai eû cacheté ma Lettre, j'en ai reçû une de vous & une autre de Peducæus, qui est trés-agréable & trés-obligeante. Pour la vôtre, elle est fort courte, mais la précedente étoit trés-remplie. Vous étes d'avis que je demeure dans ces quartiers jusqu'à ce que nous sçachions à quoi aboutiront les mouvemens presens ; je reconnois dans ce conseil vôtre amitié & vôtre prudence. Mais, mon cher Atticus, ce n'est point à présent la Republique qui me determine ; non que rien me soit, ou me doive être plus cher, mais Hipocrate ne veut pas que l'on traite les malades qui sont desesperez, ainsi ne

ris movet : dico ? immo vero existimatio. Cum enim tanta reliqua sint ; ne Terentiæ quidem adhuc , quod solvam , expeditum est. Terentiam dico ? scis nos pridem jam constituisse Montani nomine H-S XXV. *dissolvere. Pudentissime hoc Cicero petierat , ut fide sua. Liberalissime , ut tibi quoque placuerat , promiseram ; Eroti-que dixeram , ut sepositum haberet. non modo : sed iniquissimo fœnore versuram facere Aurelius coactus est.*

Nam de Terentiæ nomine Tiro ad me scripsit , te dicere , nummos à Dolabella fore. Male eum credo intellexisse , si quisquam male intelligit ; potius , nihil intellexisse. Tu enim ad me scripsisti Cocceii responsum , & iisdem pene verbis Eros. Veniendum est igitur vel in ipsam flammam. Turpius est enim privatim

nous en mettons plus en peine. Ce ſont mes affaires domeſtiques qui me touchent, ou pour mieux dire ma reputation qui y eſt intereſſée; car quoi qu'il me ſoit dû beaucoup plus que je ne dois, je n'ai pas même de fonds pour payer Terentia; mais ce qui eſt encore pis, vous ſçavez que je me ſuis chargé il y a déja du temps de payer vingt-cinq mille ſeſterces pour Muntanus. Mon fils m'avoit demandé cela comme une grace, m'offrant de répondre pour luy. Je m'y étois engagé avec plaiſir, & vous l'aviez approuvé; j'avois dit à Eros de mettre de l'argent à part pour cela; non ſeulement on ne l'a point fait, mais il a fallu qu'Aurelius pour payer cette ſomme, ait emprunté de l'argent à un gros interêt.

Quant à ce qui eſt dû à Terentia, Tiron m'a écrit que vous diſiez qu'on pourroit le payer avec l'argent qu'on toucheroit de Dolabella. Je crois qu'il a mal compris, ſi l'on peut comprendre mal; ou plûtôt qu'il n'a point du tout compris ce que vous luy vouliez dire, car cela ne s accorde point avec la réponſe de Cocceius que vous m'avez mandée, & qu'Eros me mande à

cadere, quam publice. Itaque ceteris de rebus, quas ad me ſuaviſſime ſcripſiſti, perturbato animo, non potui, ut conſueram, reſcribere. Conſenti in hac cura, ubi ſum, ut me expediam: quibus autem rebus, venit quidem mihi in mentem: ſed certe conſtituere nihil poſſum, prius quam te videro. Qui minus autem ego iſtic recte eſſe poſſim, quam eſt Marcellus? ſed non id agitur: neque id maxime curo. Quid curem vides. Adſum igitur.

REMARQUES SUR LA XV. LETTRE.

1. *IL me ſemble auſſi que je reconnois dans vos Letres la main d'Alexis.*] Secretaire d'Atticus dont l'écriture reſſembloit fort à celle de ſon maître. *Alexidis manum amabam, quod tam prope accedebat ad ſimilitudinem tuæ litteræ.* Epiſt. 2. Lib. 7.

2. *Depuis qu'il s'eſt vendu à Antoine.*] Voy. la 1. Rem. ſur la 18. Lett. du 14. Liv. Dolabella eſtoit alors parti pour l'Aſie dont Antoine luy avoit fait donner le Gouverne-

peu prés dans les mêmes termes. Il faut donc aller à Rome & me jetter au milieu de l'incendie ; car il eſt plus honteux de perir ſeul, que de courir une même fortune avec ſes Citoyens. Je n'ai pas l'eſprit aſſez tranquile pour répondre, comme à mon ordinaire, à tout ce que vous me dites d'obligeant & d'agréable. Permettez-moi, je vous prie, de penſer à me tirer de l'embaras où je me trouve ; il me vient dans l'eſprit pluſieurs moyens, mais je ne puis rien determiner que je ne vous aie vû. Pourquoi ne pourrois-je pas, auſſi-bien que Marcellus, être à Rome ſans qu'on le trouve mauvais ? 10 Mais ce n'eſt pas là de quoi il s'agit, & je m'en mets fort peu en peine. Vous voyez bien ce qui m'inquiéte ; je vais donc vous trouver.

---

ment, & il fit mourir peu de temps aprés Trebonius l'un des principaux d'entre les Conjurez, qui tomba entre ſes mains ; mais il ne le porta pas loin, il tomba à ſon tour entre les mains de Caſſius qui exerça ſur luy de juſtes repréſailles.

3. *Je ſçai que par ce moyen ils pourront eſtre mis hors d'inſtance.*] C'eſt qu'alors on

ne pouvoit avoir ſon recours contre les cautions, que lorſqu'on s'étoit fait évincer contre le debiteur, & qu'on avoit prouvé qu'il n'étoit pas en état de payer.

4. *De me payer une dette qu'il m'a garantie.*] Dolabella qui devoit encore à Ciceron une partie de la dote de ſa fille, luy avoit donné un tranſport. Ainſi il avoit des cautions pour ce qu'il devoit, & il eſtoit luy-même caution de ceux ſur qui il avoit donné ce tranſport. C'eſt ce que ſignifie ici *quod ſatisdato debeat*, comme on le voit par un endroit de la ſixiéme Lettre de ce Livre, où Ciceron dit *quod ſatisdato debeo*, en parlant de l'argent qu'il avoit promis de payer pour Montanus, de qui il s'eſtoit rendu caution.

5. *Quoique pour le preſent ce jeune homme s'oppoſe avec vigueur aux entrepriſes d'Antoine.*] Il y a dans le texte, *quamquam enim poſtea, in præſentia belle iſte puer retundit Antonium.* Grævius, aprés ſon maître Gronovius, lit *quamquam enim poteſt, & in præſentia &c.* D'autres liſent, *poſſet in præſentia belle iſte puer retundere Antonium.* Cela revient à peu prés au même ſens ; & quoiqu'il y ait ici quelque faute dans le texte, on voit bien ce qu'Atticus vouloit dire.

6. *Quelle Harangue !*] Octavius avoit harangué le peuple dans le Temple de Caſtor & de Pollux, ayant eſté produit par Canutius Tribun du peuple, ennemi d'Antoine.

7. *Ainſi puiſſai je parvenir aux mémes honneurs que mon pere.*] Ciceron veut dire que c'eſt à peu prés comme ſi Octavius diſoit, ainſi puiſſai-je devenir Tyran. La Dictature qui avoit eſté le dernier degré des honneurs auſquels

auſquels Ceſar eſtoit parvenu, avoit eſté abolie pour jamais, comme nous l'avons déja dit.

8. *Nous pourrons nous aſſûrer de ſes intentions lorſque Caſca, qui eſt deſigné Tribun, ſera prét à entrer en Charge.*] Caſca eſtoit l'un des meurtriers de Ceſar. Octavius, qui avoit beſoin de Ciceron, & qui n'eſtoit pas encore aſſez puiſſant pour ſe declarer ouvertement contre les Conjurez, n'empêcha point que Caſca entrât en Charge, & Antoine le luy reprocha depuis. *Philip.* 3.

9. *Que nôtre guerrier eſt fort déconcerté.*] On voit bien qu'il s'agit d'Antoine, qui étoit fort deconcerté depuis que les Legions qu'il avoit fait venir de Macedoine l'avoient ſi mal reçû. θραπύλλαξ eſt ici un terme de mépris comme le ſont en Grec les diminutifs en αξ. Dans la comedie de Plaute intitulée *Truculentus*, on trouve ce nom donné à un valet qui faiſoit fort le méchant. θραπύλλαξ pourroit bien être un nom de Gladiateur; car *dejectus de gradu* eſt une metaphore tirée des Gladiateurs. On appelloit *gradum* l'attitude où ils ſe mettoient pour combatre. *Vide Lipſium Lib.* 2. *Saturn. cap.* 10.

10. *Pourquoi ne pourrois-je pas, auſſi-bien que Marcellus, eſtre à Rome ſans que perſonne puiſſe le trouver mauvais?*] C'eſt-à dire pourquoi ne pourrois-je pas être à Rome, & garder les mêmes ménagemens que Marcellus. *Voy. la fin de la Lettre précedente.* Atticus ſouhaitoit que Ciceron ne vint pas ſi-tôt à Rome, parce qu'il craignoit qu'il ne ſe preſsât trop d'éclater contre Antoine, & qu'il ne s'engageât trop aiſément avec Octavius, ce qui ne manqua pas d'arriver. Cice-

ron vint à Rome le neuviéme de Decembre ; & dix jours aprés, il prononça la troiſiéme Philippique. Depuis ce temps-là, il demeura à Rome ; & comme Atticus y eſtoit avec luy, il ne luy écrivit plus juſqu'à ſa mort. L'Hiſtoire de cette derniere année de la vie de Ci-

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

IUcundiſſimas tuas legi litteras. Ad Plancum ſcripſi ; habes exemplum. Cum Tirone quid ſit locutus cognoſcam ex ipſo. Cum ſorore ages attentius, ſi te occupatione iſta relaxaris.

M. CICERO L. PLANCO.

PRÆT. DES. S.

ATtici noſtri te valde ſtudioſum eſſe cognovi, mei vero ita cupidum, ut mehercule paucos æque

ceron, qui fut tué par l'ordre d'Antoine le ſeptiéme de Decembre de l'année ſuivante, peut être remplacée par les Philippiques, & par les Lettres qu'il écrivit aux deux Brutus, à Caſſius, à Plancus &c. qui ſont dans le dixiéme, le onziéme, & le douziéme Livre des Familieres.

LETTRE XVI.

J'Ai lû avec bien du plaiſir vôtre Lettre ; j'en ai écrit une à Plancus dont je vous envoie la copie. Je ſçaurai de Tiron ce qu'il luy aura dit. Vous ferez bien d'attendre pour parler à vôtre ſœur de ſon affaire, que vous ſoyez moins occupé de la vôtre.

PREMIERE LETTRE DE CICERON A PLANCUS.

JE ſçai que vous ſerez ravi d'avoir occaſion de rendre ſervice à Atticus ; & je compte ſi fort ſur vous, que je

obſervantes, atque amantes me habere exiſtimem. Ad paternas enim magnas, & veteres, & juſtas neceſſitudines magnam attulit acceſſionem tua voluntas erga me, meaque erga te, par atque mutua. Buthrotia tibi cauſſa ignota non eſt: egi enim ſæpe de ea re tecum, tibique totam rem demonſtravi: quæ eſt acta hoc modo.

Ut primum Buthrotium agrum proſcriptum vidimus, comparatus Atticus libellum compoſuit. Eum mihi dedit, ut darem Cæſari. Eram enim cenaturus apud eum illo die. Eum libellum Cæſari dedi: probavit cauſſam; reſcripſit Attico, aqua eum poſtulare: admonuit tamen, ut pecuniam reliquam Buthrotii ad diem ſolverent. Atticus, qui civitatem conſervatam cuperet, pecuniam numeravit de ſuo. Quod cum eſſet factum, adimus ad Cæſarem, verba fecimus pro Buthrotiis, liberaliſſimum decretum abſtulimus; quod eſt obſignatum ab ampliſ-

ſuis perſuadé qu'il y a peu de perſonnes qui ayent autant d'amitié & de conſideration pour moi. L'union étroite qui a été ſi long-temps entre vôtre pere & moi, & qui étoit ſi ſolidement établie, a commencé celle qui eſt maintenant entre nous; nous avons contribué l'un & l'autre à l'augmenter par des marques d'une affection reciproque. Vous ſçavez l'affaire des Buthrotiens; je vous en ai ſouvent fait le détail, & je vais vous le rappeller.

Dés que nous ſçûmes que les terres de Buthrote avoient été aſſignées à des ſoldats, Atticus fort allarmé dreſſa une requête qu'il me donna pour la preſenter à Ceſar, chez qui je devois ſouper ce jour-là. Je la preſentai; Ceſar trouva l'affaire bonne, & marqua dans ſa réponſe à Atticus, que ce qu'il demandoit étoit juſte, mais qu'il falloit que les Buthrotiens payaſſent le reſte de leur taxe à l'échéance. Atticus, qui vouloit ſauver cette ville, avança l'argent. Dés qu'ils eurent payé, nous allâmes trouver Ceſar, & nous luy parlâmes pour eux. Nous obtinmes un Decret favorable qui fut dreſſé en preſence de pluſieurs perſonnes d'une grande

ſimis viris. Quæ cum eſſent acta, mirari quidem ſolebam, pati Cæſarem convenire eos, qui agrum Buthrotium concupiſſent: neque ſolum pati, ſed etiam ei negotio te præficere. Itaque & ego cum illo locutus ſum, & ſæpius quidem, ut etiam accuſarer ab eo, quod parum conſtantiæ ſuæ confiderem: & M. Meſſallæ, & ipſi Attico dixit, ut ſine cura eſſent: aperteque oſtendebat, ſe præſentium animos (erat enim popularis, ut noras) offendere nolle: cum mare tranſiſſent, curaturum ſe, ut in alium agrum deducerentur. Hæc illo vivo. Poſt interitum autem Cæſaris, ut primum ex S.C. cauſſas Conſules cognoſcere inſtituerunt, hæc, quæ ſupra ſcripſi, ad eos delata ſunt. Probaverunt cauſſam ſine ulla dubitatione, ſeque ad te litteras daturos eſſe dixerunt.

Ego autem, mi Plance, etſi non dubitabam, quin & S.C. & lex, & Conſulum decretum, ac litteræ apud te plurimum auctoritatis haberent, teque

distinction, qui y mirent leur cachet. Aprés cela je fus surpris que non seulement Cesar laissât assembler ceux qui luy avoient demandé les terres des Buthrotiens, mais qu'il vous chargeât même de les mettre en possession. Je luy en parlai, & plusieurs fois, & jusques-là qu'il se plaignit de ce que je ne me fiois pas à sa parole. Il dit à M. Messala & à Atticus même, qu'ils ne fussent point inquiets; & leur fit entendre trés-clairement qu'il ne vouloit pas mécontenter ses soldats tant qu'ils seroient en Italie (car vous sçavez combien il ménageoit la multitude) mais que lorsqu'ils auroient passé la Mer, il leur feroit assigner d'autres terres. Voilà en quel état Cesar laissa cette affaire. Aprés sa mort, dés que le Senat eut attribué aux Consuls la connoissance de tout ce que Cesar avoit reglé, on leur fit l'exposé que je viens de vous faire; ils n'y trouverent aucune difficulté, & promirent de vous en écrire.

Ainsi, mon cher Plancus, quoique je ne doute point que le Decret du Senat, la loi qui l'a confirmé, le Decret que les Consuls ont rendu en consequence, & la Lettre qu'ils vous ont écrite, ne

ipſius Attici cauſſa velle intellexeram : tamen hoc pro conjunctione , & benevolentia noſtra mihi ſumpſi , ut id à te peterem , quod tua ſingularis humanitas , ſuaviſſimique mores à te eſſent impetraturi. Id autem eſt , ut hoc , quod te tua ſponte facturum eſſe certo ſcio , honoris noſtri cauſſa libenter , prolixe , celeriter facias.

Mihi nemo eſt amicior , nec jucundior , nec carior Attico : cujus antea res ſolum familiaris agebatur , eaque magna ; nunc acceſſit etiam exiſtimatio , ut , quod conſecutus eſt magna & induſtria , & gratia , & vivo Cæſare , & mortuo , id , te adjuvante , obtineat. Quod ſi à te erit impetratum , ſic velim exiſtimes , me de tua liberalitate ita interpretaturmm ; ut tuo ſummo beneficio me affectum judicem. Ego , quæ te velle , quæque ad te pertinere arbitrabor , ſtudioſe , diligenterque cu-

vous paroiſſent d'un grand poids ; & quoique je ſçache que vous êtes déja bien diſpoſé en faveur d'Atticus ; j'ai cru neanmoins que nôtre liaiſon me mettoit en droit de vous prier de faire par amitié pour moi ce que vôtre bonté & vôtre honêteté naturelle vous auroient fait faire. La grace que je vous demande, c'eſt de faire de bon cœur, ſans reſtriction, & ſans délai ce que vous auriez fait indépendament de ma recommandation.

Il n'y a perſonne au monde qui me ſoit plus cher qu'Atticus, & dont l'amitié & le commerce me ſoit plus agréable. Dans cette affaire il ne s'agiſſoit d'abord que de ſauver une ſomme d'argent, à la verité fort conſiderable ; maintenant il eſt de ſon honneur de faire confirmer par vôtre autorité ce qu'on luy a accordé du vivant de Ceſar, & depuis ſa mort ; & qu'il n'a obtenu qu'en ſe donnant de grands mouvemens, & en employant tout ſon credit. Si vous faites cela pour luy, ſoyez perſuadé que je le regarderai comme un trés-grand ſervice que vous m'aurez rendu, & dont je vous aurai une obligation infinie. Je ſerai toûjours prêt à faire avec zele &

rabo. Da operam ut valeas.

REMARQUES
SUR LA I. LETTRE
DE CICERON A PLANCUS.

LEs Lettres de recommandation, qui ſont à la fin de ce Livre, ne ſont point dans l'ordre de leur date. Celui qui a fait le recüeil des Lettres à Atticus, a mis celles-là enſemble, parce qu'elles ont toutes rapport à la même affaire. Il en eſt de même de la petite Lettre à Atticus qui eſt avant celle-ci, & qui eſtoit jointe avec la copie de la Lettre à Plancus que Ciceron envoya à Atticus. Il y a dans la ſuſcription de cette Lettre *L. Planco*; mais il faut effacer *L.* ou lire *Cn.* Lucius Plancus, l'aîné de celui dont il s'agit ici, commandoit alors dans les Gaules, & devoit eſtre Conſul avec Decimus Brutus, aprés Hirtius & Panſa. Son frere s'appelloit Cn. Plancus Plotius, apparemment que ce dernier nom luy venoit de quelque adoption. Leur nom de famille eſtoit Munatius. Il fut proſcrit par les Triumvirs à la ſollicitation, ou du moins du conſentement de ſon frere même, ce qui donna lieu à ce bon mot des ſoldats, lorſque L. Plancus triompha des Gaules avec Lepidus qui avoit auſſi fait proſcrire ſon frere Æmilius Paulus. Leurs ſoldats diſoient,

avec ardeur tout ce que je croirai vous pouvoir être utile ou avantageux. Ayez ſoin de vôtre ſanté.

---

de Germanis, non de Gallis triumphant ambo Conſules. On ne peut rendre cette plaiſanterie en François, parcequ'elle roule ſur l'équivoque d'un mot qui en Latin ſignifie également *les freres* & *les peuples de la Germanie.*

On a vû dans les Lettres de Ciceron à Atticus, que ce dernier avoit des terres conſiderables auprés de Buthrote. Cela fait aſſez concevoir combien il devoit prendre d'interêt à l'affaire dont il s'agit dans cette Lettre & dans les ſuivantes.

CICERO PLANCO

PRÆT. DES. S.

IAm antea petivi abs te per litteras, ut, cum cauſſa Buthrotiorum probata à Conſulibus eſſet, quibus & lege, & S-C. permiſſum erat, ut de Cæſaris actis cognoſcerent, ſtatuerent, judicarent, eam rem tu adjuvares: Atticumque noſtrum, cujus te ſtudioſum cognovi, & me, qui non minus laboro, moleſtia liberares. Omnibus enim rebus magna cura, multa opera, & labore confectis, in te poſitum eſt ut noſtræ ſolicitudinis finem quamprimum facere poſſimus. Quamquam intelligimus ea te eſſe prudentia, ut videas, ſi ea decreta Conſulum, quæ de Cæſaris actis interpoſita ſunt, non ſerventur, magnam perturbationem rerum fore. Equidem, cum mul-

SECONDE LETTRE DE CICERON A PLANCUS.

JE vous ai déja écrit pour vous prier de nous favoriſer dans l'affaire des Buthrotiens. Ce qu'ils demandent leur a été accordé par les Conſuls, à qui le Decret du Senat qui a eſté confirmé par une Loy, a commis l'examen & l'execution de tout ce que Ceſar avoit ordonné. Tirez de peine Atticus, pour qui je ſçai que vous voudrez bien vous intereſſer, & moi en même temps, qui ne m'intereſſe pas moins à cette affaire que luy. Aprés tous les ſoins & tous les mouvemens que nous nous ſommes donnez, il ne dépend plus que de vous de conſommer cet ouvrage, & de nous ôter toute inquiétude. Vous êtes trop prudent pour ne pas concevoir que ſi l'on donnoit quelque atteinte aux Decrets que les Conſuls ont rendus ſur ce que Ceſar avoit reglé, il n'y auroit plus rien de fixe & de certain. Pour moi,

ta, quod neceſſe erat in tanta occupatione, non probentur, quæ Cæſar ſtatuerit; tamen otii paciſque cauſſa acerrime illa ſoleo defendere: quod tibi idem magnopere faciendum cenſeo.

Quamquam hæc epiſtola non ſuaſoris eſt, ſed rogatoris. Igitur, mi Plance, rogo te, & etiam oro, ſic mediusfidius, ut majore ſtudio, magiſque ex animo agere non poſſim, ut totum hoc negotium, ita agas, ita tractes, ita conficias, ut, quod ſine ulla dubitatione apud Conſules obtinuimus propter ſummam bonitatem, & æquitatem cauſſæ, id tu nos obtinuiſſe non modo facile patiare, ſed etiam gaudeas. Qua quidem voluntate eſſe erga Atticum, ſæpe præſens & illi oſtendiſti, & vero etiam mihi; quod ſi feceris, me, quem voluntate, & paterna neceſſitudine conjunctum ſemper habuiſti, maximo beneficio devinctum habebis. Idque ut facias te vehementer etiam atque etiam rogo.

quoique je voye bien que parmi ce que Ceſar a fait dans des temps où il étoit accablé d'affaires, il y a bien des choſes qu'on pourroit condamner, cependant je ſoutiens tout avec chaleur pour aſſurer la paix & la tranquilité, & je crois que vous ne devez pas héſiter à faire de même.

Je ne prétens pas neanmoins vous donner des conſeils; je vous demande une grace. Je vous prie donc, mon cher Plancus, & je vous conjure de la maniere du monde la plus forte, d'examiner & de regler nôtre affaire de façon que nous puiſſions croire que non ſeulement vous n'êtes pas fâché, mais que vous êtes même bien-aiſe que les Conſuls nous ayent accordé un Decret, que nous avons obtenu aiſément, parce que l'équité & la juſtice parloient pour nous. Les aſſurances que vous nous avez ſouvent données, à Atticus & à moi, de vos bonnes intentions, nous le font eſperer. Si vous le faites, je vous aurai une trés grande obligation, & ma reconnoiſſance augmentera l'amitié que ma liaiſon avec vôtre pere, & mon inclination pour vous avoit déja formée. Je vous prie inſtamment de m'accorder cette grace.

CICERO CAPITONI SUO S.

NUmquam putavi fore, ut supplex ad te venirem. Sed hercule facile patior datum tempus, in quo amorem experirer tuum. Atticum quanti faciam scis. Amabo te, da mihi & hoc: obliviscere mea causſa, illum aliquando suo familiari, adversario tuo, voluisse consultum, cum illius existimatio ageretur. Hoc primum ignoscere est humanitatis tuæ: suos enim quisque debet tueri: deinde, si me amas (omitte Atticum) Ciceroni tuo, quem quanti facias præ te soles ferres, totum hoc da, ut, quod semper existimavi, nunc plane intelligam, me à te multum amari.

Bulbrotios cum Cæsar decreto suo, quod ego obsignavi cum multis am-

PREMIERE LETTRE DE CICERON A CAPITON.

QUi m'auroit dit qu'un jour je prendrois avec vous le ton de Suppliant ? mais certes je ne ſuis pas fâché d'avoir une occaſion de mettre à l'épreuve vôtre amitié. Vous ſçavez combien j'aime Atticus ; je vous prie donc d'oublier pour l'amour de moi qu'il a été obligé autrefois de prendre contre vous, les intereſts d'un de ſes amis dont il falloit ſauver l'honneur. Je ſçai que vous êtes trop juſte, pour ne vous pas porter de vous-même à l'excuſer. Vous ſçavez qu'on eſt obligé à prendre le parti de ſes amis. Mais, ſans parler davantage d'Atticus, ne penſez qu'à vôtre ami Ciceron. Si vous avez toûjours eû pour moi autant de conſideration que vous avez voulu qu'on le crût, & que je l'ai crû moi-même, voici une occaſion de m'en aſſûrer.

Ceſar ayant rendu en faveur des Buthrotiens un Decret auquel je mis mon

pliſſimis viris liberaviſſet, oſtendiſſetque nobis, ſe, cum agrarii mare tranſiſſent, litteras miſſurum, quem in agrum deducerentur; accidit, ut ſubito ille interiret. Deinde, quemadmodum tu ſcis (interfuiſti enim, cum conſules oporteret ex S.C. de actis Cæſaris cognoſcere) res ab iis in Kal. Jun dilata eſt. Acceſſit ad S C. lex, quæ lata eſt a. d. IV. Non. Jun. quæ lex earum rerum quas Cæſar ſtatuiſſet, decrevisſet, egiſſet, Conſulibus cognitionem dedit. Cauſſa Buthrotiorum delata eſt ad Conſules. Decretum Cæſaris recitatum eſt, & multi præterea libelli Cæſaris prolati. Conſules de conſilii ſententia decreverunt ſecundum Buthrotios; Plancum dederunt.

Nunc, mi Capito (ſcio enim quantum ſemper apud eos, quibuſcum ſis, poſſe ſoleas, eo plus apud hominem facillimum atque humaniſſimum Plancum) enitere, elabora, vel potius eblandire, effice, ut Plancus, quem ſpero

cachet comme témoin, avec pluſieurs autres perſonnes d'un rang diſtingué ; & nous ayant promis que lorſque les ſoldats, à qui il avoit aſſigné les terres de Buthrote, auroient paſſé la Mer, il leur en feroit aſſigner d'autres, ſa mort ſuivit peu de temps aprés. Depuis, comme vous le ſçavez (car vous étiez preſent lorſqu'on propoſa de faire un Decret pour charger les Conſuls de prendre connoiſſance de tout ce que Céſar avoit reglé) l'affaire fut remiſe au premier de Juin. Le Decret du Senat fut confirmé le deuxiéme du même mois, par une Loy qui attribue aux Conſuls la connoiſſance de tout ce que Ceſar avoit fait, ſtatué, & ordonné. L'affaire de Buthrote fut donc portée devant eux. Ils ſe firent lire le Decret, & pluſieurs autres Memoires de Ceſar ſur cette même affaire ; & de l'avis de leur conſeil ils prononcerent en faveur des Buthrotiens, & commirent Plancus pour l'execution.

Je m'adreſſe à preſent à vous, mon cher Capiton, parce je ſçai combien vous avez de pouvoir ſur l'eſprit de ceux avec qui vous vivez, & vous en aurez encore plus ſur celui de Plancus, qui eſt ſi honnête & ſi obligeant. Em-

optimum esse, sit etiam melior opera tua. Omnino res hujusmodi videtur esse, ut sine cujusquam gratia Plancus ipse pro ingenio, & prudentia sua non sit dubitaturus, quin decretum Consulum, quorum & lege, & S C. cognitio, & judicium fuit, conservet; præsertim cum, hoc genere cognitionum labefactato, acta Cæsaris in dubium ventura videantur: quæ non modo ii, quorum interest, sed etiam ii, qui illa non probant, otii caussa confirmare velint. Quod cum ita sit, tamen interest nostra Plancum hoc animo libenti prolixoque facere. Quod certe faciet, si tu nervulos tuos, mihi sæpe cognitos, suavitatemque, qua nemo tibi par est, adhibueris. Quod ut facias, te vehementer rogo.

ployez vos ſoins, faites tous vos efforts, ou plûtôt ſervez-vous des manieres les plus inſinuantes ; en un mot faites en ſorte que Plancus, qui nous paroît avoir de bonnes intentions, en ait encore de meilleures. L'affaire dont il s'agit eſt de telle nature, qu'independamment de toute recommandation un homme auſſi habile & auſſi prudent que Plancus ne doit pas héſiter à faire executer un Decret, qui a été rendu par les Conſuls autoriſez par le Senat & par le peuple ; puiſque ſi on n'y avoit point d'égard, on pourroit de même revenir contre tous les Decrets de Ceſar, auſquels non ſeulement ceux qui y ont interêt, mais même ceux qui ne les ont pas approuvez, ſouhaitent pour le bien de la paix qu'on ne donne aucune atteinte. Quoique nôtre affaire ſoit ſi bonne, cependant il eſt important pour nous que Plancus nous ſerve de bon cœur & de bonne grace ; ce qu'il fera ſans doute ſi vous vous intereſſez pour nous avec cette vivacité que je vous connois, & ſi vous agiſſez auprés de luy avec ces manieres engageantes que perſonne ne ſçait prendre auſſi bien que vous. Je vous en prie inſtamment.

REMARQUES SUR LA I. LETTRE DE CICERON A CAPITON.

LE nom de famille de celui à qui Ciceron écrit cette Lettre eſtoit Ateius, & c'eſt apparemment L. Ateius Capito qui avoit

CICERO C. CUPIENNIO S.

PAtrem tuum plurimi feci, meque ille mirifice & coluit, & amavit: nec mehercule umquam mihi dubium fuit, quin à te diligerer. Ego quidem id facere non deſtiti. Quamobrem peto à te in majorem modum, ut civitatem Buthrotiam ſubleves, decretumque Conſulum, quod ii ſecundum Buthrotios fecerunt, cum & lege, & SC. ſtatuendi poteſtatem haberent, des operam, ut Plancus noſter quamprimum confirmet & comprobet. Hoc te vehementer, mi Cupienni, etiam atque etiam rogo.

eſté Queſteur l'an 700. de Rome, & qui étoit frere de C. Ateius Capito dont nous avons déja parlé. A moins que ce ne fût un Fonteius Capito ami particulier d'Antoine. *Rem. 4. ſur la 13. Lett. du 4. Liv. Plutar. in Anton. Horat. Sat. 5. Lib. 1.*

LETTRE

DE CICERON A CUPIENNIUS.

J'Eſtimois fort vôtre pere, & il avoit pour moi beaucoup d'attachement & d'amitié. Je n'ai jamais douté que vous ne m'aimaſſiez, comme je vous ai toûjours aimé. Je vous prie donc inſtamment d'aider de vôtre credit les habitans de Buthrote, & de porter Plancus à faire executer au plûtôt le Decret que les Conſuls ont confirmé en leur faveur, en conſequence d'un Decret du Senat qui a été confirmé par une Loy; je vous en aurai une obligation infinie.

REMARQUES
SUR LA LETTRE DE CICERON A CUPIENNIUS

HOrace dans la deuxiéme Satire du premier Livre, se moque d'un Cupiennius homme à bonnes fortunes, qui se piquoit de

CICERO PLANCO PRÆT. DES. S.

IGnosce mihi, quod cum antea accuratissime de Butrotiis ad te scripserim, eadem de re sæpius scribam. Non mehercule, mi Plance, facio, quo parum confidam aut liberalitati tuæ, aut nostræ amicitiæ; sed cum tanta res agatur Attici nostri, nunc vero etiam existimatio, ut id, quod probavit Cæsar, nobis testibus & obsignatoribus, qui & decretis, & responsis Cæsaris interfueramus, videatur obtinere potuisse, præsertim cum tota po-

n'avoir

n'avoir des galanteries qu'avec des femmes de qualité. Un ancien Commentateur dit qu'il s'appelloit C. Cupiennius Libo Cumanus. C'eſt apparemment celui à qui Ciceron a écrit cette Lettre, du moins on n'en connoiſt point d'autres de ce nom dans ce temps-là.

LETTRE III.

DE CICERON A PLANCUS.

IL faut que vous me pardonniez ſi je vous écris tant de fois ſur l'affaire des Buthrotens, dont je vous ai déja écrit fort en détail ; ce n'eſt pas certainement, mon cher Plancus, que je ne compte ſur les ſervices d'un ami auſſi obligeant que vous l'étes, mais l'affaire dont il s'agit eſt de la derniere importance pour nôtre cher Atticus, & il eſt à preſent engagé d'honneur à pourſuivre l'execution de ce que Ceſar a reglé par pluſieurs Actes authentiques auſquels j'ai mis mon cachet comme témoin (car j'étois preſent lorſqu'il a répondu ſes requêtes) à preſent ſur-tout

teſtas ejus rei tua ſit, ut ea, quæ Conſules decreverunt ſecundum Cæſaris decreta & reſponſa, non dicam comprobes, ſed ſtudioſe libenterque comprobes. Id mihi ſic erit gratum, ut nulla res gratior eſſe poſſit.

Etſi jam ſperabam, cum has litteras accepiſſes, fore, ut ea, quæ ſuperioribus litteris à te petiiſſemus impetrata eſſent; tamen non faciam finem rogandi, quoad nobis nuntiatum erit, te id feciſſe; quod magna cum ſpe exſpectamus, deinde enim confido fore, ut alio genere litterarum utamur; tibique pro tuo ſummo beneficio gratias agamus. Quod ſi acciderit, velim ſic exiſtimes, non tibi tam Atticum, cujus permagna res agitur, quam me, qui non minus laboro, quam ille, obligatum fore. Vale.

que cela ne dépend plus que de vous. Ce que nous vous demandons, ce n'eſt pas ſimplement de faire executer ce que les Conſuls ont arrêté en conformité des Decrets & des réponſes de Ceſar, mais de le faire de bonne grace & comme un homme qui a envie de nous rendre ſervice ; vous ne ſçauriez me faire un plus ſenſible plaiſir.

J'eſpere que lorſque vous recevrez cette Lettre, vous m'aurez déja accordé ce que je vous ai demandé par mes Lettres précedentes ; cependant je vous renouvellerai mes prieres juſqu'à ce que nous ayons appris que vous avez fait ce que nous ſouhaitons ; j'attens cela de vôtre honêteté, & je compte que bien-tôt au lieu de recommandation, je n'aurai plus que des remercimens à vous faire. Si vous nous rendez cet important ſervice, ſoyez perſuadé que cela ſera moins ſur le compte d'Atticus, quoiqu'il y ſoit fort intereſſé, que ſur le mien ; car je ne m'y intereſſe pas moins que luy. Adieu.

CICERO CAPITONI. S.

Non dubito, quin mirere, atque etiam ſtomachere, quod tecum de eadem re agam ſæpius. Hominis familiariſſimi, & mihi omnibus rebus conjunctiſſimi permagna res agitur Attici. Cognovi ego tua ſtudia in amicos, etiam in te amicorum. multum potes nos apud Plancum juvare. Novi humanitatem tuam: ſcio quam ſis amicis jucundus. Nemo nos in hac cauſſa plus juvare poteſt, quam tu. Et res ita eſt firma, ut debet eſſe, quam Conſules de conſilii ſententia decreverunt, cum & lege, & S C. cognoſcerent. Tamen omnia poſita putamus in Planci tui liberalitate: quem quidem arbitramur cum officii tui, & Reip. cauſſa decretum conſulum comprobaturum, tum libenter noſtra cauſſa

LETTRE II.

DE CICERON A CAPITON.

JE ne doute point que vous ne ſoyez ſurpris, & même fâché que je vous écrive plus d'une fois ſur la même affaire. Mais celle dont il s'agit, eſt de la derniere conſequence pour Atticus qui eſt mon ami intime, & à qui je ſuis attaché par les liens les plus forts. Je ſçai que vous aimez à faire plaiſir à vos amis, & que vos amis aiment auſſi à vous faire plaiſir. Vous pouvez nous ſervir trés-bien auprés de Plancus. Je ſçai combien vous étes obligeant, & combien vos amis vous conſiderent. Perſonne ne peut dans cette occaſion nous être plus utile que vous. L'affaire eſt trés-juſte, & nôtre droit bien établi. Les Conſuls, à qui le Decret du Senat confirmé par une Loya attribué la connoiſſance de tout ce que Ceſar avoit reglé, ont jugé en nôtre faveur. Cependant tout dépend des bon-

esse facturum. Adjuvabis igitur, mi Capito : quod ut facias, vehementer etiam atque etiam rogo. Vale.

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE

DE CICERON A CAPITON.

1. *Par équité.*] Il y a dans le texte *officii tui* ; mais je crois avec Manuce & Grævius, qu'il faut lire *sui*, le sens paroist le demander. On pourroit neanmoins par *officii tui*, entendre les bons offices de Capiton ; mais il est plus naturel de penser que Ciceron oppose ici les motifs tirez de la bonté de la cause, à ceux qui estoient étrangers, comme la consideration que Plancus avoit pour Ciceron & pour Capiton.

2. *Pour le bien de la Republique.*] C'est-à-dire pour entretenir la paix, qui n'auroit pas esté bien affermie si tous ceux à qui Cesar avoit fait des graces, avoient apprehendé qu'elles ne fussent sujetes à revocation, comme Ciceron l'a dit dans la seconde Lettre à Plancus.

nes intentions de vôtre ami. Nous avons lieu d'eſperer que Plancus ſe determinera de luy-même, & par équité 1 & pour le bien de la Republique, 2 à faire executer le Decret des Conſuls, & qu'il ſe fera même un plaiſir de m'obliger. Joignez-vous donc à moi, mon cher Capiton, je vous en prie inſtamment. Adieu.

FIN.

00565033